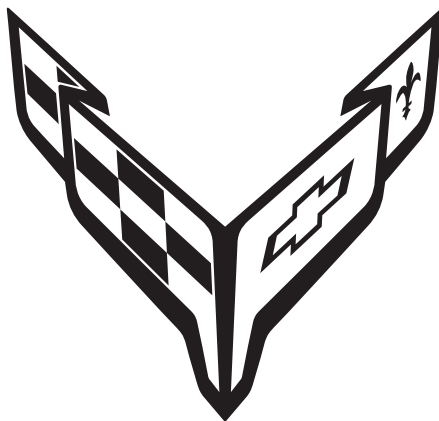




2021



CORVETTE

Guide du propriétaire



Français

chevrolet.ca

Contenu

Introduction	1
Clés, portes et glaces	6
Sièges et appuis-têtes	44
Remisage	80
Instruments et commandes	83
Éclairage	120
Système infodivertissement	126
Commandes de climatisation	196
Conduite et fonctionnement	202
Entretien du véhicule	266
Entretien et maintenance	338
Données techniques	352
Information du client	356
Déclaration des défauts compromettant la sécurité	366
OnStar	370
Services connectés	376
Index	379

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 84363619A_CA

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, Corvette et l'écusson de marque Corvette sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Climatisation

 : Fluide frigorigène de climatisation, huile

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Témoin du système de freinage

 : Monoxyde de carbone

 : Mettre au rebut correctement les composants usagés.

 : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

 : Température du liquide de refroidissement du moteur

 : Flamme/feu interdits

 : Inflammable

 : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

 : Fusibles

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

 : Assistance au maintien de trajectoire

 : Témoin de défaillance

 : Pression d'huile

 : Assistant stationnement

 : Alimentation

 : Alerte de circulation transversale à l'arrière

 : Technicien enregistré

 : Démarrage à distance du véhicule

 : Risque d'incendie d'origine électrique

 : Rappels de ceinture de sécurité

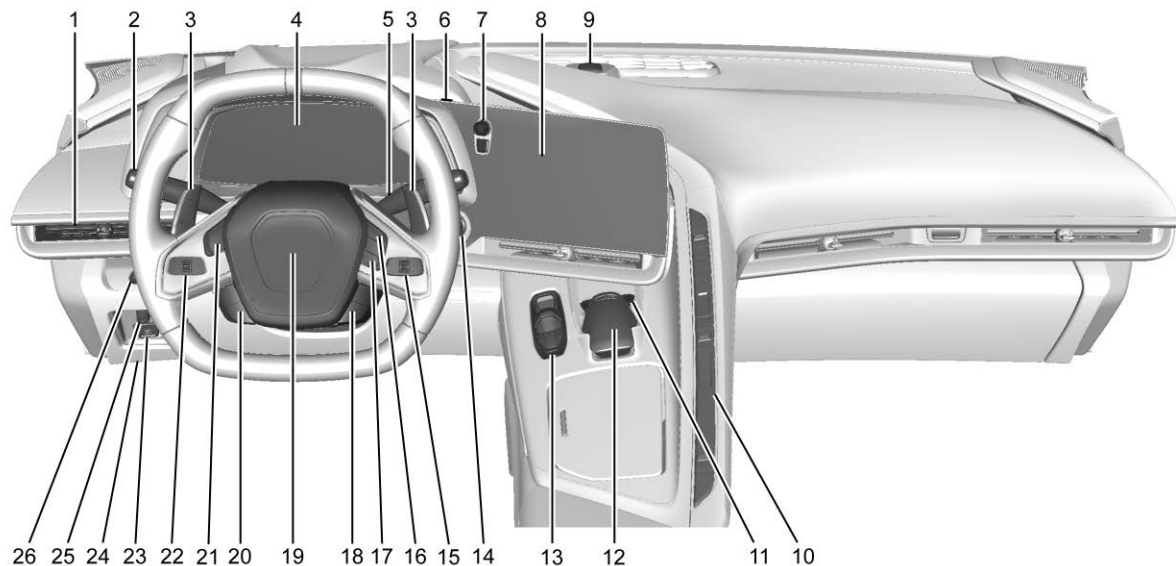
 : Alerte d'angle mort latéral

 : Surveillance de la pression des pneus

 : Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

 : Sous pression

Aperçu du tableau de bord



1. Bouches d'aération ⇨ 199.
2. Levier de clignotants. Voir *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 123.
Commandes de feux extérieurs ⇨ 120.
3. Palettes de changement de vitesse manuel. Voir *Mode manuel* ⇨ 231.
4. Bloc d'instruments ⇨ 90.
5. Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 84.
6. Antenne Near Field Communication (NFC). Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169.
7. Molette de commande de volume et bouton d'accueil d'Infodivertissement. Se reporter à *Aperçu* ⇨ 128.
8. Infodivertissement. Voir *Utilisation du système* ⇨ 130.
9. Témoin du système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.
Capteur de luminosité. Voir *Système de phares automatiques* ⇨ 121.
10. *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 196.
Commandes des sièges chauffants et ventilés du conducteur et du passager (si le véhicule en est équipé). Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50.
11. *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.
Caméra de surveillance des trottoirs (si équipé). Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 256.
Commande du système de levage avant (si le véhicule en est équipé). Voir *Système de levage avant* ⇨ 248.
12. *Commande de mode conducteur* ⇨ 240.
13. Contacteurs de sélection de rapport. Voir *Boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 228.
14. Allumage sans clé. Voir *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 221.
15. Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.
16. *Volant de direction chauffant* ⇨ 84 (selon l'équipement).
17. Commandes Bluetooth. Se reporter à *Commandes au volant* ⇨ 129.
Commandes de reconnaissance vocale. Se reporter à *Commandes au volant* ⇨ 129.
18. Boutons de commande de volume. Se reporter à *Commandes au volant* ⇨ 129.
19. *Klaxon* ⇨ 84.
20. Boutons de sélection des favoris.
Commandes au volant ⇨ 129.
21. Contrôle en mode Z. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 240.
22. *Régulateur de vitesse* ⇨ 252.
23. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 236.
24. Connecteur de liaison de données (DLC) (hors de vue). Voir *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 97.
25. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 123.
26. Commandes de l'affichage tête haute (si équipé). Voir *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ 106.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	6
Système de télédéverrouillage (RKE)	7
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)	8
Démarrage à distance du véhicule	14
Serrures de porte	15
Verrouillage temporisé	18
Verrouillage central	18
Dispositif antiverrouillage	19

Portes

Capot	19
Hayon (Coffre)	22

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	24
Système d'alarme du véhicule	24
Dispositif antidémarrage	26
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	26

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	27
Rétroviseurs électriques	27
Rétroviseurs rabattables	27
Rétroviseurs chauffants	29
Rétroviseur à gradation automatique ...	29
Rétroviseurs inclinables	29

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	29
Rétroviseur à commande manuelle	29
Rétroviseur à gradation automatique ...	29
Miroir de la caméra arrière	29

Glaces

Glaces	32
Glaces électriques	32
Glaces arrière	34
Pare-soleil	34

Toit

Panneau de pavillon	34
Toit décapotable	38

Clés et serrures

Clés



Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé télécommande dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande.



La clé mécanique peut être utilisée pour ouvrir le véhicule et le coffre/hayon en cas de perte d'alimentation du véhicule. Se reporter à *Hayon (Coffre)* ⇨ 22.



Décapotable illustrée, coupé similaire



Décapotable illustrée, coupé similaire

Appuyer sur le bouton latéral pour retirer la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.

Votre véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé avec démarrage par bouton-poussoir. Pour de plus amples renseignements sur le démarrage du véhicule, se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 221.

Si la clé mécanique est difficile à tourner, vérifier la lame de la clé mécanique pour déceler des débris.

Système de télédéverrouillage (RKE)

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Si la portée de la clé télécommande diminue :

- Vérifier la distance. La clé télécommande peut être trop éloignée du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Vérifier la pile de la clé télécommande. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.

8 Clés, portes et glaces

- Si la clé télécommande ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour la faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque la clé-télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi). Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus loin dans cette section.

Les fonctions de la télécommande peuvent fonctionner jusqu'à 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 7.



 : Presser pour verrouiller les deux portes et la trappe à carburant. Les témoins des clignotants peuvent clignoter et/ou l'avertisseur sonore peut retentir lors de la seconde pression pour indiquer le verrouillage. Se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Une pression sur  peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

Voir *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 27.

 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur et la trappe à carburant. Appuyer de nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller les deux portes. En cas de

déverrouillage à distance pendant la nuit, les phares et les feux arrière s'allument pendant environ 30 secondes pour éclairer votre approche du véhicule selon les réglages. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111. Les clignotants peuvent clignoter pour indiquer le déverrouillage.

Une pression de  désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

Si le système est équipé d'une commande de glace à distance, appuyer sur  et maintenir cette touche enfoncée pendant trois secondes pour ouvrir les glaces à distance, si activé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Voir *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 27.

 : Appuyer deux fois pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule à l'aide de la télécommande. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 14. Le véhicule ne peut pas être conduit pendant un démarrage à distance. Pour conduire le véhicule, appuyer sur la pédale de frein, puis appuyer sur la touche marche/arrêt du moteur, la télécommande étant à l'intérieur du véhicule.

 : Appuyer et relâcher pour lancer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit trois fois. Appuyer sur  et maintenir enfoncé pendant environ trois secondes pour déclencher l'alarme de panique. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent pendant 30 secondes, ou jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur  ou que le véhicule démarre.

 : Appuyer deux fois pour libérer la trappe / le coffre. Le véhicule doit être en P (stationnement).

 : Appuyer deux fois et, à la seconde pression, maintenir enfoncé pendant environ une seconde pour déverrouiller le capot. Le véhicule doit se trouver en position de stationnement (P).

 : Si le véhicule en est équipé, appuyer et relâcher , puis immédiatement maintenir  enfoncé pour ouvrir complètement la capote. Pour effectuer cette manœuvre, le moteur doit être arrêté. Relâcher le bouton pour arrêter la manœuvre. Ce bouton ne sert qu'à ouvrir la capote.

Si le véhicule en est équipé, appuyer et relâcher  puis appuyer et maintenir immédiatement  pour ouvrir le compartiment moteur.

Toit décapotable

- N'essayer pas de démarrer le véhicule en utilisant la télécommande pour ouvrir la capote. Lâcher à la fois le bouton de la télécommande et ENGINE START/STOP et attendre quelques secondes avant de démarrer le véhicule normalement.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Ce système d'accès sans clé vous permet de déverrouiller et de relâcher les portes et le hayon/coffre sans retirer la clé à distance de votre poche, sac à main, mallette, etc. La télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir. Un pavé tactile est situé sur la poignée de la porte.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller les deux portes à la première pression sur le pavé tactile de la poignée de la porte du

conducteur. L'accès sans clé peut également être désactivé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Si des sièges à mémoire de position figurent parmi l'équipement, les clés-télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Déverrouillage sans clé

Appuyer sur le pavé tactile de la poignée de porte pour déverrouiller et ouvrir les portes si la télécommande se trouve à l'intérieur à 1 m (3 pi). Voir *Serrures de porte* ⇨ 15 et *Déverrouillage passif des portes, sous Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et le coffre

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du coffre peut être désactivé ou activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé:

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de

n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le capot ou le hayon/coffre provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule. La désactivation du déverrouillage sans clé peut également être configurée sous Personnalisation du véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer simultanément sur les touches  et  de la télécommande et les maintenir enfoncées pendant environ trois secondes. Les clignotants clignoteront deux fois rapidement pour indiquer que l'accès est activé. L'activation du déverrouillage sans clé peut également être configurée sous Personnalisation du véhicule.

Verrouillage passif

L'accès sans clé verrouille toutes les portes quelques secondes après la fermeture de toutes les portes si le contact du véhicule est coupé et si au moins une télécommande a été retirée, ou s'il n'en reste aucun dans le véhicule.

La trappe à carburant se verrouille également.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de la clé télécommande, le véhicule peut ne pas détecter la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser la clé télécommande dans un véhicule sans surveillance.

Si le véhicule est verrouillé avec une télécommande à l'intérieur du véhicule, cette télécommande sera désactivée pour le démarrage du véhicule et les autres opérations d'accès sans clé. Pour réactiver cette télécommande, appuyer sur n'importe quelle touche de cette télécommande. La télécommande sera également réactivée lorsque le véhicule est démarré avec une autre télécommande connue, ou lorsque le véhicule est déverrouillé.

Pour personnaliser le verrouillage automatique des portes en quittant le véhicule, se reporter à « Verrouillage passif des portes », sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

En cas de rétroviseurs rabattables à distance, le verrouillage passif peut rabattre et déployer les rétroviseurs. Voir *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 27.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le véhicule soit mis en fonction.

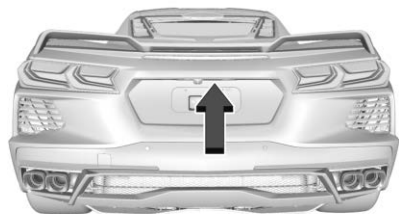
Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une télécommande est laissée dans le véhicule, le klaxon retentit trois fois lorsque les deux portes sont fermées. Pour activer ou de désactiver cette fonction, se reporter à « Alerte de télécommande laissée dans le véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule

Si le véhicule est en marche, avec une porte ouverte, puis que toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifiera la présence de la télécommande à l'intérieur. Si une télécommande n'est pas détectée, le Centralisateur informatique de bord (CIB) affichera AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentira trois fois. Cela ne se produit qu'une fois à chaque fois que le véhicule est conduit. Pour l'activer ou le désactiver, voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Ouverture du coffre sans clé



Appuyer sur le pavé tactile d'ouverture du hayon/coffre pour ouvrir le coffre si la télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi).

Programmation de clés-télécommandes pour le véhicule

Seules les télécommandes programmées sur ce véhicule fonctionneront. Si une télécommande est perdue ou volée, il est possible d'en acheter une autre et de la programmer chez votre concessionnaire. Lorsque la télécommande de remplacement est programmée pour ce véhicule, toutes les autres télécommandes doivent également être reprogrammées. Toute télécommande perdue ou volée ne fonctionnera plus une fois que la nouvelle télécommande aura été programmée.

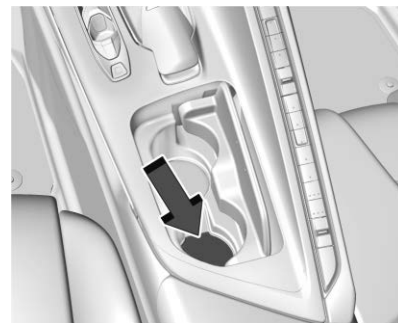
Programmation en présence de clés-télécommandes reconnues

Une nouvelle clé peut être programmée pour le véhicule lorsque deux clés reconnues sont présentes.

Pour ce faire, le contact doit être mis et toutes les clés-télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

1. Placer les deux clés-télécommandes reconnues sur le siège passager.
2. Faire défiler jusqu'au menu du CIB et jusqu'au menu « Apprentissage de clé-télécommande », puis sélectionner.

Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE. n° 3, 4, 5, ETC.



3. Placer la nouvelle clé télécommande à l'emplacement de la poche de récupération.
4. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de la clé-télécommande, le CIB indique qu'il est prêt à programmer la clé-télécommande suivante.

5. Déposer la clé télécommande de l'emplacement de sauvegarde et appuyer sur  ou  sur la clé télécommande.

Pour programmer des clés-télécommandes supplémentaires, répéter les étapes 3 à 5.

Lorsque toutes les clés-télécommandes sont programmées, maintenir enfoncé ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Programmation en l'absence de clés-télécommandes reconnues

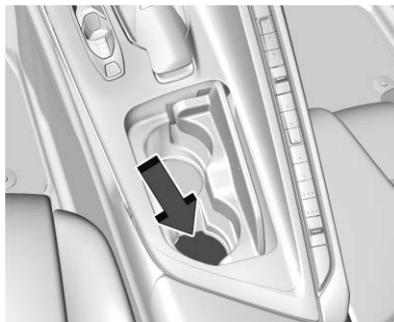
En l'absence de deux clés-télécommandes actuellement reconnues, consulter votre concessionnaire pour programmer de nouvelles clés-télécommandes.

Démarrage du véhicule avec une pile de clé-télécommande faible

Pour une meilleure sécurité du véhicule, la télécommande est équipée d'un capteur de mouvement. Au démarrage du véhicule, si la télécommande est restée inutilisée pendant un certain temps, le CIB peut afficher KEY IN SLEEP MODE, MOVE KEY, THEN START (clé en mode veille, déplacer la clé, puis démarrer). Déplacer légèrement la télécommande et

essayer de démarrer le véhicule. Si la pile de la télécommande est faible ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ-TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE INSÉRER LA CLÉ DANS LA FENTE DE CLÉ PUIS DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Si cela se produit, suivre les étapes suivantes :



1. Placer la télécommande dans le porte-gobelet avec l'extrémité de la clé mécanique vers le haut.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP.

Remplacer la pile de la clé-télécommande dès que possible.

Remplacement de la pile

Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec la clé télécommande. La clé télécommande contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion. Il risquerait alors de s'ensuivre des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.

Avertissement

Pour éviter les blessures, ne pas toucher les surfaces métalliques de la clé télécommande lorsqu'elle a été exposée à une chaleur extrême. Ces surfaces peuvent être très chaudes au toucher, à des températures au-delà de 59 °C (138 °F).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la clé télécommande. L'électricité statique du corps risque d'endommager la clé télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

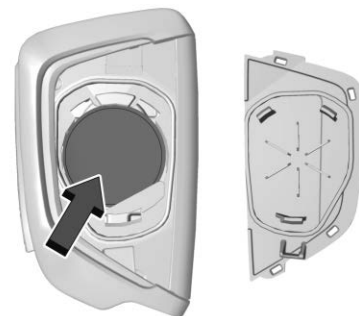
Remplacer la batterie si le CIB affiche
REPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE.



1. Appuyer sur le bouton situé sur le côté de la télécommande et extraire la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.



2. Utiliser la lame de la clé mécanique dans la fente pour retirer le couvercle de la pile à la main.



3. Retirer le joint en tirant sur la languette pour accéder à la pile.
4. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
5. Introduire la pile neuve, côté négatif vers le bas. Utiliser une pile CR2450 ou équivalent.
6. Remettre le joint en place, en le poussant dans la rainure autour du compartiment de la pile.
7. Remettre le couvercle de la pile en place en l'encliquetant dans la télécommande.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

 : Ce bouton sur la clé télécommande sert au démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télé démarrage. Le désembueur de lunette arrière peut s'activer au télé démarrage en fonction des conditions ambiantes. La lampe indicatrice de désembueur de lunette arrière ne s'allume pas lors du télé démarrage.

Selon l'équipement, les sièges avant chauffés et ventilés peuvent également être activés lorsque ce paramètre de personnalisation du véhicule est activé. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50.

Si l'équipement comprend un volant de direction chauffant activé lors du démarrage à distance, il peut s'activer pendant un démarrage à distance. Se reporter à *Volant de direction chauffant* ⇨ 84.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le

champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

La portée de la clé télécommande peut être plus courte pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Système de télé déverrouillage (RKE)* ⇨ 7.

Vous avez 30 minutes de durée de fonctionnement du moteur. La durée maximale d'un seul démarrage est de 15 minutes puis le moteur s'arrête automatiquement. Vous pouvez effectuer trois démarrages de 10 minutes, si vous arrêter manuellement après 10 minutes. Le dernier démarrage de 10 minutes s'arrête automatiquement car 30 minutes au total auront été utilisées.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télé démarrage

1. Appuyer deux fois  sur la clé télécommande. Les feux de direction clignotent. Les feux clignotent pour confirmer que la demande de démarrage à distance du véhicule a été reçue. Pendant le démarrage à distance, les portes sont verrouillées et les feux de stationnement restent allumés tant que le moteur tourne.
2. Le moteur s'arrête après 15 minutes ou après le reste des 30 minutes au total de la durée de fonctionnement utilisée, sauf si vous arrêter le démarrage à distance avant que le fonctionnement du moteur ne soit achevé ou que le contact soit mis.
3. Enfoncer la pédale de frein et mettre le contact pour conduire le véhicule.

Temps de fonctionnement total du moteur

Le démarrage à distance peut être utilisé jusqu'à 30 minutes de fonctionnement total du moteur du véhicule.

Après deux démarrages à distance de 15 minutes, ou de multiples démarrages plus courts totalisant 30 minutes, le contact doit être mis puis coupé avant que le démarrage à distance puisse être utilisé à nouveau.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un démarrage à distance, exécuter l'une des actions suivantes :

- Appuyer sur . Les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage véhicule ne fonctionnera pas si l'un des énoncés suivant se produit :

- Le commutateur d'allumage est dans une autre position que hors fonction.
- Une clé télécommande se trouve dans le véhicule.
- Le hayon/le coffre n'est pas fermé.
- Le toit du cabriolet n'est pas complètement ouvert ou fermé.
- La couverture de tonneau n'est pas fermée.
- Les feux de détresse sont allumés.

- Le dispositif antipollution présente une défaillance.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Les 30 minutes de fonctionnement du moteur du véhicule ont été utilisées.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité

(Suite)

Avertissement (Suite)

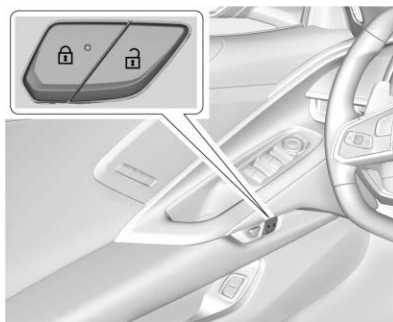
et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller une porte de l'extérieur, appuyer sur  ou  sur la télécommande.



Pour l'accès sans clé, tenir la télécommande à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte. Appuyer sur le pavé tactile de la poignée de porte. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8. Cette fonction peut être programmée. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

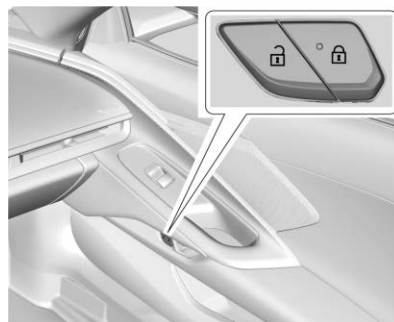


Décapotable illustrée, coupé similaire

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes de l'intérieur, utiliser l'interrupteur de serrures de porte électrique de la porte du conducteur.

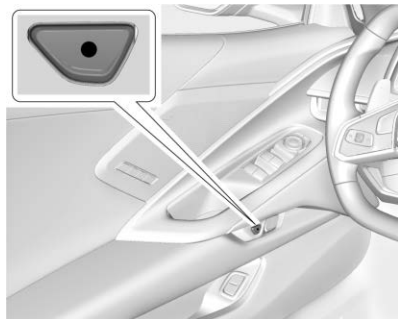
 : Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice s'allume dans le commutateur lors du verrouillage.

 : Presser pour déverrouiller les portes.



L'interrupteur des serrures de porte électriques de la porte côté passager peut également être utilisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

La trappe de carburant, le capot et le hayon/coffre sont également verrouillés et déverrouillés à l'aide de l'un ou l'autre des interrupteurs de serrures de porte électriques.



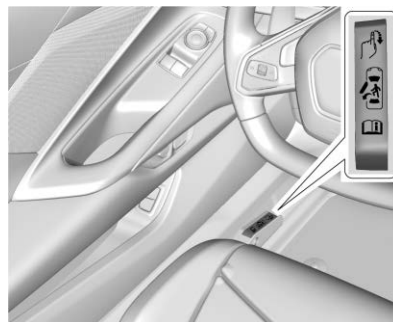
Décapotable illustrée, coupé similaire

Pour ouvrir une porte depuis l'intérieur, appuyer sur le bouton de déverrouillage de porte.

Perte d'énergie électrique du véhicule

Si le véhicule a perdu l'énergie de la batterie, ouvrir les portes manuellement.

Depuis l'intérieur du véhicule



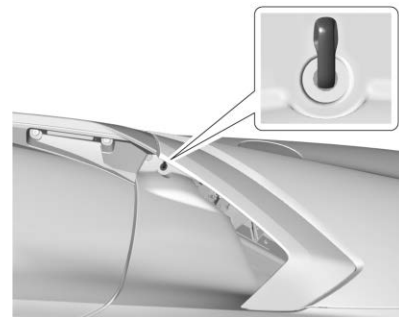
Tirer la poignée de déverrouillage de la porte du conducteur.



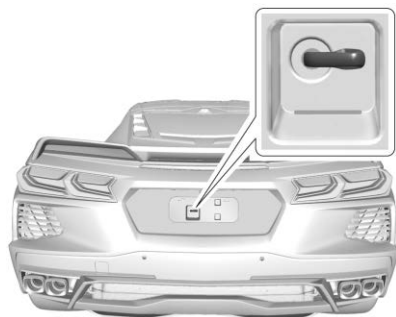
Tirer la poignée de déverrouillage de la porte du passager.

Depuis l'extérieur du véhicule

Il y a deux cylindres à clé de secours à l'extérieur, l'un pour ouvrir la porte de gauche et l'autre pour ouvrir le coffre :



Dans l'entrée d'air située sur la carrosserie, à l'arrière de la poignée de porte gauche.



Retirer la plaque d'immatriculation pour accéder au deuxième cylindre de serrure de secours pour le coffre.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé mécanique incorrecte est utilisée ou si la clé mécanique correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé mécanique correcte complètement insérée. Retirer la clé mécanique et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé mécanique d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage effectif des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte avec la porte ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Ensuite, les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte dans les cinq secondes, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée une fois que toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur  sur le contacteur de serrure de porte à nouveau, ou appuyer sur  de la télécommande pour contourner ce dispositif et verrouiller immédiatement les portes.

Le verrouillage temporisé peut être programmé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Verrouillage central

Les portes sont verrouillées automatiquement lorsqu'elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le véhicule est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Si une porte du véhicule est déverrouillée et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Dispositif antiverrouillage

Si le contact est mis sur ACC/ACCESSORY (accessoires) et si le commutateur de verrouillage électrique de porte est pressé lorsque la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des télécommandes se trouvent dans l'habitacle. Si une clé télécommande est détectée et si le nombre des télécommandes à l'intérieur n'a pas été réduit, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton

 enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Portes

Capot

Levier d'ouverture du capot

Avertissement

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, obstruer votre vision et provoquer un accident. Vous-même ou d'autres personnes pourriez être blessés. Toujours fermer complètement le capot avant de conduire. Quand le capot n'est pas fermé, le véhicule ne dépasse pas 42 km/h (26 mph). Fermer le capot pour conduire à plus de 42 km/h (26 mph).

Le compartiment moteur est accessible de plusieurs façons.

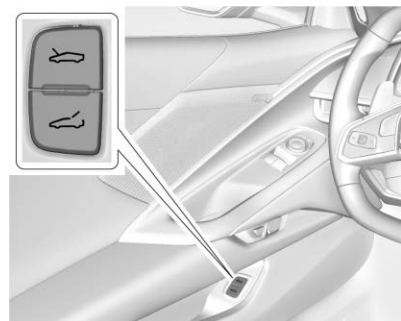
Le capot doit être dégagé de tout objet avant de l'ouvrir.

Ce véhicule empêche de quitter la position P (stationnement) lorsque le capot n'est pas fermé. Fermer le capot pour quitter la position P (stationnement). Confirmer que le

capot est fermé en vérifiant que le capot est au même niveau que les éléments environnants.

Si le capot est fermé mais que le message de capot entrouvert est encore présent, il est possible de neutraliser le verrouillage de la boîte de vitesses en maintenant le frein pendant 20 secondes et en passant ensuite en D (marche avant). Dans ce cas, le véhicule ne dépassera pas 42 km/h (26 mi/h). Consulter votre concessionnaire pour l'entretien.

Bouton de déverrouillage de loquet du capot de la porte du conducteur



1. Avec la transmission en P (Park), appuyer sur  sur le bas de la porte du conducteur pour libérer le capot.
2. De l'avant du véhicule, soulever légèrement le capot jusqu'à ce que le système de vérin à gaz se soulève automatiquement et le maintienne en position complètement ouverte.
3. Le voyant du capot et le message Capot ouvert s'affichent dans le centralisateur informatique de bord (CIB) lorsque le capot est ouvert.

Utilisation la clé télécommande.

1. Appuyer sur  deux fois sur la télécommande pour libérer le capot.
2. De l'avant du véhicule, soulever légèrement le capot jusqu'à ce que le système de vérin à gaz se soulève automatiquement et le maintienne en position complètement ouverte.
3. Le voyant du capot et le message Capot ouvert s'affichent dans le centralisateur informatique de bord (CIB) lorsque le capot est ouvert.

Patin tactile de carénage avant



1. Localiser le pavé tactile dans l'ouverture de la calandre près du phare côté conducteur.
2. Appuyer une fois sur le pavé tactile pour libérer le capot. La télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du capot.
3. De l'avant du véhicule, soulever légèrement le capot jusqu'à ce que le système de vérin à gaz se soulève automatiquement et le maintienne en position complètement ouverte.
4. Le voyant du capot et le message Capot ouvert s'affichent dans le centralisateur informatique de bord (CIB) lorsque le capot est ouvert.

Ouverture du capot lorsqu'il n'y a pas de courant électrique

Le câble de déverrouillage manuel ne doit être utilisé que pour l'entretien et/ou en cas d'urgence, comme une perte d'alimentation électrique du véhicule.

Pour entrer dans le véhicule en cas de perte de l'alimentation électrique, voir Perte de l'alimentation électrique du véhicule, sous *Serrures de porte* ⇨ 15.



1. Localiser la boucle du câble de déblocage manuel à gauche de la pédale de frein.
2. Tirer deux fois sur le câble de déverrouillage manuel pour libérer le capot.

- De l'avant du véhicule, soulever légèrement le capot jusqu'à ce que le système de vérin à gaz se soulève automatiquement et le maintienne en position complètement ouverte.

Bouton de déverrouillage de secours du capot



Le compartiment moteur est équipé d'un bouton de déverrouillage de secours de la capote qui brille dans le noir. Ce bouton s'illumine après une exposition à la lumière. Appuyer sur le bouton pour ouvrir le capot depuis l'intérieur du compartiment moteur.

Fermeture du capot

⚠ Avertissement

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, obstruer votre vision et provoquer un accident. Vous-même ou d'autres personnes pourriez être blessés. Toujours fermer complètement le capot avant de conduire. Quand le capot n'est pas fermé, le véhicule ne dépasse pas 42 km/h (26 mph). Fermer le capot pour conduire à plus de 42 km/h (26 mph).

Le capot n'est pas assez lourd pour se verrouiller sous son propre poids. Le capot restera ouvert jusqu'à ce que la gâche soit poussée dans le loquet. Le capot doit être complètement verrouillé avant de sortir le véhicule de la position P (stationnement).

- Avant de fermer le capot, tous les bouchons de remplissage doivent être bien en place et tous les outils doivent être retirés.
- Toute la cargaison doit être placée loin du bouton de déverrouillage de secours du capot.

- Tirer le capot vers le bas et placer doucement la gâche dans le loquet.
- Appuyer fermement sur le bord avant du capot jusqu'à ce que le loquet s'enclenche deux fois.
- Vérifier que la hotte est au ras du carénage pour vous assurer que le capot est complètement fermé.

Entreposage de votre véhicule

⚠ Avertissement

Le bouton de déverrouillage de secours du capot à l'intérieur du compartiment moteur ne fonctionne pas lorsque la batterie est débranchée ou épuisée. Pour éviter les blessures ou la mort, toujours garder le capot complètement fermé et verrouillé lors du rangement du véhicule. Si le capot n'est pas verrouillé, une personne pourrait grimper dans le compartiment moteur et fermer le capot par inadvertance. Les personnes ne doivent jamais grimper à l'intérieur du compartiment moteur. Ne jamais fermer le capot lorsqu'une personne se trouve à l'intérieur.

Voir Ouverture du capot en l'absence de courant électrique, plus haut dans cette section.

Hayon (Coffre)

Avertissement

Les composants sous la trappe, les événements de la trappe et les vitres peuvent devenir chauds en faisant tourner le moteur. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils n'aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter le contact direct avec la peau.

Avertissement

Couper le contact du véhicule avant d'ouvrir le hayon. Si le moteur est en marche avec le hayon ouvert, vous ou d'autres personnes pourraient se blesser.

Déverrouillage du hayon/coffre

Le véhicule doit être en position de stationnement (P).

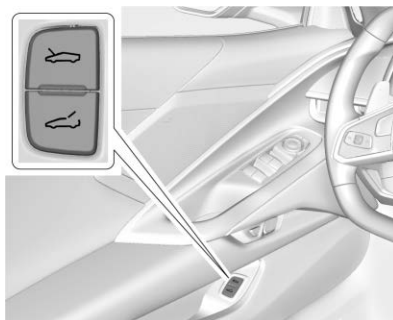
Avertissement

En ouvrant ou en fermant le hayon/le coffre, les mains doivent rester écartées de la zone de fermeture. Vous-même ou les autres risqueraient des blessures.

Pour déverrouiller le hayon/coffre :

Avertissement

Les véhicules équipés d'un aileron arrière ont un petit espace entre le hayon/le couvercle du coffre et l'aileron arrière. Pour éviter les blessures potentielles dues au pincement, soulever ou fermer le couvercle du coffre en utilisant seulement la section centrale. Si le couvercle du coffre est utilisé près de la partie surélevée du déflecteur, utiliser une main pour soulever/abaisser le couvercle suffisamment pour dégager le déflecteur, et utiliser l'autre main pour ouvrir/fermer complètement le couvercle du coffre.

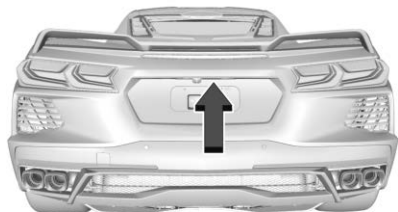


Décapotable illustrée, coupé similaire

- Appuyer sur  sur la porte du conducteur.

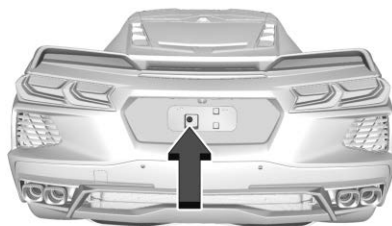


- Appuyer deux fois rapidement sur  sur la touche de la télécommande. Voir *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 7.



- Appuyer sur le pavé tactile d'ouverture du hayon/du coffre lorsque celui-ci est déverrouillé ou, s'il est verrouillé, avec la télécommande à moins de 1 m (3 pi). Voir *Clés* ⇨ 6.
- Depuis l'arrière du véhicule, soulever le hayon/le coffre jusqu'à ce que le système de vérin à gaz se soulève automatiquement et le maintienne en position complètement ouverte.

Ouverture manuelle du hayon/du coffre



Utiliser la clé mécanique dans le cylindre de clé de secours derrière la plaque d'immatriculation pour ouvrir manuellement le hayon/le coffre. La plaque d'immatriculation doit être retirée.



Pour faciliter l'accès au moteur ou au coffre, il est possible de pousser manuellement le hayon/le coffre vers le haut pour obtenir un déplacement supplémentaire. Ne pas appliquer une force excessive.

Fermeture du hayon/coffre

Attention

Ne pas ranger des objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement arrière situés dans la section du hayon/coffre. Ces objets pourraient endommager le dessous du hayon/coffre.

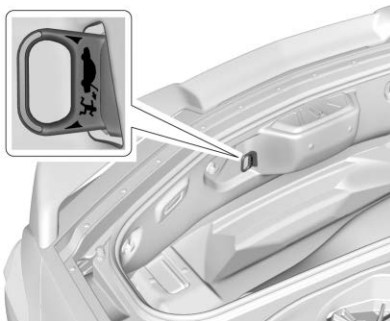
24 Clés, portes et glaces

Fermer sans force excessive le hayon/coffre à l'aide de la coupelle de traction, jusqu'à ce que le loquet à commande électrique s'active. Le hayon/coffre parcourt le chemin restant jusqu'à la fermeture et se verrouille automatiquement.

Poignée de déverrouillage de secours du hayon/du coffre

Attention

Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage de secours de hayon/de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.



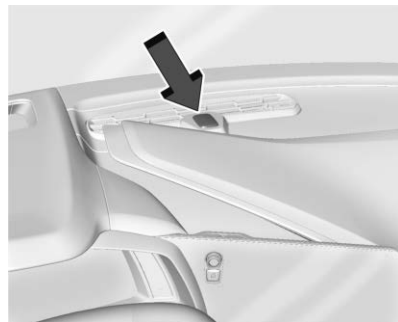
La poignée lumineuse de déverrouillage de secours du hayon/du coffre se trouve sur la paroi intérieure du compartiment de rangement. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est doté d'un dispositif antivol.



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Arrêt : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le hayon/coffre est ouvert.

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser la clé télécommande.
 - Utiliser le système d'accès sans clé.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur  de la clé télécommande une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé mécanique.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec la clé télécommande, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée

en appuyant sur  sur la clé télécommande pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon/coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée, effectué l'une des étapes suivantes :

- Appuyer sur  sur la clé télécommande.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que les deux les portes sont fermées.

- Toujours déverrouiller une porte avec la clé télécommande ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la clé télécommande et que l'avertisseur sonore retentit et que les feux clignotent trois fois, une alarme précédente s'est produite alors que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Le capteur d'inclinaison peut activer l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'habitacle du véhicule et peut activer l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans le véhicule.

Ne pas laisser de passager ou d'animaux domestiques dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est activé.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que les deux portes et les glaces sont complètement fermées.
- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- S'assurer qu'aucun objet n'obstrue les capteurs.

Interrupteur de désactivation des capteurs d'intrusion et d'inclinaison

Il est recommandé de désactiver les capteurs d'intrusion et d'inclinaison si des animaux domestiques sont laissés dans le véhicule ou si le véhicule est transporté.

Lorsque le panneau de toit est arrêté, ou lorsque la capote est abaissée, le système d'intrusion est désactivé.

Le véhicule étant arrêté, appuyer sur  OFF sur la console supérieure, à côté de OnStar. Le voyant s'affichera momentanément, indiquant que ces capteurs ont été désactivés jusqu'à la prochaine activation du système d'alarme.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.



Le témoin de sécurité s'allume sur le groupe d'instruments s'il y a un problème avec l'armement ou le désarmement du système antivol. Le témoin s'allume également brièvement au démarrage du moteur.

Le système est armé automatiquement lorsque le contacté est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé quand le commutateur d'allumage est activé ou placé en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et qu'une télécommande valide se trouve dans le véhicule.

Vous n'avez pas à armer ou désarmer manuellement le système.

Le système comporte une ou plusieurs télécommandes qui sont assorties à une unité de commande d'immobilisation du véhicule. Seule une télécommande correctement appariée permet de démarrer le véhicule. Le véhicule peut ne pas démarrer si la télécommande est endommagée.

Si le moteur ne démarre pas et que le témoin de sécurité s'allume, il peut y avoir un problème avec le système d'immobilisation. Essayer de faire redémarrer le véhicule.

Si le véhicule ne démarre pas et que la télécommande semble intacte, essayer une autre télécommande. Ou encore, placer la télécommande dans l'emplacement de sauvegarde du porte-gobelet. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8. Si le moteur ne démarre toujours pas avec l'autre télécommande, ou avec la télécommande dans l'emplacement de sauvegarde du porte-gobelet, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, la première télécommande peut être défectueuse. Consulter votre concessionnaire ou faire programmer une nouvelle télécommande pour le véhicule.

Le système antidémarrage peut apprendre des clés télécommandes neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés télécommandes peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés télécommandes supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des clés télécommandes, sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 8.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé télécommande ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

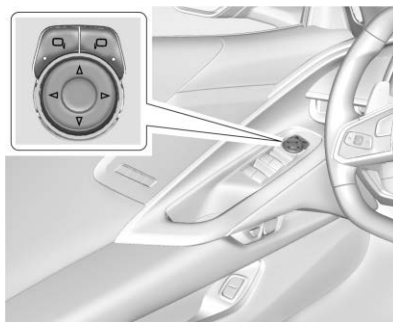


Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur  ou  pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la position voulue.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.

4. Appuyer à nouveau sur  ou sur  pour désélectionner le rétroviseur.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 46.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'avertissement d'angle mort (SBZA). Se reporter à *Avertissement d'angle mort (SBZA)* ➔ 259.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Selon l'équipement, rabattre les rétroviseurs manuellement pour éviter les dégâts dans un emplacement de stationnement exigu. Pousser les rétroviseurs vers l'extérieur pour qu'ils retrouvent leur position d'origine.

Rétroviseurs à rabattement électrique



Selon l'équipement, appuyer sur  pour rabattre électriquement les rétroviseurs. Appuyer de nouveau sur  pour les déployer.

Les rétroviseurs extérieurs peuvent se déployer automatiquement lorsque le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph), mais ils peuvent être rabattus à l'aide du contacteur de commande de rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement. Si le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph), ils se déploient automatiquement et ne peuvent pas être rabattus à l'aide du contacteur de commande de rétroviseurs rabattables électriquement.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer une fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale. Un bruit peut être entendu lors de la réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseur rabattable à distance

En cas de rétroviseurs rabattables électriquement qui n'ont pas été rabattus au moyen du commutateur de rabattement électrique de rétroviseur et que le véhicule est en position de stationnement (P), ils peuvent être rabattus/déployés de la manière suivante :

1. Si les portes sont verrouillées en appuyant sur  sur la clé télécommande, les rétroviseurs peuvent se rabattre. Si les portes sont déverrouillées en appuyant sur  sur la clé télécommande, les rétroviseurs peuvent se déployer. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.
2. Si les portes sont verrouillées en appuyant sur le bouton de la poignée de porte, les rétroviseurs se rabattent. Si les portes sont déverrouillées en appuyant sur le bouton de la poignée de porte du conducteur, les rétroviseurs peuvent se déployer. Voir « Déverrouillage/verrouillage sans clé depuis la porte conducteur » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.

3. Si le verrouillage passif est activé et si les portes sont verrouillées par cette fonction, les rétroviseurs peuvent se rabattre. Se reporter à Verrouillage passif, dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs à repliement électrique, que le repliement à distance des rétroviseurs est activé et que les rétroviseurs ont été repliés à l'aide de l'interrupteur de repliement électrique des rétroviseurs, il se peut qu'ils ne soient pas dépliés automatiquement. Voir Pliage des rétroviseurs à distance, sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111 pour l'activer.

Rétroviseurs chauffants

 : Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 196.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur latéral du conducteur se règle automatiquement afin de réduire l'éblouissement par les phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseurs inclinables

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs inclinables en marche arrière et de sièges à mémoire, le rétroviseur du passager et/ou du conducteur s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cela permet de voir le trottoir lorsqu'on se gare en parallèle.

Le(s) rétroviseur(s) peut/peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le véhicule est arrêté.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

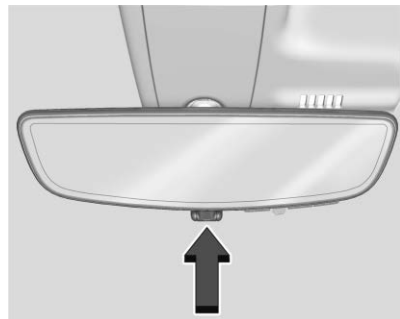
Si elle figure parmi l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour une utilisation de jour et la tirer vers l'arrière pour une utilisation de nuit pour éviter l'éblouissement des phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

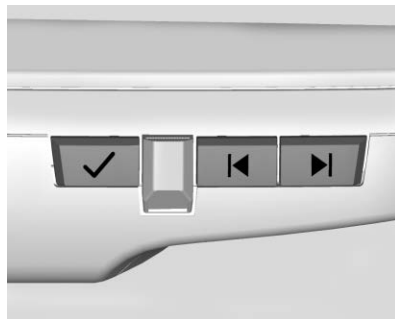
Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Miroir de la caméra arrière

Si équipé, ce rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.



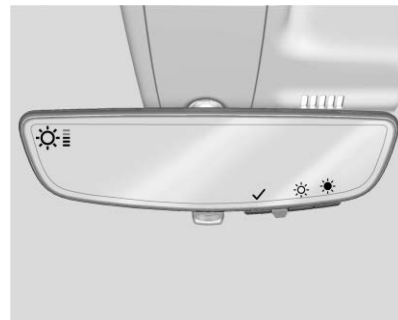
Tirer sur l'onglet pour allumer l'écran. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsque l'écran est éteint, la fonction de gradation automatique est active. Régler le rétroviseur pour avoir une vue claire de la zone située derrière le véhicule lorsque l'écran est éteint.



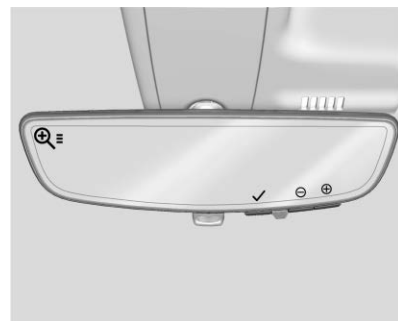
Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur ◀ et ▶ pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

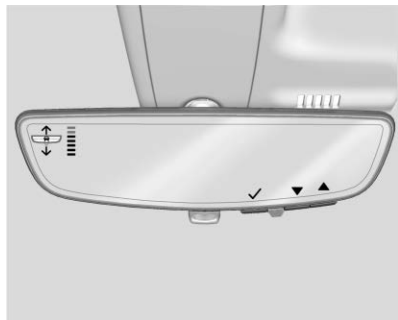
Les options de réglage sont :



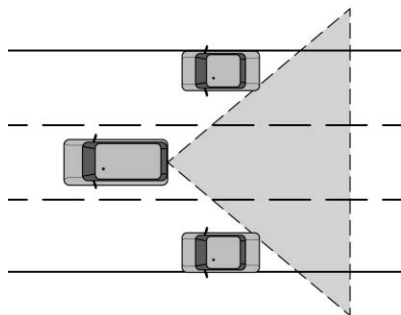
- Luminosité



- Agrandissement



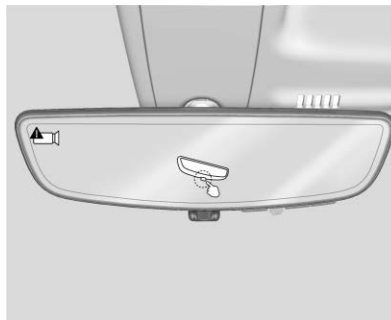
- Inclinaison



Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limitée. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

Dépannage



Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et  sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Cela peut obstruer des objets à la vue. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.
- De la boue, de la neige ou d'autres débris bloquent la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille avec un linge doux humide.



Coupé illustré, décapotable semblable

- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.

Le rétroviseur de la caméra arrière ne fonctionnera pas sur le cabriolet avec la capote abaissée. Utiliser l'onglet pour passer à l'affichage du rétroviseur standard.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les

(Suite)

Avertissement (Suite)

glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Glaces électriques

⚠ Avertissement

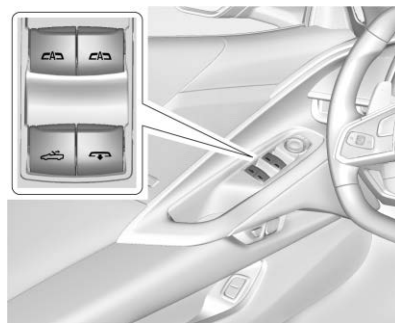
Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser la clé télécommande dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

un véhicule avec des enfants. Lorsque des enfants se trouvent dans le siège arrière, utiliser le commutateur de verrouillage de glace pour éviter le fonctionnement des glaces. Voir Clés ⇨ 6.

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le véhicule est en marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 224.



Décapotable illustrée, coupé similaire

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Les glaces latérales peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace latérale.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer

l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Passer outre le système d'inversion automatique en relâchant, puis en tirant et en maintenant le commutateur de glace après une inversion automatique.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace ne remonte pas rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
3. Selon l'équipement, s'assurer que la capote est complètement fermée.
4. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
5. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Fonctionnement des vitres avec toit décapotable

Les glaces s'abaissent lorsque le toit décapotable est abaissé ou levé. Voir *Toit décapotable* ⇨ 38.

Commande à distance des glaces

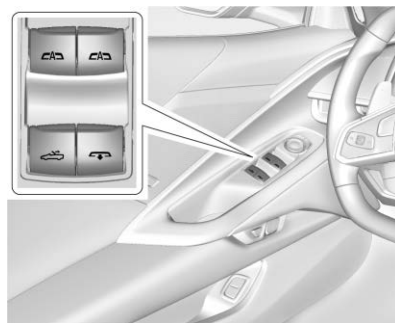
Selon l'équipement, cette fonction permet d'ouvrir les glaces latérales à distance. Si elle est activée dans la personnalisation du véhicule, appuyer sans la relâcher sur la touche  de la clé télécommande. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Indexation des glaces

À partir de la position complètement fermée, la glace s'abaisse légèrement et automatiquement lorsque la porte est ouverte. Lorsque la porte est fermée, la glace remonte à sa position précédente. Si une des glaces ne s'ajuste pas correctement, cela est peut-être dû à une coupure d'alimentation. Avant d'apporter votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer, programmer les glaces électriques.

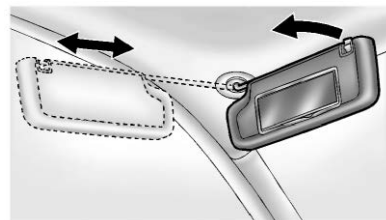
Glaces arrière

Glace intermédiaire (décapotable seulement)



Appuyer sur  pour abaisser la glace intermédiaire. Pour fournir une protection contre le vent, la glace centrale ne s'abaissera pas complètement. La glace centrale s'abaissera aussi automatiquement lors de l'abaissement de la capote.

Pare-soleil



Abaissier le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Toit

Panneau de pavillon

Si le véhicule est doté d'un panneau de pavillon amovible, utiliser les procédures suivantes pour le retirer ou le poser.

Attention

Si le toit tombe ou s'il repose sur ses bords, il peut être endommagé ainsi que sa peinture et/ou ses joints d'étanchéité. Toujours placer le panneau de pavillon sur son support de rangement après l'avoir déposé du véhicule.

Attention

Faire attention lors du rangement et de la dépose du panneau de toit. Les broches du panneau de toit et la finition du véhicule peuvent être endommagées si le toit entre en contact avec l'arrière du véhicule.

Dépose du panneau de pavillon**⚠ Avertissement**

Ne pas retirer un panneau de pavillon lorsque le véhicule est en mouvement. Le panneau pourrait tomber dans le véhicule et heurter un occupant et entraîner une perte de maîtrise véhicule. Il pourrait également être projeté et heurter un

(Suite)

Avertissement (Suite)

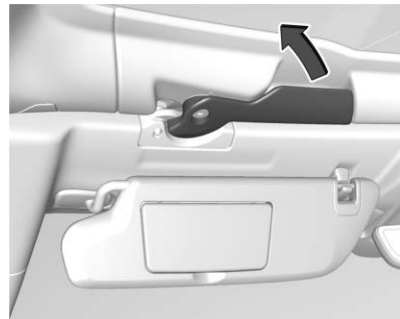
autre véhicule. Retirer le panneau de pavillon uniquement lorsque le véhicule est stationné.

Vous pourriez avoir besoin d'aide pour retirer le panneau de pavillon.

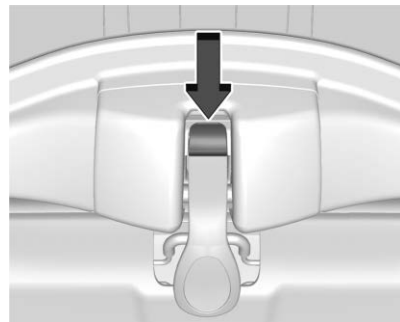
Pour la dépose :

1. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Couper le contact et serrer le frein de stationnement. P
3. Abaisser les deux pare-soleil.
4. Ouvrir le hayon/coffre arrière et retirer tous les éléments qui peuvent nuire au rangement correct du panneau de pavillon.
5. Abaisser les glaces.

Il existe deux poignées de déblocage à l'avant et une poignée de déblocage à l'arrière du panneau de pavillon.



6. Pour déverrouiller les poignées de déblocage avant, les tirer vers l'extérieur en les faisant tourner complètement.



7. Appuyer sur le bouton à l'avant de la poignée de déblocage arrière pour la déverrouiller. Le levier de loquet s'ouvre.
8. Se tenir d'un côté du véhicule et, en cas de besoin, demander à quelqu'un de se tenir de l'autre côté. Ensemble, soulever avec précaution le bord avant du panneau de pavillon et vers le haut et vers l'avant. Éviter d'échapper le rebord arrière vers le bas.
9. Une fois le panneau de pavillon débloqué, le saisir aussi près que possible du centre et le soulever pour le retirer du véhicule.

Rangement du panneau de pavillon

Avertissement

Si un panneau de pavillon est mal rangé, il pourrait être projeté dans le véhicule lors d'une collision ou d'une manoeuvre brusque. Les occupants du véhicule pourraient être blessés. Toujours utiliser les récepteurs de rangement.

1. Positionner le toit de manière à ce que l'intérieur soit orienté à l'opposé de vous et que le devant du panneau soit tourné vers le haut.



Récepteurs inférieurs

2. Insérer le toit dans le coffre, l'extrémité arrière en premier, et positionner les broches arrière dans les récepteurs inférieurs. Ne pas heurter le toit sur la moquette du coffre.



Récepteurs supérieurs

3. Une fois en place, le panneau de toit reposera sur les récepteurs supérieurs.



⚠ Avertissement

Ne pas pousser des côtés du panneau de toit en plaçant le panneau dans les récepteurs supérieurs pour le rangement. Une poussée latérale peut entraîner des blessures par pincement des doigts. Pousser uniquement le long du bord supérieur du panneau de toit.

- Placer les paumes le long du bord supérieur du panneau de toit et pousser avec un mouvement d'avance rapide jusqu'à ce que le panneau de toit s'enclenche dans les récepteurs supérieurs. Tirer doucement vers l'arrière sur le toit pour vous assurer que le toit est bien fixé.

Installation du panneau de pavillon**⚠ Avertissement**

Un panneau de toit mal fixé peut tomber dans le véhicule ou s'en échapper. Ceci pourrait blesser. Après l'installation du panneau du toit, toujours vérifier sa fixation en appuyant sur le dessous du panneau. S'assurer de la fixation du panneau en place.

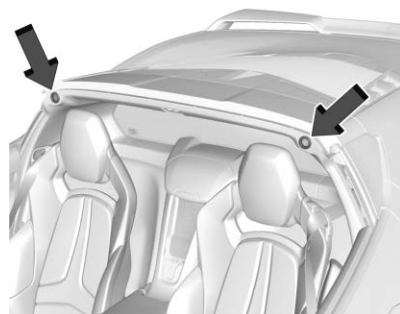
Attention

L'installation du toit en laissant les poignées de déblocage en position fermée pourrait endommager les garnitures intérieures. Toujours placer les poignées en position ouverte pendant l'installation du toit.

L'installation du toit est plus facile à deux personnes.

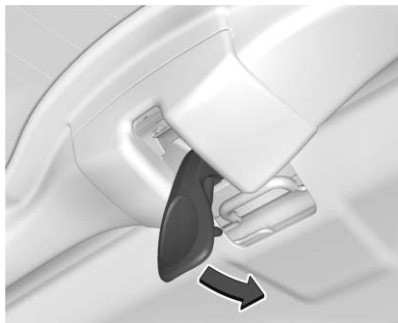
Pour l'installer :

- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
- Couper le contact et serrer le frein de stationnement. P
- Saisir le panneau de toit et tirer vers l'arrière du véhicule jusqu'à ce qu'il se sépare des récepteurs supérieurs, en faisant attention de ne pas heurter les côtés du coffre. Soulever avec précaution le panneau de toit du coffre.
- Placer soigneusement le panneau de pavillon sur le dessus du véhicule.



- Placer l'arrière du panneau de pavillon sur le profilé d'étanchéité à l'arrière de l'ouverture du toit. Ensuite, aligner et mettre en place les axes à l'arrière du panneau de pavillon dans les ouvertures des profilés d'étanchéité arrière. Abaisser doucement la partie avant du panneau de pavillon sur le devant de l'ouverture du toit.
- Vérifier que le coupe-bise de chaque côté du panneau de pavillon est sous le panneau.
- S'assurer que les poignées de déblocage avant sont en position complètement ouverte.
- Pousser fermement le toit vers le bas pour engager les goupilles.

9. Tourner les poignées d'ouverture avant vers l'intérieur pour caisse bloc en position fermée. Il est essentiel de fermer complètement les poignées.



10. Pousser vers l'arrière et vers le haut sur la poignée d'ouverture arrière pour insérer le crochet dans la boucle.
11. Saisir le panneau de pavillon et le tirer vers le haut, vers le bas et latéralement pour s'assurer qu'il est solidement installé.

Entretien du panneau de pavillon

Attention

L'utilisation du produit de nettoyage pour glace sur un panneau de toit peint peut endommager le panneau. La réparations de ces dommages n'est pas couverte par la garantie du véhicule. Ne pas utiliser de produit de nettoyage pour glace sur le panneau de toit peint.

Pour le nettoyage, le retrait ou le rangement du panneau de pavillon :

- Rincer avec de l'eau pour enlever la poussière et la saleté, puis faire sécher le panneau.
- Ne pas utiliser de produit de nettoyage abrasif sur le panneau.

Toit décapotable

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, consulter les avertissements ci-dessous avant de l'utiliser :

Avertissement

Les composants sous la bâche, proches du moteur et les glaces peuvent devenir chauds en faisant tourner le moteur. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils n'aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter le contact direct avec la peau.

Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'un toit décapotable, les pièces mobiles du couvre-capote ou du toit décapotable peuvent blesser les personnes. Maintenir un contact visuel avec le toit lorsqu'il est actionné.

Attention

Suivre les directives ci-dessous lorsque le toit décapotable est actionné pour éviter tout dommage :

- Retirer tous les articles du toit, du couvercle de coffre ou du couvre-capote avant l'utilisation.
- Retirer tous les objets qui pourraient entrer en contact avec la capote lorsqu'elle est actionnée.
- Ne pas laisser le véhicule lorsque le toit décapotable est ouvert.
- Ne pas dépasser 50 km/h (31 mi/h) tant que le toit n'est pas complètement fermé ou ouvert.
- Ne pas ouvrir ou fermer le toit en conduisant dans des conditions de grand vent.
- Ne pas actionner le toit décapotable à de nombreuses reprises sur une courte période sans démarrer le moteur pour éviter de vider la batterie.
- Entreposer uniquement le véhicule avec le toit entièrement fermé.

Ouverture de la capote du cabriolet - Interrupteur de la porte du conducteur

1. Le toit et la couverture de tonneau doivent être exempts de tout objet.
2. Le coffre doit être fermé.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
4. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 17 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



5. Appuyer et maintenir . Les glaces s'abaissent automatiquement.
6. Après l'ouverture complète du toit décapotable, un carillon retentit et un message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche. Relâcher le commutateur.

Si la radio est allumée, le son peut être coupé pendant un court instant pour ajuster automatiquement le son après l'ouverture de la capote.

Ouverture de la capote du cabriolet - Télécommande

1. Le véhicule est en P (stationnement).
2. Le coffre doit être fermé.

3. Garder un contact visuel avec le véhicule. Enfoncer et relâcher  sur la télécommande puis presser rapidement et maintenir  enfoncé.
4. Maintenir  enfoncé jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert et les feux extérieur clignotent. Un carillon retentit.

Si le toit s'arrête avant son ouverture complète, appuyer sur  et puis à nouveau sur .

Si la capote s'arrête encore avant d'être complètement ouverte :

- Avancer près du véhicule.
- Maintenir  jusqu'à la fin de l'opération.
- Appuyer sur  puis sur  à nouveau. Des interférences provenant d'autres touches ou dispositifs à distance peuvent interrompre le fonctionnement.

Si la capote ne s'ouvre toujours pas, utiliser l'interrupteur de capote. La capote ne peut être fermée à l'aide de la télécommande.

Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 8.

Fermeture du toit décapotable

1. S'assurer que les recouvrements de miroir de pare-soleil sont fermés et que les pare-soleil sont rangés sur le support central.
2. Le toit et la couverture de tonneau doivent être exempts de tout objet.
3. Le coffre doit être fermé.
4. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
5. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 17 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



6. Tirer et maintenir  l'interrupteur de la porte du conducteur. Les glaces s'abaissent automatiquement.
7. Une fois la capote complètement fermée, un carillon retentit et un message s'affiche au CIB. Relâcher l'interrupteur. Lever les glaces si nécessaire. Si l'interrupteur est maintenu après le carillon, les glaces commencent à se soulever.

Si la radio est allumée, le son peut être coupé pendant un court instant pour ajuster automatiquement le son après la fermeture de la capote.

Dépannage de la capote

Vérifier les points suivants si le commutateur de toit décapotable  ne fonctionne pas :

- Le contact doit être activé ou sur ACC/ACCESSORY (Accessoires), ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée.
- Le couvercle du coffre doit être fermé. S'il ne l'est pas, un message s'affiche au CIB.
- Par des températures extérieures plus fraîches, la capote peut ne pas fonctionner. Il est possible d'ouvrir la capote jusqu'à des températures d'environ 0 °C (32 °F) et de la fermer jusqu'à des températures d'environ -10 °C (14 °F). Un message s'affichera au CIB si la capote ne fonctionne pas à cause de la basse température. Si nécessaire, déplacer le véhicule dans un endroit chauffé pour faire fonctionner la capote.
- Si la capote a été récemment ouverte et fermée à plusieurs reprises, elle sera temporairement désactivée. Un message s'affiche au CIB. Le fonctionnement normal sera rétabli dans les 10 minutes suivant le refroidissement du système.

- Si la batterie du véhicule est faible, le fonctionnement de la capote peut être désactivé. Essayer de démarrer le véhicule. Un message du CIB s'affiche.
- Si la batterie a récemment été reconnectée ou si le véhicule a démarré à l'aide d'une batterie d'appoint, le toit peut ne pas fonctionner jusqu'à ce que les lève-vitres électriques aient été programmés. Exécuter la procédure de programmation des lève-vitres électriques. Voir *Glaces électriques* ⇨ 32.

Le fonctionnement du toit décapotable peut avoir une incidence sur d'autres fonctions :

- Si vous démarrer le véhicule tout en utilisant la télécommande pour ouvrir le toit convertible, celui-ci arrêtera le mouvement. Après avoir démarré le véhicule, utiliser l'interrupteur de capote à l'intérieur du véhicule pour continuer le mouvement du toit.
- Il n'est pas possible de fermer les glaces pendant que le toit est en mouvement.
- Lors de la conduite avec le toit mal fixé, des carillons retentissent à une vitesse supérieure à 50 km/h (31 mi/h).

- Le rétroviseur de la caméra arrière ne fonctionnera pas avec la capote abaissée. Utiliser l'onglet pour passer à l'affichage du rétroviseur standard.

Si la batterie du véhicule a été débranchée et rebranchée, si les fusibles ont été retirés ou remplacés, ou si un démarrage d'urgence a été effectué, un message indiquant que la capote n'est pas sécurisée peut s'afficher. Appuyer et relâcher  puis appuyer rapidement et maintenir  sur la télécommande, ou appuyer et maintenir  sur l'interrupteur de la porte du conducteur pour ouvrir la capote, ou tirer et maintenir  sur l'interrupteur de la porte du conducteur pour fermer le dessus jusqu'à ce que ce message s'efface.

Mouvement partiel du toit

Si le fonctionnement de la capote est arrêté avant la fin, la capote restera temporairement en position. Avec le temps, la couverture de tonneau peut dériver vers une position presque fermée.

Ouverture de la couverture de tonneau - Accès au moteur

Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la bâche du caisson, des personnes peuvent être blessées par les pièces mobiles de la bâche du caisson. Maintenir un contact visuel avec la bâche du caisson lorsqu'elle est en mouvement et garder les mains et les objets loin des pièces mobiles.

Pour ouvrir la couverture de tonneau et accéder au moteur :

1. Le véhicule est en P (stationnement).
2. La couverture de tonneau doit être dégagée de tout objet.
3. Le coffre et la capote doivent être fermés.
4. Garder un contact visuel avec le véhicule. Appuyer et relâcher  sur la télécommande, puis appuyer rapidement et maintenir . Un carillon retentira, un message s'affichera au CIB et les clignotants clignoteront une fois.



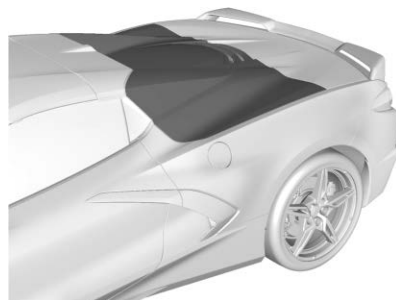
5. Maintenir  jusqu'à ce que la couverture de tonneau soit complètement ouverte. Les clignotants clignoteront une fois.

Dans le cas où la couverture de tonneau est partiellement ouverte, le mouvement de la couverture de tonneau sera dans la direction opposée lors de la réactivation.

Fermeture de la couverture de tonneau - Fonction d'accès au moteur

1. S'assurer que le contact est coupé.
2. Retirer tous les objets du compartiment moteur.

3. Le coffre et la capote doivent être fermés.
4. Garder un contact visuel avec le véhicule. Enfoncer et relâcher  sur la télécommande puis presser rapidement et maintenir  enfoncé.



5. Maintenir  jusqu'à ce que la couverture de tonneau soit complètement fermée. Un carillon retentira, un message s'affichera au CIB et les clignotants clignoteront une fois.

**Dépannage de la couverture de tonneau -
Accès au moteur**

Vérifier les points suivants si la couverture de tonneau ne fonctionne pas correctement :

- La télécommande doit être utilisée.
- Le contact doit être coupé.
- La capote doit être complètement fermée.
- Il peut être nécessaire de rapprocher la télécommande du véhicule.
- Appuyer et relâcher  puis appuyer rapidement et maintenir  à nouveau.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	44
--------------------	----

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège	44
Réglage du support lombaire	45
Sièges à dossier inclinable	46
Sièges à mémoire	46
Sièges avant chauffants et aérés	50

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	51
Boucler pour prendre la route	52
Port adéquat des ceintures de sécurité	53
Ceinture-baudrier	55
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	58
Rallonge de ceinture de sécurité	58
Vérification du système de sécurité	58
Entretien de ceinture de sécurité	59
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	59

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	60
Où se trouvent les sacs gonflables?	61
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	62
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	63
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	63
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	63
Système de détection de passager	65
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables	69
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables	69
Vérification du système de sac gonflable	70
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision	70

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	71
Bébés et jeunes enfants	72
Appareils de retenue pour enfant	74
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	76
Installation de sièges pour enfant	76

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuis-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les appuis-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège



Avertissement

Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.



Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement

(Suite)

Avertissement (Suite)

brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relever ou abaisser la partie avant du coussin du siège en déplaçant l'avant de la commande vers le haut ou vers le bas. Ce réglage modifiera également la

position du dossier du siège. Un réajustement du dossier peut être nécessaire.

- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 46.

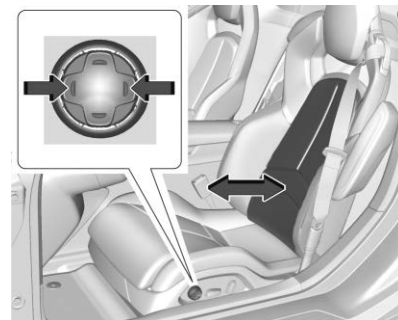
Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage du support lombaire* ⇨ 45.

Obstructions

Si quelque chose a bloqué le siège pendant le mouvement, le mouvement peut s'arrêter. Éliminer l'obstruction puis réessayer le réglage. Si le mouvement n'est toujours pas disponible, consulter votre concessionnaire.

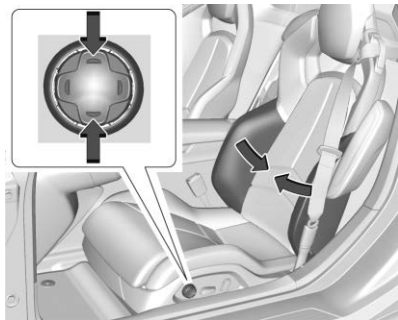
Limite de mouvement de siège

Si le siège ou le dossier est déplacé vers l'arrière ou incliné et entre en contact avec le tapis derrière le siège, le siège se déplace automatiquement vers l'avant sur une petite distance. Le mouvement du siège s'arrêtera jusqu'à ce que tous les interrupteurs soient relâchés et réactivés.

Réglage du support lombaire

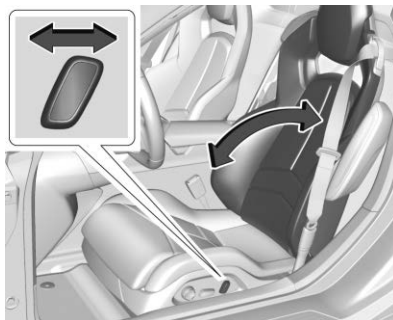
Selon l'équipement, presser et maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour réduire le support lombaire.

Réglage de rembourrage



Selon l'équipement, presser et maintenir la commande vers le haut pour augmenter ou vers le bas pour diminuer les soutiens latéraux.

Sièges à dossier inclinable



Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Avertissement

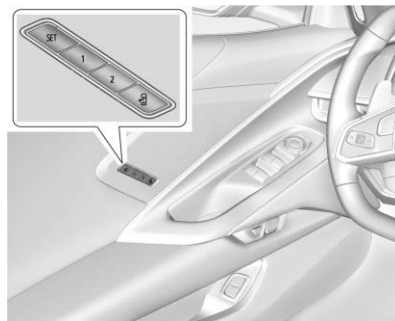
Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Sièges à mémoire



Selon l'équipement, les sièges à mémoire de position permettent à deux conducteurs de sauvegarder et rappeler, leurs positions individuelles de siège pour conduire le

véhicule, et une position commune de sortie pour quitter le véhicule. Les positions d'autres dispositifs à mémoire tels que les rétroviseurs à commande électriques et le volant de direction à commande électrique peuvent également être sauvegardées, selon l'équipement. Les positions mémorisées sont associées à la clé télécommande 1 ou 2 pour les rappels automatiques des positions mémorisées.

Avant la sauvegarde, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Mettre le contact du véhicule, puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit. Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou  (sortie) jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée. Suivre les consignes au sujet de la sauvegarde des positions de mémoire.

Le véhicule identifie le numéro de la clé télécommande (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8. Seules les clés télécommandes 1 et 2 peuvent être utilisées pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement de la clé

télécommande, un message d'accueil du centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro de la clé télécommande peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que la mémoire d'accès au siège fonctionne correctement, sauvegarder les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro de la clé télécommande affiché dans le message de bienvenue du CIB. Porter la clé télécommande correspondant en entrant dans le véhicule.

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de mémoire de position d'entrée du siège commence au démarrage du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position d'entrée du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position d'entrée du siège » plus loin dans cette section.
- Pour commencer le mouvement de position de sortie du siège lorsque le contact du véhicule est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte, ou lorsque le contact du véhicule est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu

Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position de sortie du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position de sortie du siège » plus loin dans cette section.

- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111 pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Éloigner la clé télécommande du véhicule.
2. Faire démarrer le véhicule au moyen d'une autre clé télécommande. Le CIB doit afficher le numéro du conducteur pour l'autre clé télécommande. Arrêter le véhicule et déposer la clé télécommande du véhicule.
3. Faire démarrer le véhicule au moyen de la clé télécommande initiale. Le CIB doit afficher le numéro du conducteur de votre clé télécommande.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Faire tourner la clé de contact en position de marche ou ACC/ACCESSOIRES au moyen de la clé télécommande 1 ou 2.

Un message de bienvenue au CIB peut indiquer le numéro de conducteur 1 ou 2.

2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro du conducteur. Voir « Identification du numéro de conducteur », plus haut dans cette section.

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du bouton 1 ou 2.

Pour mémoriser la position pour les fonctions  et la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1-4 en utilisant . Ceci sauvegarde la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions de mémoire des deux sièges

Si vous êtes le conducteur 1 ou 2 identifié dans le message de bienvenue affiché sur le CIB, appuyer longuement sur les boutons 1, 2 ou  pour rappeler les positions mémorisées précédemment.

Pour arrêter le mouvement manuel de rappel de mémoire, relâcher 1, 2 ou  ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- RÉGLAGE de mémoire
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné

- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Mouvement manuel de rappel de mémoire pour 1, 2 ou  : les boutons peuvent être initiés et s'arrêteront à la position de mémoire sauvegardée si le véhicule est déplacé en ou hors de P (stationnement).

Mémoire d'entrée de siège, siège du conducteur seulement

Le véhicule identifie le numéro de clé télécommande (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8. Si la clé télécommande est le 1 ou le 2 et que la mémoire d'accès au siège est activée dans la personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de bouton de mémoire de l'émetteur 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque le contact du véhicule est mis. Les télécommandes 3 à 8 ne permettent pas de rappel automatique de la mémoire.

Pour activer ou désactiver la mémoire d'accès au siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Le levier de vitesses du véhicule doit être positionné sur P (stationnement) pour démarrer le mouvement de rappel de position mémorisée. Le mouvement de rappel de position mémorisée s'interrompt si le levier de vitesses est déplacé de la position P (stationnement) avant d'atteindre la position enregistrée.

Pour arrêter le mouvement de rappel de mémoire d'accès au siège, couper le contact du véhicule ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Si les positions enregistrées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de la clé télécommande du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été

mémorisées. Essayer de mémoriser ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre clé télécommande.

Si le mouvement du siège ou du dossier vers l'arrière ou l'inclinaison entre en contact avec le tapis derrière le siège, le siège s'ajuste automatiquement vers l'avant sur une petite distance. S'il reste en contact, les rappels de mémoire peuvent ne pas se terminer. Déplacez le siège et/ou le dossier vers l'avant sur une petite distance à l'écart de la moquette située derrière le siège et essayez de nouveau le rappel de mémoire.

Mémoire de sortie de siège, siège du conducteur seulement

La mémoire de sortie de siège n'est pas associée à une clé télécommande. La position sauvegardée sur  est utilisée pour tous les conducteurs. Pour activer ou désactiver la mémoire de sortie de siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Si activée, la position mémorisée sur  est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de mémoire de sortie de siège, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Limite de mouvement de siège

Si le mouvement du siège ou du dossier vers l'arrière ou incliné entre en contact avec le tapis derrière le siège, le siège se déplace automatiquement vers l'avant sur une petite distance. S'il reste en contact, le rappel de mémoire peut ne pas se terminer. Déplacez le siège et/ou le dossier du siège vers

l'avant sur une petite distance à l'écart de la moquette située derrière le siège et essayez de nouveau de rappeler la mémoire.

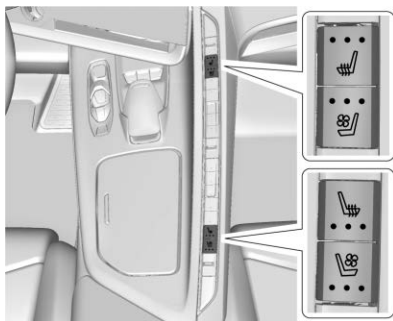
Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffants et aérés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console. Pour qu'ils fonctionnent, le moteur doit tourner.

Presser  ou  pour réchauffer le siège de conducteur ou de passager.

Appuyer sur  ou 

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins indiquent trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas.

Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement

Si le véhicule est équipé de sièges chauffants ou ventilés automatiquement et si le moteur est en marche, cette fonction active automatiquement les sièges chauffants ou ventilés au niveau requis par la température de l'habitacle.

Le niveau du siège chauffé ou ventilé actif (haut, moyen, bas ou désactivé) sera indiqué par les boutons manuels du siège chauffé et ventilé sur la console.

Utilisez les boutons manuels des sièges chauffants et ventilés sur la console pour désactiver les sièges chauffants ou ventilés automatiques. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiques n'activera pas ce siège. La fonction de sièges chauffants et ventilés automatiques peut être programmée pour être toujours activée lorsque le véhicule est en marche.

Si le véhicule est équipé d'un volant chauffant, l'activation automatique du volant chauffant suit l'activation automatique du siège chauffant et l'indicateur du volant chauffant suit l'état de la chaleur du volant.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Durant un démarrage à distance (selon l'équipement), les sièges chauffés ou ventilés peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Les indicateurs de sièges chauffés et ventilés, ainsi que l'indicateur de volant de direction chauffant peuvent s'allumer pendant ce fonctionnement. Les sièges chauffés ou ventilés sont désactivés à la mise du contact. Appuyer sur le bouton de siège chauffé ou ventilé pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés peuvent se mettre en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 14 et

Personnalisation du véhicule ⇨ 111.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 95.

Efficacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?**
- A:** Vous pourriez l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et d'être en mesure de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes saigné.
- Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?**
- A:** Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Boucler pour prendre la route

Si elle est présente, cette fonction empêche le véhicule de quitter la position P (Stationnement) quand la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. La fonction Boucler la ceinture pour conduire doit être activée dans le Système Infodivertissement pour pouvoir fonctionner. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111 et, selon l'équipement, *Jeune conducteur* ⇨ 183. Si le moteur tourne, que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, et que la pédale de frein est pressée avec le véhicule en position P (Stationnement), un message s'affiche dans le Centralisateur informatique de bord (CIB). Boucler la ceinture de sécurité du conducteur pour quitter la position P (Stationnement). Quitter la position P (Stationnement) est interdit une fois par cycle d'allumage.

Pour certains véhicules de flotte, la fonction est toujours activée et ne peut pas être désactivée dans le Système Infodivertissement. Quitter la position P (Stationnement) est interdit chaque fois que les conditions susmentionnées sont présentes.

Sur certains modèles, la fonction Boucler pour conduire peut aussi empêcher de quitter P (Stationnement) si une ceinture de sécurité avant est déboutée dans des conditions similaires. Un message s'affiche dans le CIB. Boucler la ceinture de sécurité du passager avant pour quitter la position P (Stationnement). Cette fonctionnalité peut ne pas laisser le véhicule quitter la position P (Stationnement) si un objet, comme un attaché-case, un sac à main, un ordinateur portable, un sac à provisions ou un autre appareil électronique se trouve que le siège du passager avant. Dans ce cas, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité pour quitter la position P (Stationnement).

Si, dans certains véhicules, le conducteur ou le passager avant persiste à ne pas boucler sa ceinture, le message du CIB s'éteint au bout de plusieurs secondes et le véhicule peut quitter la position P (Stationnement). Voir « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants » dans l'Index pour trouver des informations sur l'importance de l'utilisation adaptée des systèmes de retenue.

Si la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas

bouclées lors de la conduite, le signal sonore et le(s) témoin(s) de ceinture de sécurité s'activent. Voir *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 95. Cette fonction peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de disponibilité de sac gonflable est allumé. Voir *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96.

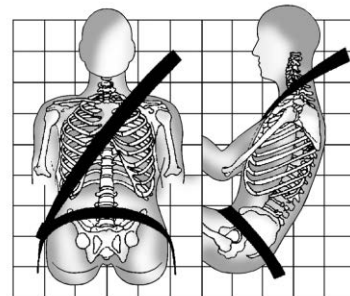
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ 71 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 72. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

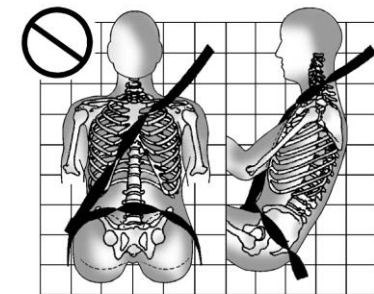
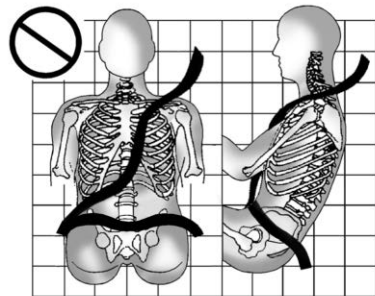


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.

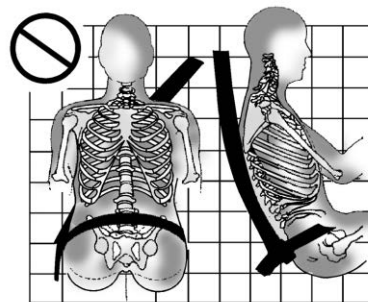
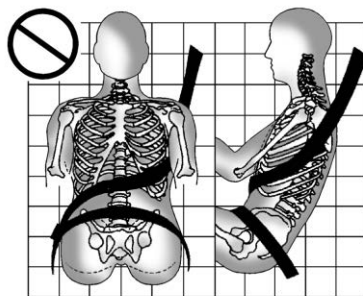
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

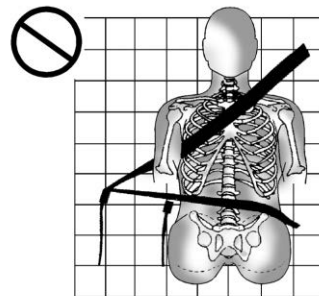
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



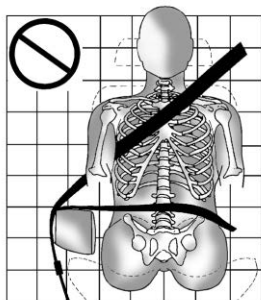
La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.



Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

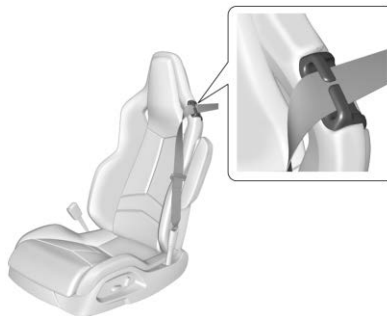
Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas être en mesure d'offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

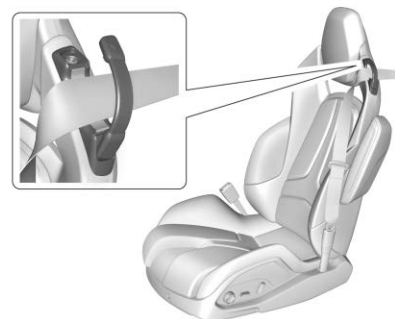
Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.



Siège GT1



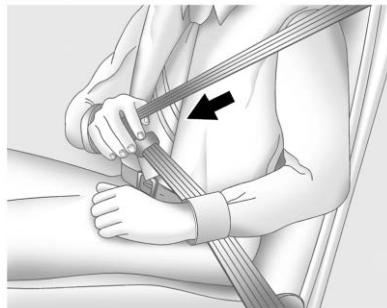
Siège de compétition/GT2

1. La ceinture de sécurité a un guide de ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être acheminée à travers le guide pour positionner correctement la ceinture diagonale sur les occupants dont l'épaule tombe sous le guide lorsqu'ils sont assis. Pour utiliser le guide de ceinture de sécurité :

Siège GT1 : faire glisser le bord de la sangle de la ceinture dans l'ouverture du guide. La ceinture ne peut être vrillée. Si un enfant doit se trouver dans le véhicule, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 71 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 72.

Siège GT2/compétition : dévissez le guide pour l'ouvrir. Acheminez la sangle de la ceinture de sécurité sur le guide ouvert et refermez le guide. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée. Si un enfant doit se trouver dans le véhicule, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 71 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 72.

2. Régler le siège, s'il est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



3. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

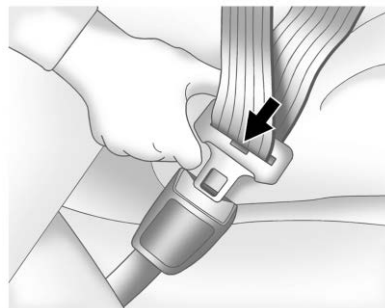
La ceinture sous-abdominale/ baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la partie épaulière d'une ceinture de sécurité de passager est tirée sur toute sa longueur, le dispositif de verrouillage du siège pour enfant peut être engagé. Voir *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ 74. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 65.

Si la partie épaulière de la ceinture conducteur est complètement extraite, le verrouillage d'enrouleur de ceinture épaulière peut être engagé. Si cela se

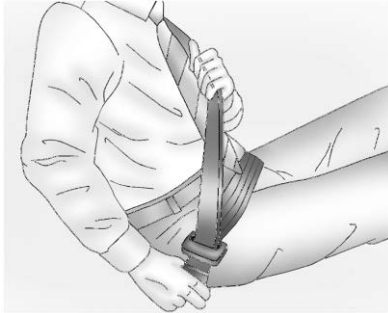
produit, laisser la ceinture revenir complètement puis recommencer. Si le verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position de rangement sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou l'incliner jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se débloque.



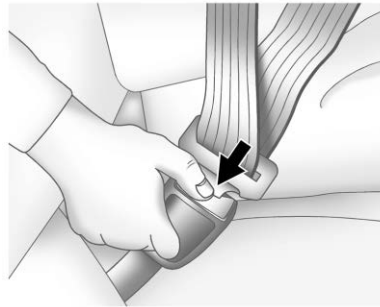
4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 58.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicule doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ➔ 59.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas

blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laissez personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte et le montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 95.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 59.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate

(Suite)

Avertissement (Suite)

après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité et les guides de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs

gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 62.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur

(Suite)

Avertissement (Suite)

devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants installés aux positions d'assise avec sacs gonflables de siège ne peuvent ni s'appuyer ni s'assoupir contre la porte ou la glace latérale.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 71 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 72.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.

Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 60. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les

seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux à technologie avancée. Les sacs gonflables frontaux à technologie avancée ajustent le dispositif de retenue en fonction de la gravité de l'accident ou de l'interaction des occupants. La boucle de ceinture de sécurité du passager fournit des informations qui sont utilisées pour ajuster le déploiement du sac gonflable frontal du passager extérieur avant.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 61.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 62.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après s'être déployé, les sacs gonflables frontaux et les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges se dégonflent rapidement - si rapidement que certaines personnes ne se rendent même pas compte que les sacs se sont déployés. Certaines parties des modules de sacs gonflables peuvent rester très chauds pendant un

certain temps. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 61.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut-être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut déverrouiller automatiquement les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse après le déploiement des coussins gonflables. La fonction peut également s'activer, sans gonflage des coussins gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé.

Après avoir coupé et remis le contact, le système de carburant revient à son fonctionnement normal ; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide des commandes de ces dispositifs. Si l'un de ces systèmes est endommagé lors de l'accident, il peut ne pas fonctionner normalement.

Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend

des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 367 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 368.

- Seuls des techniciens qualifiés devraient réparer ou entretenir les sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (en fonction) et OFF (hors fonction) ou leur symbole respectif s'affichent pendant la vérification du système.

À l'issue de la vérification du système, le mot ON (en fonction) ou OFF (hors fonction) et le symbole correspondant est visible. Voir *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 96.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines

situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection du passager fonctionne avec des capteurs qui font partie du siège du passager avant extérieur et de la ceinture de sécurité.

Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un occupant correctement assis et détermine si le sac gonflable frontal de passager extérieur avant sont autorisés à se gonfler ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne devraient pas être transportés dans le véhicule, même si le sac gonflable est désactivé.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est infallible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➔ 96.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte

qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Installation de sièges pour enfant* ⇨ 76.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.
6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable de l'enfant dans un siège pour enfant, selon la grandeur de l'enfant. Il est préférable de fixer le siège de façon sécuritaire dans un siège arrière. Envisager d'avoir recours à un autre véhicule pour transporter l'enfant lorsque le véhicule ne comporte aucune banquette arrière. Ne

jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, et ce, même si l'indicateur ON est éteint.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de

détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.
6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairement du témoin d'activation.

Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel

qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 69 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ➔ 365.

Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM, une garniture ou un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 65.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 358.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le

(Suite)

Attention (Suite)

recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 61. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire

(Suite)

Avertissement (Suite)

vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, continuer. Si non, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?

- A:** Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité épaulière sous les bras ou derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour

enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.



Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Il existe de nombreux modèles différents pour chaque type de siège pour enfant. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un

véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège pour enfants portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le

(Suite)

Avertissement (Suite)

devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

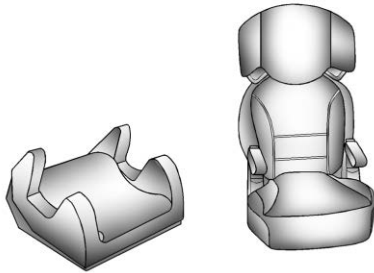
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ➔ 71.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être solidement fixé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfants doivent être fixés dans les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales ou de la section ventrale d'une ceinture à trois points. En cas de collision, un enfant peut être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, se reporter à ce qui suit :

1. Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant

2. Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
3. Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant **Avertissement**

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Certains sièges pour enfants possèdent un système LATCH. Avec ce système, votre siège d'enfant peut présenter des fixations inférieures et/ou une attache supérieure. Le système LATCH contribue au maintien du siège d'enfant pendant les trajets et dans une collision éventuelle. Certains véhicules sont équipés d'ancrages d'attache inférieure et/ou supérieure conçus pour assujettir un siège d'enfant.

Certains sièges pour enfants avec attache supérieure sont conçus pour être utilisés avec l'attache supérieure ancrée ou non.

D'autres sièges d'enfants exigent l'ancrage de l'attache supérieure. La réglementation peut exiger l'ancrage de l'attache supérieure.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Votre véhicule ne possède ni ancrages inférieurs ni ancrages supérieurs d'attache d'un siège pour enfant avec le système LATCH. Si la réglementation exige que votre attache supérieure soit ancrée, n'utilisez pas de siège pour enfant dans ce véhicule étant donné qu'une attache supérieure ne peut être ancrée correctement. Vous devez utiliser les ceintures de sécurité pour assujettir le siège pour enfant dans ce véhicule, sauf si la réglementation nationale ou locale exige l'ancrage de l'attache supérieure. Se référer aux instructions du siège pour enfant et aux instructions de ce manuel pour assujettir un siège d'enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à la rubrique *Installation de sièges pour enfant* ⇨ 76.

Installation de sièges pour enfant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables. De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 65 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 96 pour de plus amples informations, dont des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

 Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant
(Suite)

Avertissement (Suite)

peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 65 pour obtenir de plus amples renseignements.

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne devraient pas être installés dans le véhicule, même si le sac gonflable est désactivé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

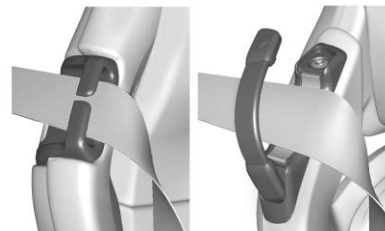
Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

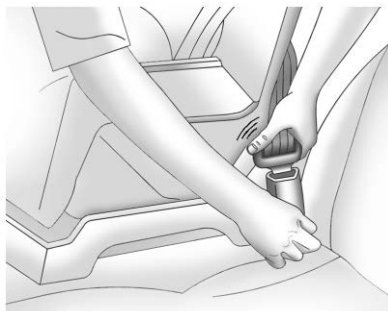
1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac

gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 96.



2. La ceinture diagonale doit passer dans le guide de ceinture de sécurité. Voir *Ceinture-baudrier* ⇨ 55 pour un acheminement correct de la ceinture.
3. Placer le siège d'enfant sur le siège.
4. Saisir la plaque de loquet et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

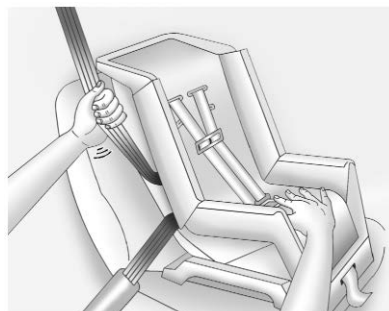


5. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



6. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



7. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 6 et 7.

8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ 65.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	80
Boîte à gants	80
Porte-gobelets	80
Remisage avant	81
Compartiment de rangement arrière	81
Rangement de la console centrale	82

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	82
Filet d'arrimage	82

Compartiments de rangement

Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

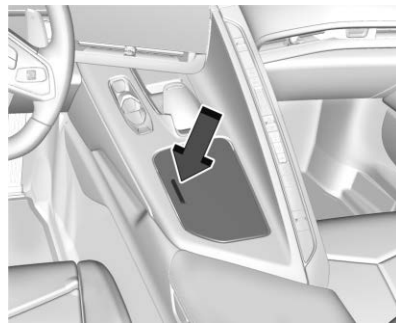


Presser le bouton pour ouvrir.

La boîte à gants se verrouille lorsque l'alarme de la voiture est armée. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

La boîte à gants se verrouille lorsque le mode Valet est activé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

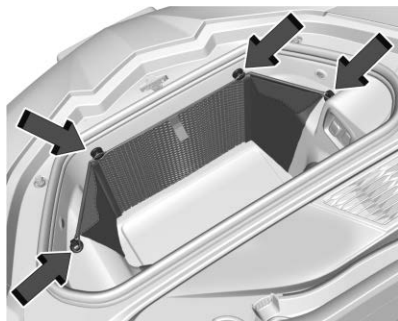
Porte-gobelets



Appuyer sur le haut du couvercle pour accéder aux porte-gobelets.

Remisage avant

Il y a un rangement à l'avant, sous le capot. Pour accéder au rangement avant, ouvrir le capot. Voir *Capot* ⇨ 19.



Le véhicule peut être équipé d'un filet d'arrimage utilisé pour les petits objets. Fixer le filet aux crochets de l'aire de chargement. Il ne faut pas utiliser le filet pour ranger des objets lourds.

Compartment de rangement arrière

Attention

Ne pas ranger d'objets pointus dans les coins des compartiments de rangement arrière dans le coffre ou le hayon. La moquette du coffre et les composants situés derrière la moquette pourraient être endommagés.



Le véhicule peut être équipé d'un filet d'arrimage utilisé pour les petits objets. Fixer le filet aux crochets de l'aire de chargement. Il ne faut pas utiliser le filet pour ranger des objets lourds.

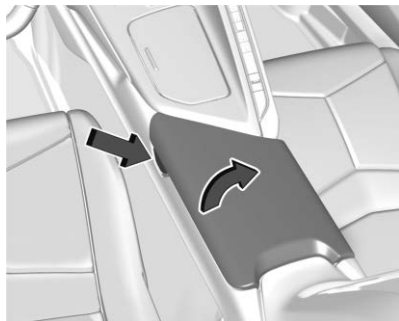
Rangement central arrière



Il y a un rangement au centre derrière les deux sièges avant.

Si le véhicule en est équipé, il y a un chargeur de téléphone intelligent sans fil dans la pochette.

Rangement de la console centrale



Pour l'ouvrir, appuyer sur le bouton du côté conducteur.

Selon les options, il peut y avoir deux ports USB et un port auxiliaire à l'intérieur.

La console centrale se verrouille lorsque l'alarme de la voiture est armée. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

La console centrale se verrouille lorsque le mode Valet est activé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire

Les points d'arrimage de chargement peuvent être utilisés pour assujettir les petits objets sous le filet d'arrimage à l'intérieur du coffre.

Filet d'arrimage

Si le véhicule en est équipé, il dispose de deux filets de sécurité pour les petites charges. Un filet dans le coffre arrière et l'autre dans l'espace de rangement avant. Voir *Remisage avant* ⇨ 81.

Fixer le filet aux crochets dans l'espace de rangement. Le filet ne doit pas être utilisé pour entreposer des charges lourdes.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant de direction	84
Commandes au volant	84
Volant de direction chauffant	84
Klaxon	84
Essuie-glace/Lave-glace	84
Boussole	85
Horloge	86
Prises électriques	86
Charge sans fil	87

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs	89
Bloc d'instruments	90
Compteur de vitesse	93
Compteur kilométrique	93
Compteur journalier	93
Tachymètre	93
Jauge de carburant	94
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	94
Indicateur de température de la boîte de vitesses	95
Rappels de ceinture de sécurité	95
Témoin de disponibilité de sac gonflable	96

Témoin de l'état du sac gonflable du passager	96
Témoin du système de charge	97
Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)	97
Éclairage du système de levage avant	99
Témoin du système de freinage	99
Témoin de frein électrique de stationnement	100
Témoin de frein de stationnement électrique de service	100
Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)	101
Témoin de changement de vitesses de performance	101
Témoin d'antipatinage désactivé	101
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique	102
Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé	102
Témoin de pression des pneus	102
Témoin de pression d'huile pour moteur	103
Témoin de sécurité	103
Témoin de fonctionnement des feux de route	103
Carillon de rappel des phares	103

Indicateur du régulateur de vitesse automatique	104
Témoin de porte entrouverte	104

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB)	104
Affichage à tête haute (HUD)	106

Messages du véhicule

Messages du véhicule	110
Messages de puissance du moteur	110
Messages de vitesse du véhicule	111

Personnalisation du véhicule

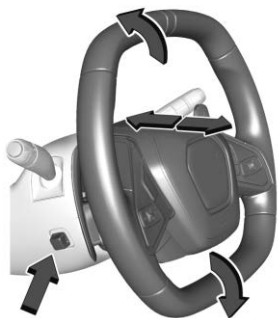
Personnalisation du véhicule	111
------------------------------------	-----

Système de télécommande universelle

Système de télécommande universelle	116
Programmation du système de télécommande universelle	116
Fonctionnement de la télécommande universelle	118

Commandes

Réglage du volant de direction



Appuyer sur la commande pour déplacer le volant inclinable et télescopique vers le haut et le bas ou vers l'avant et l'arrière.

Les positions d'inclinaison et télescopique de la colonne de direction peuvent être mémorisées dans les réglages de mémoire (option). Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 46.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système d'infodivertissement peut être commandé à l'aide des commandes au volant. Voir *Commandes au volant* ➔ 129.

Volant de direction chauffant



☞ : Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver le volant de direction chauffant. Un témoin près du bouton s'affiche quand cette fonction est activée.

Le réchauffement complet du volant dure environ trois minutes.

Si le véhicule est équipé d'un siège chauffant avec démarrage à distance, le volant chauffant suivra les sièges chauffants lors du démarrage à distance.

Klaxon

Presser  sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/Lave-glace

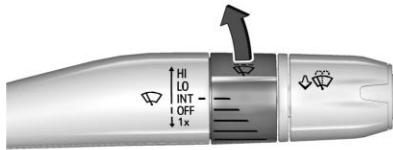


Le levier d'essuie-glaces/lave-glace avant se trouve sur la droite de la colonne de direction.

Le commutateur d'allumage étant positionné sur ON (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), déplacer le levier d'essuie-glace pour sélectionner la vitesse d'essuie-glace.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.



INT : Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande  vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

arrêt : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

1X : Pour un seul balayage d'essuie-glace, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

 : Tirer le levier d'essuie-glace vers soi pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 288 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 292.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position LO, HI, ou INT, les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, les essuie-glaces recommencent à fonctionner et se placent à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces fonctionnent pour le lavage du pare-brise, les essuie-glaces continuent à fonctionner jusqu'à atteindre la base du pare-brise.

Boussole

Une boussole peut être affichée sur la colonne centrale. La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), du contrôle de la stabilité électronique et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole

affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap.

Horloge

Réglez l'heure et la date à l'aide du système d'infodivertissement. Voir Heure / Date, sous *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 175.

Prises électriques

Il existe deux prises de courant auxiliaires :



Prise de courant intérieure



Prise de courant sous le capot

La prise située sous la boîte à gants peut être utilisée pour brancher un équipement électrique, tel qu'un téléphone portable.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

La prise de courant placée sous la boîte à gants est alimentée lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (marche) ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte dans les 10 minutes suivant l'arrêt du véhicule. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 224.

La prise électrique du compartiment moteur est alimentée en permanence. La batterie du véhicule peut se vider si la prise électrique est utilisée pendant que le contact est coupé. Utiliser cette prise électrique pour brancher le chargeur de batterie, si le véhicule en est équipé.

Avertissement

L'alimentation est toujours fournie à la prise de courant du compartiment moteur. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 265.

Il est recommandé de consulter un technicien qualifié ou un concessionnaire pour l'installation correcte de votre équipement.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Charge sans fil

Le cas échéant, le véhicule est équipé d'une pochette de chargement sans fil entre les dossiers des sièges du conducteur et du passager. Le système fonctionne à 145 kHz et charge sans fil un smartphone compatible Qi. La puissance de sortie du système est capable de charger à un taux allant jusqu'à 3 ampères (15 W), comme demandé par le smartphone compatible. Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en prolongation d'alimentation des accessoires,

ou pendant les appels téléphoniques Bluetooth. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 224.

La température de fonctionnement est de -20 °C (-4 °F) à 60 °C (140 °F) pour le système de charge et de 0 °C (32 °F) à 35 °C (95 °F) pour le smartphone. Un message texte peut être affiché sur l'écran d'infodivertissement pour indiquer que le système ne peut pas se charger en raison de la température élevée alors que le chargeur ou le téléphone se trouve au-dessus ou en dessous de ces plages de fonctionnement.

Avertissement

Retirer tous les objets de la pochette avant de charger votre téléphone intelligent. Les objets tels que les pièces, clés, bagues, trombones ou cartes, entre le téléphone intelligent et le chargeur vont chauffer. Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas d'objet et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone intelligent et le chargeur, retirer le téléphone intelligent et laisser l'objet refroidir avant de le retirer de la pochette pour éviter les brûlures.



Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Retirer tous les objets métalliques de la pochette de charge. Le système peut ne pas charger si des objets sont présents entre le téléphone intelligent et la pochette de chargement.
2. Placer le smartphone avec l'écran tourné vers l'extérieur de la pochette de chargement.

S'assurer que le smartphone est complètement en place et dans le support sans rien en dessous. Un boîtier de smartphone épais peut empêcher le fonctionnement du chargeur sans fil ou

peut réduire le rendement du chargement. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.

3. Un  vert à côté de  apparaîtra sur l'écran de l'infodivertissement. Cela indique que le smartphone est correctement positionné et en charge. Si  devient jaune, vérifier si le bloc de charge est libre de tout objet et que le smartphone est capable de se charger sans fil avant de le repositionner. Si un smartphone est placé dans la pochette de chargement et que  n'apparaît pas, retirer le smartphone de la pochette et le tourner de 180 degrés.

Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. C'est normal. Par des températures plus élevées, la vitesse de la charge peut être réduite.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site <http://opensource.lge.com>. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.

2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE

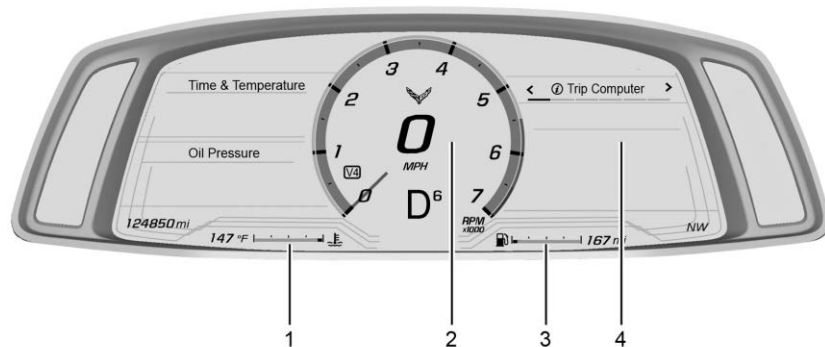
DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Bloc d'instruments



Mode Tour illustré, autres modes similaires

1. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur ⇨ 94
2. Compteur de vitesse ⇨ 93
3. Jauge de carburant ⇨ 94
4. Centre informatique de bord (CIB)
⇨ 104

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.

Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.



Appuyer sur < ou sur > pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser la molette pour faire défiler $\wedge$ or $\vee$ à travers la liste des fonctions disponibles. Appuyer sur la molette pour sélectionner. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Pages d'information : il est possible de visualiser les écrans du centralisateur informatique de bord (CIB) sélectionnés. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.
- Performance
- Audio
- Options
- Simplifier

Performance

Appuyer sur la molette pour entrer dans le menu Performance. Faire défiler les éléments disponibles.

Force G : Donne au conducteur une indication de la performance du véhicule dans les virages. La jauge de force G s'affiche sous forme de tuile d'information sur le côté gauche du groupe, si elle est sélectionnée.

Bulle de frottement : Affichage visuel à quatre quadrants, représentant les quatre coins de la voiture, avec une « bulle » indiquant l'endroit sur le véhicule où la plus grande inertie est exercée.

Minuteur de performance : Appuyer sur la molette pour entrer dans le menu Réglages, puis sélectionner Régler la vitesse de démarrage. Faire défiler jusqu'à la vitesse de démarrage souhaitée, puis appuyer sur la molette pour l'enregistrer. Dans ce menu, pour modifier la vitesse de fin, faire défiler jusqu'à la vitesse de fin et utiliser la molette pour atteindre la vitesse de fin souhaitée. Appuyer sur la molette pour l'enregistrer. Lors de la prochaine accélération, la minuterie de performance enregistrera le temps. Si vous appuyer sur la molette

pendant que le minuteur est en cours d'exécution, il sera annulé si c'est fait avant d'atteindre la vitesse de fin.

Chronomètre de tour (sans PDR) : Appuyer sur $>$ lorsque Lap Timer est affiché pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chrono. Appuyer sur la molette lorsque la page Lap Timer est active pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est actif, le fait d'appuyer sur la molette arrête le chronomètre actuel et démarre un nouveau tour. Si vous appuyer sur la molette dans les 10 secondes qui suivent le dernier tour (l'option Stop Lap Timer est affichée), le chronomètre s'arrête.

Chronomètre de tour (avec PDR) : Les temps au tour enregistrés avec le système PDR seront automatiquement affichés dans cette fenêtre. Cela ne se produit que si une piste a été sélectionnée dans le système PDR et qu'un enregistrement vidéo est lancé. Voir *Enregistreur de données de rendement (PDR)* ⇨ 163.

Température d'huile : Affiche la température de l'huile actuelle en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression d'huile : Affiche la pression d'huile actuelle en kilopascal (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Tension de la batterie : Indique la tension de la batterie actuelle.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

État des pneus : Indique la pression de chaque pneu et la température globale comme étant froide, fraîche, normale, chaude ou très chaude. La température normale est typique d'une conduite normale, tandis que la température chaude est typique d'une conduite agressive. L'indication Inconnu peut s'afficher si l'information sur la température des pneus n'est pas disponible.

eLSD (Z51 uniquement) : Affiche la quantité de couplage du différentiel arrière lorsque le différentiel électronique à glissement limité (eLSD) est actif et fonctionne pendant le fonctionnement du véhicule. Une indication de 1 % est un différentiel ouvert et 100 % est verrouillé. Il est normal que la valeur subisse de petits ou grands changements en raison des conditions de conduite et des

actions du conducteur. Voir *Différentiel à glissement limité (sans Z51)* ⇨ 252 ou *Différentiel à glissement limité (avec Z51)* ⇨ 252.

Levage avant : Lorsque le conducteur demande un relevage avant (si le véhicule en est équipé), il peut se souvenir en utilisant les touches <, ou bien il peut effacer l'affichage en appuyant sur la molette. Lorsque le relevage avant est relevé en raison de l'emplacement, le conducteur peut effacer cet emplacement mémorisé en utilisant les touches <, ou effacer l'affichage en appuyant sur la molette.

Voir *Système de levage avant* ⇨ 248.

Audio

Dans le menu Audio, utiliser la molette pour faire défiler les préséglages audio.

Options

Utiliser la molette pour faire défiler le menu Options.

Unités

Appuyer sur la molette lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Choisir les unités américaines ou métriques en appuyant sur la molette lorsque

l'élément désiré est en surbrillance. Un repère sélectionné sera affiché à côté de l'élément sélectionné.

Thèmes d'affichage

Appuyer sur la molette pour entrer dans le menu Affichage. Il y a six configurations d'affichage du groupe d'instruments au choix. Sport, Tour, Piste, Météo, Mon mode et Z-Mode. Le style du groupe d'instruments change selon le thème sélectionné.

La valeur par défaut est liée au mode Conducteur. D'autres thèmes d'affichage peuvent être définis

Si vous êtes en mode Z ou en mode My, ces affichages plus le HUD (si équipé) peuvent être réglés.

- **Sport/Z-Mode :** affiche la température du liquide de refroidissement, la jauge de carburant, la boussole, l'indicateur de mode de conduite, le compteur kilométrique, la vitesse, le compte-tours, la gamme de la transmission électronique, le rapport actuel, la gestion active du carburant (AFM), la performance de pointe, les témoins de changement de vitesse, la limite de vitesse, la zone d'information et la zone d'interaction.

- **Tour/Météo/MyMode :** affiche la température du liquide de refroidissement, la jauge de carburant, la boussole, l'indicateur de mode de conduite, le compteur kilométrique, la vitesse, le compte-tours, la gamme de la transmission électronique, le rapport actuel, la gestion active du carburant (AFM), la performance de pointe, la limite de vitesse, la zone d'information et la zone d'interaction.
- **Piste :** affiche la température du liquide de refroidissement, la jauge de carburant, la gestion de la traction, l'indicateur de mode de conduite, la vitesse, le tachymètre, la gamme de la transmission électronique, le rapport actuel, la zone d'information et la zone interactive.

Les tuiles d'information préréglées sont affichées sur chaque plan :

Sport : Force G, température de l'huile

Circuit : Pression d'huile, température du liquide de transmission, pression et température des pneus, température de l'huile

Tour (tourisme) : Heure et température de l'air extérieur, Pression d'huile

Weather (météo) : Heure et température de l'air extérieur, État des pneus

Mode Z : Température de l'huile, force G

My Mode : Tendance économique, pression d'huile

Rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

Appuyer sur la molette lorsque Régler la rotation est en surbrillance pour passer en mode Réglage. Faire défiler pour régler l'angle de l'affichage HUD. Appuyer sur la molette pour confirmer et enregistrer le réglage. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).

Avertissement de vitesse

L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur la molette lorsque cet écran est affiché ou appuyer sur la molette sur l'écran principal pour définir la valeur de la vitesse. Faire défiler pour régler la valeur. Appuyer sur la molette pour définir la vitesse. Quand la vitesse est définie, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur la molette lorsque cette page est affichée. Si la limite

de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Informations sur le logiciel

Appuyer sur $\triangleright$ pendant que « Informations sur le logiciel » est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Simplifier

Appuyer sur la molette pour entrer dans le menu Simplifier. Le mode Simplifier permet de masquer certaines caractéristiques du groupe d'instruments. Ces caractéristiques comprennent les tuiles d'information et les zones interactives.

Faire défiler les fonctions souhaitées à l'aide de la molette, puis appuyer sur la touche pour les activer ou les désactiver.

L'utilisation de la molette, sauf pour acquitter une alerte, permet de quitter le mode Simplifier.

Les fonctions sélectionnées resteront cachées même après le démarrage et le redémarrage du véhicule, à moins que le mode Simplifier ne soit annulé manuellement.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ➔ 104.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

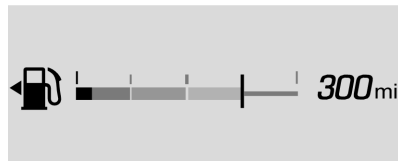
Les témoins de changement de vitesse n'apparaissent pas tant que le moteur n'est pas chaud.

En mode circuit, le tachymètre peut être réglé pour afficher un tachymètre traditionnel ou un tachymètre numérique avec des témoins de changement de vitesses.

Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec le tr/min dans la zone d'alerte de l'extrémité élevée du tachymètre, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec le tr/min dans la zone d'alerte.

Jauge de carburant



Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais le réservoir devra être rempli rapidement.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

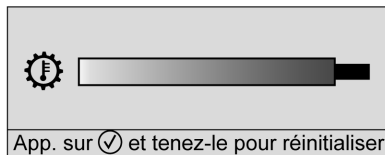


Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille pointe entre en zone rouge, la température du moteur est trop élevée.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud. Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ➔ 287.

Indicateur de température de la boîte de vitesses



Cette jauge s'affiche lorsque la boîte de vitesses est trop chaude.

Lorsque la boîte de vitesses commence à surchauffer, la jauge se remplit vers la droite.

La jauge de température de la transmission surveille tous les aspects de la transmission. Les températures élevées de la transmission peuvent ne pas être reflétées par la jauge d'affichage du groupe de température du liquide de transmission.

Des messages s'affichent pour indiquer la gravité de la surchauffe. Au fur et à mesure que la jauge se remplit, il y aura une réduction de la performance du véhicule. Une fois pleine, la transmission est surchauffée et un message d'arrêt sécuritaire s'affiche. Ne pas conduire le véhicule tant

que le message n'est pas effacé. Voir *Boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 228 pour plus d'informations.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Lorsque le véhicule démarre, ce témoin clignote et un carillon peut retentir afin de rappeler au conducteur d'attacher sa ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle peut se poursuivre à plusieurs reprises si la ceinture du conducteur reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager avant

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager du véhicule. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 65.



Lorsque le véhicule est démarré, ce témoin clignote et un carillon sonne pour rappeler aux passagers d'attacher leur ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle se poursuit à plusieurs reprises si la ceinture du passager avant reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà bouclé sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une valise, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ➔ 60.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 65 pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

PASSENGER AIR BAG

ON

OFF



États-Unis



Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système.

Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, après plusieurs secondes, les deux voyants d'état restent allumés, s'il n'y a pas de voyant du tout ou si le voyant de préparation du coussin gonflable est allumé, il peut y avoir un problème avec les voyants ou le système de détection du passager. Consulter immédiatement votre concessionnaire pour obtenir de l'aide.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 96 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si une courte distance doit être parcourue avec le témoin allumé, s'assurer de désactiver tous les accessoires comme la radio et le climatiseur. Rechercher un endroit sûr où arrêter le véhicule.

Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mode d'entretien. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 221.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 268.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations

précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence :

Une défaillance a été détectée.

Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

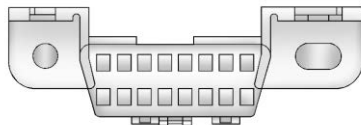
- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du réservoir* ⇨ 262. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le

carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé* ⇨ 261.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement.

Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 265. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et pourra nécessiter plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Éclairage du système de levage avant



Si le véhicule en est équipé, ce voyant clignote pour indiquer que l'avant du véhicule est soulevé ou abaissé. Une flèche vers le haut ou vers le bas s'affichera dans le voyant, selon la direction du mouvement. Le voyant reste allumé lorsque l'avant est complètement relevé.

Témoin du système de freinage



BRAKE

Unités métriques

Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le véhicule est en marche. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé au démarrage, il y a un problème de frein. Faire inspecter le système de freinage immédiatement.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale de frein ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 326.

Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement



PARK

Unités métriques

Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de frein de stationnement électrique de service



Ce voyant doit s'allumer brièvement lorsque le véhicule est mis en marche. S'il ne s'allume pas, le faire réparer afin qu'il soit prêt à avertir en cas de problème.

Si ce voyant reste allumé ou s'allume pendant la conduite et qu'il y a un problème avec le frein de stationnement électrique (EPB), amener le véhicule chez un concessionnaire dès que possible. En plus du frein de stationnement, d'autres fonctions de sécurité qui utilisent l'EPB peuvent également être dégradées. Un message peut également s'afficher dans le centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ 236.

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ 99.

Témoin de changement de vitesses de performance



Selon l'équipement, le témoin peut s'allumer en vert lorsque le mode Sport est activé et dans certaines conditions de conduite. Le mode Sport détecte si le véhicule est conduit de manière compétitive et règle en conséquence les changements de rapports. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 240.

Témoin d'antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de désactivation de traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/contrôle de la stabilité.

Cette lampe et le témoin de désactivation du contrôle de la stabilité électronique (ESC) s'allument lorsque l'ESC est désactivé.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique



Si le véhicule en est équipé, le témoin du contrôle de la stabilité électronique (ESC) ou du TCS s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et ne clignote pas, le système TCS et, éventuellement, l'ESC ont été désactivés.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système ESC sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.

Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système ESC est désactivé. Si l'ESC est désactivé, le système de traction asservie (TCS) est également désactivé.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer les systèmes TCS et ESC, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 312.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il peut y avoir un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Système antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 26.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 121.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 120.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur de vitesse* ⇨ 252.

Témoin de porte entrouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB)

L'application Info n'est disponible que lorsque le contact est mis. Les affichages montrent l'état de nombreux systèmes du véhicule.



< ou > : Appuyer pour déplacer vers la gauche ou vers la droite entre les zones d'affichage interactif du groupe d'instruments. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

^ ou v : Utiliser la molette pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

Pages d'information du CIB

Voici une liste de tous les affichages d'information du CIB. Certains pourraient ne pas être disponibles selon le véhicule.

Trajet 1 ou 2/vitesse moyenne/économie de carburant moyenne : Trip affiche la distance actuellement parcourue, en kilomètres (km)

ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur kilométrique. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur la molette et en la maintenant enfoncée pendant que cet affichage est actif.

L'écran Vitesse moyenne affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur la molette et en la maintenant lorsque cet écran est actif.

La consommation moyenne de carburant affiche la moyenne approximative de litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou de milles par gallon (mpg). Ce nombre est calculé en fonction du nombre de l/100 km (mpg) enregistré depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce nombre ne reflète que l'économie de carburant moyenne approximative du véhicule à l'heure actuelle, et il changera à mesure que les conditions de conduite changeront. L'économie moyenne de carburant peut être réinitialisée en appuyant sur la molette et en la maintenant enfoncée pendant que cet affichage est actif.

Durée de vie de l'huile moteur : Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 275. En plus du système de durée de vie de l'huile moteur surveillant la durée de vie de l'huile, le programme d'entretien recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile moteur à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour le réinitialiser, voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 278.

Pression des pneus : Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression

est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 311 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 312.

Durée de vie du fluide de transmission : Affiche une estimation de la vie utile restante de liquide. Si REMAINING FLUID LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante du fluide est faible, le message CHANGE TRANSMISSION FLUID SOON apparaît sur l'affichage. Le fluide doit être changé dès que possible. Voir *Système de durée de vie du liquide de boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 280. En plus du système de surveillance de la durée de vie du fluide de transmission, un entretien supplémentaire est recommandé dans le programme d'entretien. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 339.

L'affichage Fluid Life doit être réinitialisé après chaque changement de liquide. Il ne se réinitialisera pas tout seul. Ne pas réinitialiser l'affichage de la durée de vie du fluide accidentellement à un moment autre que celui où le fluide vient d'être changé.

Il ne peut pas être réinitialisé avec précision avant le prochain changement de liquide. Pour réinitialiser le système Fluid Life de la boîte de vitesses, appuyer sur la touche SEL et la maintenir enfoncée pendant plusieurs secondes pendant que l'affichage Fluid Life est actif.

Économie de carburant : Affiche l'économie de carburant moyenne, la meilleure économie de carburant sur la distance sélectionnée et un graphique à barres indiquant l'économie de carburant instantanée. En appuyant sur la molette, un menu s'ouvre pour modifier la distance sélectionnée ou réinitialiser les valeurs actuelles.

Chronomètre et carburant consommé. : Cet affichage peut être utilisé comme une minuterie. Pour démarrer/arrêter la minuterie, appuyer sur la molette pendant que cet affichage est actif, puis sélectionner le démarrage/arrêt de la minuterie. L'affichage indiquera le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation de la minuterie. Pour remettre la minuterie à zéro, appuyer sur la molette pour accéder au menu pendant que cet affichage est actif.

Le carburant utilisé affiche les litres (L) ou les gallons (gal) approximatifs de carburant qui ont été utilisés depuis la dernière réinitialisation. Le carburant utilisé peut être réinitialisé en appuyant sur la molette et en sélectionnant Réinitialiser le carburant utilisé, dans le menu.

Tendance économique : Indique l'économie de carburant instantanée et le kilométrage actuel.

Limite de vitesse : Affiche l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Horomètre/Révolutions totales : Cet écran affiche le nombre d'heures totales de fonctionnement du moteur. Il indique également le nombre total de révolutions du moteur divisé par 10 000.

Affichage à tête haute (HUD)

Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à
(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

S'il est équipé de l'affichage tête-haute, certains renseignements sur le fonctionnement du véhicule sont projetés sur le pare-brise.

Les informations du HUD apparaissent comme une image mise au point vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111 et « Paramètres » sous *Bloc d'instruments* ⇨ 90.

Le HUD peut afficher différentes alertes et informations sur les véhicules équipés de ces fonctions :

- Compteur de vitesse
- Tachymètre
- Indicateur de changement de vitesse manuel au volant

Ces écrans du HUD sont utilisés lors du changement de vitesses manuel aux manettes. Se reporter à la rubrique « Changement de vitesses manuel par palettes » dans la section *Boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 228.

- Indicateur de force d'accélération
- Manoeuvre à venir déterminée par la navigation embarquée
- Manoeuvre à venir déterminée par OnStar
- Réception d'un appel



La commande d'affichage tête-haute se trouve sur le tableau de bord à gauche du volant.

Pour ajuster l'image du HUD afin que chaque élément soit correctement affiché :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Régler les paramètres de l'affichage tête haute (HUD) suivants au besoin.

HUD : Appuyer vers le bas ou vers le haut pour régler la position verticale de l'image du HUD sur le pare-brise.

INFO : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression pa à l'affichage suivant. Si des messages du véhicule sont affichés, le fait d'appuyer sur le bouton de sélection du CIB peut effacer les messages. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.

± ☀ : Maintenir levé pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour assombrir l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour éteindre l'affichage.

L'image du HUD s'atténue ou s'intensifie automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

Cette fonction permet de régler l'angle de l'image du HUD.

Utiliser les commandes au volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Le véhicule doit être en P (stationnement).

Dans le menu des options, appuyer sur $\triangle$ ou ∇ pour faire défiler la page de rotation de l'affichage tête haute. Appuyer sur la

molette lorsque la rotation de l'affichage tête haute est en surbrillance pour entrer dans le mode de Réglage.

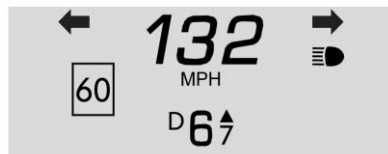
Appuyer sur $\triangle$ ou sur ∇ pour régler l'angle de l'affichage tête haute. Appuyer sur SEL pour mémoriser le réglage. Pour annuler le réglage, appuyer sur $\triangleleft$. Se reporter à *Bloc d'instruments* $\rightarrow$ 90.

Écrans d'affichage

Il y a plusieurs types d'affichage tête-haute :



Unités métriques



Unités anglaises

Tour (tourisme) : Affichage de la vitesse du véhicule, du rapport, du témoin de passage de vitesse et du panneau de vitesse.

La vue Tour n'est disponible qu'en My Mode ou Z-Mode. Voir *Commande de mode conducteur* $\rightarrow$ 240.



Unités métriques



Unités anglaises

Sport : Affichage de la vitesse du véhicule, du tachymètre circulaire, de la position du rapport, du témoin de passage de vitesse et de l'indicateur de force G.

La vue Sport n'est disponible qu'en My Mode ou Z-Mode. Voir *Commande de mode conducteur* $\rightarrow$ 240.



Circuit : Affiche la vitesse du véhicule, la position du rapport, les témoins de changement de vitesse et les temps au tour actuels/meilleurs. Ceci inclut le gain/perte du tour actuel par rapport au meilleur tour.

La vue Piste n'est disponible qu'en My Mode ou Z-Mode. Voir *Commande de mode conducteur* $\rightarrow$ 240.

Interruptions

L'information d'interruption s'affiche temporairement dans tous les écrans de l'affichage tête-haute. Une fois les informations affichées, l'affichage tête-haute retourne à l'écran précédent. Les interruptions peuvent inclure :

- Informations de navigation pas à pas
- Informations sur l'appel entrant
- Alertes du véhicule
- Sélections audio



Unités métriques



Unités anglaises

Audio : Peut s'afficher à la sélection d'une nouvelle source, d'une station radio ou d'un type de média.

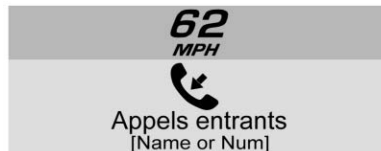


Navigation : Les informations de navigation pas à pas peuvent s'afficher lorsque la navigation est activée et qu'une manœuvre doit être réalisée. L'information s'affiche

jusqu'à ce que la manœuvre soit terminée, puis l'affichage tête-haute retourne à l'écran précédent.

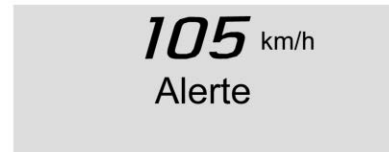


Unités métriques

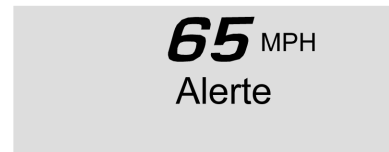


Unités anglaises

Téléphone : Peut s'afficher à la réception d'un appel entrant OnStar ou d'un téléphone connecté par Bluetooth. L'information est affichée jusqu'à ce que l'appel soit accepté ou ignoré.



Unités métriques



Unités anglaises

Alertes du véhicule : Les alertes peuvent être supprimées dans le groupe d'instruments. Les alertes n'apparaissent pas toutes sur l'affichage tête-haute.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ⇨ 293.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires

pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur ✓. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés jusqu'à ce que cette action soit effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Système de levage avant

- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Batterie

Messages de puissance du moteur

LA PUISSANCE DE PROPULSION EST RÉDUITE.

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Dans certaines circonstances, les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à

répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Dans certaines conditions de fonctionnement, la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact pendant deux minutes.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension, le système Jeune conducteur (si équipé), ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Voici toutes les fonctionnalités possibles de personnalisation du véhicule. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Pour les systèmes, les applications et les caractéristiques et fonctionnalités personnelles, se reporter à *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 175.

Pour accéder au menu de personnalisation du véhicule :

1. Toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.
2. Toucher Véhicule pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Toucher ○ ou | pour activer ou désactiver une fonctionnalité.
5. Toucher ✕ pour accéder au niveau supérieur du menu Paramètres.

Le menu peut comporter ce qui suit :

Boucler la ceinture pour conduire

Cette fonction peut empêcher de quitter la position de stationnement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur, et du passager avant le cas échéant, ne sont pas bouclées. Voir *Boucler pour prendre la route* ➔ 52.

Toucher Désactivé ou Activé.

Personnalisation du mode de conduite

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mode Z
- Mon mode
- Visualisation

Mode Z

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Direction
- Suspension
- Moteur/Changement de rapport
- Sensation de freinage
- Bruit du moteur
- PTM

Pour plus d'informations sur la gamme de paramètres, voir Personnalisation du mode de conduite, dans *Commande de mode conducteur* ➔ 240.

Mon mode

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Direction
- Suspension
- Sensation de freinage
- Bruit du moteur

Pour plus d'informations sur la gamme de paramètres, voir Personnalisation du mode de conduite, dans *Commande de mode conducteur* ⇨ 240.

Visualisation

Ce paramètre indique les paramètres de gestion et de rendement sur l'écran d'infodivertissement lors du changement de mode de conduite.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Température et qualité de l'air

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Sièges refroidis automatiques
- Sièges chauffants automatiques
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Ce réglage détermine le débit d'air du ventilateur de soufflage lorsque le réglage Ventilateur automatique est sélectionné sur la commande de climatisation.

Toucher Basse, Moyenne, ou Élevée.

Refroidissement automatique sièges

Lorsqu'elle est activée, cette fonction active automatiquement les sièges ventilés selon la température ambiante de l'habitacle. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffants automatiques

Ce réglage est automatiquement activé et régule la température des sièges chauffants lorsque la température d'habitacle est basse. Le chauffage automatique des sièges peut être désactivé au moyen des boutons de sièges chauffants sur la colonne centrale. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50.

En cas de volant de direction chauffant automatique, cette fonction s'active lorsque le chauffage des sièges automatique est en fonction.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage automatique

Ce paramètre, lorsqu'il est réglé sur Marche, réagit automatiquement aux conditions de température et d'humidité qui peuvent provoquer de la buée.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage arrière automatique

Ce réglage permet d'activer automatiquement le désembuage de la lunette arrière lorsqu'il fait froid à l'extérieur.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Systèmes de collision/détection

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Aide au stationnement
- Alerte d'angle mort latéral
- Alerte de circulation transversale à l'arrière

Aide au stationnement

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 256.

Toucher Désactivé ou Activé.

Alerte d'angle mort latéral

Ceci permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Se reporter à *Avertissement d'angle mort (SBZA)* ⇨ 259.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Ce réglage détermine si une alerte doit apparaître lorsque le véhicule détecte une circulation transversale arrière pendant qu'il est sur la position R (marche arrière). Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 256.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Confort et commodité

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Volume des sons
- Rétroviseur à inclinaison inversée
- Rabattement à distance des rétroviseurs

Volume des sons

Ce réglage détermine le niveau de volume du carillon.

Toucher les commandes sur le système d'infodivertissement pour régler le volume.

Rétroviseur à inclinaison inversée

Lorsqu'ils sont activés, le rétroviseur extérieur côté conducteur, celui côté passager, ou les deux rétroviseurs, s'inclinent individuellement ou ensemble vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque le véhicule est sorti de la position R (marche arrière) ou que le contact est coupé. Se reporter à *Rétroviseurs inclinables* ⇨ 29.

Toucher Désactiver, Activé - Conducteur et passager, Activé - Conducteur, ou Activé - Passager.

Rabattement à distance des rétroviseurs

Lorsqu'ils sont sous tension, les rétroviseurs extérieurs se replient ou se déplient automatiquement lorsque l'on appuie sur la touche  ou  de la télécommande. Voir *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 27.

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Éclairage de localisation du véhicule
- Éclairage de sortie

Éclairage de localisation du véhicule

Ce réglage fait clignoter les phares et les feux arrière du véhicule lorsque  est pressé sur la clé télécommande.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Éclairage de sortie

Ce réglage détermine combien de temps les phares restent allumés après avoir éteint et quitté le véhicule.

Toucher Désactiver, 30 secondes, 60 secondes, ou 120 secondes.

Verrous de portes électriques

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Déverrouillage automatique des portes
- Verrouillage retardé des portes

Déverrouillage automatique des portes

Ce réglage permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position P (stationnement).

Toucher Désactiver, Toutes les portes, ou Porte du conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Ce réglage retarde le verrouillage des portes du véhicule.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Verrous de porte et démarrage à distance

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.
- Rétroaction de verrouillage à distance
- Déverrouillage à distance des portes
- Sièges refroidis au démarrage à distance
- Sièges chauffés au démarrage à distance
- Fonctionnement à distance des vitres
- Déverrouillage de porte passif
- Verrouillage passif des portes
- Alerte de clé restée dans le véhicule
- Avertissement de clé à distance retirée du véhicule

Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.

Ce réglage fait clignoter les éclairages extérieurs lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de la clé télécommande.

Toucher Désactiver ou Clignotement.

Rétroaction de verrouillage à distance

Ce réglage détermine comment le véhicule répond lorsqu'il est verrouillé à l'aide de la clé télécommande

Toucher Désactiver, Phares et klaxon, Phares uniquement, ou Klaxon uniquement.

Déverrouillage à distance des portes

Ce réglage détermine si toutes les portes, ou simplement la porte du conducteur, se déverrouillent en appuyant sur  de la clé télécommande

Toucher Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Sièges refroidis au démarrage à distance

Ce réglage active automatiquement les sièges ventilés lorsque la fonction de démarrage à distance est utilisée par temps chaud. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50 et

Démarrage à distance du véhicule ⇨ 14.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffés au démarrage à distance

Ce réglage active automatiquement les sièges chauffants lorsque la fonction de démarrage à distance est utilisée par temps

froid. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50 et

Démarrage à distance du véhicule ⇨ 14.

En cas de volant de direction chauffant automatique, cette fonction s'active lorsque le chauffage des sièges automatique télécommandé est en fonction.

Toucher Désactivé ou Activé.

Fonctionnement à distance des vitres

Lorsqu'elle est activée, cette fonction permet d'ouvrir les glaces à distance en appuyant sur la touche  de la télécommande et en la maintenant enfoncée. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Déverrouillage de porte passif

Ce réglage détermine les portes à déverrouiller lorsque le bouton sur la poignée de porte du conducteur est utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Toucher Désactiver, Toutes les portes, ou Porte du conducteur seulement.

Verrouillage passif des portes

Ce réglage détermine si le véhicule se verrouille automatiquement, ou se verrouille et signale une fois que toutes les portes sont fermées, et que vous vous éloignez du véhicule en emportant la clé à distance. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.

Toucher Désactiver, Activé avec coup de klaxon, ou Activer.

Avertissement de clé restée dans le véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque la télécommande est laissée dans le véhicule.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Avertissement de clé à distance retirée du véhicule

Cette fonction fait retentir l'avertisseur sonore 3 fois en quittant un véhicule en fonctionnement avec la clé télécommande.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Niveau du véhicule

Toucher et ceci peut s'afficher :

Soulèvement auto. selon l'emplacement

Ce réglage permet au relevage avant de s'élever ou de s'abaisser automatiquement lorsque le véhicule se trouve à proximité d'emplacements mémorisés par le GPS. Voir *Système de levage avant* ⇨ 248.

Toucher Désactivé ou Activé.

Position des sièges

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mémoire des réglages d'entrée dans le siège
- Mémoire des réglages de sortie du siège

Mémoire des réglages d'entrée dans le siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mémoire des réglages de sortie du siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées du bouton de sortie lorsque le commutateur d'allumage passe de la position de marche à la position d'arrêt et si la porte du conducteur est ouverte ou en cours d'ouverture. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Toucher Désactivé ou Activé.

Conducteur adolescent

Voir *Jeune conducteur* ⇨ 183.

Mode valet

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Effleurer Entrée pour passer à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Back pour retourner au menu précédent.

Pour configurer l'enregistreur de données de performance (PDR) afin qu'il enregistre automatiquement en mode Valet, voir « Paramètres » dans *Enregistreur de données de rendement (PDR)* ➔ 163.

Système de télécommande universelle

Voir *Fréquences radio : déclaration* ➔ 365.

Le numéro du certificat d'homologation de la FCC est NZLSAHL5B.

Le numéro d'identification d'enregistrement canadien est 4112A-SAHL5B.

Programmation du système de télécommande universelle



Si le véhicule en est équipé, ces boutons se trouvent sur le pare-soleil.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis, du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Appuyer sur l'un des trois boutons du système de télécommande universelle à programmer et le relâcher. Appuyer sur le bouton de l'émetteur portatif et le maintenir enfoncé. Ne pas relâcher le

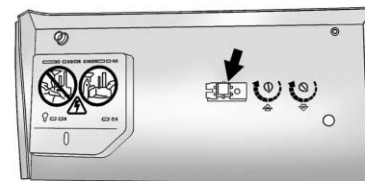
bouton de l'émetteur portatif avant que le témoin lumineux ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide ou à une lumière continue. Relâcher ensuite le bouton de l'émetteur portatif.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
 - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton

qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin est allumé en continu ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin lumineux clignote rapidement et que la porte du garage ne se déplace pas, continuer les étapes 4 à 6 de la programmation.



Bouton Apprentissage ou Mémoire

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Apprentissage ou Mémoire à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Apprentissage ou Mémoire. L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.

6. Revenir au véhicule et appuyer fermement sur le bouton du système de télécommande universelle programmé pendant deux secondes, puis le relâcher. Répéter la séquence « appuyer/maintenir/relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Répéter le processus pour programmer pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis, du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

Certains dispositifs d'ouverture de porte et les lois au sujet des fréquences radio exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis passe à un clignotement rapide ou s'allume en continu. Passer à l'étape 3 de la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de vente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	120
Rappel d'extinction des feux extérieurs	120
Commande de feux de route et feux de croisement	121
Clignoter pour dépasser	121
Feux de circulation de jour (FCJ)	121
Système de phares automatiques	121
Feux de détresse	122
Signaux de changement de direction et de changement de voies	123

Éclairage intérieur

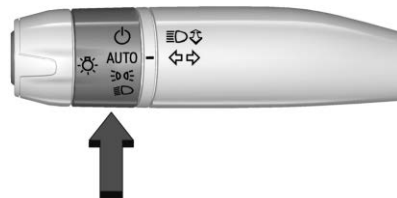
Commande d'éclairage de tableau de bord	123
Éclairage d'accueil	124
Lampes de lecture	124
Lampe du compartiment moteur	124

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	125
Éclairage de sortie	125
Protection de l'alimentation de batterie	125
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	125

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



Il y a quatre positions :

☰ : Éteint les feux extérieurs et désactive le mode AUTO. Mettre à nouveau sur ☰ pour réactiver le mode AUTO.

Au Canada, les phares se rallument automatiquement lorsque que le levier des vitesses quitte la position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Placer les feux extérieurs en mode automatique. Le mode AUTO allume ou éteint les feux extérieurs en fonction du niveau de lumière à l'extérieur du véhicule.

Pour désactiver le mode AUTO, faire tourner la commande en position ☰.

Pour réinitialiser le mode AUTO, tourner la commande sur ☰ et ensuite revenir sur AUTO. Le mode automatique se réinitialise également lorsque le contact est coupé puis remis et que la commande est laissée en position AUTO.

☰ : Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

La lampe indicatrice de feu de stationnement s'allume et reste allumée si les feux de stationnement sont allumés lorsque le moteur ne tourne pas et que le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

☰ : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un carillon d'avertissement retentit si la commande d'éclairage extérieur reste activée en position phares ou feux de stationnement et que la porte du conducteur est ouverte alors que le contact est coupé.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour revenir aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignoter pour dépasser

Pour utiliser l'appel de phare, tirer brièvement vers vous le levier des clignotants. Le témoin des feux de route clignote pour signaler à l'autre conducteur votre intention de le dépasser.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Les FCJ sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Le système des feux de jour (FCJ) allume les phares dédiés lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande des feux extérieurs est à AUTO.
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque les feux de jour (FCJ) sont allumés, seuls les feux avant s'allument. Lorsque les feux de jour sont allumés, les feux de stationnement, les feux arrière, les lampes du tableau de bord et les feux extérieurs ne s'allument pas.

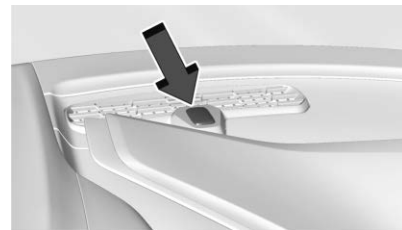
Quand il fait assez sombre à l'extérieur, les feux avant s'assombrissent pour les feux de stationnement et les feux de croisement normaux s'allument.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Pour éteindre les FCJ, régler la commandes de feux extérieurs sur Les FCJ resteront éteints jusqu'à ce que la commande soit à nouveau basculée.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares et les feux de stationnement s'allument automatiquement.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares et les feux de stationnement lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord est dans la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ➔ 123.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares et les feux de stationnement s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ☺ et lorsque le contact est coupé.

Pour remettre en marche le système des phares automatiques, faire tourner à nouveau la bande vers ☺ et la relâcher.

Si le système des phares automatiques a allumé les phares et si vous coupez le contact, les phares s'éteignent. Lorsque la porte du conducteur est ouverte, les phares et les feux de stationnement s'allument brièvement.

La durée de la période d'éclairage expirée peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de sortie » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 111.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si l'essuie-glace avant est activé pendant la journée avec le moteur qui tourne et la commande des feux en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La durée de mise en marche de l'éclairage dépend du régime d'essuie-glace. Lorsque l'essuie-glace est tourné en position d'arrêt, l'éclairage s'éteint. Pour désactiver, déplacer la commande des feux à la position ☺ ou ☹.

Feux de détresse



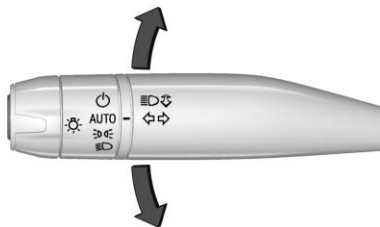
Les feux de détresse avertissent les autres que vous avez un problème. Le bouton se trouve sur la console supérieure.

☹ : Presser pour faire clignoter les feux de direction avant et arrière. Pour les arrêter, presser à nouveau.

Les feux de détresse fonctionnent à toutes les positions du commutateur d'allumage, même si le contact est coupé.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois. Pour plus de clignotements, maintenir le levier.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une lampe indicatrice de clignotant peut-être grillée.

En cas de panne de clignotant, la lampe doit peut-être être remplacée. Consulter votre concessionnaire.

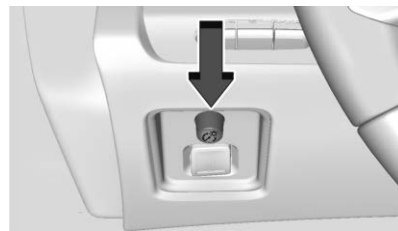
Carillon de rappel des clignotants

Un carillon d'avertissement retentira si le clignotant est mis en fonction sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mi).

Si vous devez laisser le clignotant fonctionner sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mi), l'arrêter puis le remettre en fonction.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Cette fonction permet de régler la luminosité de toutes les commandes allumées. La molette de cette fonction se trouve sur le côté gauche du tableau de bord.

Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

La molette est fonctionnelle de nuit, ou lorsque les phares ou les feux de stationnement sont ON.

Mode Nuit

La nuit, lorsque la molette est tourné complètement jusqu'à la position d'arrêt, le tableau de bord affiche un minimum de caractéristiques (vitesse numérique, indication de rapport, température du liquide de refroidissement et jauge de carburant) avec des couleurs atténuées pour réduire l'émission de lumière et améliorer la visibilité. L'écran du système Infodivertissement et l'éclairage intérieur sont éteints.

Éclairage d'accueil

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une des portes est ouverte, que  sur la clé à télécommande est enfoncé, ou lorsque le contact est coupé.

L'éclairage du hayon/du coffre s'allume uniquement à l'ouverture du compartiment arrière.

Lampes de lecture



Les lampes de lecture sont dans la console de plafond. Les lampes s'allument lorsque l'une des portes est ouverte, lorsque  sur clé à télécommande est enfoncé, ou lorsque le contact est coupé. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur les boutons des lampes pour allumer chaque lampe.

Pour les faire fonctionner, le contact doit être mis, sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou en utilisant l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).

Lampe du compartiment moteur

La lampe du compartiment moteur s'allume lorsque :

- L'une des portes, y compris le hayon du compartiment moteur, est ouverte.
-  est pressé sur la clé à télécommande.
- L'accès sans clé est utilisé pour déverrouiller.
- Le contact est coupé.

La lampe du compartiment moteur s'éteint lorsque toutes les portes sont fermées.

Si une porte ou le hayon du compartiment moteur/coffre reste ouvert(e), alors que le véhicule est arrêté, une minuterie d'économie de la batterie éteindra la lampe au bout d'environ 10 minutes.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs s'allument brièvement la nuit, ou dans les zones où l'éclairage est limité, lorsque  est enfoncé sur la clé à télécommande. Au bout d'environ 30 secondes, les feux extérieurs s'éteignent.

Lorsque l'une des portes est ouverte ou que le déverrouillage à distance est enfoncé, tout l'éclairage intérieur s'allume et l'éclairage intérieur diminue pour s'éteindre au bout d'environ 20 secondes après la fermeture de la porte.

Lorsque la porte du conducteur est ouverte, tout l'éclairage intérieur, l'éclairage du centralisateur informatique de bord (CIB) et les lampes de vide-poche des portes s'allument, puis le plafonnier et les autres lampes intérieures s'éteignent progressivement. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en mettant le contact sur ON ou sur ACC/ACCESSORY, ou en appuyant sur  de la clé à télécommande.

La fonction d'éclairage d'entrée pour l'éclairage extérieur peut être modifiée. Voir Feux de position du véhicule, sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Éclairage de sortie

Certains feux extérieurs s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte du conducteur est ouverte après la coupure du contact. Le plafonnier s'allume après la coupure du contact. Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés un certain temps après la fermeture de la porte, puis s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

La fonction d'éclairage de sortie pour l'éclairage extérieur peut être modifiée. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction prévient la décharge de la batterie si un éclairage intérieur reste allumé par mégarde. Si une lampe reste allumée, elle s'éteindra automatiquement au

bout de 10 minutes, si le contact est coupé. Elle ne se rallumera pas jusqu'à ce que l'un des événements suivants se produise :

- Le contact est mis.
- Les portes sont fermées puis ré-ouvertes.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les lampes extérieures s'éteignent au bout de 10 minutes après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position OFF (arrêt) puis la retourner en position de feux de stationnement ou phares.

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction

Introduction	127
Aperçu	128
Commandes au volant	129
Utilisation du système	130
Mises à jour de logiciel	133

Radio

Radio AM-FM	133
HD Radio Technology	135
Système de radiocommunication de données (RDS)	136
Radio par satellite	136
Réception radio	137
Dispositif d'antenne à réception simultanée	137

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables	138
Port USB	138
Prise auxiliaire	141
Audio Bluetooth	141

Système OnStar

Système OnStar	142
----------------------	-----

Navigation

Utilisation du système de navigation	143
Cartes	146
Symboles de navigation	147
Destination	148
Système OnStar	154
Système GPS (système de positionnement global)	155
Positionnement du véhicule	155
Problèmes de guidage routier	155
Si le système doit être réparé	156
Mises à jour des données cartographiques	156
Explications concernant la couverture de la base de données	156

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale	156
-----------------------------	-----

Enregistreur de données de rendement (PDR)

Enregistreur de données de rendement (PDR)	163
---	-----

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)	168
Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)	169
Apple CarPlay et Android Auto	174

SETTINGS (paramétrages)

SETTINGS (paramétrages)	175
Jeune conducteur	183

Marques déposées et contrats de licence

Marques déposées et contrats de licence	186
--	-----

Introduction

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.

Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctionnalités peuvent apparaître en gris lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctionnalités d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale, les commandes au volant et l'affichage d'infodivertissement.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Configurer à l'avance les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler facilement en appuyant sur une seule commande ou en utilisant une seule commande vocale.

Voir *Distraction au volant* ➔ 203.

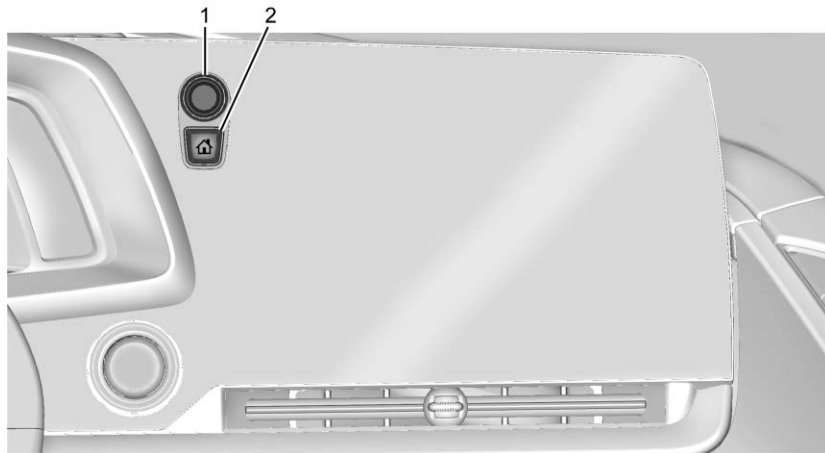
Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Aperçu

Système infodivertissement

Le système infodivertissement se commande à l'aide de l'affichage d'infodivertissement, des commandes de colonne centrale, des commandes au volant et de la reconnaissance vocale.



1. Alimentation/volume

- Lorsqu'il est éteint, appuyer sur pour allumer le système. Appuyer et maintenir enfoncé pour l'éteindre.

- Lorsqu'il est allumé, appuyer sur pour mettre le système en sourdine. Appuyer de nouveau sur pour rétablir le son.

- Lorsque le système est alimenté et n'est pas en sourdine, un volet d'état rapide s'affiche lorsque pressé. Un appui met le système en sourdine et déclenche l'affichage de ce volet. Un appui long est requis pour éteindre le système.
 - Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.
2. 🏠 (page d'accueil)
- Appuyer pour aller à la page Home (accueil). Se reporter à la description de la page d'accueil, dans cette section.

Appuyer de nouveau sur 🏠 pour afficher un écran d'information de l'audio, du téléphone et de la navigation (selon l'équipement).

- Appuyer pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir dans Android Auto ou Apple CarPlay, maintenir enfoncé. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ➞ 174.

Page d'accueil

La page d'accueil est celle où l'on peut accéder aux icônes d'applications du véhicule. Certaines applications sont désactivées lorsque le véhicule est en mouvement.

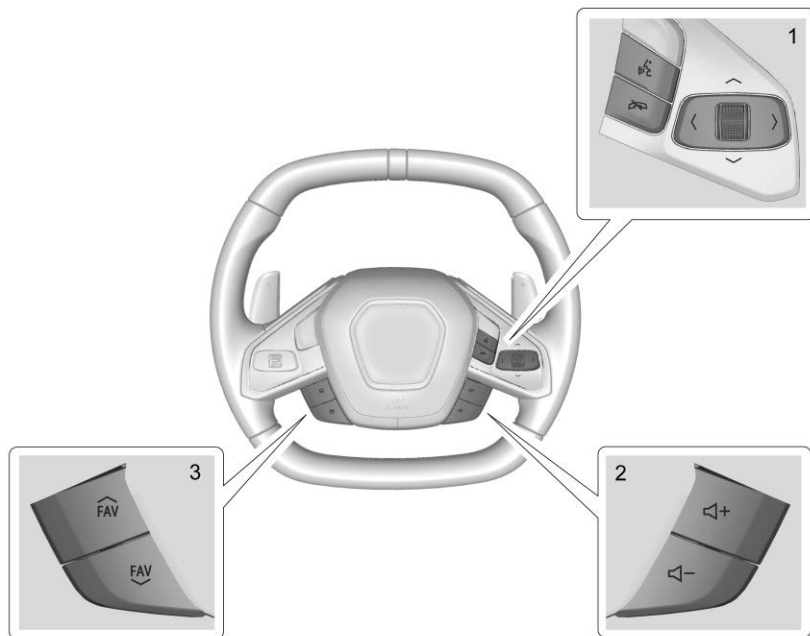
La page d'accueil peut être configurée pour avoir jusqu'à quatre pages avec huit icônes par page.

Glisser son doigt vers la droite ou la gauche sur l'affichage pour accéder aux pages des icônes.

Gestion des icônes de la page d'accueil

1. Toucher et maintenir le doigt sur l'une des icônes de la page d'accueil pour passer en mode de modification.
2. Continuer à appuyer sur l'icône et la glisser à l'emplacement désiré.
3. Relâcher le doigt pour déposer l'icône à la position désirée.
4. Pour déplacer une application sur une autre page, glisser l'icône vers le bord de l'affichage en direction de la page désirée.
5. Continuer à glisser et déposer comme désiré les icônes d'applications.

Commandes au volant



Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

📞 (1) : Appuyer pour répondre à un appel entrant ou lancer la reconnaissance vocale. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169.

🔇 (1) : Appuyer sur le bouton pour ignorer un appel entrant ou pour terminer un appel. Appuyer sur le bouton pour mettre le système Infodivertissement en sourdine ou pour enlever la sourdine lorsqu'il n'y a aucun appel en cours. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169 ou *Reconnaissance vocale* ⇨ 156.

< ou > (1) : Appuyer pour faire défiler vers la gauche ou la droite les différentes zones d'affichage interactif du combiné d'instruments. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

^ ou v (1) : Utiliser la molette pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas ou pour chercher si la page audio est affichée dans le groupe d'instruments. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

⏮ + ou ⏭ - (2) : Tirer pour augmenter ou diminuer le volume.

⏮ FAV ou FAV ⏭ (3) : Tirer pour afficher une liste de favoris. Tirer à nouveau pour sélectionner le favori suivant ou précédent en écoutant la radio.

Utilisation du système

Audio

Toucher l'icône Audio pour afficher la page de la source audio active. Exemples de sources disponibles : AM, FM, SXM (si équipé), MyMedia, USB, AUX, et Bluetooth.

Téléphone

Toucher l'icône Téléphone pour afficher la page principale du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169.

Navigation

Toucher l'icône Navigation pour afficher la carte de navigation intégrée. Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ 143.

Utilisateurs

Si le véhicule en est équipé, toucher l'icône Users (utilisateurs) pour s'inscrire ou créer un nouveau profil utilisateur et suivre les instructions à l'écran.

Seulement quatre profils utilisateurs peuvent être actifs en même temps dans le véhicule. Il peut s'avérer nécessaire de retirer un profil du menu avant d'en créer un nouveau ou de s'inscrire avec un profil existant. Il est possible de se connecter au profil retiré ultérieurement.

Paramètres

Toucher l'icône Paramètres pour afficher le menu Paramètres. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 175.

Apple CarPlay

Toucher l'icône Apple CarPlay pour activer Apple CarPlay (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 174.

Android Auto

Toucher l'icône Android Auto pour activer Android Auto (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 174.

Applications

Selon l'équipement, les applications embarquées sont disponibles en téléchargement. Toucher l'icône Apps (applications) de la page d'accueil pour commencer.

Le téléchargement et l'utilisation des applications dans le véhicule nécessite une connexion Internet qui est accessible avec un plan de données à travers le point d'accès Wi-Fi 4G LTE embarqué, selon l'équipement, ou un point d'accès d'un appareil mobile compatible. Sur la plupart des appareils mobiles, l'activation du point d'accès Wi-Fi figure dans le menu Paramètres de l'appareil, sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile, ou similaire.

La disponibilité des applications et de la connectivité varie selon le véhicule, les conditions et la localisation. Les fonctions sont sujettes à modification. Les tarifs des plans de données s'appliquent. Pour plus d'informations, consulter www.my.chevrolet.com/learn.

Services OnStar

Selon l'équipement, toucher l'icône Services OnStar pour afficher les pages Services OnStar et Compte. Voir *Aperçu OnStar* ⇨ 370 et *Système OnStar* ⇨ 142.

Caméra

Selon l'équipement, toucher l'icône de caméra pour accéder à l'application de caméra. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 256.

Barre de raccourcis

La barre de raccourcis est près du bas de l'affichage. Elle présente jusqu'à quatre applications.

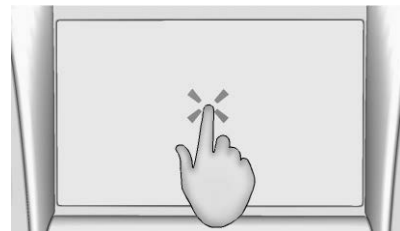
Fonctions de l'écran d'infodivertissement

Les fonctions de l'affichage d'infodivertissement s'affichent à l'écran lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, elle peut être grisée. Lorsqu'une fonction est touchée, elle peut être mise en surbrillance.

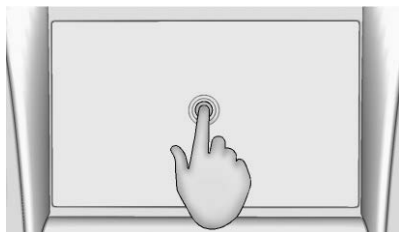
Gestes d'Infodivertissement

Utiliser les mouvements suivants du doigt pour commander le système Infodivertissement.

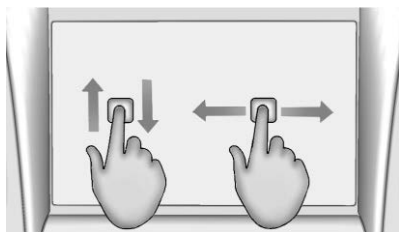
Toucher/appuyer



Toucher/appuyer pour sélectionner une icône ou une option, démarrer une application ou modifier l'emplacement sur une carte.

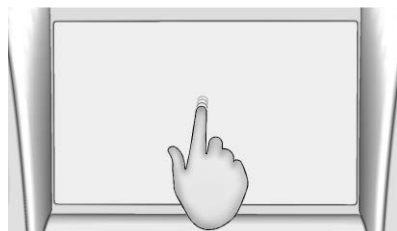
Toucher et maintenir

Toucher et maintenir peut être utilisé pour commencer un autre geste, se déplacer ou supprimer une application.

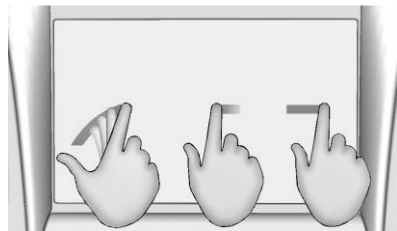
Glisser

Glisser sert à déplacer des applications sur la page d'accueil ou pour faire un panoramique de la carte. Pour faire glisser l'élément, il doit être maintenu et déplacé sur l'affichage vers le nouvel emplacement. Ceci peut se

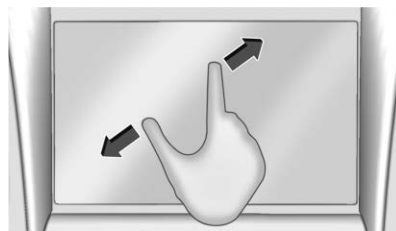
faire vers le haut, le bas, à droite ou à gauche. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Heurter

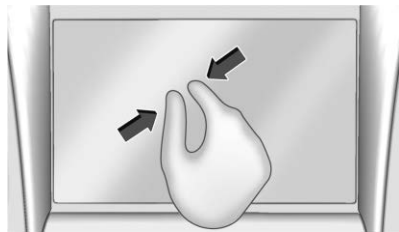
Heurter sert à déplacer des éléments sur une courte distance dans une liste ou une carte. Pour heurter, maintenir et déplacer l'élément sélectionné vers le haut ou vers le bas, vers un nouvel emplacement.

Lancer ou balayer

Lancer ou balayer sert à faire défiler une liste, faire un panoramique d'une carte ou changer les vues d'une page. Ceci se fait en plaçant un doigt sur l'affichage, puis en le déplaçant rapidement de haut en bas ou de droite à gauche.

Étaler

Étaler sert à agrandir une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les écarter.

Pincer

Pincer sert à réduire une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les rapprocher.

Nettoyage des surfaces très brillantes et des affichages d'informations sur le véhicule et de la radio

Pour les véhicules ayant des surfaces très brillantes ou des affichages véhicule, utiliser un chiffon microfibras pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec le chiffon microfibras, utiliser une brosse à poils souples pour éliminer la saleté qui pourrait rayer la surface. Utiliser ensuite le chiffon microfibras en frottant délicatement pour nettoyer. Ne jamais utiliser de nettoyeurs pour vitres ni de solvants. Laver régulièrement à la main le chiffon microfibras à part, avec du savon doux. Ne

pas utiliser d'agent blanchissant ou d'adoucissant industriel. Rincer soigneusement et sécher à l'air avant l'utilisation suivante.

Mises à jour de logiciel

Mises à jour de logiciel « Over-the-Air » (par transmission radio)

Selon l'équipement, se reporter à « Mises à jour » sous *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 175 pour plus de détails sur les mises à jour du logiciel.

Radio

Radio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Sur la page d'accueil, toucher l'icône Audio pour afficher la page de source audio active. Faire un choix dans une liste des trois sources les plus récemment utilisées, située à gauche de l'écran ou toucher l'icône More (Plus) pour afficher une liste de ressources disponibles. Exemple de sources pouvant être disponibles : AM, FM, SXM (selon l'équipement), Mes médias (si offert), USB, AUX, et Bluetooth.

Menu Son du système Infodivertissement

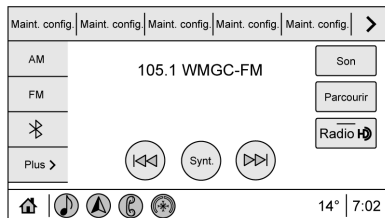
Dans l'une des pages principales de source audio, toucher Son pour afficher les options suivantes :

Égalisateur : Toucher pour régler les basses, les médiums, les aigus et le Surround (selon l'équipement) à l'aide des options de l'écran Infodivertissement.

Fondu/Balance : Toucher pour régler avec les commandes de l'écran Infodivertissement ou en tapotant/déplaçant le réticule.

Modes DSP

- Le système de son ambiophonique Bose Centerpoint comporte trois modes DSP :
 - Normal : Règle l'audio pour fournir le meilleur son pour tous les passagers.
 - Conducteur : Règle l'audio pour fournir le meilleur son pour le conducteur.
 - Centerpoint : Active la technologie ambiophonique Bose Centerpoint. Ce paramètre règle l'audio pour créer une expérience d'écoute ambiophonique pour toutes les places assises.

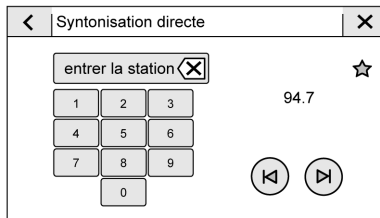
Recherche d'une station**Recherche d'une station**

Dans l'option AM, FM ou SXM (selon l'équipement), appuyer sur ou de la console centrale pour rechercher la station ou le canal de forte réception précédent(e) ou suivant(e).

Navigation parmi les stations

Toucher l'option Parcourir pour lister toutes les stations ou tous les canaux disponibles. Se déplacer vers le haut ou le bas parmi toutes les stations en faisant défiler la liste. Toucher la station ou le canal que vous souhaitez écouter. Toucher pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Selon l'équipement, toucher Mettre à jour les stations pour mettre à jour les stations actives dans votre secteur.

Syntonisation directe

Pour accéder à la syntonisation directe, toucher l'icône Synt. sur l'affichage d'infodivertissement pour faire apparaître le clavier. Naviguer parmi toute la bande de fréquences à l'aide des flèches sur le côté droit de l'affichage Syntonisation directe. Saisir directement une station ou un canal à l'aide du clavier. Lorsqu'une nouvelle station ou un nouveau canal est saisi, des renseignements à son sujet s'affichent sur le côté droit. Ces renseignements se mettent à jour pour chaque nouvelle fréquence valide. Toucher pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Le clavier grise les saisies qui ne correspondent pas à une fréquence valide et place automatiquement un point de décimale dans le numéro de fréquence.

Toucher (X) pour effacer un chiffre à la fois. Toucher et maintenir une pression sur (X) pour effacer tous les chiffres.

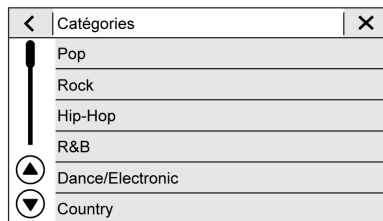
Un émetteur AM ou FM valide se syntonise automatiquement sur la nouvelle fréquence mais sans fermer l'affichage Syntonisation directe. Lorsque vous écoutez SXM (selon l'équipement), toucher Atteindre après avoir saisi un canal. Effleurer l'icône Retour sur l'écran Infodivertissement ou effleurer pour quitter Syntonisation directe.

Les flèches de syntonisation situées du côté droit de l'affichage Syntonisation directe permettent d'activer la syntonisation dans toute la liste des stations ou canaux, une étape de fréquence par touche. Une pression longue permet d'avancer rapidement parmi les stations ou canaux.

Si le véhicule en est équipé, les stations de multidiffusion radio HD ne peuvent pas être directement syntonisées à partir de la fonction Direct Tune (syntonisation directe). Seules les stations analogiques ou HD1

peuvent utiliser cette fonction. Utiliser les flèches de l'affichage pour effectuer un réglage sur des stations de multidiffusion.

Catégories AM, FM et SXM



Dans l'affichage des stations AM (si une radio HD figure parmi l'équipement), FM ou SXM (selon l'équipement), toucher Catégories en haut du menu Browse (Parcourir) pour accéder à la liste de catégories. Cette liste contient des noms associés aux stations AM ou FM, ou aux canaux SXM. Toucher le nom d'une catégorie pour afficher sa liste de canaux ou de stations. En touchant une station ou un canal dans la liste, la radio se syntonise alors sur cette station ou ce canal.

Enregistrement des préréglages des stations de radio

Les favoris sont présentés dans la zone du haut de l'affichage.

AM, FM, SXM (selon l'équipement) et les stations de radio HD (option) : Appuyer longuement sur une présélection pour enregistrer la station ou le canal en cours dans les favoris. Toucher un favori enregistré pour rappeler une station favorite ou un canal favori.

Il est aussi possible d'enregistrer des favoris en touchant ☆ dans une liste de stations ou de canaux. Celui-ci se met en surbrillance, indiquant qu'il est maintenant sauvegardé en tant que favori.

Le nombre de favoris affichés est automatiquement ajusté par défaut, mais il peut l'être manuellement dans Paramètres dans l'onglet Système sous Favoris puis Définir le nombre de favoris audio. Il peut aussi être ajusté dans Paramètres, dans l'onglet Applications sous Audio puis Définir le nombre de favoris audio.

HD Radio Technology

Si le véhicule en est équipé, la technologie radio HD est un service gratuit avec des fonctions comme le son de qualité numérique, d'autres stations disponibles sur une seule fréquence telles que HD2 et HD3, ainsi que des informations d'affichage comme un artiste et un titre de morceau.

Depuis l'affichage de lecture actuelle, effleurer l'icône de radio HD pour activer ou désactiver la fonction HD.

Accès aux stations

Pour accéder aux émetteur radio HD :

1. Sélectionner un émetteur radio. Si la radio HD est activée et si l'émetteur émet en HD, la radio sélectionne automatiquement la version HD du canal actuel (HD1) après plusieurs secondes. La radio affiche également des icônes représentant des canaux additionnels (HD2, ...HD8) qui peuvent être disponibles. Lorsque la radio sélectionne avec succès un émetteur HD, le logo HD s'affiche et l'audio numérique est diffusé.
2. Toucher les flèches sur l'affichage pour syntoniser sur la station HD Radio précédente ou suivante.

Il peut se passer un moment avant que la lecture de la station ne commence.

Le numéro de la station HD Radio est indiqué à côté du logo HD.

Les stations de radio HD peuvent être enregistrées dans les favoris.

Pour obtenir une liste des stations, voir www.hdradio.com.

Résolution de problèmes de HD Radio

Délai d'audio numérique : Attendre que le signal soit traité. Ceci peut prendre plusieurs secondes.

Modifier le volume, Audio Skip, Écho, Perte d'audio numérique : Il se peut que la puissance du signal de la station soit faible, que la station soit hors de portée, ou que la station soit hors synchronisation. Vérifier que la réception fonctionne bien sur une autre station.

Si le signal HD Radio s'affaiblit en écoutant la station HD1, la radio commute automatiquement vers la version analogique de la station radio.

Si le signal HD Radio perd de la réception en écoutant les stations HD2 à HD8, la radio se met en sourdine jusqu'à ce que le signal puisse être récupéré ou que la station soit changée.

La HD Radio peut être désactivée en cas de circulation dans une zone où le signal est faible. Toucher Radio HD On/Off pour activer ou désactiver la réception HD Radio.

Système de radiocommunication de données (RDS)

Selon l'équipement, les fonctions RDS sont disponibles pour les émetteurs FM qui émettent l'information RDS. Avec RDS, la radio peut :

- Regrouper les stations par catégorie (c.-à-d. le type de programme) tel que le rock, le jazz, le classique, etc.
- Afficher des messages provenant de stations de radio.

Ce système repose sur la réception d'informations particulières diffusées par ces stations. Il n'intervient que lorsque ces informations sont disponibles. Il est possible qu'un émetteur de radio puisse diffuser des informations incorrectes qui pourraient

empêcher le bon fonctionnement de la radio. Si ce cas se produit, communiquer avec la station de radio.

Lorsque les informations sont diffusées à partir d'une station RDS, le nom de la station ou les indicatifs d'appel s'affichent sur l'écran audio. Un texte radio complémentaire à l'émission en cours de diffusion peut également apparaître.

Radio par satellite

Service radio SiriusXM

Les véhicules équipés d'un abonnement radio SiriusXM valide peuvent recevoir la programmation SiriusXM.

La radio SiriusXM offre une grande variété de programmation et de musique sans publicité, d'un océan à l'autre, en qualité numérique. Aux États-Unis, consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296. Au Canada, consulter www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Lorsque SiriusXM est actif, le nom du canal, le numéro, le titre de la chanson et l'artiste apparaissent à l'écran.

SiriusXM avec 360L

SiriusXM avec interface 360L a amélioré l'expérience d'écoute à bord du véhicule pour les abonnés. L'expérience offre maintenant plus de catégories et de recommandations apprises par le système pour découvrir un contenu plus personnalisé.

Pour utiliser l'ensemble du programme SiriusXM 360L, y compris le contenu en continu et les recommandations d'écoute, l'accès connecté OnStar est requis. Les services connectés du véhicule varient selon le modèle et nécessitent un système électrique complet, une réception cellulaire et un signal GPS. Un plan de raccordement actif est nécessaire.

Se référer au guide de l'utilisateur de SiriusXM pour obtenir des renseignements sur l'utilisation et l'abonnement.

Réception radio

Débrancher les dispositifs électroniques des prises accessoires s'il existe des interférences ou des parasites dans la radio.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des émetteurs AM est supérieure à celle des stations FM, particulièrement la nuit. Cependant, cette portée plus importante peut causer des interférences entre les émetteurs. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent aussi créer des parasites néfastes à la réception de la radio. Dans ce cas, tenter de réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM

S'il fait partie de l'équipement, le service de radio par satellite SiriusXM permet une réception radio numérique. Les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite,

atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée. Certains services cellulaires peuvent interférer avec la réception SXM causant une perte de signal.

Utilisation d'un appareil mobile

L'utilisation d'un appareil mobile, pour émettre ou recevoir des appels téléphoniques, charger ou avoir simplement l'appareil mobile avec soi, peuvent provoquer des interférences parasites dans la radio. Débrancher ou éteindre l'appareil mobile si cela se produit.

Dispositif d'antenne à réception simultanée

L'antenne AM-FM est un dispositif caché qui se règle de lui-même. Il optimise les signaux AM et FM par rapport à la situation du véhicule et à la source de la station radio. Ni entretien ni réglages ne sont nécessaires.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

En cas d'utilisation de lecteurs de support comme des cartes SD, des dispositifs USB et autres appareils mobiles, porter une attention particulière à la source. Les appareils multimédias douteux peuvent contenir des fichiers perturbant le fonctionnement de la performance du système. Éviter toute utilisation si le contenu ou l'origine de l'appareil est douteux.

Port USB

Il est possible d'écouter du son enregistré sur un dispositif USB.

Le véhicule peut être équipé de deux ports USB dans la console centrale. Ces ports sont destinés aux données et au chargement.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, débrancher tous les accessoires et tous les câbles d'accessoires du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les câbles

(Suite)

Attention (Suite)

d'accessoires laissés branchés dans le véhicule, mais qui ne sont raccordés à aucun appareil, peuvent être endommagés ou causer des court-circuits si l'extrémité débranchée entre en contact avec des liquides ou une autre source d'alimentation, comme la prise d'alimentation des accessoires.

Lecture à partir d'une clé USB

Un périphérique de stockage USB peut être connecté dans le port USB.

Les extensions audio prises en charge par USB peuvent inclure :

- MP3
- AAC
- OGG
- 3GP

Gracenote

En branchant un dispositif USB, le service Gracenote établit des étiquettes vocales pour la musique. Les étiquettes vocales permettent aux artistes, aux albums avec des noms difficiles à prononcer et aux

diminutifs d'être utilisés pour écouter de la musique par reconnaissance vocale, si le véhicule en est équipé.

Pendant l'indexation, les fonctions d'Infodivertissement peuvent être disponibles.

Ma bibliothèque média

MyMedia n'est disponible que quand plus d'un appareil indexé est connecté. Cette option permet d'accéder au contenu de toutes les sources multimédias indexées. MyMedia apparaît comme source disponible dans la page Source.

Lecteur MP3 USB et périphériques USB

Les lecteurs MP3 USB et les appareils USB branchés doivent respecter la norme relative à la catégorie de la mémoire de masse USB (USB MSC).

Pour lire un périphérique USB :

1. Connecter l'USB.
2. Toucher Audio sur la page d'accueil.
3. Effleurer l'option Plus puis toucher le dispositif USB.

Utiliser la méthode suivante pendant la lecture d'une source USB active :

▷ : Toucher pour lire la source média actuelle.

II : Toucher pour mettre en pause la lecture de la source multimédia actuelle.

⏮ :

- Toucher pour revenir au début de la piste en cours ou à la piste précédente.
- Maintenir touché pour retourner rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

⏭ :

- Toucher pour rechercher la piste suivante.
- Maintenir touché pour avancer rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

Aléatoire : Toucher l'icône de lecture aléatoire pour lire la musique dans un ordre aléatoire.

Menu Son USB

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM*
 ⇨ 133.

Menu défilement USB

Quand une liste de chansons, d'albums, d'artistes ou d'autres médias s'affiche, les flèches vers le haut et le bas et A-Z apparaissent sur le côté gauche. Sélectionner A-Z pour voir un écran présentant toutes les lettres de l'alphabet et sélectionner la lettre à laquelle accéder.

Effleurer les flèches vers le haut et le bas pour se déplacer vers le haut ou le bas dans la liste.

Toucher Parcourir et ce qui suit peut s'afficher :

Listes de lecture :

1. Toucher pour afficher les listes de lecture de l'USB.
2. Toucher une liste de lecture pour voir la liste de toutes les chansons de ce liste de lecture.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Les extensions de liste de lecture prise en charge sont : m3u et pls.

Artistes :

1. Toucher pour afficher la liste des artistes enregistrés sur la clé USB.

2. Toucher un nom d'artiste pour voir une liste de tous les albums de cet artiste.
3. Pour choisir une chanson, appuyer sur Toutes les chansons ou appuyer sur un album, puis toucher une chanson dans la liste.

Chansons :

1. Toucher pour afficher une liste de toutes les chansons de l'USB.
2. Pour commencer la lecture, toucher une chanson dans la liste.

Albums :

1. Toucher pour afficher les albums de l'USB.
2. Toucher l'album pour voir une liste de toutes les chansons de l'album.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Genres :

1. Toucher pour afficher les genres de l'USB.
2. Toucher un genre pour afficher une liste d'artistes.
3. Toucher un artiste pour voir le titre de ses albums.
4. Toucher un album pour voir les chansons qu'il contient.

5. Toucher une chanson pour entamer la lecture.

Compositeurs :

1. Toucher pour afficher les compositeurs de l'USB.
2. Toucher un Compositeur pour voir une liste des albums de ce compositeur.
3. Toucher un album ou toutes les chansons pour voir une liste de chansons.
4. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Dossiers :

1. Toucher pour afficher les répertoires de l'USB.
2. Toucher un dossier pour voir une liste de tous les fichiers.
3. Toucher un fichier dans la liste pour commencer la lecture.

Balados : Effleurer pour voir les balados sur le dispositif Apple connecté et obtenir une liste des épisodes de balado.

Livres audio :

1. Effleurer pour afficher les livres audio enregistrés sur l'appareil Apple.

2. Toucher un livre audio pour accéder à une liste de chapitres.
3. Toucher le chapitre dans la liste pour commencer la lecture.

Système de fichiers et noms

Les systèmes de fichiers pris en charge par USB peuvent inclure :

- FAT32
- NTFS
- HFS+

Les chansons, les artistes, les albums et les genres sont repris de l'information de chanson de fichier et sont uniquement affichés s'ils existent. La radio affiche le nom de fichier comme nom de piste si l'information de chanson n'est pas disponible.

Appareils Apple pris en charge

Pour voir les appareils pris en charge, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Enregistrement et rappel des médias préférés

Pour enregistrer des médias favoris, toucher Parcourir pour afficher une liste des types de médias.

Effleurer l'une des options Parcourir suivantes pour sauvegarder un favori :

Listes de lecture : Toucher ☆ en regard d'une liste de lecture pour enregistrer la liste de lecture comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler une liste de lecture favorite. La lecture du premier morceau de la liste de lecture commence.

Artistes : Toucher ☆ en regard d'un artiste pour enregistrer l'artiste comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un artiste favori. La lecture du premier morceau de l'artiste commence.

Chansons : Toucher ☆ en regard d'une chanson pour enregistrer ce morceau comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un morceau favori.

Albums : Toucher ☆ en regard d'un album pour enregistrer l'album comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un album favori. La lecture du premier morceau de l'album commence.

Genres : Toucher ☆ en regard d'un genre pour enregistrer le genre comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un genre favori. La lecture du premier morceau du genre commence.

Balados : Toucher ☆ en regard d'un balado pour enregistrer le balado comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un balado favori. La lecture du balado commence.

Livres audio : Toucher ☆ en regard d'un livre audio pour enregistrer le livre audio comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un livre audio favori. La lecture du premier morceau du livre audio commence.

Lecture de média et sourdine

La lecture par USB est mise en pause si le système est mis en sourdine. Lorsque la commande de mise en sourdine du volant est de nouveau pressée, la lecture reprend.

Si la source est changée alors que le système est en sourdine, la lecture reprend et le son est rétabli.

Prise auxiliaire

Selon l'équipement, ce véhicule est doté d'une prise d'entrée auxiliaire dans la console centrale. Les sources audio auxiliaires pouvant être raccordées sont :

- Ordinateur portable
- Lecteur de musique audio

Cette prise jack n'est pas une sortie audio. Ne pas brancher de casque dans la prise d'entrée auxiliaire. Régler un appareil auxiliaire pendant que le véhicule est en position de stationnement (P).

Connecter un câble de 3,5 mm (1/8 de po) entre l'appareil auxiliaire et la prise d'entrée. Lorsque l'appareil est connecté, le système peut lire le contenu audio de l'appareil et le retransmettre par les haut-parleurs du véhicule.

Si le dispositif auxiliaire a déjà été connecté, mais qu'une source différente est actuellement active, toucher Plus et toucher AUX pour rendre cette source active.

Les fonctions de navigation et de lecture aléatoire ne sont pas disponibles dans le menu de source AUX.

Audio Bluetooth

La musique peut être lue à partir d'un appareil Bluetooth jumelé. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169 pour le jumelage d'un appareil.

La sélection de volume et de chanson peut être commandée en utilisant les commandes infodivertissement ou l'appareil mobile. Si Bluetooth est sélectionné et que le volume ne s'entend pas, vérifier le réglage du volume sur votre appareil mobile ainsi que sur le système infodivertissement.

La lecture de la musique peut être lancée en touchant Bluetooth dans la liste de sources récentes à gauche de l'écran, ou en effleurant l'option Plus puis en touchant l'appareil Bluetooth.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Mettre le dispositif sous tension et le jumeler pour le connecter.
2. Une fois le jumelage effectué, toucher Audio sur la page d'accueil, puis toucher Bluetooth dans la liste des sources récentes à gauche de l'écran.

Menu Son Bluetooth

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM* ⇨ 133.

Gestion des appareils Bluetooth

Sur la page d'accueil :

1. Toucher Audio.
2. Toucher Appareils pour ajouter ou supprimer des appareils.

En touchant Bluetooth, la radio peut ne pas être en mesure de lancer le lecteur audio sur l'appareil connecté pour commencer la lecture. Lorsque le véhicule n'est pas en mouvement, utiliser l'appareil mobile pour commencer la lecture.

Tous les dispositifs lancent l'audio différemment. En sélectionnant Bluetooth comme source, la radio peut s'afficher en pause sur l'écran. Toucher  sur l'écran pour commencer la lecture.

La fonction de navigation est proposée lorsqu'elle est prise en charge par l'appareil Bluetooth. Ce contenu multimédia ne fait pas partie du mode MyMedia.

Certains téléphones intelligents acceptent l'émission d'information musicale Bluetooth pour l'affichage sur la radio. Lorsque la radio reçoit cette information, elle vérifie s'il en existe une disponible et l'affiche. Pour plus

d'informations sur les caractéristiques Bluetooth prises en charge, se reporter à my.chevrolet.com/learn.

Système OnStar**4G LTE**

S'il est équipé du système 4G LTE, jusqu'à sept périphériques, tels que les téléphones intelligents, les tablettes et les ordinateurs portables, peuvent être connectés à l'Internet à haut débit via le point d'accès Wi-Fi intégré au véhicule.

Composer le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour communiquer avec un conseiller OnStar qui vous assistera. Consulter le site www.onstar.com pour prendre connaissance de la disponibilité des véhicules, des détails et des limitations du système. Le service et la connectivité varient selon la marque, le modèle, l'année, l'opérateur de réseau, la disponibilité, et les conditions. Le service 4G LTE est disponible sur certains marchés. Les performances de la 4G LTE sont basées sur les moyennes de l'industrie et sur la conception des systèmes des véhicules. Certains services nécessitent un abonnement à un service de données.

L'application OnStar

Selon l'équipement, le système d'infodivertissement possède des commandes OnStar dans l'application OnStar intégrée sur la page d'accueil. La plupart des fonctions OnStar qui peuvent être exécutées avec les boutons peuvent l'être à l'aide de l'application. Pour ouvrir l'application, toucher l'icône OnStar sur la page d'accueil. Les mises à jour de l'application nécessitent un plan de service correspondant. Les caractéristiques varient selon la région et le modèle. Les caractéristiques sont susceptibles de changer. Pour plus d'informations, consulter my.chevrolet.com/learn ou appuyer sur .

Services

L'onglet Services affiche la vue par défaut de l'application. Utiliser cette page pour lancer les services OnStar disponibles. Toucher un service pour ouvrir son écran. Toucher Wi-Fi pour lancer le questionnaire de connexions. Les options Turn-by-Turn (virage par virage) et Advisor Call (appel d'un conseiller) sont les autres options affichées en carrés.

Compte

L'onglet Compte affiche un aperçu du compte lié au véhicule. Si un tel compte n'existe pas, cet onglet affiche toutes les valeurs comme étant —. L'icône d'appel de conseiller reste active même en l'absence de compte actif.

Appel d'un conseiller

La sélection de Appel d'un conseiller permet, tout comme en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827), de parler à un conseiller. L'option X dans le coin supérieur droit de l'écran ne met pas fin à l'appel, mais permet de revenir à l'écran précédent.

Orientations pas à pas

Avec un plan connecté, un conseiller OnStar peut télécharger une destination dans le véhicule ou dans son système de navigation intégré, si le véhicule en est équipé. Sélectionner Turn-by-Turn Directions (orientations pas à pas) dans l'onglet Services de l'application OnStar pour appeler un conseiller ou sélectionner un élément récent ou une destination favorite. Touchez les icônes de navigation pour sélectionner la maison, une adresse ou un endroit. Un transfert de destination d'OnStar

montrera la vue détaillée de la destination lorsqu'elle est transférée d'OnStar à l'application de navigation. Se reporter à www.onstar.com pour obtenir une carte de couverture. Les services peuvent varier par modèle. La couverture de la carte est offert aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

Point d'accès Wi-Fi

Touchez afficher la page Paramètres, qui présente les configurations du point d'accès du véhicule et permet de les modifier.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.onstar.com.

Navigation

Utilisation du système de navigation

Si équipé, lancer l'application de navigation en touchant l'icône de navigation sur la page d'accueil ou sur la barre de raccourcis près du bas de l'écran d'infodivertissement.

Lorsque l'application Nav est lancée pour la première fois, un aperçu du produit est disponible. L'utilisation de cette fonction nécessite la confirmation des conditions générales et de la déclaration de

confidentialité. Si elle est disponible et connectée à un profil, il est également suggéré d'activer et de confirmer la navigation prédictive.

Navigation prédictive (option)

Si la navigation prédictive est disponible et confirmée, cette fonction apprend les préférences en se rappelant des destinations. Il utilise les emplacements et l'historique de navigation pour personnaliser les itinéraires et les résultats.

La navigation prédictive peut mémoriser des éléments tels que :

- Itinéraires personnalisés en fonction de préférence des rues.
- Résultats de recherche qui offrent les meilleurs résultats en haut de la liste.
- Prévisions de trafic.
- Mise à jour du contenu de carte locale.

La navigation prédictive peut également être activée ou désactivée ultérieurement en touchant  (Options). Dans les Options, touchez Paramètres, puis Paramètres de carte et de navigation, puis Navigation prédictive. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 175.

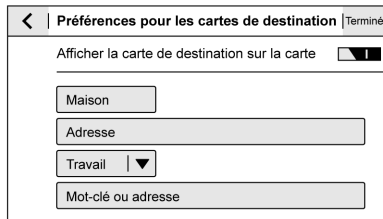
Affichage de la carte de navigation

Après avoir ouvert l'application de navigation pour la première fois, l'application s'ouvre toujours en affichant une carte plein écran avec l'emplacement actuel du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté, la barre de recherche apparaît le long de l'affichage de la carte. Fermer manuellement la barre de recherche en touchant **X**. Lorsque le véhicule se déplace, l'icône **🔍** (Rechercher) remplace la barre de recherche pour maximiser l'affichage plein écran de la carte.

Préférences de la carte de destination

Dans l'application de navigation, configurer les adresses de domicile et de travail pour activer la navigation en une seule touche. Pour configurer les adresses de domicile et de travail, toucher **⋮** et sélectionner

Paramètres, puis Paramètres de la carte et de la navigation, puis Préférences de la carte de destination. Par défaut, Show My Places on Map (afficher mes lieux préférés sur la carte) doit être activé. Sélectionner et entrer les adresses de domicile et de travail et enregistrer.



Si le système du véhicule n'est pas enregistré dans un profil personnalisé, l'icône de position actuelle utilise un symbole générique. Après l'inscription dans un profil personnalisé, le symbole de position actuelle affiche une icône personnalisée. Voir *Symboles de navigation* ➔ 147.

Paramètres de la carte et de la navigation

Toucher **⋮** dans la vue de la carte pour afficher les options. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Cap vers le haut en 3D, cap vers le haut en 2D, nord en 2D
- Afficher sur la carte
- Événements de circulation (disponibles avec la navigation connectée OnStar)
- SETTINGS (paramétrages)
- Modifier la destination (si un itinéraire a été défini)
- Éviter sur l'itinéraire (si un itinéraire a été défini)

Toucher Paramètres pour afficher les paramètres de la carte et de la navigation. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Préférences de la carte de destination
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences des alertes
- Préférences de qualité de carburant
- Gérer l'historique

- Navigation prédictive : voir « Navigation prédictive » (selon l'équipement) précédemment dans cette section.
- À propos

Pour quitter une liste, toucher **X** dans le coin supérieur droit de la carte pour revenir à la vue cartographique principale.

S'assurer de configurer les préférences avant de définir une destination et de lancer le guidage actif.

Préférences de carte

Toucher pour choisir entre les configurations des fonctionnalités basiques de carte :

Teintes de carte

- Auto – Effleurer pour automatiquement changer de mode en fonction des conditions d'éclairage.
- Jour (clair)
- Nuit (sombre)

Monument 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche tous les monuments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Bâtiment 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche toutes les formes possibles de bâtiments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Afficher le terrain en 3D (désactivé par défaut) : Si équipé, effleurer marche ou arrêt. En marche, le système affiche l'information de terrain sur la carte en 3D.

Agrandissement automatique (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système ajuste automatiquement l'agrandissement de la carte quand le véhicule approche un virage. Après ce virage, le système revient automatiquement au niveau d'agrandissement précédemment réglé. Si deux virages se succèdent peu de temps après, l'agrandissement automatique reste activés jusqu'à ce que les deux virages aient été effectués.

Préférences d'itinéraire

Effleurer pour accéder aux préférences d'itinéraire. Les choix sont :

- Itinéraire préféré – Choisir parmi deux options d'itinéraire différentes : la plus rapide ou la plus écologique.

- La plus rapide serait le trajet dont la durée est la plus courte.
- L'option écologique serait le trajet le plus économe en carburant.
- Éviter sur l'itinéraire actuel – Choisir l'une des caractéristiques de la route à éviter pendant l'itinéraire :
 - Autoroutes
 - Routes non goudronnées
 - Ferrys
 - Voies de covoiturage
 - Routes à péage
 - Tunnels
 - Frontières nationales

Commande vocale de navigation

Toucher pour accéder à l'affichage du réglage de la commande vocale.

- Volume de navigation – Pour régler le niveau de volume, effleurer les flèches vers le haut et le bas. Si l'avis de guidage vocal s'entend, le volume peut être réglé en utilisant le bouton de la console centrale ou le commutateur de volume du volant.

- Niveau des invites vocales de navigation pendant un appel. Les options disponibles sont :
 - Invite complète (sélection par défaut)
 - Signal sonore uniquement
 - Aucune

Événements de circulation (option)

Cette fonction fournit une liste des événements sur l'itinéraire ou à proximité. Effleurer  puis sélectionner Événements de circulation. Un abonnement au service de navigation connecté OnStar est nécessaire.

Préférences de circulation (option)

Pendant l'affichage de la carte, effleurer , puis Paramètres et ensuite Carte et Paramètres de navigation pour accéder aux préférences de circulation. Lorsque l'affichage de circulation sur la carte est activé, la fonction fournit un aperçu de la circulation en utilisant différentes teintes codées. Les options suivantes sont disponibles pour un nouvel acheminement :

- Redirection auto vers un meilleur itinéraire – Le système propose automatiquement un nouvel itinéraire si le système détecte si une difficulté de circulation est à venir.

- Demander avant de rediriger (par défaut)
 - Si le système détecte une difficulté de circulation à venir, il affiche une fenêtre avec des détails sur le problème. Choisir de changer d'itinéraire ou annuler l'alerte.
- Ne jamais rechercher le meilleur itinéraire
 - Le système ne recherche pas de meilleur itinéraire avant la sélection de l'une des options plus haut.

Préférences des alertes

Configurer des alertes en position de marche ou d'arrêt pendant les vues de guidage inactifs et actifs. Les alertes suivantes peuvent être disponibles :

- Alertes de sécurité routière – Effleurer pour afficher les zones scolaires proches.
- Alertes de caméra de circulation

Gérer l'historique

Effleurer la gestion d'historique pour accéder aux options d'historique :

- Effacer les destinations récentes - Toucher  pour effacer les destinations récentes.
- Effacer l'historique de recherche – Toucher  pour effacer l'historique de recherche.

À propos

Toucher pour afficher les informations du logiciel que :

- Modalités Telenav
- Déclaration de confidentialité Telenav
- Version du système de navigation

Cartes

Pour fonctionner, l'application Navigation a besoin d'une base de données cartographique. Elle est stockée sur une carte SD qui est connectée au système Infodivertissement. Si la base de données cartographique n'est pas disponible, un message d'erreur s'affiche indiquant que la carte SD manque.

Messages d'erreur de carte SD

La carte SD ne fonctionne que pour un seul véhicule. La carte SD doit subir une vérification d'authentification pour être utilisée pour ce véhicule spécifique. Si la carte SD est dotée d'un commutateur qui peut être réglé en mode lecture seule, assurez-vous qu'il est en position haute et non en lecture seule.

Les scénarios et les messages d'erreur potentiels incluent :

- La carte SD a été initialisée pour la première fois : « Une fois initialisée, cette carte SD peut uniquement être utilisée pour la navigation dans ce véhicule. »
- La carte SD fonctionne mal : « La carte SD fonctionne mal. (Code d'erreur). »
- La carte SD n'est pas jumelée avec le système existant : « Cette carte SD ne convient pas à ce véhicule pour la navigation. Consulter le guide du propriétaire pour plus de détails ou visiter votre concessionnaire. (Code d'erreur). »
- La carte SD a été retirée de la fente : « La carte SD a été retirée. (Code d'erreur). »

Appuyer sur Confirm (confirmer) pour reprendre après le message d'erreur d'initialisation. Pour les autres messages, toucher OK pour revenir à la page d'accueil.

Symboles de navigation

Voici les symboles les plus courants qui peuvent apparaître dans l'application de navigation.



Indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



Représente l'icône de l'emplacement actuel du véhicule pendant le mode de guidage inactif. Une fois qu'un profil utilisateur est créé, l'icône de l'emplacement actuel peut être personnalisée.

Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



L'épingle de destination marque l'emplacement de la destination finale. Toucher l'épingle pour afficher l'adresse de destination ou pour l'ajouter à la liste des Favoris ou l'en supprimer. Cacher l'information en touchant l'épingle à nouveau. Il s'efface automatiquement si aucune action n'est prise.



Les points d'intérêt (POI)(en option) sont des lieux intéressants pour le stationnement et les stations d'essence.



La barre de progression offre un aperçu de la progression de l'itinéraire et peut afficher la circulation et les incidents le long de l'itinéraire. Au fil de l'itinéraire, l'icône de véhicule se déplace vers le haut de la barre.

Toucher l'icône pour réduire la carte et afficher l'itinéraire entier. Toucher à nouveau pour revenir à la vue précédente.

Afficher la durée du trajet en touchant l'heure d'arrivée prévue (HAP).

Emplacement actuel

Quand le véhicule est stationné sans être dans une session de navigation, l'icône d'utilisateur est centrée sur la carte et l'emplacement actuel est en surbrillance.

Destination

Réception d'indications de destination de différentes sources

Les destinations peuvent être reçues ou transférées depuis différentes sources à l'application de navigation pour le guidage d'itinéraire. Certaines de ces sources en option peuvent inclure :

- Navigation depuis les résultats de recherche.
- Téléchargement de destination OnStar.
- Une adresse dans la liste de contacts.
- Une application sur le téléphone intelligent capable d'envoyer des destinations au véhicule.

- Une application téléchargée sur le véhicule telle que OnStar Services, capable d'envoyer des destinations au système de navigation.

Points de passage

Ajouter jusqu'à cinq points de passage, qui sont des destinations supplémentaires, le long de l'itinéraire. Pour ajouter un arrêt supplémentaire ou un point de passage :

1. À partir du guidage actif, toucher .
2. Rechercher la destination en utilisant One-Box, Recherche vocale (Voice Search) ou les icônes Catégories rapides (Quick Category).
3. Choisir les résultats de recherche le long de l'itinéraire, à proximité de l'itinéraire ou à proximité de la destination.
4. Choisir le point de passage souhaité et toucher Ajouter au trajet ou remplacer la destination actuelle en touchant Nouvelle destination.

Les options d'itinéraire ne sont pas disponibles pour les points de passage.

Arrivée à un point de passage

Lorsque vous approchez d'un point de passage, le système affiche une vue d'arrivée de destination. Pour continuer vers la prochaine destination, toucher le message Aller à dans l'affichage d'infodivertissement.

Si le véhicule dépasse le point de passage ou quitte l'itinéraire actuel, le système recalcule automatiquement un itinéraire pour revenir à ce point de passage. Dans le même temps, il affiche une icône Se rendre à ainsi que l'adresse du point de passage suivant, de sorte que le point de passage actuel peut être ignoré et le guidage peut reprendre vers le point de passage suivant vers la destination.

Modifier un point de passage

Lorsqu'on ajoute des points de passage pendant le guidage actif, le système permet de supprimer une escale ou de modifier l'ordre. Pour modifier un point de passage :

1. Toucher .
2. Toucher Modifier les destinations.
 - Modifier l'ordre de destination en touchant et en maintenant enfoncée la flèche jusqu'à ce qu'elle soit mise

en surbrillance. Faire glisser pour changer la position du point de passage dans la liste.

- Supprimer un point de passage en touchant . Une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer l'élimination du point de passage. Une fois la demande confirmée, le système supprime l'adresse de la liste des destinations. Toucher **X** dans le coin supérieur droit afin que le système puisse recalculer l'itinéraire.

Si la liste de destinations ne contient qu'une seule adresse, le système désactive les fonctions de déplacement et de suppression. Le système n'autorise pas la suppression de la destination finale.

Informations de carte

Les attributs du réseau routier sont contenus dans la base de données cartographiques pour l'information cartographique. Les attributs comprennent des informations telles que des noms de rue, des adresses et des interdictions de virage. Une zone détaillée comprendra toutes les routes principales, les routes secondaires et les routes résidentielles. Les zones détaillées

incluent des lieux qui présentent un intérêt (POI) tels que des restaurants, aéroports, banques, hôpitaux, postes de police, stations de carburant, attractions touristiques et monuments historiques.

Si le véhicule ne possède pas d'abonnement applicable, la base de données cartographiques peut ne pas inclure des données pour les zones récemment construites ou des corrections de la base de données cartographiques après la production. Le système de navigation fournit le guidage d'itinéraire complet dans les zones cartographiques détaillées.

Commande de zoom

La commande de zoom apparaît sur la vue de carte. Voici quelques manières d'agrandir ou de réduire une carte :

- Toucher + ou - pour agrandir ou réduire la carte.
- Appuyer deux fois avec un doigt pour agrandir ou une fois avec deux doigts pour réduire la carte.
- Utiliser l'index et le pouce pour réduire la carte en pinçant puis agrandir la carte en écartant ses deux doigts sur la carte.

Gestes sur la carte et échelle de la carte

Utiliser les gestes suivants sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster l'échelle de la carte et les options d'affichage.

- Pincer pour agrandir ou réduire la carte.
- Faire un panoramique de la carte.
- Utiliser deux doigts pour incliner vers le bas et passer de 2D à 3D. Incliner vers le haut pour revenir à 2D.
- Tourner la carte.

Voir *Utilisation du système* ⇨ 130.

Sourdine

Sous le guidage actif, les indications sonores de navigation peuvent être mises en sourdine. Effleurer l'icône de haut-parleur sur le côté droit de la barre supérieure. Une barre oblique apparaît sur le haut-parleur pour indiquer que le guidage vocal est en sourdine.

Vue de guidage actif

Quand une destination est choisie et qu'une session de navigation est active, le système de navigation passe à une vue de guidage actif (AGV).

Orientation de la carte

Effleurer  sur la carte pour accéder aux paramètres d'orientation de la carte.

L'orientation de la carte est Cap en haut 3D par défaut.

Les réglages disponibles sont :

- 3D Heading Up (option par défaut) : une carte 3D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.
- 2D Heading Up : une carte 2D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.
- 2D North Up : une carte 2D avec le nord pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel changera alors que le véhicule tourne à gauche ou à droite.

Toucher l'icône pour changer le type de carte. L'icône et l'étiquette changeront aussi selon le cas.

Selon le niveau de zoom des cartes 2D Heading Up et 3D Heading Up, il est possible que le système passe automatiquement à la carte 2D North Up.

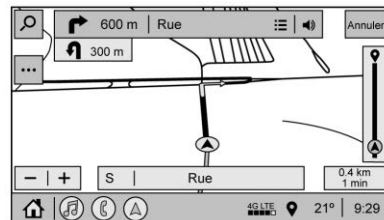
Dans AGV, l'ensemble de l'itinéraire peut être affiché en 2D, le Nord vers le haut, en touchant la zone de barre de trafic. La carte recule et se réajuste pour afficher tout l'itinéraire. En vue 2D Nord vers le haut, l'icône de recentrage s'affiche au centre de l'écran. Toucher l'icône de recentrage ou la barre de trafic de nouveau pour revenir à la vue précédente (2D ou 3D).

Guidage dans les voies

La carte affichera les renseignements sur la voie pour la manœuvre à venir s'ils sont disponibles.

Vue des jonctions

Quand un véhicule se trouve sur l'autoroute et approche de la sortie, une image affiche la voie dans laquelle il doit rester pour réaliser la manœuvre suivante.

Vue changements de direction rapides

Quand le véhicule approche d'un changement de direction et que le virage suivant se présente rapidement, une liste de changement de direction rapide apparaît sous l'indicateur du premier changement de direction. Un message audio annonce le changement de direction rapide.

Agrandissement automatique

À l'approche d'une manœuvre, la carte s'agrandit automatiquement pour montrer à la fois icône du véhicule et la manœuvre à venir afin d'offrir une meilleure vue de la manœuvre. Une fois la manœuvre terminée, le système revient au niveau de zoom précédent. Effleurer  sur la carte pour accéder à Settings (réglages), puis effleurer

les préférences cartographiques pour accéder au zoom automatique. Cette fonction peut être activée ou désactivée.

Directions

Toucher l'option de menu en regard du nom de rue du prochain changement de direction pour afficher les directions.

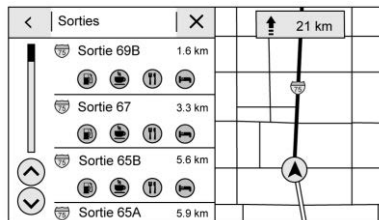
Directions affiche les virages et directions à partir de l'emplacement actuel jusqu'à la destination finale.

Modifier les directions

Directions peut être modifié en choisissant , ce qui est en l'affichage de la liste à l'ensemble de l'écran et passe en mode d'édition. En mode d'édition, un segment d'itinéraire non souhaité peut être supprimé de l'itinéraire en touchant  à côté de ce segment. Une fenêtre s'affiche pour confirmer la suppression du segment.

Quand le segment de l'itinéraire a été supprimé, tous les segments suivants sont remplacés par un indicateur d'activité, tandis que le nouvel itinéraire est recalculé. À la fin du recalcul, l'indicateur d'activité est remplacé par les nouveaux segments d'itinéraire.

Liste des sorties d'autoroute



Toucher  pour ouvrir la liste de sorties. Cette icône s'affiche à côté du nom de rue actuel près du bas de l'écran. L'icône n'apparaît que lorsque le véhicule est sur une autoroute avec des sorties définies.

En cas de circulation sur des routes avec des sorties désignées, une liste de sortie peut être disponible. Elle affiche le numéro de sortie, la distance jusqu'à la sortie et d'éventuelles pauses de commodité (essence, café, alimentation et hébergement).

Menu de prochaine manœuvre

Dans un guidage actif, la flèche de prochain changement de direction, le nom de rue et la distance avant la manœuvre s'affiche dans la manœuvre suivante en haut de l'affichage superposé à la carte. L'heure estimée

d'arrivée, la distance jusqu'à destination et l'indicateur de trafic s'affichent dans un panneau épinglé à droite de l'écran.

Alerte de manœuvre du prochain changement de direction de navigation

Si l'application de navigation n'est pas ouverte quand une indication de manœuvre proche est fournie, celle-ci apparaît sous forme d'alerte. Toucher l'alerte pour accéder à la vue de navigation principale ou toucher  pour rejeter l'alerte.

Répéter le guidage vocal



Ce symbole indique la prochaine manœuvre du guidage. La toucher pour répéter la dernière instruction vocale de guidage.

Alerte d'incident (option)

Quand un guidage est en cours, si le système détermine qui a eu un incident au devant du véhicule et qu'il n'y a pas de

meilleur itinéraire, il émet une tonalité et affiche une note rapide. Celle-ci n'apparaît qu'une fois par incident.

Rapports d'incident (option)

Les icônes de rapports d'incident, ainsi que les données de circulation, s'affichent sur la carte pendant un guidage actif ou inactif.

Fin de l'itinéraire

Toucher Annuler dans l'angle supérieur droit pour interrompre le guidage actif et revenir au guidage inactif. Si le guidage actif est annulé avant d'arriver à la destination, une fenêtre contextuelle pour Reprendre l'itinéraire s'affiche.

Reprendre l'itinéraire

Il est possible de reprendre l'itinéraire s'il a été annulé en touchant l'option contextuelle Reprendre l'itinéraire.

Si le système a déterminé que la destination a été atteinte, soit parce que la vue d'arrivée s'est affichée soit parce que la destination a été dépassée, l'option Reprendre l'itinéraire n'apparaît pas.

Favoris

Les favoris de navigation peuvent contenir des contacts, des adresses ou des points d'intérêts qui ont été enregistrés par le biais de l'icône de favoris sur la vue des détails.

Accès aux favoris

Dans l'application Nav, vous pouvez voir la liste des favoris en touchant ☆ dans la barre de recherche se trouvant le long du haut de la vue de la carte Nav. Si la barre de recherche est fermée, toucher  et sélectionner ☆.

Enregistrement des favoris

Il est possible d'ajouter des favoris à partir de nombreuses applications du système. Toucher l'icône des favoris pour enregistrer le contenu comme favori.

Renommer les favoris de navigation

1. Toucher l'icône Settings (réglages) sur la page d'accueil et toucher l'onglet System (système).
2. Toucher Favorites (favoris) pour accéder à l'option Manage Favorites (gérer les favoris).

3. Toucher un favori de navigation enregistrée pour accéder à l'icône d'édition. Toucher cette icône pour renommer le favori.
4. Toucher Enregistrer pour mémoriser le nouveau nom du favori.

Récents

Toucher  pour accéder à une liste de destinations récentes.

Icône Recentrer la position

Toucher la flèche Recenter Position (Recentrer la position) sur le milieu de la vue de carte pour réinitialiser la carte à la position actuelle.

Dernier lieu de stationnement

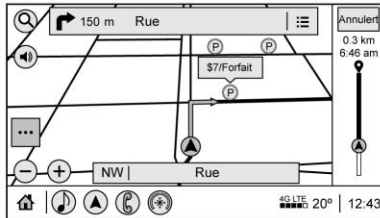
Le Dernier lieu de stationnement est le dernier endroit où le moteur de véhicule a été arrêté. Cet endroit est affiché dans la première ligne de la liste Récents. Toucher le Dernier lieu de stationnement affiche la vue Détails de l'adresse pour enregistrer l'adresse ou s'y rendre. Le Dernier lieu de stationnement peut être supprimé en entrant dans l'écran d'édition. Une fois le Dernier lieu de stationnement supprimé, il

n'apparaît plus dans la liste Récents sauf si le véhicule est démarré une nouvelle fois à cet endroit.

Afficher les icônes de point d'intérêt

Pour voir les catégories de point d'intérêt, effleurer Options, puis effleurer Montrer sur la carte. Jusqu'à huit catégories d'icônes peuvent être sélectionnées.

Icônes de point d'intérêt intelligentes sur la carte (option)



Les icônes de points d'intérêt intelligentes telles que les stations-service et les parkings peuvent apparaître en fonction de l'heure, de l'endroit, du comportement de recherche du conducteur, les conditions de conduite et des états du véhicule.

Effleurer une icône de point d'intérêt intelligent pour afficher les détails correspondants :

- Côté gauche : nom et adresse du POI.
- Côté droit : + ETE (durée estimée de trajet).

Icônes de stations-service intelligentes

Les tarifs des stations-service s'affichent si disponibles dans les stations proches quand le véhicule commence à manquer de carburant.

Icônes de parking intelligentes

À l'approche d'une destination densément peuplée et quand le système détermine que les possibilités de stationnement peuvent être limitées, le système tente d'afficher les parkings proches avec des données tarifaires, si elles sont disponibles.

Signaler un problème avec les détails de point d'intérêt (option).

Dans la page de détails de point d'intérêt, un problème de point d'intérêt peut-être signalé si les données ne sont pas exactes ou si l'adresse est incorrecte. Toucher l'option Report an Issue (signaler un problème) au bas de l'écran pour accéder à la page de sélection du problème. Toucher

l'un des problèmes prédéfinis sur la page de sélection puis toucher Envoyer. Le système envoie alors les informations pour analyse.

Recherche

Toucher Search (Rechercher) sur l'écran d'infodivertissement pour ouvrir l'écran de recherche. Celui-ci contient un champ de recherche, des raccourcis de catégorie, une icône d'éléments récents, une icône de favoris et un clavier.

Saisie semi-automatique

Entrer partiellement un lieu dans le champ de saisie sur l'écran de recherche. La saisie semi-automatique tente de compléter la destination en fonction des caractères saisis, il faut ensuite toucher l'élément proposé à rechercher.

Effectuer une recherche en roulant, sans personne sur le siège passager

L'écran de recherche n'autorise pas de modification ou de saisie de texte par le biais du clavier quand le véhicule est en mouvement de ce fait, un écran affichant trois lignes d'icônes des catégories les plus couramment utilisées apparaît. Toucher la case de recherche pour activer la reconnaissance vocale.

Effectuer une recherche en roulant, avec une personne sur le siège passager avant

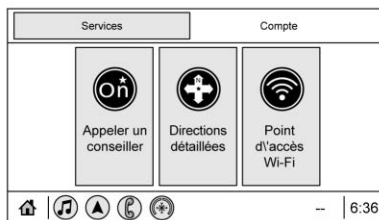
Si le système détecte que le siège passager avant est occupé, avec les ceintures de sécurité du conducteur et du passager bouclées, toucher l'icône de recherche affiche un message d'alerte qui permet au passager de rechercher une destination comme si le véhicule était à l'arrêt.

Navigation connectée

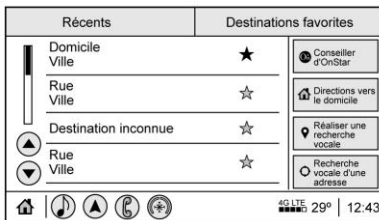
La navigation connectée est un service d'abonnement qui active certaines fonctionnalités dans le système de navigation, par exemple les indications de circulation, de recherche/d'itinéraires intelligents et la navigation prédictive. Le système affiche une alerte à expiration de l'abonnement et demande son renouvellement.

Système OnStar

Avec un abonnement connecté, un conseiller OnStar peut télécharger une destination sur le véhicule ou dans le système de navigation intégré.

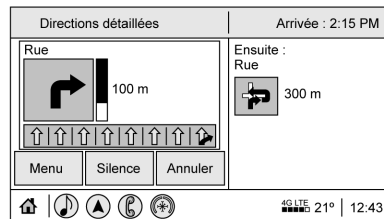


Toucher OnStar Services sur la page d'accueil pour accéder au menu OnStar. Toucher l'icône Directions virage par virage dans l'onglet Services du menu OnStar.

Navigation virage par virage

Si elle est équipée, après l'effleurement de l'icône des directions pas à pas, sélectionner les destinations depuis les destinations récentes ou favorites. Des destinations récentes ou favorites sont absentes lors de la première utilisation. Pour trouver de

nouveaux emplacements, effleurer Conseiller OnStar, Directions domicile, Recherche vocale d'emplacement ou Recherche vocale d'adresse.

Guidage dans les voies

Lorsque disponible, le système affichera la ou les meilleures voies dans lesquelles se trouver pour la prochaine manoeuvre.

Annuler un itinéraire

Si un itinéraire est en cours à l'aide de systèmes de navigation du véhicule de l'itinéraire virage par virage, et qu'un nouvel itinéraire est demandé, l'itinéraire en cours est annulé.

Système GPS (système de positionnement global)

La position du véhicule en option est déterminée à l'aide des signaux de satellites, de divers signaux du véhicule et des données cartographiques.

Cependant, il arrive parfois que des interférences comme l'état du satellite, la configuration de la route, l'état du véhicule et/ou d'autres circonstances altèrent la capacité du système de navigation à déterminer la position exacte du véhicule.

Le GPS détermine la position actuelle du véhicule à l'aide de signaux envoyés par satellites GPS. Si le véhicule ne reçoit pas les signaux des satellites, un symbole s'affiche dans la barre d'état.

Ce système peut ne pas être disponible ou des interférences peuvent se produire dans l'une des situations ci-dessous :

- Les signaux sont obstrués par de grandes constructions, des arbres, de gros camions ou un tunnel.
- Des satellites sont en réparation ou en cours d'amélioration.

Pour de plus amples informations en cas de fonctionnement incorrect du GPS, se reporter à *Problèmes de guidage routier* ⇨ 155 et *Si le système doit être réparé* ⇨ 156.

Positionnement du véhicule

À l'occasion, la position du véhicule sur la carte pourrait être inexacte pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Modification du réseau routier.
- Le véhicule roule sur des surfaces glissantes comme du sable, du gravier ou de la neige.
- Le véhicule roule sur des routes sinueuses, ou de longues routes droites.
- Le véhicule approche d'un bâtiment élevé ou d'un grand véhicule.
- Rues parallèles à une autoroute.
- Transfert du véhicule par un porte-véhicules ou un traversier.
- Étalonnage de la position courante mal réglé.
- Le véhicule roule à haute vitesse.
- Le véhicule change de direction plus d'une fois ou tourne sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.

- Le véhicule entre ou sort d'un parc de stationnement, d'un garage ou d'un stationnement couvert.
- Pas de réception du signal GPS.
- Un porte-bagages est installé sur le toit du véhicule.
- Des chaînes antidérapantes sont installées sur le véhicule.
- Les pneus ont été remplacés ou sont usés.
- La pression des pneus n'est pas bonne.
- C'est la première utilisation du système de navigation après la mise à jour des données cartographiques.
- La batterie 12 volts a été débranchée pendant plusieurs jours.
- Le véhicule roule dans des conditions de circulation intense, où conduire à basse vitesse est de rigueur et où les arrêts et démarrages du véhicule sont fréquents.

Problèmes de guidage routier

Le guidage routier peut être inapproprié dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Un virage n'a pas été effectué sur l'itinéraire indiqué.

- Le système de guidage routier peut ne pas être disponible lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique pour effectuer le prochain virage à droite ou à gauche.
- L'itinéraire peut ne pas être modifié lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique.
- Le guidage routier n'est pas fonctionnel pendant la négociation d'un virage à un croisement.
- Les noms de certains endroits sont parfois annoncés au pluriel.
- L'application d'un changement d'itinéraire automatique peut prendre beaucoup de temps quand on roule à grande vitesse.
- Un changement d'itinéraire automatique peut afficher un itinéraire retournant à un point de passage établi, si le véhicule va vers une destination sans être passé par ce point de passage.
- L'itinéraire interdit l'entrée d'un véhicule en raison d'un règlement relatif à l'heure, à la saison, ou à toute autre réglementation en vigueur.
- Certaines routes peuvent ne pas être localisées.

- L'itinéraire vers la destination pourrait ne pas s'afficher s'il s'agit de nouvelles routes, si le réseau routier a changé récemment ou si certaines routes ne sont pas répertoriées dans les données cartographiques. Se reporter à *Cartes* ➔ 146.

Pour réétalonner la position du véhicule sur la carte, le stationner pendant deux à cinq minutes, jusqu'à ce que sa position se mette à jour. Veiller à stationner le véhicule dans un endroit sûr, à ciel ouvert, à l'écart de gros obstacles.

Si le système doit être réparé

Si le système de navigation exige une intervention, consultez votre concessionnaire.

Mises à jour des données cartographiques

Les données de cartographie dans le véhicule représentent l'information la plus récente disponible à la construction du véhicule.

Consulter www.gmnavdisc.com pour obtenir des détails sur les commandes, les achats et l'installation d'une nouvelle carte SD ou son remplacement. Les caractéristiques sont

sujettes à modification. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette fonction, consulter my.chevrolet.com/learn.

Explications concernant la couverture de la base de données

L'étendue de la couverture varie en fonction du niveau de détail de carte d'une zone donnée. Certaines zones présentent un plus grand niveau de détails que d'autres. Dans ce cas, cela ne signifie pas que le système ait un problème. Lorsque les données des cartes de navigation sont mises à jour, plus de détails peuvent être disponibles pour des zones qui auparavant offraient un niveau limité de détails. Se reporter à *Mises à jour des données cartographiques* ➔ 156.

Reconnaissance vocale

Selon l'équipement, la reconnaissance vocale permet de garder les mains libres pour les applications de navigation, audio, téléphone et météo. Cette fonction peut être démarrée en appuyant sur «» du volant ou en touchant «» de l'affichage d'infodivertissement.

Toutefois, toutes les fonctions de ces zones ne sont pas prises en charge par les commandes vocales. En général, seules les tâches complexes qui nécessitent plusieurs interactions manuelles à effectuer sont prises en charge par les commandes vocales.

Par exemple, les tâches qui nécessitent plus d'une ou deux pressions, comme la sélection d'un morceau ou d'un artiste dans un dispositif de média, sont prises en charge par des commandes vocales. D'autres tâches, comme le réglage du volume ou la recherche vers le haut ou le bas sont des fonctions audio facilement exécutées en appuyant sur une ou deux options, et ne sont pas prises en charge par des commandes vocales.

En général, il existe des méthodes plus souples pour effectuer des tâches avec des commandes vocales.

Si votre langue le permet, essayer d'énoncer une commande directe, par exemple « Guidage vers l'adresse <numéro, rue, ville et état/province> ». Ne pas inclure le code postal lors de l'énoncé de l'adresse dans la commande. Autre exemple de commande de saisie de destination directe « Guidage vers un point d'intérêt à <hôtel> ». Si ces commandes ne fonctionnent pas, essayer de

dire « Amenez-moi à un point intérêt » ou « Trouver l'adresse » et le système vous guidera pas à pas en vous posant des questions supplémentaires.

Reconnaissance vocale hybride

Selon l'équipement, cette fonction aide à différencier les mots en utilisant des informations basées sur Internet ainsi que la base de données de reconnaissance vocale du système. Cela vous permet de parler plus naturellement lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale est disponible une fois que le système a été initialisé. Cela commence quand le contact est mis. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer sur «» sur les commandes au volant pour activer la reconnaissance vocale.
2. Le système audio est réduit au silence et le système lit un avis.
3. Énoncer clairement l'une des commandes décrites de cette section.

Une invite vocale du système de reconnaissance vocale peut être interrompue en appuyant une nouvelle fois sur «».

Une fois la reconnaissance vocale démarrée, le système infodivertissement et le groupe d'instruments affichent des sélections et un dialogue visuel. Ces affichages peuvent être activés ou désactivés dans le mode didacticiel sous *SETTINGS (paramétrages)*
⇒ 175.

Trois modes d'invite vocale sont pris en charge :

- Invites vocales d'information : ce type de message fournit plus d'informations concernant les actions prises en charge.
- Invites courtes : ce type de message fournit des instructions simples sur ce qui peut être énoncé.
- Invites automatiques d'informations : ce type de message est diffusé durant les premières sessions de commandes vocales. Elles passent automatiquement en invite courte après que le conducteur a acquis une certaine expérience d'utilisation du système.

Si une commande n'est pas dite, le système de reconnaissance vocale émet une invite d'aide.

Invites et écrans d'infodivertissement

Lorsqu'une session de reconnaissance vocale est active, des options correspondantes peuvent s'afficher sur les écrans. Un choix est possible en effleurant manuellement l'option ou en prononçant le numéro de l'option sélectionnée. une interaction manuelle avec la session de reconnaissance vocale est autorisée. Pendant une session de reconnaissance vocale, l'interaction peut avoir lieu entièrement en utilisant les commandes vocales tandis que certaines commandes manuelles peuvent accélérer une action. Une sélection est effectuée à l'aide d'une commande manuelle, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale progresse de la même manière que si la sélection avait eu lieu avec une commande vocale. Une fois que le système exécute la tâche, ou que la session est terminée, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale se ferme.

Un exemple de ce type d'intervention manuelle consiste à toucher une entrée d'une liste de numéros affichés au lieu de dire le numéro associé à l'entrée désirée.

Annulation de la reconnaissance vocale

- Toucher ou dire « Annuler » ou « Quitter » pour terminer la séance de reconnaissance vocale et afficher l'écran où la reconnaissance vocale a été initiée.
- Appuyer sur  sur les commandes du volant, pour terminer la session de reconnaissance vocale et afficher l'écran dans lequel la reconnaissance vocale a été lancée.

Commandes en langage naturel

La plupart des langues ne prennent pas en compte les commandes en langage naturel en forme de phrase. Pour ces langues, utiliser les commandes directes comme dans les exemples affichés.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale peut comprendre les commandes qui sont dites naturellement sous forme de phrases ou les commandes directes qui expriment l'application et la tâche.

Pour de meilleurs résultats :

- Écouter l'avis avant de dire une commande ou de répondre.

- Dire la commande naturellement, ni trop vite, ni trop lentement.
- Utiliser les commandes directes sans utiliser beaucoup de mots. Par exemple, « Appeler <nom> », « Lire » suivi du nom de l'artiste ou du morceau, ou « Régler » suivi du numéro de station radio.
- Les destinations de navigation peuvent être définies dans une seule commande avec des mots-clés. Par exemple « Je veux un guidage à une adresse », « J'ai besoin de trouver un point d'intérêt » ou « Chercher un contact ».

Le système répond en demandant plus de détails. Pour d'autres points d'intérêt, dire le nom d'une catégorie tel que « Restaurants », « centres commerciaux » ou « hôpitaux ».

- La navigation vers une destination en dehors du pays actuel nécessite plus d'une commande. La première commande consiste à dire au système où la navigation doit avoir lieu, par exemple une adresse, une intersection, un point d'intérêt ou un contact. Si une adresse ou une intersection est sélectionnée, la seconde commande consiste à dire « Changer de pays ». Une fois que le

système a répondu, prononcer le pays avant de dire le reste de l'adresse et/ou intersection.

Si un point d'intérêt est demandé, dire « changer de lieu » puis « changer de pays ».

Les commandes directes peuvent être comprises plus clairement par le système. Un exemple de commande directe serait « Appeler <numéro> ». Des exemples de commandes directes sont affichés sur la plupart des écrans lorsqu'une séance vocale est activée. Si « Téléphone » ou « Commandes de téléphone » est prononcé, le système comprend qu'un appel téléphonique est demandé et répond par des questions jusqu'à ce que suffisamment de détails soient réunis pour passer un appel.

Si un numéro de téléphone portable a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux, par exemple « Appeler <nom> au travail ».

Utilisation de la reconnaissance vocale pour des options de liste

Lorsqu'une liste est affichée, une invite vocale demande la confirmation ou la sélection d'une option dans cette liste.

Lorsqu'un écran contient une liste, il peut exister des options disponibles mais non affichées. La liste sur l'écran de reconnaissance vocale fonctionne comme celle sur d'autres affichages. Le défilement ou le lancement peuvent être utilisés pour aider à afficher d'autres entrées de la liste.

Faire défiler la liste sur un écran pendant une session de reconnaissance vocale interrompt l'événement de reconnaissance des vocales actuelles et le système émet l'invite « Veuillez sélectionner manuellement ou toucher le bouton Retour de l'écran d'infodivertissement et réessayer ».

Si la sélection manuelle prend plus de 15 secondes, la séance se termine et indique qu'elle est dépassée. L'affichage revient à celui par lequel la reconnaissance vocale a commencé.

La commande de Retour

Dire « Back » ou toucher l'icône Retour sur l'écran d'infodivertissement pour accéder au menu précédent.

En reconnaissance vocale, lorsque « Précédent » est énoncé plusieurs fois jusqu'à l'écran initial, puis que « Précédent » est énoncé une nouvelle fois, la session de reconnaissance vocale est annulée.

Aide

Dire « Aide » sur l'un des affichages de reconnaissance vocale pour lancer l'invite pour l'affichage en question.

Reconnaissance vocale pour la radio

Pendant une navigation parmi les sources audio quand la connaissance locale est sélectionnée, les commandes de reconnaissance vocale pour AM, FM et SiriusXM (selon l'équipement) sont disponibles.

« **Basculer sur AM** » : Commuter les bandes sur AM et régler sur la dernière station radio AM.

« **Basculer sur FM** » : Commuter les bandes sur FM et régler sur la dernière station radio FM.

« **Basculer sur SXM** » : Commuter les bandes sur SiriusXM et régler sur le dernier canal SiriusXM.

« **Syntoniser sur la <fréquence AM> AM** » : Syntoniser sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « neuf cinquante »).

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM** » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « cent un point un »).

« **Syntoniser sur <fréquence AM> AM HD** » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD** » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD <numéro de canal HD>** » : Régler sur la station radio dont la fréquence et le canal HD sont identifiés dans la commande.

« **Syntoniser sur SXM <numéro de chaîne SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le numéro de canal est identifié dans la commande.

« **Syntoniser sur SXM <nom de chaîne SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le nom de canal est identifié dans la commande.

Reconnaissance vocale pour Audio MyMedia

Les commandes de reconnaissance vocale disponible pour [parcourir] MyMedia sont :

« **Lire l'artiste** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'artiste.

« **Lire l'artiste <nom de l'artiste>** » : Lancer la lecture d'un artiste particulier.

« **Lire l'album** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'album.

« **Lire l'album <nom de l'album>** » : Lancer la lecture d'un album particulier.

« **Lire la chanson** » : Commencer un dialogue pour entrer un titre spécifique de morceau.

« **Lire la chanson <nom du morceau>** » : Commencer la lecture d'un morceau spécifique, si disponible.

« **Lire le genre** » : Commencer un dialogue pour entrer un genre spécifique.

« **Lire le genre <nom du genre>** » : Lancer la lecture d'un genre particulier.

« **Lire la liste de lecture** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de liste de lecture spécifique.

« **Lire la liste de lecture <nom de la liste d'écoute>** » : Lancer la lecture d'une liste de lecture particulière.

« **Lire <nom du dispositif>** » : Diffuser de la musique à partir d'un dispositif spécifique identifié par son nom. Le nom du dispositif est le nom affiché à l'écran lors de la première sélection du dispositif comme source audio.

« **Lire le chapitre** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Lire le chapitre <nom du chapitre>** » : Lancer la lecture d'un chapitre particulier.

« **Lire le livre audio** » : Commencer un dialogue pour entrer un livre audio spécifique.

« **Lire le livre audio <nom du livre audio>** » : Lancer la lecture d'un livre audio particulier.

« **Lire Épisode** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Lire l'épisode <nom de l'épisode>** » : Lancer la lecture d'un épisode particulier.

« **Lire le balado** » : Commencer un dialogue pour entrer un balado spécifique.

« Lire le balado <nom du balado> » : Lancer la lecture d'un balado particulier.

« Mes médias » : Commencer un dialogue pour entrer le contenu de média désiré.

Gestion de grandes quantités de contenu de média

Il est prévu que de grandes quantités de contenu de média soient entrés dans le véhicule. Il peut être nécessaire de gérer de grandes quantités de contenu de média d'une façon différente de celle de petites quantités. Le système peut limiter les options de reconnaissance vocale en n'autorisant pas la sélection de titres de fichiers oralement au plus haut niveau, si le nombre de fichiers dépasse la limite maximale.

Les modifications aux commandes vocales dues aux limites du contenu multimédia sont :

- Fichiers comprenant d'autres fichiers individuels de tous types de média, comme des morceaux, des chapitres de livre audio, des épisodes de balados et des vidéos.
- Dossiers de type album comprenant des types comme des albums et des livres audio.

Il n'existe pas de restriction si le nombre de fichiers de morceaux et d'albums est inférieur à 12 000. Lorsque le nombre de fichiers connectés au système est entre 12 000 et 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lire <titre du morceau> ».

La restriction est que la commande « Lire la chanson » doit être dite d'abord; le système demande ensuite le titre du morceau. La commande de réponse doit être de dire le titre du morceau à diffuser.

Des limites similaires existent pour le contenu d'un album. S'il existe plus de 12 000 albums, mais moins de 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lire <nom de l'album> ». La commande « Lire l'album » doit d'abord être dite; Le système demande ensuite le titre de l'album. La réponse doit être de dire le titre de l'album à lire.

Une fois que le nombre de fichiers a dépassé environ 24 000, il n'existe pas d'aide à l'accès aux morceaux directement par les commandes vocales. L'accès au

contenu des média est encore possible avec les commandes de listes de lecture, artistes et genres.

Les commandes d'accès aux listes de lecture, artistes et genres sont interdites après que le nombre de ce type de média a dépassé 12 000.

Le système fournit un retour la première fois que la reconnaissance vocale est initiée, s'il devient évident que l'une de ces limites est atteinte pendant le processus d'initialisation de l'appareil.

La performance de la reconnaissance vocale se dégrade dans une certaine mesure en fonction de nombreux facteurs lors de l'ajout de grandes quantités de données à reconnaître. Si c'est le cas, peut-être est-il préférable d'accéder à vos morceaux par le biais de listes de lecture ou par nom d'artiste.

Reconnaissance vocale pour la navigation

« Navigation » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« **Commandes de Navigation** » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« **Adresse** » : Commencer un dialogue pour entrer une adresse spécifique d'une destination, qui comprend l'adresse entière contenant le numéro du domicile, le nom de la rue, la localité, l'état/la province et le pays. Ne pas inclure le code postal.

« **Point d'intérêt** » : Commencer un dialogue pour entrer une catégorie de lieu d'intérêt de destination ou un nom de marque important.

Le nom doit être prononcé avec précision. Les surnoms ou les abréviations pour les entreprises ne seront probablement pas trouvées. Il faudra peut-être aussi rechercher les entreprises peu connues par catégorie par exemple restauration rapide, hôtels ou banques.

« **Naviguer vers un contact** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de contact spécifique d'une destination.

« **Annuler l'itinéraire** » : Terminer le guidage d'itinéraire.

« **Retour à la maison** » : Créer un itinéraire vers la position de domicile enregistrée.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

« **Appeler <nom du contact>** » : Initier un appel à un contact enregistré. La commande peut comprendre l'emplacement si le contact a des numéros d'emplacement enregistrés.

« **Appeler <contact> numéro privé** », « **Au bureau** », « **Mobile** » ou « **Appeler l'autre numéro** » : Initier un appel vers un contact enregistré et un emplacement au domicile, au bureau, sur un appareil portable ou sur un autre téléphone.

« **Appeler <numéro de téléphone portable>** » : Lancer un appel vers un numéro de téléphone portable de sept chiffres, 10 chiffres ou un numéro d'urgence à trois chiffres.

« **Jumeler Téléphone** » : Commencer le processus de jumelage de Bluetooth. Suivre les instructions sur l'affichage d'infodivertissement.

« **Recomposer** » : Initier un appel vers le dernier numéro composé.

« **Changer de téléphone** » : Sélectionner un autre téléphone portable connecté pour les appels sortants.

« **Clavier vocal** » : Commencer un dialogue pour entrer des numéros spéciaux, comme des numéros internationaux. Les numéros peuvent être entrés par groupes de chiffres avec chaque groupe répété par le système. Si le groupe de chiffres n'est pas correct, la commande « Supprimer » élimine le dernier groupe de chiffres et leur permet d'être ressaisis. Une fois le nombre entier entré, la commande « Appeler » commence à composer le numéro.

Reconnaissance vocale d'assistance téléphonique

Appuyer sur «» et le maintenir enfoncé sur les commandes au volant pour passer et lancer l'assistant téléphonique Google ou Siri.

Pour la radio basse fréquence, qu'elle soit connectée par Bluetooth ou par projection téléphonique, la seule reconnaissance vocale disponible est Siri (iPhone) ou l'assistant Google (Android).

Enregistreur de données de rendement (PDR)

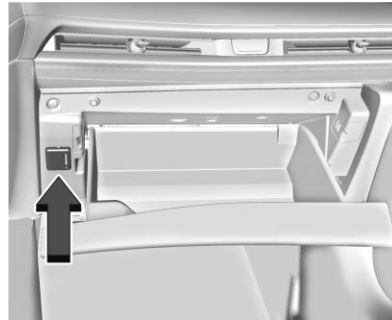
Selon l'équipement, l'icône PDR s'affiche sur la page d'Accueil.

Renseignements importants

L'utilisation du PDR peut être interdite ou sujette à une restriction légale dans certains pays ou certaines situations. S'assurer de la conformité avec les lois et règlements en vigueur, y compris, sans y être limitées, les lois sur la protection de la vie privée, les lois relatives aux enregistrements et à la surveillance par caméra, le code de la route et les lois en matière de sécurité, ainsi que la législation sur la protection des droits de publicité et de la personnalité.

- De pas utiliser le PDR s'il cause de la distraction.
- De pas se fier aux images de la caméra pour manoeuvrer le véhicule.
- S'assurer de respecter tout avis ou besoin de consentement avant d'enregistrer les voix ou les images d'autres personnes ou avant d'en collecter les données personnelles.

- Aviser les autres conducteurs de votre véhicule des règles susmentionnées et exiger qu'ils s'y conforment.
- General Motors se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation illégale.
- Les autorités responsables de l'application des lois peuvent être en droit de saisir des enregistrements et de les utiliser comme preuve d'infraction criminelle ou relative à la conduite d'un véhicule, contre vous ou des tierces parties.



Le PDR enregistre les données vidéo, audio et du véhicule. Ces données sont enregistrées sur une carte SD amovible dans la boîte à gants.

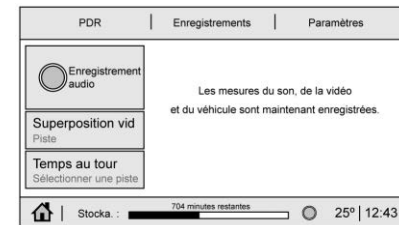
Les données enregistrées ne sont pas enregistrées ailleurs et ne sont accessibles que depuis la carte SD.

Pour optimiser les performances du PDR, il est recommandé de formater régulièrement la carte SD. Sauvegarder tous les enregistrements sur la carte SD avant le formatage. Le formatage de la carte SD supprime tous les enregistrements sauvegardés.

Pour commencer, insérer une carte SD formatée exFAT, classe 10 requise, 16 Go ou plus recommandés, dans le lecteur de carte SD de la boîte à gants.

Toucher l'icône PDR pour accéder au menu PDR. Effleurer l'onglet PDR. Les options affichées sont les suivantes :

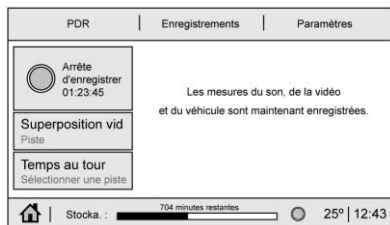
Lancer enregistrement



Si le système est incapable de commencer l'enregistrement, le bouton Lancer enregistrement est en grisé.

Toucher Lancer enregistrement pour lancer l'enregistrement. Après le début de l'enregistrement, ce bouton passe à Arrêter enregistrement. Toucher pour arrêter la séance d'enregistrement.

L'enregistrement doit être arrêté et le fichier fermé avant d'enlever la carte SD, ou l'enregistrement, ne peuvent être rejoué.



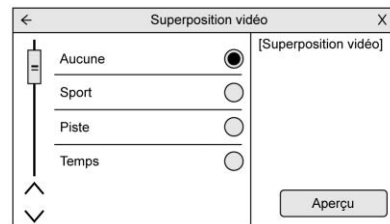
Le temps écoulé s'affiche lors de l'enregistrement.

Les erreurs ou avertissements suivants peuvent s'afficher pendant l'enregistrement :

- Stockage complet
- Aucun stockage disponible
- Erreur système

- Erreur de la carte SD
- Vitesse de la carte SD insuffisante
- Avertissement de précision du GPS
- Carte SD protégée en écriture

Superposition vidéo



Toucher Superposition vidéo pour afficher l'écran de menu précédent.

La prévisualisation tactile offre un aperçu en direct de la superposition sélectionnée.

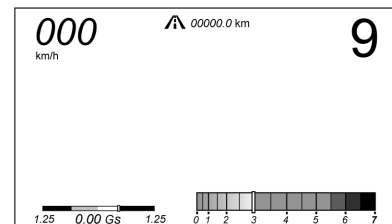
Sélectionner une des options :

- Aucune
- Sport
- Piste
- Temporisations

Aucune :

Aucune donnée sur le véhicule ne s'affiche en plus de la vidéo enregistrée. Les données du véhicule sont toujours disponibles avec la vidéo lorsqu'on y accède dans le logiciel de la boîte à outils. Voir www.chevrolet.com/performance-data-recorder pour télécharger le logiciel de boîte à outils.

Sport :

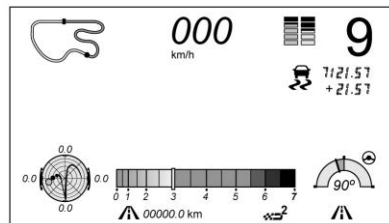


Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : jusqu'à trois chiffres sont affichés en km/h ou en mi/h selon les paramètres du véhicule.
- Tours du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent les tours/minute actuels. Au fur et à mesure que les tours augmentent, la correction suit.

- État de la boîte de vitesses (équipement actuel) : les boîtes de vitesses automatiques affichent 1, 2, etc.
- Graphique de G-forces G latérales : les G-forces de gauche et de droite s'affichent. Le graphique se comble vers la gauche ou vers la droite selon la valeur mesurée. La G-Force mesurée s'affiche sous forme d'un nombre en haut du graphique.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.

Piste :



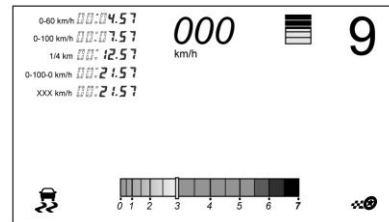
Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.

- Carte de suivi GPS : indique la position actuelle du véhicule par rapport à un itinéraire connu.
- Tours du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent les tours/minute actuels. Au fur et à mesure que les tours augmentent, la correction suit.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- Graphique à bulles de friction : les G-forces latérales et longitudinales sont affichées sous la forme d'un point dans une bulle. Un point rouge s'affiche lorsque le véhicule commence à freiner et passe au vert lorsque le véhicule accélère. Le point est blanc lorsque le véhicule est immobile. Le point est blanc par défaut.
- Graphique des freins et du papillon des gaz : affiche la valeur en pourcentage de la position de la pédale de frein et d'accélérateur entre 0 et 100%.
- Angle de braquage : le graphique se remplit du centre vers la gauche ou vers la droite selon le sens de la direction. L'angle de braquage numérique s'affiche sous le graphique.

- Indicateur actif de manipulation active : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.
- Mode Gestion de traction de performances (PTM) : affiche le mode PTM en cours. Les options sont Humide, Sec, Sport 1, Sport 2 ou Course.
- Temps au tour actuel : affiche le temps au tour si la ligne d'arrivée est définie et que le véhicule l'a franchie au moins une fois.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.
- Mode conduite : affiche le mode de conduite actuel du véhicule.

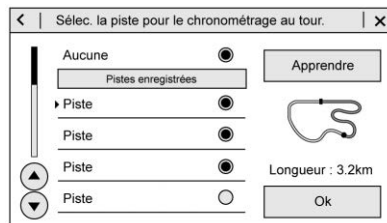
Temporisation :



Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Rotations du moteur par minutes (tr/min) : identique à l'option Sport.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- 0-100 km/h (0-60 mph), 0-200 km/h (0-100 mph), 400 m (1/4 th mi) et 0-200-0 km/h (0-100-0 mph) : le chronomètre commence à enregistrer dès que le véhicule accélère. Au fur et à mesure que le véhicule franchit chaque vitesse et chaque étape de distance, il s'affiche en surimpression.
- Position du papillon des gaz : affiche le pourcentage du papillon appliqué de 0 à 100%.
- Indicateur actif de manipulation active : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

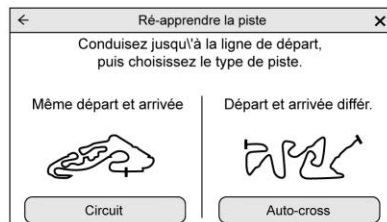
Chronométrage au tour



Effleurer Lap Timing sur l'onglet PDR pour afficher l'écran de sélection de piste.

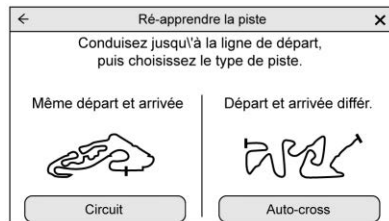
- Sélectionner Piste personnalisée, puis Apprendre à créer une nouvelle piste personnalisée pour le chronométrage au tour.
- Sélectionner Piste personnalisée, puis Réapprendre si une piste personnalisée a déjà été définie et est disponible sur le périphérique de stockage.
- Une seule piste peut être apprise pendant chaque session d'enregistrement. Pour apprendre une nouvelle piste, terminer l'enregistrement en cours et démarrer une nouvelle piste.

Apprentissage de la piste personnalisée - Circuit



- Sélectionner Circuit comme type de piste.
- Toucher Apprendre une fois sur la ligne de départ.
- L'apprentissage de la piste du circuit se terminera automatiquement lorsque le véhicule franchira la ligne de départ/arrivée.
- Toucher Annuler pour arrêter le processus d'apprentissage.

Apprentissage de la piste personnalisée - Autocross

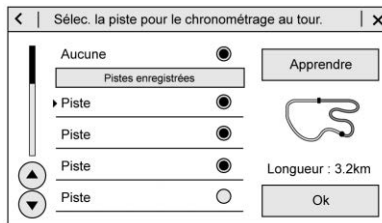


- Sélectionner Autocross comme type de piste.
- Toucher Apprendre une fois sur la ligne de départ.
- Conduire le long du parcours et appuyer sur Finish lorsque le véhicule a atteint la ligne d'arrivée.
- Toucher Annuler pour arrêter le processus d'apprentissage.

Chronométrage au tour - Pistes enregistrées

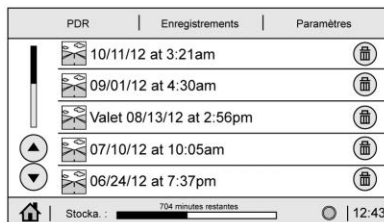
- Les pistes sauvegardées seront nommées par le PDR comme custom.gpx.
- Les pistes sauvegardées peuvent être renommées en plaçant la carte SD dans un ordinateur et en écrasant le nom de

l'heure et de la date par un nom convivial. Ne pas modifier ou supprimer l'extension de fichier (.gpx).



Pour commencer à chronométrer une piste existante, faire défiler jusqu'à la piste souhaitée et sélectionner OK. L'onglet PDR s'affiche.

Enregistrements

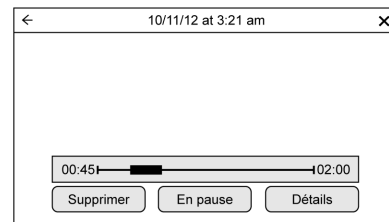


Effleurer l'onglet Enregistrements. Les enregistrements seront affichés avec le plus récent en haut. Sélectionner l'enregistrement pour démarrer la lecture.

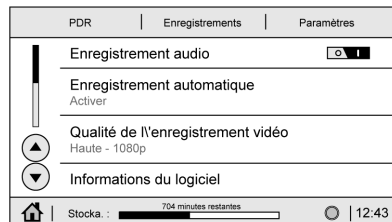
Les enregistrements peuvent être supprimés en sélectionnant la corbeille. Sélectionner oui pour supprimer ou non pour annuler.

La lecture des vidéos n'est pas autorisée pendant le déplacement du véhicule.

Effleurer l'écran pendant la lecture de la vidéo pour afficher les commandes de lecture vidéo.



Nettoyeur de vidéos : Modifie la position et la lecture. La longueur de la barre correspond à la durée de la vidéo. Avancer ou reculer la vidéo en glissant le long de la barre.

Réglages

Effleurer l'onglet Réglages pour afficher le menu Paramètres.

- Enregistrement audio - sélectionner on ou off pour enregistrer l'audio avec la vidéo enregistrée.
- Enregistrement automatique - lorsqu'il est allumé, le PDR commence automatiquement à enregistrer dès que le véhicule est en mode Marche. Les configurations comprennent :
 - Qualité vidéo de l'enregistrement automatique
 - En mode Valet seulement
 - Autoriser ou non l'écrasement des enregistrements lorsque la mémoire est pleine

- Qualité vidéo - Faible (480p), ou haute (1080p). Une qualité supérieure se traduira par des fichiers d'enregistrement plus volumineux.
- Informations sur le logiciel - Affiche les informations sur le logiciel PDR et les numéros de version.
- Informations sur la carte SD - Taille, mémoire restante, format et vitesse.

Boîte à outils

Voir www.chevrolet.com/performance-data-recorder pour télécharger le logiciel Toolbox.

Téléphone**Bluetooth (Aperçu)**

Le système compatible Bluetooth peut interagir avec un grand nombre d'appareils mobiles, permettant ainsi :

- Appels et réception d'appels en mode mains-libres.
- Partage d'un carnet d'adresses de l'appareil mobile ou d'une liste de contacts avec le véhicule.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions de l'appareil mobile. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrées est rarement utilisées. Si possible, programmer la composition rapide ou d'autres raccourcis.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Coupler le(s) appareil(s) mobile(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les appareils mobiles. Voir « Jumelage » plus loin dans cette section.

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un appareil mobile à fonction Bluetooth et un profil Mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé de contact est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les appareils mobiles, et tous les

appareils mobiles ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Consulter le concessionnaire pour de plus amples informations sur les appareils mobiles compatibles.

Commandes

Utiliser l'affichage de la colonne centrale et du volant pour faire fonctionner le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

 : Appuyer pour répondre aux appels entrants et maintenir enfoncé pour démarrer la reconnaissance vocale sur votre appareil mobile Bluetooth connecté.

 : Appuyer pour terminer un appel, refuser un appel ou annuler une opération. Appuyer pour mettre en sourdine ou réactiver le système Infodivertissement lorsqu'il n'est pas sur un appel.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Utilisation du système* ⇨ 130.

Système audio

Quand le système Bluetooth d'un appareil mobile est utilisé, le son est diffusé par les haut-parleurs du système audio avant du véhicule et remplace le système audio. Le niveau de volume sur un appareil mobile peut être réglé en appuyant sur les commandes au volant ou la commande de volume du bloc central. Le volume réglé reste en mémoire pour les appels ultérieurs.

Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)

Jumelage

Un appareil mobile muni de la fonctionnalité Bluetooth doit d'abord être jumelé au système Bluetooth, puis branché au véhicule avant d'être utilisé. Se reporter au manuel de l'utilisateur de l'appareil mobile fourni par le fabricant pour obtenir des renseignements à propos des fonctions Bluetooth avant de jumeler l'appareil mobile.

Informations de jumelage

- Si aucun appareil mobile était connecté, la page principale Téléphone de l'écran d'infodivertissement affiche l'option de connexion de téléphone. Toucher cette option pour effectuer la connexion. Une

autre méthode possible consiste à toucher l'onglet Téléphones en haut à droite de l'écran puis de toucher Ajouter un téléphone.

- Un téléphone intelligent Bluetooth compatible pour la musique peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone intelligent et lecteur de musique.
- Jusqu'à 10 appareils peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. Si aucun téléphone portable ne définit comme téléphone prioritaire, le système se connecte au dernier téléphone portable utilisé. Pour que le système se connecte à un autre téléphone portable jumelé, se reporter à « Connexion à un autre téléphone » plus loin dans cette section.

Communication en champ proche (NFC)

Selon l'équipement, la communication en champ proche (NFC) permet de jumeler des smartphones compatibles avec le système infodivertissement. Pour commencer le processus de jumelage :

1. Se reporter au manuel d'utilisation du smartphone pour vérifier s'il est compatible NFC.
2. Déverrouiller le smartphone.
3. Activer la NFC sur le smartphone si elle est désactivée. L'icône NFC doit se trouver dans la barre d'état du smartphone.
4. Tenir le smartphone à 2,54 cm (1 po) ou moins du capteur NFC situé au-dessus de l'écran d'infodivertissement. Voir *Aperçu du tableau de bord* ➔ 4.
5. Une fois le jumelage commencé, un message contextuel avec un code à six chiffres apparaît sur le smartphone et sur l'écran d'infodivertissement.
6. Sélectionner Oui sur le smartphone pour confirmer le processus de jumelage. Un carillon retentit au début du jumelage.

Plusieurs smartphones peuvent être jumelés grâce à cette technologie.

La fonctionnalité varie selon le modèle et la région. Une fonctionnalité complète nécessite une connectivité Bluetooth et un smartphone compatible, ainsi qu'une connectivité USB pour certains appareils.

Jumelage d'un téléphone

1. S'assurer que Bluetooth a été activé sur le téléphone portable avant de démarrer le processus de jumelage.
2. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
3. Toucher Téléphones en haut de l'écran d'infodivertissement. Il existe également une option Connect Phones (Connecter des téléphones) au centre de l'écran Phone (Téléphones), qui offre un raccourci vers le menu Phone List (Liste de téléphones).
4. Toucher Ajouter un téléphone.
5. Sélectionner le nom de véhicules figurant sur l'écran d'infodivertissement depuis la liste de paramètres Bluetooth de votre téléphone portable.
6. Suivre les instructions sur le téléphone portable pour vérifier le code à six chiffres figurant sur l'écran

d'infodivertissement et toucher Jumeler. Le code sur l'écran du téléphone et sur l'écran d'infodivertissement doit être confirmé pour que le jumelage réussisse.

7. Lancer le processus de jumelage sur le téléphone portable à jumeler au véhicule. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone pour en savoir plus sur ce processus. Une fois le téléphone portable jumelé, il apparaît sous la mention Connecté.
8. Si le nom de véhicule n'apparaît pas sur votre téléphone portable, il existe plusieurs manières de recommencer le processus de jumelage.
 - Éteindre puis rallumer le Bluetooth du téléphone portable.
 - Revenir au début des menus Téléphone sur l'écran d'infodivertissement et recommencer le processus de jumelage.
 - Réinitialiser le téléphone portable, mais cette étape doit être un ultime recours.
9. Si le téléphone portable demande d'accepter la connexion ou permet le téléchargement d'un répertoire téléphonique, toucher Toujours accepter

et autoriser. Le répertoire téléphonique peut être indisponible s'il n'est pas accepté.

10. Répéter les étapes 1 à 8 pour jumeler d'autres téléphones portables.

Téléphones jumelés à connecter en premier

Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. pour rendre un téléphone portable jumelé prioritaire pour la connexion :

1. S'assurer que le téléphone portable est allumé.
2. Toucher Paramètres puis Système.
3. Toucher Téléphones pour accéder à tous les téléphones portables et appareils mobiles jumelés et connectés.
4. Toucher l'icône d'information à droite du téléphone portable pour ouvrir le menu de paramètres du téléphone portable.
5. Toucher l'option Premier à connecter, pour activer ce paramètre pour cet appareil.

Les téléphones portables et les appareils mobiles peuvent être ajoutés, supprimés, connectés et déconnectés. Un sous-menu

s'affiche à chaque fois qu'une demande est émise pour ajouter ou gérer des téléphones portables et des appareils mobiles.

Téléphone secondaire

Un téléphone portable peut être activé comme téléphone secondaire en touchant l'icône d'information à droite du nom du téléphone jumelé de manière à ouvrir le menu de paramètres du téléphone. Si un téléphone est activé comme téléphone secondaire, il peut se connecter en même temps qu'un autre appareil mobile Bluetooth. Dans ce cas, le téléphone secondaire sera intégré aux appels entrants. Cela signifie que cet appareil mobile ne peut que recevoir des appels. Le carnet d'adresses d'un téléphone secondaire n'est pas disponible et les appels sortants en mode mains libres sont impossibles avec ce téléphone portable.

Si le cas échéant, toucher le Téléphone secondaire dans la liste Téléphones pour le passer au rôle d'appel sortant et entrant. Ce rôle permet de passer des appels sortants depuis la liste Contacts et Appels récents.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.

Déconnexion d'un téléphone connecté

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable ou de l'appareil mobile connecté pour montrer son écran d'information.
4. Toucher Déconnecter.

Suppression d'un téléphone jumelé

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable connecté pour afficher son écran d'information.
4. Toucher Oublier l'appareil.

Connexion à un autre téléphone

Pour se connecter à un téléphone portable différent, le nouveau téléphone portable doit être dans le véhicule et jumelé au système Bluetooth.

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Effleurer le nouveau téléphone portable pour établir un lien à partir de la liste des téléphones non connectés. Voir « Premier appareil à connecter des téléphones jumelés » et « Téléphone secondaire » précédemment dans cette section.

Alterner entre le mode Combiné ou le mode Mains libres

Pour basculer entre le combiné et le mode mains libres :

- Lorsque l'appel en cours est en mode mains libres, toucher l'option Combiné pour basculer en mode combiné.
L'icône de sourdine n'est ni disponible ni fonctionnelle quand le mode Combiné est actif.

- Lorsque l'appel en cours se fait sur le combiné, toucher l'option Combiné pour basculer en mode mains libres.

Effectuer un appel à l'aide des Contacts et des Appels récents

Des appels peuvent être passés par le système Bluetooth à l'aide des informations de contact du téléphone portable personnel, pour tous les téléphones portables qui prennent en charge la fonction Annuaire téléphonique. Se familiariser avec les réglages et le fonctionnement du téléphone. Vérifier que le téléphone portable prend en charge cette fonction.

Le menu Contacts permet l'accès au répertoire téléphonique enregistré dans le cellulaire.

Le menu Récents donne accès aux listes d'appels récents depuis le téléphone portable.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Contacts :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Contacts.

3. Il est possible d'effectuer une recherche dans la liste de contacts en utilisant le premier caractère. Toucher A-Z sur l'écran d'infodivertissement pour parcourir la liste de noms.

Toucher le nom de la personne à appeler.

4. Toucher le numéro du contact de la personne à appeler.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Récents :

1. Toucher Téléphone sur la page d'accueil.
2. Toucher Récents.
3. Toucher le nom ou le numéro à appeler.

Effectuer un appel à l'aide du clavier

Effectuer un appel en composant les numéros :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Clavier et saisir un numéro de téléphone.
3. Toucher  sur l'écran d'infodivertissement pour commencer à composer le numéro.

Recherche de contacts à l'aide du clavier

Pour rechercher des contacts avec le clavier :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Clavier et entrer partiellement les numéros de téléphone ou les noms de contact à l'aide des chiffres du clavier pour effectuer la recherche.

Les résultats s'affichent sur le côté droit de l'écran. En toucher un pour émettre un appel.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Accepter un appel

Il existe deux façons d'accepter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Toucher Réponse sur l'écran d'infodivertissement.

Refuser un appel

Il existe deux façons de rejeter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Toucher Ignorer sur l'écran d'infodivertissement.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Accepter un appel

Appuyer sur  pour répondre. Ensuite, effleurer Commuter sur l'affichage d'infodivertissement.

Refuser un appel

Appuyer sur  pour refuser, puis sur Ignore (ignorer) sur l'écran d'infodivertissement

Commutation entre appels (appels en attente uniquement)

Pour commuter des appels, toucher Téléphone sur la page d'accueil pour afficher la Vue des appels. Dans la Vue des appels, toucher les informations sur l'appel en attente pour changer les appels.

Conversation à trois

La fonction de conversation à trois doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Pour commencer une conversation à trois pendant un appel en cours :

1. Dans la vue des appels, toucher Aj. un appel pour ajouter un autre appel.
2. Lancer le deuxième appel en sélectionnant dans Récents, Contacts ou Clavier.
3. Lorsque le deuxième appel est activé, toucher l'icône de fusion pour lancer la conversation à trois.

Fin d'un appel

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.

- Effleurer  à l'affichage d'infodivertissement, près d'un appel, pour terminer uniquement cet appel.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système embarqué Bluetooth peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu. Utiliser le clavier pour entrer un numéro.

Apple CarPlay et Android Auto

Selon l'équipement, la ou les fonctionnalités Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent être exploitées au moyen d'un téléphone intelligent compatible. Selon la disponibilité, les icônes Android Auto et Apple CarPlay passeront du gris à la couleur sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.

Pour utiliser Android Auto et/ou Apple CarPlay :

Pour la projection téléphonique filaire

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.

2. Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port de données USB. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil qui doit être remplacé après une usure importante pour maintenir la qualité de la connexion. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

3. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.

4. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion USB. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

Appuyer sur , de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Pour la projection téléphonique sans fil

Vérifier la compatibilité sans fil de votre téléphone en vous rendant sur la page assistance de Google Android Auto ou d'Apple CarPlay.

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.
2. Pour une première connexion, il y a deux façons de configurer la projection sans fil :

- Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port de données USB. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil qui doit être remplacé après une usure importante pour maintenir la qualité de la connexion. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

- Connexion du téléphone par Bluetooth. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 168 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 169.
- 3. La fonction sans fil doit être activée sur le téléphone pour que la projection sans fil fonctionne.
- 4. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.
- 5. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion sans fil. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

CarPlay sans fil et/ou Android Auto sans fil peut faire l'objet d'interruptions occasionnelles en raison d'interférences Wi-Fi.

Pour déconnecter la projection sans fil des téléphones :

1. Sélectionner Paramétrages à partir de la page d'accueil.
2. Sélectionner Phones (téléphones)
3. Appuyer sur  à côté du téléphone à déconnecter.
4. Désactiver Apple CarPlay ou Android Auto.

Appuyer sur  de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Les caractéristiques sont sujettes à changement. Pour plus d'informations sur l'installation d'Android Auto et d'Apple CarPlay dans le véhicule, consultez my.chevrolet.com.

Android Auto est fourni par Google et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité de Google. Apple CarPlay est fourni par Apple et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité d'Apple. Les taux du plan de données s'appliquent. Pour obtenir de l'aide au sujet de Android Auto et pour voir si votre téléphone est compatible, consulter le site <https://support.google.com/androidauto>. Pour de l'aide au sujet de Apple CarPlay et

pour voir si votre téléphone est compatible, consulter le site www.apple.com/ios/carplay/. Apple ou Google peuvent modifier ou suspendre la disponibilité de leurs services à tout moment. Android Auto, Android, Google, Google Play et autres marques sont des marques de commerce de Google Inc.; Apple CarPlay est une marque de commerce d'Apple Inc.

Appuyer sur  sur la colonne centrale pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir à Android Auto ou Apple CarPlay, appuyer longuement sur  sur la colonne centrale.

Android Auto et Apple CarPlay peuvent être désactivés à partir du système infodivertissement. Pour ce faire, toucher Accueil, Paramètres puis l'onglet Applications en haut de l'écran. Utiliser le bouton ON/OFF pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

SETTINGS (paramétrages)

Certains paramètres peuvent être gérés dans les sites de centrale des propriétaires lorsqu'un compte est en place et il peut être modifié si d'autre utilisateur ont accédé au véhicule ou créer des comptes. Cela peut

entraîner des modifications à la sécurité ou à la fonctionnalité du système infodivertissement. Certains paramètres peuvent également être transférés vers un autre véhicule, selon l'équipement. Pour des instructions, consulter le site my.chevrolet.com aux États-Unis ou mychevrolet.ca ou monchevrolet.ca au Canada.

Se reporter à la Modalité de l'utilisateur et la Déclaration de confidentialité pour connaître les détails importants. Pour afficher, toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'écran d'infodivertissement.

Le menu Paramètres peut être organisé en quatre catégories. Sélectionner la catégorie souhaitée en touchant Système, Applications, Véhicule ou Personnel.

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Toucher Paramètres sur la page d'accueil du système infodivertissement.
2. Toucher la catégorie souhaitée pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le paramètre voulu.

4. Toucher les options de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer une fonctionnalité.
5. Toucher **X** pour aller le niveau supérieur du menu Paramètres.

Système

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Heure/Date

Utiliser les fonctions suivantes pour régler l'horloge :

- Heure et date automatiques : effleurer Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver la mise à jour automatique de l'heure et de la date. Quand cette fonctionnalité est activée, l'heure et la date ne peuvent pas être réglées manuellement.
- Définir l'heure : toucher pour régler manuellement l'heure avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Définir la date : toucher pour régler manuellement la date avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Fuseau horaire automatique (selon l'équipement) : toucher Off ou On pour désactiver ou activer la mise à jour

automatique du fuseau horaire en fonction de l'emplacement du véhicule. Lorsque cette fonction est activée, le fuseau horaire ne peut pas être réglé manuellement.

- Sélectionner le fuseau horaire : toucher pour régler manuellement le fuseau horaire. Sélectionner un fuseau horaire dans la liste.
- Format 24 heures : toucher pour spécifier le format d'horloge affiché.

Toucher Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver.

Langue

Cette option définit la langue d'affichage utilisée sur l'écran infodivertissement. Elle peut également utiliser la langue sélectionnée pour la reconnaissance vocale et la lecture audio. Toucher Langue (Language) et toucher la langue appropriée.

Téléphones

Toucher pour se connecter à un autre téléphone portable ou un autre appareil mobile, déconnecter un téléphone portable ou un appareil multimédia ou supprimer un téléphone portable ou un appareil multimédia.

Réseaux Wi-Fi

Cette option affiche les réseaux Wifi connectés et disponibles.

Si aucun abonnement de données 4G LTE n'est actif sur le véhicule, le système infodivertissement peut être connecté à un réseau Wifi protégé externe, par exemple un appareil mobile ou un point de connexion du domicile pour utiliser les services connectés.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services Wi-Fi : pour permettre à des appareils d'utiliser le point de connexion du véhicule.
Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Nom du Wi-Fi : toucher pour modifier le nom Wifi du véhicule.
- Mot de passe du Wi-Fi : toucher pour modifier le mot de passe Wifi du véhicule.
- Partage des données de point d'accès : toucher On pour permettre à des appareils d'utiliser le point d'accès sans fil du véhicule et ses données ou effleurer

Off pour autoriser les appareils à n'utiliser que le point d'accès du véhicule mais non ses données.

- Appareils connectés : toucher pour afficher les appareils connectés.

Vie privée

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services d'emplacement : ce paramètre active ou désactive le partage de l'emplacement de véhicule à l'extérieur du véhicule. Les services d'urgence ne sont pas affectés lorsque Off est sélectionné.
- Partage de reconnaissance vocale : ce paramètre détermine si les commandes vocales peuvent être partagées avec un système de reconnaissance vocale basé sur le cloud. Toucher Désactiver pour empêcher le partage et le possible enregistrement de vos commandes vocales avec ce système. Ceci peut limiter la capacité du système à comprendre vos commandes vocales et désactiver certaines fonctionnalités.
- Types : ce paramètre permet d'afficher la liste toutes les autorisations définies comme dangereuses par Android actuellement utilisées par le système infodivertissement, le nombre

d'applications qui ont demandé cette autorisation et le nombre d'applications qui peuvent utiliser cette autorisation.

- Utilisé par les applications : ce paramètre permet d'obtenir la liste de toutes les applications qui sont demandées ou qui utilisent des autorisations définies par Android comme dangereuses. Seules les autorisations demandées et actives sont affichées.

Affichage

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mode : cette option ajuste l'aspect de la carte de navigation et de toute application téléchargée de manière optimisée pour les conditions de jour et de nuit. Définir sur Auto pour que l'affichage s'ajuste automatiquement en fonction des conditions de luminosité. Toucher Auto, Jour ou Nuit pour ajuster l'affichage.
- Étalonner l'écran tactile : toucher pour étalonner l'écran infodivertissement et suivre les invites.
- Éteindre l'écran : toucher pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où sur l'écran infodivertissement ou appuyer sur

de nouveau toute commande d'infodivertissement de la console centrale pour activer l'affichage.

Sons

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Volume maximum au démarrage : cette option ajuste le volume maximum du système infodivertissement au démarrage du véhicule. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer le volume.
- Signaux audio : cette option détermine si des tonalités sont émises au démarrage et à l'arrêt du système info divertissement. Elle peut être désactivée ou activée.
- Définir le volume des signaux audio : ce réglage commande le volume des signaux audio diffusés au démarrage et à l'arrêt. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer.
- Rétroaction de la touche sonore : ce paramètre détermine si une tonalité retentit en cas de pression sur l'écran infodivertissement ou des commandes de la radio. Cette fonctionnalité peut être désactivée ou activée.

Voix

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Confirmer plus/moins : ce réglage spécifie la fréquence à laquelle le système de reconnaissance vocale confirme les commandes. Toucher Confirmer plus pour que le système vérifie auprès de vous plus souvent avant de répondre à vos commandes.
- Longueur des avis : ce réglage spécifie le niveau de détail que le système de reconnaissance vocale vous fournit dans ses messages. Toucher Auto pour que le système s'ajuste automatiquement à vos habitudes vocales. Toucher Informatif, Court ou Automatique.
- Vitesse de rétroaction audio : toucher Lente, Moyen ou Rapide pour ajuster la vitesse à laquelle le système de reconnaissance vocale vous parle.
- Avis conviviaux : ce réglage spécifie l'aspect formel des invites vocales. Toucher Désactivé pour des messages plus courts. Toucher Activé pour entendre des invites avec plus de personnalité. Toucher Auto pour faire en sorte que l'invite corresponde à votre style de commande.

- Mode tutoriel : toucher Désactivé ou Activé pour fournir des retours didacticiels sur l'écran.
- Permettre les interruptions du guide vocal : ce paramètre contrôle si les commandes vocales peuvent être prononcées à la fin des messages vocaux. Activer cette fonction pour prononcer des commandes sans entendre l'invite complète. Parler pendant que l'invite est encore en cours de lecture arrête immédiatement la lecture de l'invite en cours et reconnaît votre commande. Le bruit de fond peut provoquer des interruptions accidentelles. Effleurer Désactivé ou Activé.

Favoris

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Téléphone et Navigation.

Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.

- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.

Mises à jour

Selon l'équipement, le véhicule peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées via une connexion sans fil. Le système vous demandera de télécharger et d'installer certaines mises à jour. Il existe également une option permettant de vérifier manuellement les mises à jour.

Pour vérifier manuellement les mises à jour, toucher Paramètres sur la page d'accueil et sélectionner l'onglet Système. Aller dans la section Logiciel du véhicule et toucher Mises à jour. Suivre les invites à l'écran. Les étapes de vérification, de téléchargement et d'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Le véhicule peut être utilisé normalement pendant le téléchargement du logiciel. Une fois le téléchargement terminé, une invite peut vous demander d'accepter l'installation

de la mise à jour lors du prochain cycle d'allumage ou la prochaine fois que le véhicule est mis en stationnement (P). Pour la plupart des mises à jour, le véhicule sera désactivé et ne pourra pas rouler pendant l'installation. Le système délivre des messages indiquant le succès ou une erreur pendant et après les processus de téléchargement et d'installation.

Le téléchargement par voie hertzienne des mises à jour logicielles du véhicule nécessite une connexion Internet, accessible via la connexion embarquée 4G LTE du véhicule, s'il en est équipé et qu'elle est activée. Si nécessaire, les plans de données sont fournis par un tiers. Éventuellement, un point d'accès Wi-Fi sécurisé, tel qu'un point d'accès de périphériques mobiles compatibles, un point d'accès résidentiel ou un point d'accès public, peuvent être utilisés. Les tarifs de données applicables peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système infodivertissement à un point d'accès sécurisé de périphériques mobiles, à un point d'accès résidentiel ou à un point d'accès public, toucher Paramètres sur la page d'accueil, sélectionner l'onglet Système puis Réseaux Wi-Fi. Sélectionner le réseau

Wi-Fi correspondant et suivre les invites à l'écran. Les vitesses de téléchargement peuvent varier.

Sur la plupart des périphériques mobiles compatibles, l'activation du point d'accès Wi-Fi se trouve dans le menu Paramètres sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile ou similaire.

La disponibilité des mises à jour de logiciel par transmission radio varie en fonction du véhicule et du pays. Les fonctionnalités sont sujettes à changement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Préférences

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer de nouvelles mises à jour en arrière-plan.

À propos

Toucher pour afficher les informations relatives au logiciel du système infodivertissement.

Applications ouvertes

Toucher pour afficher une liste complète d'applications actuellement en cours d'exécution sur le système infodivertissement.

Retour aux paramètres d'usine

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Réinitialiser les paramètres du véhicule : réinitialise tous les paramètres de véhicule pour l'utilisateur actuel.
Toucher Réinitialiser ou Annuler.
- Effacer les paramètres et l'info. personnelle : efface les paramètres de données d'application, les profils d'utilisateurs et les données personnelles, y compris les données de navigation et d'appareils mobiles.
Toucher Effacer ou Annuler.
- Effacer les applications par défaut : réinitialise les applications préférées qui ont été définies ouvertes lors de la sélection d'une fonction. Aucune donnée d'application n'est perdue.
Toucher Tout effacer ou Annuler.

Applications

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Android Auto

Cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 174.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Apple CarPlay

Cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 174.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Applications

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mise à jour automatique des applications : permet la mise à jour automatique des applications téléchargées.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- À propos des application : toucher pour afficher les versions du logiciel de boutique.

Audio

Selon la source audio actuelle, différentes options sont accessibles.

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Paramètres des sons : toucher pour ajuster Égalisateur, Fader/balance, ou Mode du son. Voir « Menu Son du système Infodivertissement » dans *Radio AM-FM* ⇨ 133.
- Bose AudioPilot Technologie de compensation de bruit : Cette fonction permet de régler le volume en fonction du bruit dans le véhicule. Lorsqu'il est activé, le AudioPilot détecte le bruit ambiant et la vitesse du véhicule pour régler en permanence le signal audio, de façon que la musique reste au même volume défini. Cette fonction est plus efficace avec des réglages de volume radio faibles lorsque le fond sonore peut affecter la qualité de la musique écoutée.
Toucher Désactiver ou Activer.

- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Appareils mobiles et Navigation.

Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.

- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.

- RDS : ceci permet d'activer ou de désactiver la radiodiffusion de données de service (RDS).

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Radio HD : permet d'activer ou de désactiver la réception Radio HD.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Filtre contre le contenu explicite : ce paramètre permet d'accéder au contenu explicite des canaux SiriusXM.

Toucher Désactiver ou Activer.

- Gérer les téléphones : sélectionner pour se connecter à une source de téléphone différente, ou pour déconnecter ou supprimer un téléphone.

- Réinitialiser la liste de musique : permet de réinitialiser l'index radio en cas de difficulté à accéder à tout le contenu multimédia de votre appareil.

Toucher Oui ou Non.

Climatisation

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique : ce paramètre spécifie le débit d'air quand le ventilateur de la climatisation est réglé sur Ventilateur auto.

Toucher Basse, Moyenne ou Élevée.

- Mesure de la qualité de l'air : ce paramètre permet de passer le système en mode de recyclage d'air selon la qualité de l'air extérieur.

Toucher Désactiver, Sensibilité faible ou Sensibilité élevée.

- Sièges refroidis automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges ventilés quand la température de l'habitacle est chaude.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Sièges chauffants automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges chauffés quand la température de l'habitacle est fraîche. Les sièges chauffés automatiques peuvent être désactivés en utilisant les commandes correspondantes sur la colonne centrale.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Désembuage automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur avant au démarrage du moteur du véhicule.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Désembuage arrière automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur de lunette arrière au démarrage du moteur du véhicule.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Nav.

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Configurer mes lieux préférés
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences d'alerte
- Gérer l'historique
- À propos

Voir *Utilisation du système de navigation*
 ⇨ 143.

Téléphone

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mon numéro : affiche le numéro de téléphone portable de l'appareil Bluetooth connecté.
- Afficher l'appel actif : affiche un écran d'appel actif lorsque le conducteur répond à un appel.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Confidentialité : affiche les alertes d'appel seulement dans le groupe d'instruments. Toucher Désactiver ou Activer.
- Trier les contacts : toucher pour trier par prénom ou par nom de famille.
- Resynchroniser les contacts de l'appareil : Cette option permet de synchroniser les contacts de l'appareil en cas de difficulté à accéder à tous les contacts de votre téléphone portable.
- Supprimer tous les contacts du véhicule : toucher pour supprimer tous les contacts enregistrés du véhicule.
- Mode TTY de téléphone OnStar : cette option active le mode TTY du téléphone portable OnStar. Toucher Désactiver ou Activer.

Véhicule

Ce menu permet d'ajuster les différentes fonctionnalités du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Personnel

Ce menu (option) permet de régler différents paramètres de profil d'utilisateur. Voir « Utilisateurs » dans *Utilisation du système* ⇨ 130 pour en savoir plus sur la configuration de profils d'utilisateur.

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Nom

Toucher pour modifier votre nom d'utilisateur affiché dans le véhicule.

Informations sur le compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Une fenêtre « compte utilisateur non vérifié » s'affiche donc que le processus de vérification des informations de compte n'a pas été terminée sur Internet. Vérifier dans votre compte de messagerie enregistré si vous avez reçu un courriel d'activation pour terminer le processus de vérification.

Image de profil

Toucher pour choisir ou modifier votre image de profil.

Identificateurs de profil

Toucher pour faire en sorte que le véhicule reconnaisse l'identificateur que vous choisissez.

Toucher Clé du véhicule 1 et/ou Clé du véhicule 2.

En cas de perte ou de vol de la clé à télécommande, consulter votre concessionnaire.

Security

Toucher pour sécuriser votre profil avec un code PIN.

Toucher Non ou Oui.

Nom du véhicule

Toucher pour modifier le nom de votre véhicule.

Compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Supprimer le profil

Toucher pour supprimer le profil du véhicule.

Toucher Supprimer ou Annuler.

Jeune conducteur

Cette fonction en option permet à des touches multiples d'être enregistrées pour les conducteurs débutants afin de les encourager à des habitudes sûres de conduite. Lorsque le véhicule démarre avec une touche Jeune conducteur, il active automatiquement certains systèmes de sécurité, permettant le paramétrage de certaines fonctions et la limitation de l'utilisation des autres fonctions. La carte de rapport enregistre les données du véhicule au sujet du comportement de conduite et ces données peuvent être affichées ultérieurement. Lorsque le véhicule démarre avec une clé enregistrée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message au sujet de Jeune conducteur actif.

Pour y accéder :

1. Toucher Paramètres sur Page d'accueil, puis Véhicule et Conducteur adolescent.
2. Créer un numéro d'identification personnel (PIN) en choisissant un code PIN à quatre chiffres. Saisir à nouveau le code PIN pour confirmer. Pour modifier le code PIN, toucher Modifier PIN.

L'indicatif est nécessaire pour :

- Enregistrer ou supprimer des touches.
- Modifier les paramètres de Conducteur adolescent.
- Modifier ou supprimer l'indicatif Conducteur adolescent.
- Accéder aux données de Fiche de rapport ou les supprimer.

Enregistrer des clés pour activer Jeune conducteur et affecter des restrictions à la clé :

N'importe quelle clé de véhicule peut être enregistrée, jusqu'à huit clés peuvent être enregistrées. Étiqueter la clé pour la distinguer des autres clés.

Pour un système de démarrage par bouton-poussoir :

1. Démarrer le moteur.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être positionné sur P (stationnement). Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent être à l'arrêt avec le frein de stationnement serré.
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.

4. Saisir le code PIN.
5. Placer la télécommande que vous souhaitez enregistrer dans la poche de l'émetteur. Il n'est pas nécessaire que la clé soit celle qui a mis le véhicule en marche. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 8 pour l'emplacement de la poche de l'émetteur.
6. Dans le menu Conducteur adolescent, appuyer sur Configurer les clés.
 - Si la clé à télécommande n'a pas été enregistrée précédemment, l'option d'ajout de clé s'affiche. Toucher Configuration et un message de confirmation s'affiche. Les restrictions de jeune conducteur s'appliquent chaque fois que cette clé est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.
 - Si la clé à télécommande a déjà été enregistrée, l'option de suppression de la clé s'affiche. Si Supprimer est touché, la clé à télécommande n'est plus enregistrée. Un message de confirmation s'affiche et les restrictions relatives aux jeunes conducteurs ne seront pas appliquées si cette touche à télécommande est utilisée pour utiliser le véhicule.

Dans les véhicules équipés d'un système de démarrage par bouton-poussoir, si une clé Conducteur adolescent et une clé non-Conducteur adolescent sont toutes deux présentes au démarrage, le véhicule va reconnaître la clé non-Conducteur adolescent pour démarrer le véhicule. Les réglages Conducteur adolescent ne seront pas activés.

Gérer les paramètres

Boucler la ceinture pour conduire : Lorsque la fonction Boucler la ceinture pour conduire est activée, elle empêche le conducteur de quitter la position P (Stationnement) si la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager ne sont pas bouclées. Voir *Boucler pour prendre la route* ➔ 52.

Limite du volume audio : Cette option permet d'activer ou de désactiver la limite du volume audio. Toucher Définir une limite de volume audio pour choisir le volume audio maximum autorisé.

Définir une limite de volume audio : Cette option permet de définir un volume radio maximum. Utiliser les flèches pour choisir le niveau maximum autorisé de volume audio.

Limiteur de vitesse pour conduct.

adolescent : Limite la vitesse maximale du véhicule. Lorsque le limiteur de vitesse est activé et que le véhicule est démarré avec une clé de Conducteur adolescent, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message indiquant que la vitesse maximale est limitée.

Sur certains véhicules, lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'accélération maximale du véhicule est limitée. Le CIB affiche un message d'accélération limitée.

Avertissement de vitesse de conducteur

adolescent : Permet d'activer ou de désactiver l'avertissement de vitesse. Toucher Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent pour définir la vitesse d'alerte.

Définir l'alerte de vitesse pour conducteur

adolescent : Cette option affiche un avertissement dans le centralisateur informatique de bord (CIB) en cas de dépassement d'une vitesse sélectionnable. Choisir le niveau d'avertissement de vitesse souhaité. L'alerte de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule.

Filtre contre le contenu explicite SiriusXM (selon l'équipement) : Permet d'activer ou de désactiver le Filtre contre le contenu explicite SiriusXM. Lorsqu'il est activé, le jeune conducteur ne peut pas écouter les stations SiriusXM qui contiennent du contenu explicite, et la sélection Filtre contre le contenu explicite dans les paramètres audio n'est pas modifiable.

Lorsque la fonction de conducteur adolescent est active :

- La radio se met en sourdine lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées. Le son de n'importe quel appareil jumelé au véhicule sera également coupé.
- Un objet placé sur le siège du passager avant, tel qu'un porte-documents, un sac à main, un sac d'épicerie, un ordinateur portable ou tout autre dispositif électronique, pourrait faire que le système de détection de passager détecte faussement un passager avant non attaché, coupe la radio et empêche le véhicule de quitter la position P (Stationnement) si la fonction Boucler la

ceinture pour conduire est activée. Si cela se produit, retirer l'objet du siège. Voir *Système de détection de passager* ⇨ 65.

- Certains systèmes de sécurité, comme l'avertisseur de collision avant, le cas échéant, ne peuvent pas être désactivés.
- Le paramètre d'espacement pour Alerte de collision avant et le Régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement, ne peut être modifié.
- En tentant de modifier une fonction de sécurité qui n'est pas configurable dans Teen Driver (conducteur adolescent), le CIB affiche un message indiquant que Teen Driver est actif et que l'action est indisponible.
- La fonctionnalité Super Cruise, selon l'équipement, n'est pas disponible.
- Version améliorée de l'avertissement de bas niveau de carburant (selon l'équipement) – Lorsque le véhicule risque de tomber en panne de carburant, le témoin de bas niveau de carburant clignote dans le groupe d'instruments et le message d'avertissement correspondant affiché sur le CIB ne peut pas être ignoré/effacé.
- Ne pas tracter une remorque.

Fiche de rapport

Le propriétaire du véhicule doit obtenir l'accord du conducteur pour enregistrer certaines données de véhicule lorsque le véhicule est conduit avec une clé de conducteur adolescent. Il existe une Fiche de rapport par véhicule. Les données ne sont enregistrées que quand une clé de conducteur adolescent enregistrée est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.

Les données de la Fiche de rapport sont recueillies à partir du moment où Conducteur adolescent est activé ou depuis la dernière fois que la Fiche de rapport a été réinitialisée. Les informations suivantes peuvent être enregistrées :

- Distance parcourue - la distance totale parcourue.
- Vitesse maximum – la vitesse maximale du véhicule détectée.
- Avertissements de vitesse excessive – le nombre de fois que le seuil de vitesse dépassé a provoqué l'avertissement.
- Pleine ouverture de papillon – le nombre de fois où la pédale d'accélérateur a été enfoncée à peu près sur toute sa course.

- Alertes de collision avant – le nombre de fois que le conducteur a été avisé de l'approche d'un véhicule à l'avant trop rapidement et du risque potentiel d'une collision.
- Freinage automatique avant, aussi appelé Freinage d'urgence automatique (s'il y a lieu) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision avant était imminente et a serré les freins.
- Freinage automatique arrière (le cas échéant) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision arrière était imminente et a serré les freins.
- Commande de traction – le nombre de fois où le Système de traction asservie a été activé pour réduire le patinage ou la perte de traction des roues.
- Commande de stabilité – le nombre d'événements qui ont exigé l'utilisation du contrôle de la stabilité électronique.
- Système de freinage antiblocage actif – Le nombre d'activations du Système de freinage antiblocage.
- Alertes de talonnage – le nombre de fois où le conducteur a été alerté qu'il suivait de trop près le véhicule qui précède.

Données de carte de rapport

Les données cumulatives sont enregistrées pour tous les trajets jusqu'à la remise à zéro de la carte de rapport ou jusqu'à ce que le décompte maximal ait été dépassé. Si le décompte maximal est dépassé pour un élément de ligne de la carte de rapport, cet élément n'est plus mis à jour dans la carte de rapport jusqu'à sa remise à zéro. Chaque élément consigne au maximum 1 000 décomptes. La distance parcourue de rapport maximale est de 64 374 km (40 000 mi).

Pour supprimer des Données de carte de rapport, agir comme suit :

- Dans l'affichage Fiche de rapport, toucher Réinit..
- Toucher Effacer toutes les clés et NIP pour adolescent dans le menu Conducteur adolescent. Ceci supprime également toutes les clés Conducteur adolescent et supprime le code PIN.

Code PIN oublié

Contactez votre concessionnaire pour réinitialiser le code PIN.

Marques déposées et contrats de licence

Information FCC

Voir *Fréquences radio* : déclaration ⇨ 365.

Made for



iPod



iPhone

« Made for iPod » et « Made for iPhone » signifient qu'un accessoire électronique a été conçu pour être branché spécifiquement sur les iPod et iPhone respectivement, et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes de rendement d'Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité avec les normes légales et de sécurité. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut affecter le rendement de la fonction sans fil. iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle, et iPod touch sont des marques commerciales déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.



Si vous décidez de continuer à utiliser le service après votre essai, le plan d'abonnement que vous avez sélectionné sera automatiquement renouvelé par la suite. Vous serez alors facturé aux taux en vigueur. Des frais et taxes sont applicables. Veuillez vous reporter à l'Entente client SiriusXM sur siriusxm.com pour connaître les conditions complètes et les modalités d'annulation, notamment en appelant SiriusXM au 1-866-635-2349. Tous les frais ainsi que la programmation sont susceptibles de modifications.

Frais et taxes : des frais d'abonnement, des taxes, des frais uniques d'activation et d'autres frais peuvent être d'application. Les frais d'abonnement sont à charge du client. Tous les frais et la programmation sont susceptibles de modification. Les abonnements sont soumis à l'Entente disponible sur www.siriusxm.com. Le service SiriusXM n'est disponible que dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada.

Au Canada : une certaine dégradation du service peut avoir lieu sous les latitudes les plus au nord qui sortent du contrôle de radio satellite SiriusXM.

Remarque concernant la langue explicite : les canaux comportant une langue explicite fréquente sont signalés par « XL » devant leur nom. Le blocage de canal est disponible pour les récepteurs radio satellite SiriusXM en contactant SiriusXM.

- Clients des États-Unis — Consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296.
- Clients du Canada — Consulter le site www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, rétroconcevoir, pirater, manipuler ou rendre disponible toute technologie contenue dans les récepteurs compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou ce qui supporte le site SiriusXM, le service en ligne ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBER intégré dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, commercialiser et/ou vendre au Canada, un accord distinct avec Canadian Satellite Radio Inc. (agissant sous l'appellation SiriusXM Canada) est requis.



immersion.

Technologie TouchSense et TouchSense System série 1000 autorisées par Immersion Corporation. TouchSense System 1000 protégé par un ou plusieurs brevets américains aux adresses suivantes www.immersion.com/patent-marking-html et autres brevets en instance.

Bose

Bose, AudioPilot et Bose Centerpoint surround sont des marques déposées de la société Bose aux États-Unis et dans d'autres pays.

HD Radio Technology

Technologie HD Radio fabriquée sous licence de la iBiquity Digital Corporation. Brevets américains et étrangers. Pour les brevets, voir <http://dts.com/patents>. HD Radio et les logos HD, HD Radio et « ARC » sont des marques déposées ou des marques commerciales de iBiquity Digital Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Bluetooth

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques

commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Java

Java est une marque de commerce déposée d'Oracle ou de ses filiales.

Calendrier I : Gracenote EULA

La technologie de reconnaissance musicale et les données correspondantes sont fournies par Gracenote. Gracenote est la norme industrielle de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenu correspondant. Pour de plus amples informations, consulter le site www.gracenote.com.

Les données musicales provenant de Gracenote, Inc. copyright © 2000 Gracenote jusqu'au Gracenote actuel. Le logiciel Gracenote, copyright © 2000, du Gracenote actuel. Un ou plusieurs brevets possédés par Gracenote peuvent s'appliquer à ce produit

et à ce service. Se reporter au site Internet Gracenote pour une liste non exhaustive des brevets applicables Gracenote. Gracenote, CDDB, MusicID, MediaVOCS, le logo Gracenote et son logotype ainsi que le logo « Powered by Gracenote » sont des marques commerciales déposées ou des marques commerciales de Gracenote aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Termes d'utilisation de Gracenote

Cette application ou dispositif contient un logiciel de Gracenote, Inc d'Emeryville, californie (« Gracenote »). Le logiciel de Gracenote (« Logiciel Gracenote ») active cette application pour effectuer une identification d'un disque ou d'un fichier et obtenir des informations sur de la musique, avec le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne ou des bases de données intégrées (collectivement appelés « Serveurs Gracenote ») et effectuer d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser des données Gracenote uniquement au moyen des fonctions destinées à l'utilisateur final pour cette application ou ce dispositif.

Cette application ou ce dispositif peut intégrer du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions exposées ici concernant les données Gracenote s'appliquent aussi à ce contenu et ces fournisseurs de contenu ont droit aux mêmes avantages et protections que ceux de Gracenote exposés ici.

Vous acceptez d'utiliser les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, ni copier, ni transférer ou transmettre le logiciel Gracenote ni aucune données Gracenote à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER NI EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE AUTREMENT QUE CE QUI EST EXPRESSÉMENT AUTORISÉ ICI.

Vous acceptez que votre licence non exclusive d'utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote s'achève si vous violez ces restrictions. Si votre licence expire, vous acceptez de cesser toute utilisation des données de Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote réserve

tous les droits dans les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote, y compris tous les droits de propriété. En aucun cas Gracenote ne sera tenu responsable d'un paiement quelconque pour des informations que vous auriez fournies. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits dans le cadre de cet Accord, directement contre vous et en son nom propre.

Le service Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes à but statistique. L'objectif d'un identificateur numérique assigné de manière aléatoire est de permettre aux services Gracenote de prendre en compte les requêtes sans rien connaître de vous. Pour de plus amples informations, consulter la page web relative à la politique de protection de la vie privée des services Gracenote.

Le logiciel Gracenote et chaque élément des données de Gracenote vous sont autorisés par une licence « AS IS ». Gracenote de fait aucune démarche ni garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude des données de Gracenote. Gracenote se réserve le droit de supprimer des données des serveurs Gracenote ou de changer des catégories de données pour une raison

quelconque que Gracenote estime suffisante. Aucune garantie n'est faite sur le fait que le logiciel Gracenote ou les serveurs Gracenote soient sans erreurs ou qu'ils fonctionnent sans interruption. Gracenote n'est pas tenu de vous fournir de nouveaux types de données améliorées ou supplémentaires, ou des catégories que Gracenote pourrait fournir à l'avenir, et peut suspendre ses services à tout moment.

GRACENOTE DÉNIE TOUTES GARANTIES, EXPRIMÉES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS QUE CECI SOIT LIMITATIF, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ, D'ADAPTATION À UNE FINALITÉ PARTICULIÈRE, TITRE ET NON-CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DU SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUN CAS GRACENOTE NE SERA RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU ACCIDENTEL OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS.

© 2014. Gracenote, Inc. Tous droits réservés.

MPEG4-AVC (H.264)

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET AVC POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME AVC (« AVC VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO AVC CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AVC. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTP://WWW.MPEGLA.COM](http://www.mpegla.com).

VC-1

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET VC-1 POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME VC-1 (« VC-1 VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO VC-1 CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO VC-1. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU

IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTP://WWW.MPEGLA.COM](http://www.mpegla.com).

MPEG4-Visuel

L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE FAÇON CONFORME À LA NORME MPEG-4 VISUAL EST INTERDITE, SAUF PAR UN CONSOMMATEUR EXERÇANT DES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET NON COMMERCIALES.

MP3

Technologie d'encodage audio MPEG Layer-3 autorisée par Fraunhofer IIS et Thomson.

WMV/WMA

Ce produit dispose d'une technologie détenue par Microsoft Corporation et sous licence de Microsoft Licensing, GP. L'utilisation ou la distribution de cette technologie en dehors de ce produit est interdite sans une licence de Microsoft Corporation et/ou de Microsoft Licensing, GP, le cas échéant.

Contrat de licence d'utilisation de carte**MODALITÉ DE L'UTILISATEUR FINAL**

La carte SD cartographiques (« Data »), est prévu pour une utilisation personnelle, un usage uniquement interne et ne peut en aucun cas être revendu. Il est protégé par les droit d'auteurs, et est assujéti aux modalités suivantes (cette « Entente de droit d'utilisation »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenus par vous, d'une part, et HERE North America, LLC (« HERE ») et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part.

Les données cartographiques des régions du Canada comprennent des renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, dont © sa Majesté la reine du Canada, © l'Imprimeur de la reine en Ontario, © la Société canadienne des postes et GeoBase^{MD}.

HERE détient une licence non exclusive de United States Postal Service^{MD} pour publier et vendre l'information ZIP+4^{MD}.

© United States Postal Service 2013. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par United States Postal Service. Voici des

marques de commerce et des inscriptions qui sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS, et ZIP+4.

MODALITÉS

Usage personnel seulement : Vous consentez à utiliser les données en question pour votre usage exclusivement personnel, aux fins non commerciales pour lesquelles on vous a accordé une licence et non pas à des fins de recours à un bureau de service, d'exploitation partagée ou à d'autres fins semblables. Sous réserve des restrictions incluses dans les paragraphes suivants, vous consentez à ne reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ou procéder à la rétroconception d'aucune partie de ces données et à ne les transférer ou à ne les distribuer sous quelque forme que ce soit à n'importe quelle fin, sauf dans la mesure permise par les lois prescrites en cette matière. Vous pouvez transférer en tout temps les données et le matériel d'accompagnement si vous n'en conservez aucune copie et que le destinataire consent aux présentes modalités d'utilisation finale. Les séries multidisque peuvent uniquement être transférées ou vendues comme une série complète fournie à vous et non comme un sous-ensemble.

Restrictions

Sous réserve des consignes particulières d'utilisation transmises par HERE dans la licence et sans limiter la portée du paragraphe précédent, vous ne pouvez pas (a) utiliser les données avec les produits, les systèmes ou les applications faisant l'objet d'une installation sur des véhicules dotés d'un système de navigation, de positionnement, de répartition, de radioguidage routier en temps réel, de gestion de parcs automobiles et d'applications semblables ou (b) les utiliser ou être en communication avec (sans s'y limiter) les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche ou portables, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement

Ces données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du passage du temps, l'évolution des circonstances, les sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent tous conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie

Ces données vous sont fournis « tel quel », et vous acceptez de les utiliser à vos propres risques HERE et ses titulaires de licences (et leurs concédants et fournisseurs) n'offrent aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, issue du droit ou autrement, quant au contenu, à la qualité, à l'utilité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à l'efficacité, à la fiabilité, à l'aptitude à l'emploi, à l'usage ou aux résultats découlant de l'emploi des données, non plus qu'ils ne garantissent que ces dernières ou le serveur en assurant un fonctionnement sans interruption ou sans erreur.

Limitation de garantie

LA BASE DE DONNÉES EST FOURNIE « EN L'ÉTAT » ET « SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE » ET HARMAN (AINSI QUE LEURS CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) REJETTENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'EXACTITUDE, DE TITRE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LES AVIS OU RENSEIGNEMENTS ORAUX OU ÉCRITS

FOURNIS PAR HARMAN (OU LEURS CONCÉDANTS, AGENTS, EMPLOYÉS OU FOURNISSEURS) NE CONSTITUENT NULLEMENT UNE GARANTIE ET VOUS NE POUVEZ EN AUCUN CAS VOUS FIER AUX DITS AVIS OU RENSEIGNEMENTS. CETTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ CONSTITUE UNE CONDITION ESSENTIELLE DU PRÉSENT CONTRAT.

Limitation de responsabilité

HERE ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DES DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUTS AUTRES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES

MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE UN TEL DOMMAGE.

Certains États, Territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, dans cette mesure, la directive ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Réglementation de l'exportation

Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les approbations qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation. Entente globale : Ces termes et conditions constituent l'accord entier entre HERE (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistant entre nous à l'égard d'un tel sujet.

Loi applicable

Ces termes et conditions doivent être régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner effet à (i) ses dispositions de conflit de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement Exclue. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tous les différends, les réclamations et les actions découlant de ou en rapport avec les données qui vous sont fournies ci-dessous.

Utilisateurs finaux gouvernementaux

Si les données sont en cours d'acquisition par ou pour le compte du gouvernement des États-Unis ou toute autre personne qui cherche à obtenir ou à appliquer des droits similaires à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, ces données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la réglementation 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, est autorisé conformément à la présente licence de l'utilisateur final, et à chaque copie de données livrées ou autrement fournies doivent être marqués et embarquées le cas échéant, avec le texte suivant « Avis d'utilisation », et d'être traités conformément aux Avis de ce type :



Maps for Life

AVIS D'UTILISATION

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

NOM :

HERE North America, LLC

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

ADRESSE :

**425 West Randolph Street, Chicago, IL
60606.**

Ces données commerciales représentent un élément tel que défini dans la norme FAR 2.101 et sont soumises à la licence de l'utilisateur final en vertu de laquelle ces données ont été fournies.

© 2014 HERE North America, LLC. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le responsable des marchés, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de rechercher des moyens supplémentaires ou autres droits dans les données.

Unicode

Copyright © 1991-2010 Unicode, Inc. Tous droits réservés. Distribué selon les conditions d'utilisation exposées sur <http://www.unicode.org/copyright.html>.

Free Type Project

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2010 The FreeType Project (<http://www.freetype.org>). Tous droits réservés.

Logiciel de source libre

De plus amples renseignements sur les licences de logiciels libres sont disponibles à l'affichage d'infodivertissement.

QNX

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2008-2011, QNX Software Systems. Tous droits réservés.

Part C - EULA

Copyright © 2011, Software Systems GmbH & Co. KG. Tous droits réservés.

Le produit que vous avez acheté (« Produit ») contient un logiciel (configuration de moteur d'exécution N° 505962, « Logiciel ») qui est distribué par ou au nom du fabricant du produit (« Fabricant ») sous licence de Software Systems Co. (« QSSC »). Vous ne pouvez utiliser le logiciel que dans le produit et conformément aux conditions de licence suivantes.

Soumis aux conditions de cette licence, QSSC vous garantit une licence limitée, non exclusive, non transférable pour l'utilisation du logiciel dans le produit aux fins voulues par le fabricant. Si c'est autorisé par le fabricant ou par la loi d'application, vous pouvez effectuer une copie de sauvegarde du logiciel en tant que partie du logiciel du produit. QSSC et ses concédants se réservent tous les droits de licence+C31 n'étant pas expressément accordés ici et conservent tous

droits et intérêts pour toutes les copies du logiciel, y compris les droits de propriété intellectuelle qui s'y trouvent. Sauf dans le cas où la loi d'application l'exige, vous ne pouvez pas reproduire, distribuer, transférer, décompiler, désassembler ni tenter d'une quelconque manière de dégrupper le logiciel, d'en pratiquer l'ingénierie inverse, de le modifier ou d'en créer des oeuvres dérivées. Vous acceptez : (1) de ne pas retirer, recouvrir ou altérer tout avis, étiquette ou marque de propriété dans ou sur le logiciel et de vous assurer que toutes les copies comportent tout avis contenu dans l'original, et (2) de ne pas exporter le produit ou le logiciel en contravention avec les lois d'application pour le contrôle de l'exportation.

SAUF EN CAS DE DISPOSITIONS CONTRAIRES DE LA LOI D'APPLICATION, QSSC ET SES CONCÉDANTS FOURNISSENT LE LOGICIEL EN L'ÉTAT, SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE DROIT, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTES GARANTIES OU AUTRES DISPOSITIONS PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS QUI DIFFÈRENT DE

CETTE LICENCE SONT PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS SEULS ET NON PAR QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL SOUS CETTE LICENCE.

SAUF EN CAS DE MESURE CONTRAIRE PRÉVUE PAR LA LOI APPLICABLE (COMME DANS LE CAS D'ACTES DÉLIBÉRÉS OU PAR NÉGLIGENCE GRAVE), EN AUCUN CAS QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS SELON QUELQUE DOCTRINE QUE CE SOIT, QUE CE SOIT DANS UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), CONTRACTUELLEMENT OU AUTREMENT, DE DOMMAGES, Y COMPRIS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU SUBSÉQUENTS, DE QUELQUE NATURE, RÉSULTANT DE CETTE LICENCE OU DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE SERVICES À TITRE GRACIEUX, ARRÊTS DE TRAVAIL, PANNE OU DÉFAILLANCE DU PRODUIT, OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE COMMERCIALE), MÊME SI QSSC, SES AFFILIÉS OU LEURS CONCÉDANTS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

WMA

Ce produit est protégé par certains droits de propriété intellectuelle de Microsoft. L'utilisation ou la distribution d'une telle technologie en dehors de ce produit est interdite sans licence de Microsoft.

Pour plus d'informations sur le logiciel, y compris toute condition de licence de logiciel de source libre (et le code de source disponible) ainsi que pour les attributions de droits d'auteur applicables à la configuration de moteur d'exécution indiquée ci-dessus, veuillez contacter le fabricant ou contacter QSSC : 175 Terence Matthews Crescent, Kanata, Ontario, Canada K2M 1W8 (licensing@qnx.com).

Linotype

Helvetica est une marque commerciale de Linotype Corp. enregistrée dans un brevet des États-Unis et au bureau des marques commerciales, et peut être enregistrée dans certaines autres juridictions sous le nom Linotype Corp. ou celui de son titulaire de licence Linotype GmbH.

L'utilisation sous forme de texte de chacune des marques sous licence est la suivante :

Les conditions d'attribution de marque commerciale pour les marques commerciales sous licence peuvent être consultées sur [http ://www.linotype.com/2061-19414/trademarks.html](http://www.linotype.com/2061-19414/trademarks.html).

AVIS D'UTILISATION

Les marques d'entreprise affichées par ce produit pour indiquer des emplacements commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de ces marques dans ce produit n'implique en aucun cas que ce produit est parrainé, approuvé ou soutenu par les entreprises en question.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation
automatique à deux zones 196

Bouches d'aération

Bouches d'aération 199

Entretien

Filtre à air de l'habitacle 200
Entretien 201

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

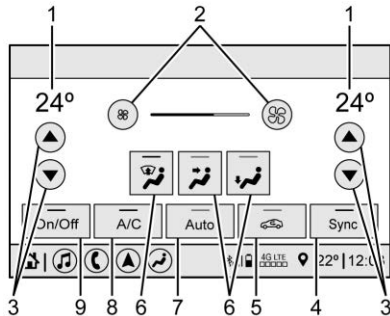
Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Commande de la température côté conducteur
2. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
3. SYNC (température synchronisée)

4. AUTO (Fonctionnement automatique)
5. Commandes de mode de distribution d'air
6. Commande du ventilateur
7. ⏻ (alimentation)
8. A/C (climatisation)
9. Recyclage
10. Dégivrage
11. Désembueur de lunette arrière
12. Climatisation à deux zones

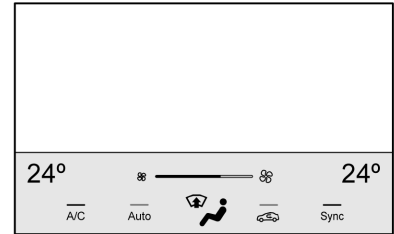
Affichage de commande de climatisation



1. Réglages de la température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. Commandes de température côté conducteur et côté passager
4. Sync (température synchronisée)
5. Recyclage
6. Commandes de mode de distribution d'air
7. Auto (Fonctionnement automatique)
8. A/C (climatisation)
9. On/Off (alimentation)

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côtés conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui est affichée. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

Affichage d'état de commande de climatisation



L'affichage de l'état de la commande de climatisation apparaît brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale sont réglées.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée :

Lorsque AUTO est pressé, les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Fonctionnement manuel

 : Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

 ou  : Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Commandes de température côté conducteur et côté passager : On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

SYNC : Presser pour lier le réglage de température des passagers au réglage du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque le réglage des passagers est effectué, le témoin SYNC s'éteint.

Bouton de mode de distribution d'air :

Appuyer sur  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Un témoin lumineux s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches d'aération latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer sur cette touche pour mettre en marche ou arrêter la climatisation. Un voyant s'allume pour indiquer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le voyant A/C restera allumé même si les températures extérieures sont inférieures au point de congélation. Si le climatiseur est arrêté, la température de l'air qui passe par le système de climatisation peut être plus chaude que la température ambiante. Il est recommandé d'utiliser le système de climatisation automatique pour maintenir le confort.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Le désembueur se désactive si le contact est coupé ou positionné sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  REAR pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 29.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance : Si le véhicule est équipé d'un démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut fonctionner lorsque le véhicule est démarré à distance. Si le véhicule est équipé de sièges chauffants ou ventilés ou d'un volant de direction chauffant, ces fonctions peuvent

s'activer pendant un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 14, *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 50 et *Volant de direction chauffant* ⇨ 84.

Bouches d'aération

Utiliser la patte, sur les bouches d'aération, pour modifier l'orientation du débit d'air ou couper son arrivée.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.
- Dégager l'espace autour de la base de la console du tableau de bord et le trajet d'air sous les sièges afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur du véhicule.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air d'habitacle réduit les poussières, le pollen et autres produits irritants dans l'air extérieur qui sont aspirés dans le véhicule. Des réductions du débit d'air qui peuvent se produire plus souvent dans des zones poussiéreuses, indiquent que le filtre peut devoir être remplacé. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

Attention

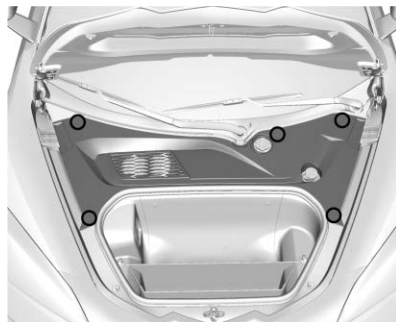
Le fait de conduire sans filtre à air d'habitacle peut être à l'origine d'une aspiration d'eau et de particules fines, comme des bouts de papier et des feuilles d'arbre, dans votre système de climatisation, d'où une possible avarie. S'assurer de toujours remplacer l'ancien filtre par un nouveau.

Le filtre à air de l'habitacle est situé sous le capot, entre la batterie et le pare-brise. Voir *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 271.

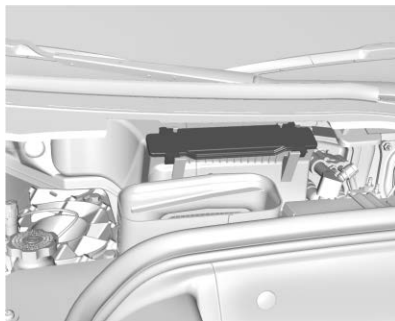
Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :



1. Déverrouiller les quatre clips pour les couvercles extérieurs gauche et droit.



2. Relâcher les cinq clips et retirer le couvercle extérieur.



3. Appuyer sur deux boutons-poussoirs en haut et en bas du couvercle du filtre à air de l'habitacle et retirer le couvercle.
4. Déposer le filtre à air.
5. Installer le nouveau filtre à air et le couvercle.
6. Installer le couvercle extérieur.
7. Installer les couvercles extérieurs droit et gauche.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés.

L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme d'entretien*
⇒ 339.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant	203
Distraction au volant	203
Conduite défensive	204
Conduite avec facultés affaiblies	204
Contrôle du véhicule	205
Freinage	205
Direction	205
Reprise tout terrain	206
Perte de contrôle	207
Conduite en compétition (Z51 uniquement)	207
Conduite sous la pluie	214
Routes onduleuses et de montagne	215
Conduite hivernale	215
Si le véhicule est coincé	216
Limites de charge du véhicule	217

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	220
Déflecteur d'air avant (et répartiteur)	220
Matériaux composites	221

Positions du commutateur d'allumage	221
Démarrage du moteur	223
Prolongation d'alimentation des accessoires	224
Sélection de la position de stationnement (P)	225
Quitter la position de stationnement	226
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	226
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	226
Stationnement prolongé	226

Échappement du moteur

Échappement du moteur	227
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt	228

Boîte de vitesses à double embrayage

Boîte de vitesses à double embrayage	228
Mode manuel	231

Freins

Servofrein électrique	235
Système de freinage antiblocage (ABS)	235

Frein de stationnement électrique	236
Assistance au freinage	237
Système de démarrage en côte (HSA)	238

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité	238
Contrôle du recul en pente	240
Commande de mode conducteur	240
Système de levage avant	248
Mode de conduite sportive	249
Différentiel à glissement limité (sans Z51)	252
Différentiel à glissement limité (avec Z51)	252

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse	252
-----------------------------	-----

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'assistance au conducteur	255
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul	256
Avertissement d'angle mort (SBZA)	259

Carburant

Carburant Top Tier	261
Carburant recommandé	261
Carburants interdits	262
Carburants dans les pays étrangers ...	262
Additifs au carburant	262
Remplissage du réservoir	262
Remplissage d'un bidon de carburant	264

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage	265
--	-----

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	265
--	-----

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation:

- Réglez les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur, ou éteignez-les lorsque cela n'est pas nécessaire.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les circonstances de circulation et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.

- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.
- L'utilisation du mode Tour plutôt que des modes Sport ou Piste permet un meilleur fonctionnement de la gestion active du carburant. Voir *Active Fuel Management (gestion active de carburant)* ⇨ 226.
- Pour les vitesses de changement de vitesse recommandées, voir *Boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 228.

Carburant de qualité supérieure

Utiliser le carburant recommandé. Voir *Carburant recommandé* ⇨ 261.

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.

- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 51.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite avec facultés affaiblies

Les décès et les blessures associés à la conduite avec facultés affaiblies sont une tragédie mondiale.

Avertissement

Boire de l'alcool ou prendre de la drogue et ensuite conduire est très dangereux. Vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement peuvent être affectés même par une petite quantité d'alcool ou de drogues. Vous pouvez avoir une collision grave, voire mortelle, si vous conduisez après avoir bu ou pris de la drogue.

Ne pas conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou d'alcool, ni accompagner un conducteur qui a bu ou dont les facultés sont affaiblies par des drogues. Trouver un autre moyen de transport pour rentrer chez vous ; ou si vous êtes avec un groupe, désigner un conducteur qui restera sobre.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

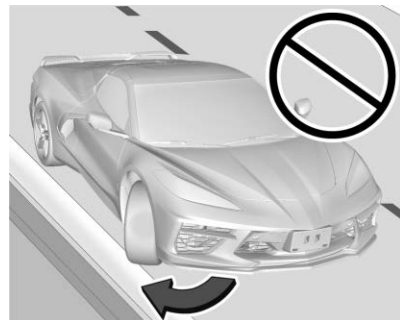
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête ou qu'une défaillance de freinage se produit, les freins peuvent ne plus être assistés. Il faudra plus d'efforts pour arrêter le véhicule. L'arrêt risque de prendre plus de temps.

Direction

Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Course dynamique en sur piste

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de suspension magnétique, le système de direction à crémaillère dynamique (DRT) est une caractéristique qui améliore la conduite en fournissant une rotation maximale supplémentaire du volant pour permettre un rayon de braquage plus serré dans des conditions de conduite à basse vitesse. Si la vitesse du véhicule augmente ou si la suspension rencontre un débattement important des roues, comme dans une allée, alors que la rotation maximale de la direction est atteinte, le DRT peut pousser doucement la direction vers l'arrière pour éviter que les pneus avant n'entrent en contact avec le véhicule. Ceci est une opération normale. Il n'existe aucune d'interface client ni affichage pour cette fonction. Le DRT n'est pas disponible en mode piste.

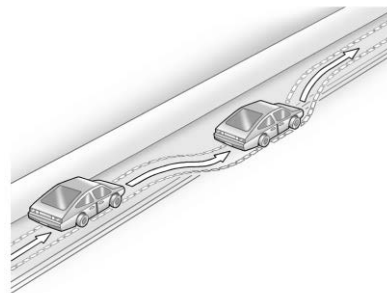
Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante et raisonnable tout au long de la courbe
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Reprise tout terrain



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.

- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite en compétition (Z51 uniquement)

Les véhicules sans l'ensemble Z51 ne doivent pas être utilisés pour les épreuves sur piste et la conduite de compétition.

Danger

Les éléments de hautes performances sont uniquement destinés à une utilisation sur piste fermée par des conducteurs expérimentés et qualifiés et ne doivent pas être utilisés sur la voie publique. Une conduite à grande vitesse, des virages agressifs, des freinages puissants et autres actions de conduite hautes performances peuvent s'avérer dangereux. Des actions du conducteur inappropriées aux conditions peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des blessures, voire la mort, tant au conducteur qu'à d'autres personnes. Conduisez toujours en toute sécurité.

La participation aux courses et à une autre conduite de compétition sans respecter les consignes peut affecter la couverture en garantie de votre véhicule. Se reporter à votre manuel de garantie avant d'utiliser votre véhicule pour la course ou d'autres types de conduite de compétition. Se reporter à *Mode de conduite sportive* ⇨ 249.

Respecter toutes les procédures d'intervention avant de conduire le véhicule en course ou en compétition.

Avertissement

Avant chaque épreuve sur piste et de nouveau avant de réemprunter les voies publique, serrer les écrous de roue au couple spécifié à l'aide d'une clé dynamométrique. Les écrous de roue incorrectement ou insuffisamment serrés peuvent entraîner un desserrage ou une perte de roue(s), entraînant un accident. Voir *Capacités et spécifications* ⇨ 353 pour le couple de serrage spécifié des écrous de roue.

Si le véhicule en est équipé, le support de plaque d'immatriculation avant doit être retiré et remplacé par le couvercle aérodynamique pour l'utilisation en piste.

Paramètre de gestion du son du moteur

Attention

Ne pas mettre le véhicule en mode Gestion du son moteur – Furtif. Cela pourrait endommager les actionneurs de soupape d'échappement.

Huile moteur

Attention

Si le véhicule est utilisé pour les essais sur piste et la conduite de compétition, le moteur peut consommer plus d'huile qu'habituellement. Des niveaux d'huile bas peuvent endommager le moteur. Vérifier souvent et maintenir le niveau d'huile adéquat. Voir *Huile à moteur* ⇨ 275.

Vérifier souvent le niveau d'huile lors des épreuves sur piste et des compétitions. Voir Vérification de l'huile moteur, dans *Huile à moteur* ⇨ 275.

Refroidissement du moteur

En cas de rendement réduit en course ou en compétition, désactiver la climatisation pour augmenter le rendement du moteur.

Maintenir un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable pour optimiser le rendement du moteur.

Carburant

De l'essence sans plomb, d'un indice d'octane de 93 ou plus, est requise.

Attention

Certains carburants à indice d'octane élevé contiennent des additifs et des composés qui peuvent endommager le véhicule et annuler la garantie du véhicule. Voir *Carburants interdits* ⇨ 262.

Fluide pour transmission à double embrayage

Le liquide de transmission et le filtre externe doivent être remplacés après chaque 24 heures d'utilisation de la piste. Si le contrôleur de durée de vie du liquide de transmission indique que la durée de vie restante du liquide est faible, le liquide et le filtre externe doivent être remplacés dès que possible.

Ajouter 2 l (2 qt) de liquide de transmission DCT avant d'utiliser la piste. Il n'est pas nécessaire de retirer les 2 l (2 qt) supplémentaires de liquide DCT.

Tout réglage ou changement de niveau de la transmission doit être effectué chez votre concessionnaire.

Freins

Batterie débranchée

Débrancher la batterie avant de procéder à l'entretien du système de freinage hydraulique. Il est essentiel de débrancher la batterie avant de purger le système, de remplacer les plaquettes ou de procéder à tout autre travail. La batterie doit être débranchée pour éviter que le maître-cylindre de frein ne pressurise le système hydraulique pendant ses tests d'auto-diagnostic automatisés qui peuvent éventuellement se produire lorsqu'une porte est ouverte ou que la clé à télécommande est présente.

Attention

Pour éviter les blessures corporelles et/ou les dommages au véhicule, toujours débrancher la batterie avant d'effectuer des travaux d'entretien sur le système de freinage hydraulique. La purge du système de freinage avec la batterie branchée peut entraîner une pressurisation excessive du système lors des tests de diagnostic automatique ou du diagnostic d'une fuite ou d'air dans le

(Suite)

Attention (Suite)

système de freinage. Un code d'anomalie (DTC) peut se mémoriser et la vitesse du véhicule peut être limitée.

Liquide de frein

Remplacer le liquide de frein existant par un liquide de frein DOT 4 à haute performance qualifié provenant d'un bidon hermétique. Le liquide de frein avec un point d'ébullition à sec de >310 °C (590 °F) est qualifié. Si du liquide de frein haute performance est utilisé, le remplacer par du liquide de frein homologué GM avant de conduire sur la voie publique. Si du liquide de frein haute performance se trouve dans le véhicule et que l'âge du liquide de frein dépasse un mois ou est inconnu, remplacer le liquide de frein avant les courses et les compétitions. Ne pas utiliser de liquides de frein silicone ou DOT-5.

Vérifier le niveau de liquide avant chaque événement de conduite de compétition.

Rinçage et purge du système de freins

Le système de freins J55 nécessite des processus spécifiques pour purger et rincer le liquide. Ceux-ci se trouvent dans le manuel d'entretien.

Une purge correcte du système de freins est nécessaire pour que le système de freins hydraulique fonctionne correctement.

Détection des fuites de frein

Le système de freinage hydraulique a une capacité de diagnostic avancée pour aider à détecter les fuites hydrauliques, l'air emprisonné et d'autres problèmes de rendement. Ces diagnostics sont activés lorsque le système hydraulique est mis sous tension. Pour éviter de mémoriser par inadvertance un code d'anomalie (DTC) de fuite, débrancher la batterie avant de procéder à l'entretien du système de freinage.

Si le véhicule mémorise un code d'anomalie lié à une fuite du système de freinage, le témoin lumineux du système de freinage s'allume et la vitesse du véhicule peut être limitée à 100 km/h (62 mi/h). Chaque fois qu'un code d'anomalie de fuite est mémorisé, le véhicule doit être inspecté avec

soin pour détecter toute trace de fuite et doit être réparé immédiatement. Voir votre concessionnaire.

Aide à l'avertissement de l'affaiblissement des freins

Le système d'aide à l'avertissement de l'affaiblissement des freins surveille le rendement du système de freinage. Si le système détecte un affaiblissement de frein ou si le liquide de frein est proche du point d'ébullition, le conducteur est alerté.

Le système d'assistance au freinage est conçu pour être utilisé avec les plaquettes de frein installées en usine ou les plaquettes de rechange approuvées par GM. Si les plaquettes de frein du véhicule doivent être remplacées, utiliser des plaquettes de frein approuvées par GM. Si cela n'est pas fait, le système d'avertissement d'affaiblissement des freins peut ne pas fonctionner correctement.

Étape 1 : Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message « Reduce Braking to Avoid Overheating » (réduire le freinage pour éviter la surchauffe). L'effort sur la pédale de frein et la course de la pédale augmentent. Lorsque le message s'affiche, le conducteur doit réduire la pression sur la pédale de frein.

Étape 2 : Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message « Brakes Overheated Service Now » (surchauffe des freins, intervenir maintenant) pour signaler que la température du liquide de frein est excessive et proche de l'ébullition. Le système augmente l'effort sur la pédale de frein et la course de la pédale. Il limite aussi la vitesse du véhicule. Le conducteur doit immédiatement lancer un tour de refroidissement si sur la piste. Si ce message s'affiche, conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une intervention.

Rodage des freins

Les nouvelles plaquettes de frein doivent être rodées avant une course ou une conduite sportive.

Attention

En effectuant la procédure de rodage des freins sur un système de freinage, les freins peuvent être endommagés.

Attention

La période de rodage du véhicule neuf doit être achevée avant d'effectuer la procédure de rodage des freins, au risque
(Suite)

Attention (Suite)

d'endommager le groupe motopropulseur/le moteur. Se reporter à *Rodage de véhicule neuf* ⇨ 220.

Attention

Une fatigue de la pédale de frein survient pendant toute procédure de rodage sur circuit et peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.

Pendant cette opération conforme à la consigne, les freins ne sont pas endommagés. Les plaquettes de frein fument et produisent une odeur. La force de freinage et la course de la pédale peuvent augmenter. Après l'opération, les plaquettes de frein peuvent paraître blanches au point de contact avec le disque.

Effectuer l'opération uniquement sur chaussée sèche, de manière sûre et conformément à la réglementation locale et aux codes de la route concernant le fonctionnement des véhicules à moteur.

Procédure de brunissage des freins

Cette procédure de brunissage des freins ne doit être effectuée que sur les véhicules équipés en usine du système de freinage J55 Z51.

1. Freiner 25 fois à 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage. Cette première étape peut être sautée si les plaquettes de frein ont déjà parcouru 320 km (200 mi).
2. Appliquer les freins 25 fois en commençant à 100 km/h (60 mph) jusqu'à 25 km/h (15 mph) tout en décélérant à 0,8 g. Il s'agit d'un freinage dur sans activation du système de freinage antiblocage (ABS). Rouler pendant au moins 1 km (0,6 mi) entre les applications. Selon les conditions, une certaine augmentation de la course de la pédale de frein et de la force exercée sur la pédale de frein peut être ressentie.
3. Refroidissement : rouler à 100 km/h (60 mph) pendant 15 km (10 mi) environ sans utilisation des freins.

4. Freiner 25 fois de 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage.

Comme avec tous les systèmes de freinage à haut rendement, un certain grincement des freins est normal.

Procédure alternative de brunissage des freins en circuit fermé

Cette procédure de brunissage des freins ne doit être effectuée que sur les véhicules équipés en usine du système de freinage J55 Z51.

Cette procédure ne doit être exécutée que sur une piste et uniquement sur une chaussée sèche. L'affaiblissement de la pédale de frein se produira pendant cette procédure de polissage de la piste et peut entraîner une augmentation de la course et de la force de la pédale de frein. Ceci pourrait allonger la distance d'arrêt jusqu'à ce que les freins soient complètement polis.

1. Commencer le rodage sur piste à des vitesses plus faibles et réduire les efforts de freinage pendant trois minutes de

conduite. Tenir compte des distances de freinage plus longues en raison de la réduction de la puissance de freinage.

2. Après l'étape 1, augmenter la vitesse et l'effort de freinage pendant les six prochaines minutes de rodage, jusqu'à ce que vous atteigniez progressivement un effort de 90 %. Continuer à tenir compte de la distance de freinage accrue en raison de la réduction de la puissance de freinage.
3. Refroidir les freins par rodage avec un minimum de freinage léger pendant six minutes.

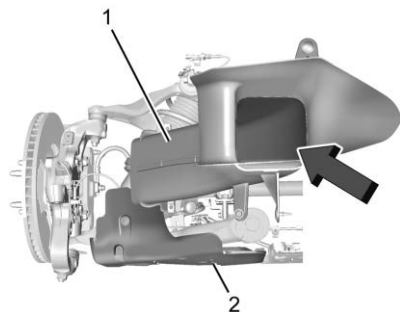
Nécessaire de refroidissement de frein

Avant toute épreuve de piste, de conduite à haute vitesse ou de conduite compétitive, il faut agir comme suit :

- S'assurer que toutes les pièces de refroidissement des freins sont correctement et solidement installées.
- Reposer les conduits de refroidissement du bras de suspension inférieure arrière selon les instructions ci-dessous, également incluses dans la trousse. Après une épreuve sur piste ou une compétition, déposer les conduits de refroidissement du bras de suspension

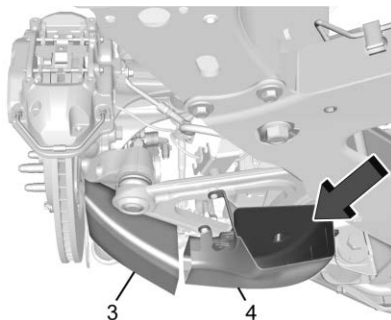
inférieure arrière. Ces pièces sont réservées à l'usage sur piste. Le retrait des conduits permet d'éviter que des débris soient canalisés dans les freins arrière lors de l'utilisation régulière du véhicule.

- Éliminer tout blocage dans les conduits.
- Remplacer tout conduit endommagé.



Côté passager avant illustré, côté conducteur avant similaire

1. Conduit de refroidissement de frein avant
2. Déflecteur de bras inférieur de suspension avant



Côté passager =arrière illustré, côté conducteur arrière similaire

3. Conduit de refroidissement monté à l'arrière
4. Conduit de refroidissement du bras de suspension inférieur arrière

Réglage de coupelle d'assise de ressort d'amortisseur

Les amortisseurs avant, sur les véhicules sans relevage avant hydraulique et les amortisseurs arrière, ont des sièges de ressort filetés qui permettent de régler la précharge des ressorts hélicoïdaux. Les poids d'angle du véhicule peuvent être réglés pour l'utilisation sur piste. Si la hauteur d'assiette

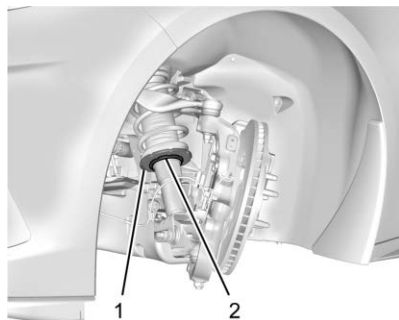
du véhicule est modifiée, elle doit être ramenée à la hauteur d'assiette normale avant l'utilisation sur route.

Le siège à ressort peut être réglé d'environ 20 mm (0,8 in) vers le haut ou vers le bas par rapport à la position nominale. Chaque tour complet du siège de ressort modifie la hauteur du véhicule d'environ 1,5 mm (0,06 po). Lors du réglage du siège à la limite supérieure, soulever la gaine anti-poussière et vérifier que le siège ne se dévisse pas du tube de support central (arrêter le réglage lorsque les filets ne sont plus visibles). Lors du réglage du siège à la limite inférieure, laisser environ 10 mm (0,4 in) de filet visible pour que le contre-écrou inférieur soit complètement engagé.

La procédure suivante peut être complexe et ne doit être effectuée que par du personnel formé. Voir votre concessionnaire.

Pour régler la coupelle inférieure d'assise de ressort :

1. Soulever le véhicule de sorte que les pneus soient complètement décollés du sol.



Avant montré, arrière similaire

2. Desserrer le contre-écrou inférieur du siège de ressort (2).
3. Visser le contre-écrou inférieur du siège de ressort (2) vers le bas à partir des filets jusqu'à son emplacement de repos sur l'épaule du tube de support central.
4. Tout en maintenant les trous du tube support central, tourner le siège du ressort (1) vers le haut pour augmenter la précharge du ressort, ou vers le bas pour diminuer la précharge du ressort.

5. Revisser le contre-écrou inférieur (2) sur le tube de support central et le serrer contre le siège de ressort (1) à 25 N•m (18,4 lb pi).

Limite de charge

Limitier la charge du véhicule au seul conducteur, sans autre charge. Gonfler les pneus avant à 159 kPa (23 psi) et les pneus arrière à 165 kPa (24 psi). Conduire à une vitesse maximale de 296 km/h (184 mph).

Le parcours routier vise des pressions de 220-240 kPa (32-35 psi). La valeur variera selon le style de conduite, la piste, la température et les conditions météorologiques.

Géométrie des roues

Attention

L'utilisation de ces paramètres de géométrie de roue peut causer une usure excessive des pneus. Utiliser uniquement ces paramètres de géométrie de roue en course ou en compétition. Une usure excessive des pneus n'est pas couverte par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser d'outils électriques pour déposer ou reposer les attaches. Les filetages pourraient être endommagés. N'utiliser que des outils manuels et ne pas serrer excessivement. Commencer à fixer les attaches à la main pour s'assurer de ne pas coincer les filetages ou les foier.

Les réglages de l'alignement des roues de course et de compétition doivent être réglés comme décrit ici.

Pour obtenir les réglages spécifiés pour l'alignement de la voie :

1. Le bras supérieur suspension aux rondelles de corps aux quatre coins devra être déplacé d'entre le corps et le bras de suspension et repositionné entre la tête du boulon et le bras de suspension.
2. Ajuster la position du boulon de came du bras de inférieur de suspension pour obtenir les spécifications suivantes.

Avant (par coin)

- Chasse : +8,0 degrés
- Carrossage : -3,0 degrés

- Pincement (total) : 0,1 degré de pincement

Arrière (par coin)

- Chasse : 0 degré
- Carrossage : -2,5 degrés
- Pincement (total) : 0,1 degré de pincement
- Angle de butée : 0 degré

Après l'utilisation sur piste, reposer les rondelles entre la carrosserie et les bras de suspension. Rétablir les réglages d'alignement d'usine. Voir votre concessionnaire.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Attention

La conduite dans des flaques profondes ou de l'eau stagnante peut faire entrer l'eau par l'admission d'air du moteur et endommager le moteur. Si des flaques profondes ou de l'eau stagnante ne peuvent être évitées, agir avec prudence et ne pas dépasser 8 km/h (5 mph). Ne

(Suite)

Attention (Suite)

pas conduire dans l'eau qui pourrait s'approcher ou recouvrir le bas de caisse du véhicule.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et rouler par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.

- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ 301.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Lors de la conduite en descente en D (conduite), le véhicule peut rétrograder automatiquement pour aider à contrôler la vitesse.
- Un rapport inférieur peut également être sélectionné pour permettre un contrôle supplémentaire de la vitesse.

Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer

(Suite)

Avertissement (Suite)

une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

Avertissement

Descendre un côté au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embarquées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 235.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits

ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.

- Désactiver le régulateur de vitesse.
- Activer le mode météo. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 240.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 360. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du

(Suite)

Avertissement (Suite)

moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 227.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 238.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se

produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ➔ 326.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

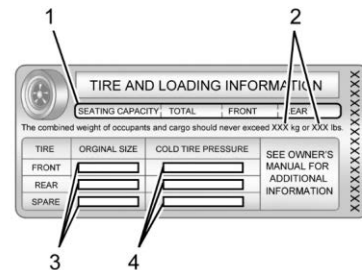
Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une

(Suite)

Avertissement (Suite)

perte du contrôle et causer une collision. Une surcharge peut réduire les performances d'arrêt, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule, est fixée sur le montant central (montant B). Cette étiquette

indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 301 et *Pression des pneus* ⇨ 309.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) de l'essieu avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge -

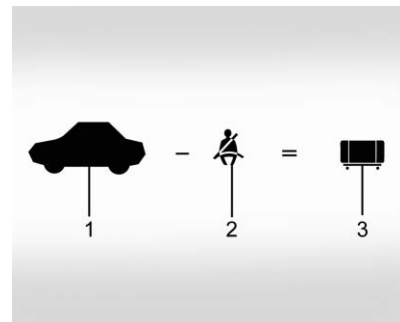
1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des

occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.

2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb ($1400 - 750$ (5×150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

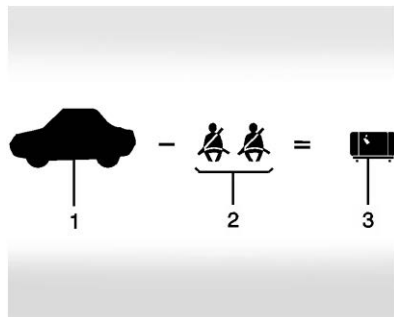
Ce véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.



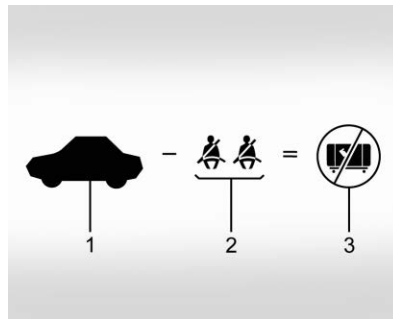
Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 181 kg (400 lb)

2. Soustraire le poids des occupants estimé à 68 kg (150 lb) x 1 = 68 kg (150 lb)
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 113 kg (250 lb)


Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = (181 kg) (400 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 45 kg (100 lb)


Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 181 kg (400 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 2 = 181 kg (400 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places assises. Le poids combiné du

conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

GVWR KG LB GAWR FRT KG LB GAWR RR KG LB
TYPE: MODEL:

Une étiquette de conformité spécifique du véhicule est apposée sur le bord arrière de la porte conducteur. Elle peut indiquer le poids brut autorisé du véhicule, appelé Poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, tous les occupants, le carburant et le chargement.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

** Avertissement**

Les objets dans votre véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans la partie arrière du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans votre véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.

Démarrage de fonctionnement**Rodage de véhicule neuf**

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

Pendant les premiers 800 km (500 mi), le couple moteur sera limité en bas régime.

Pendant les premiers 322 km (200 milles) :

- Pour roder des pneus neufs, conduire à des vitesses modérées et éviter les changements de direction (virages) brusques.
- Les garnitures de frein neuves exigent également une période de rodage. Éviter les freinages brutaux. Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.

Pendant les premiers 800 km (500 milles) :

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.

- Éviter de rouler à vitesse constante (rapide ou lente) et ne pas utiliser la régulation de vitesse automatique.
- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas laisser le moteur travailler. Ne jamais traîner le moteur. Cette règle s'applique en tout temps, pas seulement pendant la période de rodage.

Pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles) :

- Ne pas participer à des épreuves sur piste, des écoles de pilotage de course, ou des activités similaires.
- Vérifier le niveau d'huile à chaque réapprovisionnement en carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de carburant peut-être plus élevée que la normale.

Déflexeur d'air avant (et répartiteur)

Si le véhicule en est équipé, le barrage pneumatique avant et le répartiteur ont une garde au sol minimale.

En fonctionnement normal, il arrive que les éléments entrent en contact avec la surface de la route (bosses de décélération, bretelles d'une allée, etc.). Depuis l'intérieur du véhicule, on peut alors entendre un bruit de grattage. Cela est normal et n'indique aucun problème.

À l'approche de bosses ou d'objets sur la route, conduire avec précaution et tenter de les éviter, si cela est possible.

Si le véhicule en est équipé, le système de relevage avant peut être utilisé pour augmenter le dégagement de la prise d'air avant ou du séparateur. Voir *Système de levage avant* ➔ 248.

Matériaux composites

Ce véhicule peut être équipé de pièces contenant des fibres de carbone, un composé de moulage en feuilles ou d'autres matériaux composites. Les accessoires installés par le concessionnaire peuvent également contenir des matériaux composites. Ces pièces et accessoires peuvent comprendre le répartiteur et les rallonges de bas de caisse.

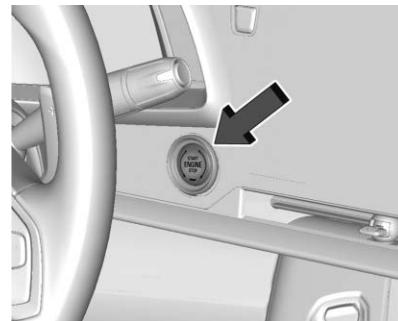
Avertissement

Les bords exposés des pièces contenant des fibres de carbone et d'autres matériaux composites peuvent être tranchants. Le contact avec ces pièces peut causer des blessures. Veiller à éviter tout contact avec ces pièces, même au moment du lavage du véhicule. Toute pièce endommagée devrait être remplacée rapidement en vous approvisionnant auprès de votre concessionnaire.

Avertissement

Les rallonges de bas de caisse peuvent céder sous la pression et causer des dommages matériels ou des blessures. Ne pas monter sur la rallonge de bas de caisse ni l'utiliser comme une marche.

Positions du commutateur d'allumage



Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

La télécommande doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 8.

Pour sélectionner un rapport autre que la position de stationnement (P), le véhicule doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin) :

Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 224.

Si le véhicule est en position de marche arrière (R), de marche avant (D) ou de mode manuel (M), il passe en position de stationnement (P), le contact se coupe, et la RAP reste active.

Si le point mort (N) est sélectionné, l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message SHIFT TO PARK (passer en position de stationnement) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, le contact se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être éteint dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule. Passer en position P (stationnement).
4. Serrer le frein de stationnement. Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ 236. Appuyer sur ENGINE START/STOP pour arrêter le véhicule.



Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être éteint tout en roulant, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois en l'espace de cinq secondes.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Contact coupé, appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein pour placer le circuit d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position Accessoires à off (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est

enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 223. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/marche).

Mode Entretien

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) enfoncé pendant plus de cinq secondes met alors le véhicule en mode Entretien. Les instruments et le système audio fonctionnent dans ce cas de la même manière que lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche), mais il n'est pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en Mode Entretien. Appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 265.

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le véhicule alors qu'il roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Démarrage du véhicule

La télécommande doit être à l'intérieur du véhicule pour que l'allumage fonctionne.

Les chargeurs de téléphone cellulaire peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

1. Appuyer sur la pédale de frein, puis sur la touche ENGINE START/STOP du tableau de bord.

Si aucune télécommande ne se trouve dans le véhicule ou si quelque chose provoque des interférences avec l'émetteur, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message.

2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton. Le moteur est lancé automatiquement jusqu'au démarrage.

Si la pile de la télécommande est faible, un message s'affiche au CIB. Il est toujours possible de conduire le véhicule.

Se reporter à « Démarrer le véhicule avec une batterie d'émetteur RKE faible » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8. Si la pile de la télécommande est épuisée, l'insérer dans la pochette de porte-gobelet= pour pouvoir démarrer le moteur.

3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.
4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre 15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en lançant le moteur pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du moteur de lancement. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période, en appuyant sur ENGINE START/STOP (Démarrage/Arrêt du moteur) immédiatement après avoir essayé de démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative, pour laisser le démarreur refroidir.

Arrêt du moteur

Passer à P (Park) et appuyer et maintenir ENGINE START/STOP sur le tableau de bord, jusqu'à ce que le moteur s'arrête. Si la transmission n'est pas en P (stationnement), le moteur s'arrête et le véhicule passe en mode d'accessoires. Le DIC affiche PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION DE STATIONNEMENT. Lorsque la boîte de vitesses est en P (stationnement), le véhicule s'arrête.

Si la télécommande n'est pas détectée dans l'habitacle lorsque le contact est coupé, le CIB affiche un message.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Lorsque le contact est mis, les fonctions suivantes (selon l'équipement) continuent de fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. Ces fonctions fonctionnent également si le contact est en mode RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) :

- Système Infodivertissement
- Lève-vitres électriques (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Toit ouvrant (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Prise de courant auxiliaire
- Système audio
- Système OnStar

Sélection de la position de stationnement (P)

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si on laisse le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour s'assurer que le véhicule ne bougera pas, même sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et sélectionner la position de stationnement (P).

Pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 236.

2. Appuyer sur l'interrupteur P (stationnement) de la console centrale. Voir *Boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 228.
3. Appuyer sur ENGINE START/STOP (Démarrage/Arrêt du moteur) pour arrêter le moteur.

Si le véhicule est mis en P (stationnement) sur une colline, le frein de stationnement électrique (EPB) peut s'appliquer automatiquement. Le frein de stationnement électrique peut ne pas se relâcher lorsque le commutateur EPB est utilisé. L'EPB doit se relâcher automatiquement lorsque le véhicule est déplacé hors de la position P (stationnement).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si on laisse le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour s'assurer que le véhicule ne bougera pas, même sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et sélectionner la position de stationnement (P).

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche, s'assurer de ce que le levier sélecteur est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est serré avant de quitter le véhicule.

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'une transmission à commande électronique.

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 323.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. S'assurer que le moteur est en marche.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer ou tirer sur l'interrupteur souhaité sur la console centrale. Pour N (point mort), appuyer sur le commutateur N et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin N s'allume en rouge.

Le témoin P (stationnement) devient blanc et le témoin de rapport du contacteur de vitesses devient rouge lorsque la position de stationnement (P) est désengagée.

S'il est impossible de désengager la position de stationnement (P), un message s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Contacter votre concessionnaire pour une intervention d'entretien.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Le moteur de ce véhicule peut être équipé d'un système de gestion active du carburant, qui permet au moteur de fonctionner soit avec tous ou la moitié de ses cylindres activés, selon les conditions de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Si le véhicule est doté d'un témoin Active Fuel Management (gestion active du carburant), se reporter à Centralisateur informatique de bord (CIB) pour plus d'informations au sujet de cet écran.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé.

Voir les rubriques *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 225 et *Échappement du moteur* ⇨ 227.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la clé télécommande en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant 15 minutes au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la clé télécommande dans le véhicule, il continue à tourner pendant 30 minutes au maximum.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Échappement du moteur

Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Avertissement

Pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule et la chaleur d'endommager le véhicule, le couvercle du moteur et tous les bouchons de remplissage de liquide doivent être fixés avant de fermer le couvercle du réservoir (cabriolet seulement) et de faire

(Suite)

Avertissement (Suite)

fonctionner le véhicule. Tous les boulons doivent être serrés selon les spécifications de GM.

Fonctionnement du véhicule à l'arrêt

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)*

⇒ 225 et

Échappement du moteur ⇒ 227.

Boîte de vitesses à double embrayage

Ce véhicule est équipé d'une transmission à double embrayage qui contient un différentiel arrière intégré. La transmission à double embrayage procure une sensation de connexion extrême grâce à la connexion directe entre le moteur et la boîte de vitesses. Cette disposition permet des temps de changement de vitesse très rapides pour une performance maximale. Le mode de conduite automatique est sélectionné en tirant sur D sur le panneau de sélection de la gamme de transmission et fournit un fonctionnement de changement de vitesse entièrement automatique qui peut être

affiné davantage en utilisant le contrôle du mode conducteur. Les passages de vitesses peuvent être retardés, indépendamment de la sélection du mode ou de la température ambiante, jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé. Le fonctionnement manuel peut également être sélectionné. Voir Mode manuel plus loin dans cette section.

Cette transmission est contrôlée électroniquement. Les interrupteurs de changement de vitesse sont sur la console centrale. La position de rapport sélectionnée s'allume en rouge sur le commutateur de changement de vitesses, tandis que toutes les autres s'affichent en blanc. Le témoin sur l'interrupteur de changement de vitesses peut clignoter si le changement de vitesses n'est pas immédiat ou si le rapport n'est pas complètement engagé. Ceci peut se produire par temps très froid ou lorsque le débrayage à double palette est utilisé.

La boîte de vitesses est inopérante lorsque le contact est coupé.

Si la position ACC/ACCESSORY (accessoires) est sélectionnée sur le véhicule, la boîte de vitesses peut être engagée sur la position de stationnement (P).

Deux pressions sur ENGINE START/STOP alors que vous êtes à une vitesse relativement élevée, font s'arrêter le moteur et la transmission passe automatiquement en N (point mort). Une fois le véhicule arrêté, il est possible de sélectionner P (stationnement).

P : Cette position verrouille les roues motrices. Engager la position P (stationnement) au démarrage du véhicule pour s'assurer que le véhicule ne bouge pas.

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si on laisse le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour s'assurer que le véhicule ne bougera pas, même sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et

(Suite)

Avertissement (Suite)

sélectionner la position de stationnement (P). Voir *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 225.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le contact. La boîte de vitesses s'engage automatiquement sur la position de stationnement (P) sauf si N (point mort) est sélectionné.

Si le véhicule roule trop vite, la position de stationnement (P) ne peut pas s'engager. Arrêter le véhicule et engager la position de stationnement (P).

Pour engager et désengager la position de stationnement (P), se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 225 et *Quitter la position de stationnement* ⇨ 226.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Si un changement de rapport vers la position de marche arrière (R) a lieu alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la position de point mort (N) s'engage. Réduire la vitesse et essayer à nouveau de changer de rapport.

Pour engager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Tirer sur le commutateur R (marche arrière) de la console centrale.

Pour désengager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable sans endommager la boîte de vitesses. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 216.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en

(Suite)

Avertissement (Suite)

résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Pour engager la position N (point mort), maintenir le commutateur sur N (point mort) jusqu'à ce que l'indicateur N soit rouge.

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

Maintien de N (point mort) avec le moteur arrêté

Ce véhicule comprend une méthode permettant de maintenir le véhicule en N (point mort) lorsque le moteur est arrêté.

Cette méthode ne doit pas être utilisée pour le remorquage du véhicule. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ➔ 326

Le conducteur reste dans le véhicule : Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est arrêté et que le véhicule est occupé :

1. Le véhicule doit être sur un terrain plat, moteur tournant et véhicule en P (stationnement).
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).

4. Couper le moteur et relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, démarrer le moteur et répéter les étapes 2 à 4.
6. Le véhicule restera maintenant en N (Neutre).

Le conducteur quitte le véhicule : Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est arrêté et que le véhicule est inoccupé :

1. Le véhicule doit être sur un terrain plat, moteur tournant et véhicule en P (stationnement).
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer au point mort (N).
5. Couper le moteur et relâcher la pédale de frein.
6. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, démarrer le moteur et répéter les étapes 2 à 5.
7. Sortir du véhicule et fermer la porte.
8. Le véhicule peut automatiquement passer en position de stationnement (P) en y réaccédant.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte. Ce message disparaît quand le liquide de boîte a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Si le véhicule passe en D (conduite) alors que la vitesse est trop élevée, la boîte de vitesses sera prête à engager D (conduite). Réduire la vitesse du véhicule, puis la boîte de vitesses engagera D (conduite).

Pour engager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Tirer sur le commutateur D (conduite) sur la console centrale.

Pour désengager la position de marche avant (D) :

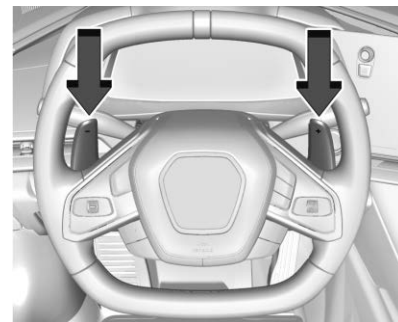
1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle* ⇨ 207.

Il est possible de changer de rapport comme dans le cas d'une boîte manuelle, en utilisant les commandes de changement de rapport par palette en position de saut multiplié automatique (D). Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 231.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode manuel**Changement de vitesse manuel aux manettes**

Avec la transmission en D (conduite), appuyer sur le commutateur M (mode manuel) de la console centrale pour passer en mode manuel. Utiliser les palettes sur le volant pour monter ou descendre manuellement les rapports de la boîte de vitesses. Les palettes de droite + (plus) permettent d'augmenter les vitesses, et les palettes de gauche - (moins) de les diminuer.

En utilisant le changement de rapport manuel par palette, le rapport actuel s'affiche au groupe d'instruments ou à l'affichage tête haute (HUD) (option). Se reporter à *Affichage à tête haute (HUD)* ➔ 106.

Lors de l'accélération du véhicule à partir d'un arrêt dans des conditions de neige et de glace, le passage en 2 (deuxième) vitesse, si disponible, permettra au véhicule de gagner plus de traction.

Le système de changement de rapport par palettes peut être désactivé en tirant sur le commutateur D (conduite) de la console centrale.

Avec la transmission en D (conduite), tirer la palette droite + ou la palette gauche - pour placer la transmission en mode de changement de vitesse manuel par palettes temporaire au volant.

Pour quitter le mode Changement de vitesse par palettes manuel temporaire, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Tenir la palette + pendant plus d'une seconde.
- Conduire à une vitesse constante sans changement de vitesse manuel ni virage agressif pendant plus de six secondes.
- Immobiliser le véhicule.

Lorsque la fonction de changement de vitesse manuel au volant est active, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement en passant les vitesses lorsque le véhicule ralentit. La boîte de vitesses sélectionnera le rapport 1 (première) lorsque le véhicule s'arrêtera. A partir d'un arrêt, le véhicule démarrera et maintiendra le rapport 1 (première), à moins que la fonction Changement de vitesse manuel par palettes ne soit utilisée pour passer à une autre vitesse, ou que D (Drive) ne soit sélectionné.

Pour faire rétrograder la boîte de vitesses au rapport le plus bas possible en fonction de la vitesse du véhicule, en mode Changement de vitesse manuel par palettes ou Changement de vitesse manuel par palettes temporaire :

- Tirer et tenir brièvement la palette - .
Si la palette reste enfoncée le véhicule ralentit, les rétrogradations se poursuivent à mesure que la vitesse du véhicule le permet.

Le système de changement de rapport manuel par palette ne permet ni le passage au rapport supérieur ni de rétrogradation si la vitesse du véhicule est trop élevée ou trop faible. Il n'est également pas possible de démarrer autrement qu'en 1 (première).

En mode de changement de vitesse manuel par palettes, si la montée des vitesses ne se produit pas au moment voulu, la vitesse du véhicule sera limitée pour protéger le moteur. En mode de changement de vitesses manuel par palettes temporaire, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport supérieur en enfonçant la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher.

Le changement de vitesses manuel par palettes peut être utilisé avec le régulateur de vitesse. Voir *Régulateur de vitesse* ⇨ 252.

Les vitesses requises pour les passages en rapport supérieur au moyen du changement de rapport manuel par palette varient de quelques km/h (mi/h) en fonction de certains facteurs mesurés par le véhicule.

Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, les rétrogradations manuelles par palettes vers un rapport inférieur ne peuvent pas être effectuées au-delà de certaines vitesses.

Pour les véhicules avec un différentiel à glissement limité électronique (Z51)		
Passage à la vitesse supérieure autorisé (en prise)	À environ	
	km/h	mph
2nde	15	9
3ème	25	16
4ème	36	22
5ème	47	29
6ème	60	37
7ème	76	47
8ème	92	57
Vitesse maximale d'inhibition de rétrogradation (en prise)	À environ	
	km/h	mph
1ère	30	19
2nde	63	39
3ème	104	65
4ème	164	102
5ème	232	144
6ème	304	189
7ème	380	236

Pour les véhicules avec un différentiel à glissement limité mécanique (sans Z51)		
Passage à la vitesse supérieure autorisé (en prise)	À environ	
	km/h	mph
2nde	16	10
3ème	26	16
4ème	37	23
5ème	49	30
6ème	63	39
7ème	80	50
8ème	97	60
Vitesse maximale d'inhibition de rétrogradation (en prise)	À environ	
	km/h	mph
1ère	30	19
2nde	63	39
3ème	113	70
4ème	174	108
5ème	245	152
6ème	321	200
7ème	400	249

Débrayage à double palette

Le débrayage à double palette permet au véhicule de déconnecter temporairement le moteur des roues - comme en N (point mort). Cette fonction est activée en tirant et en maintenant la palette + et la palette - en même temps lorsque le véhicule est en marche arrière (R), en conduite (D) ou en mode manuel (M). Le véhicule restera dans cet état jusqu'à ce que la palette + et la palette - soient relâchées.

Le témoin R, D ou M de la console centrale de changement de vitesses clignote en rouge pour indiquer que le véhicule est en mode débrayage à double palette. De plus, l'indicateur de rapport actuel du CIB peut passer au gris pour indiquer que le véhicule est en mode débrayage à double palette.

Pour sortir du débrayage à double palette, relâcher la palette + et la palette -. Le moteur se reconnectera aux roues et le témoin de changement de vitesse cessera de clignoter. Il existe deux styles de sortie de débrayage à double palette :

Sortie rapide : Il est destiné à être utilisé sur une piste de course fermée et non sur la voie publique. La puissance du moteur est réappliquée rapidement aux roues pour favoriser une conduite dynamique. La vitesse

de lancement dépend de la pression exercée sur la pédale d'accélérateur lorsque les palettes sont relâchées : plus la pédale d'accélérateur est enfoncée, plus la vitesse de lancement est élevée. Le patinage des pneus peut se produire lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que le système de contrôle de la traction (TCS) est désactivé.

Ce lancement a lieu lorsque ces deux conditions sont remplies :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mph).
- La palette + et la palette - sont toutes deux relâchées en même temps.

Lorsque l'accélérateur est enfoncé à fond et que le moteur est au limiteur de régime, la performance maximale ne se produit que si les palettes sont relâchées dans un court laps de temps après avoir atteint la limite de régime (c'est-à-dire quelques secondes).

Sortie standard : La puissance du moteur est réappliquée aux roues en douceur pour soutenir le fonctionnement normal du véhicule sur la voie publique.

Cela se produit lorsque les palettes sont relâchées dans l'une de ces conditions :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mph).
- Le véhicule est en marche arrière (R).
- La palette + et la palette - ne sont pas relâchées en même temps.

Si le véhicule était en mode de changement de vitesse manuel par palettes temporaire avant d'entrer en mode de débrayage à double palette, le véhicule retournera en mode D (conduite) avec changement de vitesse automatique à la sortie du débrayage à double palette.

Avertissement

En quittant le débrayage à double palette, le véhicule peut se déplacer rapidement, avec le risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident avec des personnes ou des objets à proximité. Relâcher la pédale d'accélérateur ou appliquer les freins immédiatement si le véhicule se déplace trop rapidement. Ne pas utiliser le débrayage à double palette lorsque des personnes ou des objets sont à proximité.

Freins

Servofrein électrique

Les véhicules équipés d'un système de servofrein électrique sont dotés de circuits de freinage hydrauliques commandés électroniquement lorsqu'une pression est exercée sur la pédale de frein pendant le fonctionnement normal. Le système exécute des tests de routine et se désactive quelques minutes après la mise à l'arrêt du véhicule. Il se peut qu'un bruit soit audible pendant cette durée. Si une pression est exercée sur la pédale de frein pendant les tests ou lorsque le système de servofrein électrique est désactivé, une modification notable de la force exercée sur la pédale et de la course peut être ressentie. C'est tout à fait normal.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)* ⇨ 101.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible et ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique (EPB) peut toujours être serré, même si le contact du véhicule est coupé. En cas d'insuffisance de puissance électrique, l'EPB ne peut pas être serré ou desserré. Pour éviter d'épuiser la batterie, éviter les cycles répétés inutiles d'actionnement de l'EPB.

Le système comporte un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein électrique de stationnement* ⇨ 100 et à *Témoin de frein de stationnement électrique de service* ⇨ 100. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne

s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, appuyer sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Si le commutateur est enfoncé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

L'EPB peut dans certaines situations être serré automatiquement par le véhicule lorsque le véhicule est immobile. Cette action est normale et est exécutée pour vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système EPB, ou à la demande d'autres fonctions de sécurité faisant appel au système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre sur le contact sur la position de marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits

mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Système de démarrage en côte (HSA)

Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 204.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale

d'accélérateur. En l'absence d'appui sur la pédale d'accélérateur dans les minutes qui suivent, le frein de stationnement électrique est alors serré. Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et d'un système StabiliTrak/de contrôle électronique de la stabilité (ESC). Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active si elle détecte que les roues arrière patinent trop ou commencent à perdre l'adhérence. Dans ce cas, la fonction TCS applique les freins à la roue qui patine et réduit le régime moteur (en fermant le papillon et en gérant les étincelles du moteur) pour limiter le patinage de roue.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak/ESC applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur de vitesse est en fonction quand le système de traction asservie commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse est automatiquement désengagé. Il peut être réengagé lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulateur de vitesse* ⇨ 252.

Si le conducteur désactive le TCS, le régulateur de vitesse se désengage. Le régulateur de vitesse sera également désactivé si la gestion de traction de performance (PTM) est sélectionnée, ou si le système StabiliTrak est désactivé.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ➔ 216 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues

- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée
- Clignote lorsque l'ABS est actif
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton TCS/StabiliTrak/ESC se trouve sur la console centrale.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver la fonction TCS uniquement, presser et relâcher . Le témoin Traction Off (antipatinage désactivé)  s'allume dans le groupe d'instruments. Pour remettre en

fonction le TCS, presser et relâcher . Le témoin Traction Off (antipatinage désactivé)  du groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues lorsque  est enfoncé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, maintenir enfoncé  jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage  et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC  s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation de l'antipatinage  et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC  du groupe d'instruments s'éteignent.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) fonctionne mal et si le CIB affiche RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS, la fonction StabiliTrak/ESC est affectée de la manière suivante :

- Le StabiliTrak/ESC ne peut être désactivé par le conducteur.

- Si le StabiliTrak/ESC est désactivé, il sera automatiquement réactivé.
- Le mode de conduite sportive ou de gestion de traction de performance est indisponible.
- La fonction StabiliTrak/ESC est perçue différemment pendant son aide et son maintien du contrôle de la direction.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 268.

Contrôle du recul en pente

Si le véhicule est en prise et qu'il recule par inadvertance, le contrôle de recul en pente aide à limiter le recul à une très basse vitesse. Un bruit peut être entendu pendant que la vitesse du véhicule est contrôlée activement. Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche lorsqu'il est actif.

Commande de mode conducteur

La commande de mode du conducteur (DMC) permet au conducteur de régler les conditions générales de conduite pour mieux correspondre aux préférences en sélectionnant différents modes.

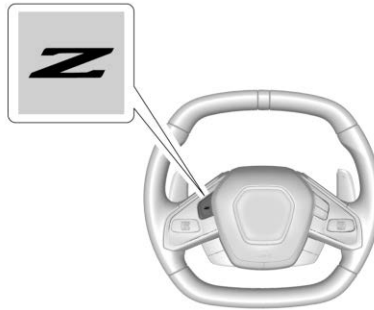
La disponibilité du mode conducteur et les systèmes du conducteur concernés dépendent du niveau d'équipement du véhicule, de la région et des caractéristiques en option. Les modes du conducteur peuvent comprendre : Météo, Tourisme, Sport et Piste, avec deux modes personnalisables : My Mode et Z-Mode.

Si le véhicule est en mode Tourisme ou My Mode, il restera dans ce mode lors des cycles d'allumages à venir. Si le véhicule se trouve dans un autre mode, il repassera en mode Tourisme lors du redémarrage du véhicule. Lorsque chaque mode est sélectionné, un témoin va s'allumer dans le groupe d'instruments et rester allumé.

Activation du mode



Pour activer les modes My Mode, Météo, Tour, Sport et Piste, tourner la molette de commande de mode conducteur (DMC) de la console centrale pour sélectionner un mode. Lorsqu'un mode est sélectionné, un indicateur s'allume dans le groupe d'instruments et reste allumé.



Pour activer le Z-Mode, appuyer sur le bouton Z-Mode du volant. Pour désactiver, le conducteur peut soit sélectionner un autre mode à l'aide du bouton DMC, soit appuyer sur le bouton Z-Mode du volant. Lorsque le Z-mode est désactivé à l'aide du bouton Z-Mode, le DMC est toujours remis en mode Tour.

Description des modes

***Météo** : Le mode Météo est utilisé sur les surfaces glissantes pour aider à commander la vitesse de roue. Ceci peut compromettre l'accélération sur l'asphalte sec.

Cette fonction ne peut être utilisée lorsque le véhicule est immobilisé dans le sable, la boue, la glace, la neige ou le gravier. Si le véhicule est bloqué, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 216. Voir « Attributs du mode conducteur », plus loin dans cette section.

Tour : L'utiliser pour une conduite normale en douceur et en souplesse aussi bien en ville que sur autoroute. Ce mode, qui conjugue confort de conduite et maniabilité, est le mode par défaut. Voir « Attributs du mode conducteur », plus loin dans cette section.



Sport : Utiliser ce mode quand les conditions routières ou les préférences personnelles exigent une réaction plus contrôlée. Quand ce mode est sélectionné, un rétrogradage sera immédiatement ressenti. Dans ce mode, le véhicule surveille aussi les comportements de conduite et active automatiquement les fonctions de performances quand le système détecte une conduite sportive. Ces caractéristiques privilégient les rapports inférieurs pour renforcer le frein moteur et améliorer la réactivité. Le véhicule quitte cette fonction et revient en mode normal après un court moment quand il ne détecte plus une conduite sportive. La direction s'adapte pour offrir un contrôle plus précis de la trajectoire. Si le véhicule est équipé d'une suspension électromagnétique, la suspension s'adapte pour améliorer les performances dans les virages. Lorsqu'il est en mode Sport, l'affichage passe au thème sport.

Ce mode permet d'accéder au mode Compétition. Se reporter à *Mode de conduite sportive* ⇨ 249.



Piste : Le mode Piste est utilisé pour les circuits fermés. À utiliser lorsqu'une maniabilité maximale du véhicule est souhaitée. En mode Piste, la boîte de vitesses à double embrayage et la direction s'adapteront aux paramètres de la piste. La pédale d'accélérateur est ajustée pour procurer un contrôle maximum pendant le plus haut niveau de conduite dynamique. Ce mode modifie également l'amortissement en temps réel, le réglage des soupapes d'échappement, le bruit du moteur, la sensation de la pédale de frein, les performances du contrôle de la stabilité électronique (ESC) et du système de contrôle de la traction (TCS). En mode Piste, les affichages passent au thème de piste.

On accède à la gestion de traction de performance (PTM) par ce mode. Se reporter à « Gestion de traction de performance », plus loin dans cette section.



My Mode : My Mode est utilisé pour personnaliser la conduite quotidienne. Ce mode permet au conducteur de configurer les systèmes du conducteur selon ses préférences de conduite. Ce mode modifie la suspension, la direction, la configuration des pédales, le réglage des soupapes d'échappement et le bruit du moteur. My Mode reste actif pendant les cycles d'allumage.

Les sous-systèmes suivants du véhicule peuvent être disponibles à l'affichage central pour la personnalisation dans ce mode :

Bruit du moteur: Stealth (discret), Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Direction : Tour, Sport, Piste

Suspension : Tourisme, Sport, Piste

Réaction des freins : Tour (tourisme), Sport, Piste

Pour une description plus détaillée de la manière dont chaque système de conduite est modifié, voir « Personnalisation du mode de conduite », plus loin dans cette section. En outre, le thème du groupe d'instruments peut être configuré à l'aide du menu d'affichage dans le groupe d'instruments.

Z **Z-Mode** : Le Z-Mode est utilisé pour personnaliser la conduite dynamique. Ce mode permet au conducteur de configurer les systèmes de conduite selon ses propres préférences pour une maniabilité maximale. Le Z-Mode améliore encore l'expérience en ajoutant la personnalisation du groupe motopropulseur. Ce mode modifie la configuration des pédales, les performances de l'ESC, les performances du TCS, la suspension, la direction, le réglage des soupapes d'échappement et le bruit du moteur.

Sur l'affichage central, le conducteur peut personnaliser plusieurs paramètres. Les sous-systèmes suivants du véhicule sont disponibles pour une personnalisation dans ce mode :

Bruit du moteur: Stealth (discret), Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Direction : Tour, Sport, Piste

Suspension : Tourisme, Sport, Piste

Groupe motopropulseur : Tourisme, Sport, Piste, Météo

Réaction des freins : Tour (tourisme), Sport, Piste

PTM : Hors fonction, Humide, Sec, Sport, Course 1, Course 2

Pour une description plus détaillée de la manière dont chaque système de conduite est modifié, voir « Personnalisation du mode de conduite », plus loin dans cette section. Pour d'autres informations sur la PTM, voir « Gestion de traction de performance », plus loin dans cette section. En outre, le thème du groupe d'instruments peut être configuré à l'aide du menu d'affichage dans le groupe d'instruments.

Attributs du mode conducteur

Modes :	MY MODE	WEATHER (météo)	TOURISME <i>Par défaut</i>	SPORT	PISTE	Z-MODE
Affichage au groupe d'instruments	Tour (par défaut), Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)	Météo	Tour	Sport	Piste	Tour, Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)
Affichage du thème	Tour (par défaut), Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)	Tour	Tour	Sport	Piste	Tour, Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)
Titres informatifs (préréglés)	Tour (par défaut), Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)	Météo	Tour	Sport	Piste	Tour, Sport, Piste, Météo (avec n'importe quelle tuile d'information configurée)
Progression de papillon	Tour	Météo	Tour	Tour	Piste	Tour, Sport, Piste (par défaut), Météo

Trans Shift Mode (option)	Tour	Météo	Tour	Sport	Piste	Tour, Sport, Piste (par défaut), Météo
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	Activé (en 4ème - 8ème vitesse pour les véhicules mLSD)	Activé (en 4ème - 8ème vitesse pour les véhicules mLSD)	Activé (en 4ème - 8ème vitesse)	Activé (en 5ème - 8ème vitesse)	Désactivé	Tour, Sport, Piste (par défaut), Météo
Contrôle de traction et de stabilité	Tour	Météo	Tour	Tour	Piste	Tour
Disponibilité du mode Traction de performance ou de conduite de compétition	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Mode Compétition (disponible)	PTM (disponible)	PTM (disponible)
Son du moteur	Furtif, Tour (par défaut), Sport, Piste	Furtif	Tour	Sport	Piste	Furtif, Tour, Sport, Piste (par défaut)
Direction	Tour (par défaut), Sport, Piste	Tour	Tour	Sport	Piste	Tour (tourisme), Sport (par défaut), Track (piste)
Suspension (si équipé de la suspension magnétique)	Tour (par défaut), Sport, Piste	Tour	Tour	Sport	Piste	Tour (tourisme), Sport (par défaut), Track (piste)
Réaction des freins	Tour (par défaut), Sport, Piste	Tour	Tour	Sport	Piste	Tour (tourisme), Sport (par défaut), Track (piste)

Affichage au groupe d'instruments

Configure l'affichage d'indicateur pour chaque mode en cas de liaison (par défaut) :

L'affichage du thème est un préréglage de l'affichage du groupe d'instruments= et ne peut pas être modifié indépendamment.

Progression de papillon

Règle la sensibilité du papillon en sélectionnant la vitesse de réaction du papillon à la commande.

La progression de l'accélérateur est un préréglage du groupe motopropulseur et ne peut pas être modifié indépendamment.

Fonctionnement de changement de vitesse de la boîte de vitesses

Basique :

- Les changements de vitesse sont sélectionnés en fonction de la vitesse du véhicule et de la position de l'accélérateur afin d'optimiser le confort et l'économie de carburant dans des conditions de conduite douces.

Sélection des vitesses influencée par le conducteur :

- Une conduite agressive influencera les points de montée et de descente des rapports dans tous les modes.
- Les critères qui ont une influence sont : le mode de conduite, l'accélérateur, les freins, la charge latérale et longitudinale.
- Les modifications du comportement de sélection des vitesses dues à une conduite agressive peuvent inclure :
 - Rétrograder tôt avec des régimes plus élevés lors d'un freinage agressif (c'est-à-dire en entrant dans un virage)
 - Passages au rapport supérieur altérés en cas d'accélération latérale
 - Ne pas monter les rapports lorsque l'on relâche l'accélérateur pour éviter des changements de vitesse inutiles si l'on appuie de nouveau sur l'accélérateur
 - Reconnaître la conduite sportive et anticiper les virages à venir grâce à la sélection appropriée des vitesses à l'entrée et à la sortie
- Modes conducteur
 - Les changements influencés par le conducteur sont efficaces dans tous les modes de conduite, mais l'agressivité

de la réponse de la transmission augmentera entre les modes Tour, Sport et Piste respectivement.

Gestion active du carburant (coupure de cylindre moteur)

- Normal avec boîte de vitesses à double débrayage : le moteur utilise le mode 8 cylindres en accélération mais passe en mode 4 cylindres en régime de croisière.

La gestion active du carburant est un préréglage du groupe motopropulseur et ne peut pas être modifiée indépendamment.

Son du moteur**Attention**

L'utilisation du réglage d'un bruit discret du moteur pendant une conduite dynamique peut provoquer une surchauffe du système d'échappement et endommager les soupapes d'échappement variable. Ne pas utiliser ce réglage en mode auto-crossing ou sur des pistes à grande vitesse.

S'ils sont disponibles, les réglages du bruit du moteur changent lorsque les soupapes d'échappement variable s'ouvrent.

Direction (assistance)

Sélectionne une perception plus légère de direction pour une assistance réduite et plus de perception de la direction.

Suspension magnétique (option)

Règle la fermeté des amortisseurs en fonction des circonstances du trajet pour améliorer le confort et le rendement.

Personnalisation du mode de conduite

Le véhicule est équipé pour modifier les paramètres suivants en fonction du contenu du véhicule. Dans le bloc central, sous Paramètres du véhicule, sélectionner « Personnalisation du mode conduite » pour personnaliser My Mode et/ou le Z-Mode.

Son du moteur:

La sonorité du moteur règle le volume du bruit du moteur. Les réglages vont du plus silencieux au plus bruyant lorsque vous déplacer le réglage de Furtif à Piste.

- –Stealth (discret), Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Direction:

Cette position règle l'effort requis pour faire tourner le volant. Le volant offre une meilleure information en retour mais exige davantage d'effort en se déplaçant de Tour (tourisme) vers Track (piste).

- Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Suspension:

Cette position règle la fermeté de la suspension dans le véhicule. La suspension règle la rigidité des amortisseurs et/ou des ressorts. La suspension est plus confortable à des positions inférieures et est plus ferme à des positions supérieures pour une meilleure commande.

- Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Groupe motopropulseur:

Ceci règle la réaction du papillon, le changement de rapport et le rendement du moteur du véhicule. Une réaction améliorée du papillon favorise la perception de l'accélération vers le mode Piste mais avec moins de confort suite à un changement de rapport plus agressif.

- Météo, Tourisme, Sport, Piste

Réaction des freins:

Cette position règle la réaction de la pédale de frein. La plage des réglages depuis la réaction plus lente pour une conduite plus confortable à une réaction plus rapide pour une décélération plus rapide. La course de la pédale de frein diminue et la pression d'étrier augmente en passant de Tour (tourisme) à Sport. Piste permet d'améliorer la précision de la pédale à des décélérations plus importantes pour une conduite de haute performance.

- Tour (tourisme), Sport, Track (piste)

Gestion de traction de performance (PTM):

Pour activer la PTM par le Z-Mode, configurer le Z-Mode sur l'état de PTM souhaité dans le bloc central (Véhicule > Paramètres > Personnalisation du mode de conduite > Z-Mode). Appuyer une fois sur le bouton Z-Mode pour activer le Z-Mode. Lorsque la PTM est configurée sur on, un message apparaîtra dans le centralisateur informatique de bord (CIB) « Z-Mode Active — Appuyer à nouveau pour PTM On — l'ESC peut être désactivée ».

Pour confirmer et entrer en PTM, appuyer à nouveau sur le bouton Z-Mode. L'état PTM peut maintenant être modifié à l'aide de la

molette de mode ou en modifiant le paramètre du Z-Mode dans le bloc central. Les deux indicateurs Z-Mode et PTM s'affichent.

Pour annuler, appuyer sur le bouton central de rejet sur le volant (le Z-Mode reste actif). La sélection des états de PTM peut modifier d'autres options de personnalisation du Z-Mode.

- Hors fonction, Humide, Sec, Sport, Course 1, Course 2

Affichage:

Ce réglage permet d'ajuster le thème d'affichage du groupe d'instruments (ce réglage n'est configuré que par le groupe d'instruments à l'aide des commandes au volant).

- Tour, Sport, Piste, Météo (et toute tuile d'information mise en place).

Système de levage avant

Un vérin de levage à deux positions (un par amortisseur) avec une course de 35 mm (1,5 po) soulèvera hydrauliquement l'avant du véhicule pour fournir environ 50 mm (2 po) de dégagement accru en environ trois secondes (la hauteur et le temps varieront selon le véhicule). Le système de

levage avant vous permettra de soulever l'avant du véhicule pour entrer dans une allée, franchir des trottoirs, des dos d'âne ou des rampes d'accès, ou pour monter sur une remorque.



Pour utiliser le système de relevage avant, appuyer sur le bouton de la console centrale pour lever ou abaisser le véhicule. Cette fonction peut être utilisée à des vitesses allant jusqu'à 38 km/h (24 mph) lorsque le moteur est en marche. Le système fonctionne en fonction de l'état ou du mode de fonctionnement du véhicule :

- Le système ne se lèvera pas lorsque les portes sont ouvertes.

- Le système peut être monté ou descendu par le bouton poussoir, lorsque le véhicule est en mode marche ou en mode ACC.
- Si le véhicule est en position relevée et est conduit à des vitesses supérieures à 38 km/h (24 mph), il s'abaissera automatiquement.
- Si le véhicule est arrêté, il s'abaissera automatiquement.
- Si une porte de véhicule est ouverte pendant la descente, le mouvement s'arrêtera pendant 15 secondes puis continuera à descendre, mais à un rythme plus lent.

La hauteur avant peut être relevée automatiquement grâce à la navigation GPS dans le véhicule. Le véhicule se soulèvera automatiquement à un maximum de 1 000 endroits programmables. Une fois le bouton enfoncé, une notification apparaîtra sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et demandera au conducteur s'il souhaite se souvenir de l'emplacement. Le conducteur peut sélectionner cette fonction à l'aide des commandes au volant, voir *Commandes au volant* ⇨ 84. Le conducteur peut également supprimer les emplacements mémorisés pour le relevage automatique. Si le véhicule est levé automatiquement à l'aide du GPS, il

s'abaissera automatiquement une fois que le véhicule sera situé à environ 60 mètres (197 pieds) de l'emplacement programmé. Les conducteurs peuvent désactiver cette fonction en désactivant la localisation GPS par le biais de leur véhicule. Le système de relevage avant fonctionnera toujours, mais seulement en utilisant la commande du bouton poussoir, et le message de confirmation Mémorisation de la localisation du relevage automatique, ne s'affichera pas.

Le système de relevage avant peut également être utilisé en mode accessoire. Mettre le véhicule en mode ACC/ACCESSORY, puis appuyer sur le bouton de la console centrale et le maintenir enfoncé pendant 10 secondes consécutives pour relever automatiquement le véhicule.

Le CIB peut afficher le message Système de levage non disponible, si les situations suivantes se produisent :

- Une porte est entrouverte.
- Le capot est ouvert.
- Le véhicule se déplace à plus de 38 km/h (24 mph).
- Trop de demandes de levage dans une courte période.

Le système de levage avant ne doit pas être utilisé pour l'entretien du véhicule. Ne rien placer ni aucune pièce de carrosserie sous le véhicule pendant qu'il est soulevé. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 349.

Mode de conduite sportive

Le mode compétition (option), la gestion de traction de performance (PTM) et le contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour augmenter les performances en accélération et/ou en virage. Ceci s'obtient en régulant et en optimisant le moteur, les freins et la suspension. Ces modes sont destinés à la conduite en circuit fermé et ne sont pas conçus pour être utilisés sur la voie publique. Il n'existe aucune compensation à l'inexpérience ou au manque de familiarité du conducteur avec le circuit. Les conducteurs qui préfèrent permettre au système d'avoir plus de contrôle sur le moteur, les freins et la suspension sont invités à activer la commande normale de traction et la fonction StabiliTrak/ESC.

Mode de conduite sportive

Le mode de conduite compétitive permet d'utiliser toute la puissance du moteur tandis que le système StabiliTrak/ESC aide à maintenir la maîtrise directionnelle du

véhicule par un freinage sélectif. Dans ce mode, le système de commande de traction est désactivé et la commande de lancement est disponible.

Ajuster votre style de conduite pour tenir compte de la puissance du moteur disponible. Voir Commande de lancement, plus loin dans cette section.



Ces témoins sont allumés lorsque le véhicule est en mode de conduite sportive.

Pour pouvoir sélectionner ce mode de conduite optionnel, le mode du véhicule doit être Sport ou Piste (si le véhicule est équipé du système de gestion de la traction et des performances (PTM), le mode de conduite Compétition n'est disponible qu'en mode

Sport). Appuyer ensuite rapidement sur  sur la console centrale deux fois. ESC COMPETITIVE MODE s'affiche dans le Centralisateur informatique de bord (CIB).

Lorsque  est pressé à nouveau, le témoin de désactivation de l'antipatinage  et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC  s'éteignent.

Gestion de la traction à haut rendement (PTM) (option)

La PTM intègre les systèmes TCS, StabiliTrak/ESC et de commande de suspension magnétique pour améliorer les performances en virage. La puissance de moteur disponible est basée sur le mode sélectionné, l'état de la piste, l'habileté du conducteur et le rayon de chaque virage.



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode PTM. Pour sélectionner ce mode de gestion en option, le mode du véhicule doit être Track (piste). Ensuite, presser deux fois

rapidement  à la console centrale. Traction de performance sur sol mouillé - ESC activé S'affiche au CIB.

Pour expérimenter les avantages de ce système, après être entré dans un virage et au point où une accélération normale se produit, enfoncer complètement la pédale d'accélérateur. Le PTM modifie alors le niveau de puissance du moteur pour une sortie souple et cohérente du virage.

Le système PTM contient cinq modes. Ces modes sont sélectionnés en tournant le commutateur MODE de la console centrale. Faire défiler à travers les modes 1-5 en tournant le sélecteur de mode.

Description de l'affichage du CIB et usage recommandé de chaque mode :

Traction de performance – Humide

- Destiné aux conducteurs de tous niveaux.
- Temps humide uniquement — non destiné à l'utilisation sous l'averse ou dans l'eau stagnante.
- Le StabiliTrak/ESC est activé et la puissance du moteur est réduite en fonction des circonstances.

Traction de performance – Sec

- Pour utilisation par des conducteurs moins expérimentés ou pendant l'étude d'un nouveau circuit.
- Temps sec uniquement.
- La fonction StabiliTrak/ESC est activée et la puissance du moteur est légèrement réduite.

Traction de performance – Sport

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage des capacités que le mode 2.
- Le StabiliTrak/ESC est activé et davantage la puissance moteur est disponible qu'en mode 2.

Traction de performance – Course 1

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage de capacité de conduite que les modes 2 ou 3.
- Le StabiliTrak/ESC est désactivé et la puissance moteur disponible est identique à celle du mode 3.

Traction de performance – Course 2

- À utiliser par les conducteurs expérimentés qui sont familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage de capacités de conduite que les autres modes.
- Le StabiliTrak/ESC est désactivé et la puissance du moteur est disponible pour une vitesse maximale en virage.

Appuyer et relâcher  pour désactiver la gestion de la traction de performance (PTM) pour retourner aux systèmes TCS et StabiliTrak/ESC. Le témoin de désactivation d'antipatinage  et le témoin de désactivation StabiliTrak  s'éteignent.

Contrôle de lancement (modes Sport et Piste uniquement)

Une fonction de contrôle de lancement est disponible, en mode de conduite de compétition ou PTM, sur tous les véhicules pour permettre au conducteur d'atteindre des hauts niveaux d'accélération en ligne droite. Le contrôle de lancement est une forme de traction asservie qui gère le patinage des roues et l'embrayage au lancement du véhicule. Cette fonction est

destinée aux courses en circuit fermé où des temps constants de zéro à 60 et en quart de mille sont désirés.

Le contrôle de lancement est disponible uniquement lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le mode de conduite compétitive ou l'un des modes PTM est sélectionné (si équipé).
- Le véhicule est arrêté.
- Les roues et le volant sont orientés en ligne droite.

Lancement du véhicule

- Le véhicule doit être en mode de conduite compétitive ou dans l'un des modes PTM.
- La pédale de frein doit être pressée fermement jusqu'au plancher, comme dans le cas d'un freinage en panique.
- Tout en maintenant la pédale de frein, la pédale d'accélérateur est rapidement appliquée à pleins gaz. (Si le véhicule roule du fait de l'ouverture complète du papillon, relâcher l'accélérateur, appuyer plus fermement sur la pédale de frein et appliquer à nouveau l'accélérateur à pleins gaz.)

La fonction de contrôle du lancement limite initialement le régime moteur lorsque le conducteur appuie rapidement sur la pédale d'accélérateur pour ouvrir grand les gaz. Laisser le régime moteur se stabiliser. Un relâchement rapide et en douceur de la pédale de frein, tout en maintenant la pédale d'accélérateur enfoncée à fond, permettra de gérer le patinage des pneus et l'embrayage de la transmission. Après le lancement du véhicule, le système continue en mode de conduite compétitive ou PTM.

Le mode de conduite sportive, la PTM et le contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour être utilisés sur circuit fermé et ne sont pas destinés à l'utilisation sur la voie publique. Les systèmes ne sont pas destinés à compenser le manque d'expérience ou de familiarité du conducteur avec le circuit.

Attention

La période de rodage du nouveau véhicule doit être terminée avant d'utiliser la fonction de commande de lancement, sinon les performances seront limitées et des dommages pourraient être

(Suite)

Attention (Suite)

causés au groupe motopropulseur/
moteur. Voir *Rodage de véhicule neuf*
⇒ 220.

Différentiel à glissement limité (sans Z51)

Le différentiel mécanique à glissement limité offre une adhérence accrue sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. Il fonctionne la plupart du temps comme un essieu standard. Cependant, lorsque l'adhérence est faible, cette fonction permet à la roue motrice offrant la meilleure adhérence de déplacer le véhicule. Voir *Mode de conduite sportive* ⇒ 249 et *Programme d'entretien* ⇒ 339.

Différentiel à glissement limité (avec Z51)

Le différentiel électronique à glissement limité (eLSD) est un système d'embrayage à commande hydraulique à l'intérieur de la boîte-pont. Il peut varier en continu l'engagement de l'embrayage entre 0 et 2250 N*m (1659 lb-pi) de couple de séparation entre les roues arrière. Si nécessaire, il passe de l'ouverture à

l'engagement complet en quelques fractions de seconde. Les petits réglages de l'embrayage sont encore plus rapides.

L'eLSD :

- Utilise les capteurs du véhicule et les entrées du conducteur pour déterminer le volume d'engagement optimum de l'embrayage pour les conditions.
- Améliore la traction en virage en modifiant l'engagement afin d'obtenir un équilibre entre le contrôle directionnel et l'accélération.
- Assure un engagement optimal pour le contrôle et la stabilité à haute vitesse sans affecter la précision de la direction et des virages.
- Améliore la stabilité du véhicule en conduite foudroyante et lors de manœuvres d'évitement. Est totalement intégré aux systèmes de gestion active et de gestion de traction de performance (PTM) (option).

Ce sont des étalonnages uniques basés sur le réglage du système de contrôle de traction (TCS). Les modes eLSD changent automatiquement lorsque le bouton de contrôle de traction est pressé. Aucune action unique du conducteur n'est requise.

- Le Mode 1 est le mode standard au démarrage du véhicule. Il fournit un étalonnage de tourisme mettant l'accent sur la stabilité du véhicule. Le Mode 1 est également utilisé en mode PTM Humide.
- Le Mode 2 est engagé lorsque le TCS et le StabiliTrak sont tous deux désactivés. Cet étalonnage fournit plus d'agilité en virage, et est orienté vers une meilleure traction en sortie de virage.
- Le Mode 3 est engagé lorsque la PTM est engagée en modes Sec, Sport 1 & 2 et Course. Il s'agit d'un étalonnage d'agilité dont la fonctionnalité est similaire au Mode 2 de l'eLSD, mais il est intégré de manière à fonctionner avec la PTM.
- Le Mode 4 est engagé lorsque le TCS est désactivé mais que le StabiliTrak reste activé. La stabilité du véhicule est toujours la priorité, tout en assurant une traction optimisée en sortie de virage.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

Avertissement

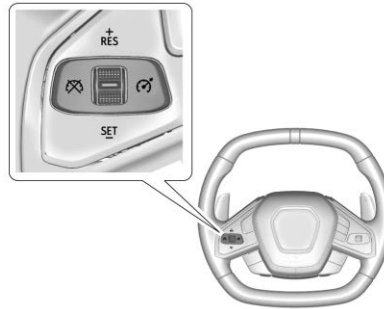
L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si le système antipatinage (TCS) commence à limiter le patinage des roues pendant que vous utilisez le régulateur de vitesse, le régulateur de vitesse se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ➔ 238. Lorsque l'état de la route vous permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse peut être réactivé.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.

Le régulateur de vitesse automatique se désengage si le TCS ou le StabiliTrak/la commande de la stabilité électronique (ESC) est désactivée.



 : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Un témoin blanc s'affiche au combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse automatique est actif.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer brièvement pour reprendre à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le

régulateur de vitesse est déjà engagé, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà engagé, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

 : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Bloc d'instruments* ➔ 90. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Réglage du régulateur de vitesse

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.

3. Presser et relâcher la commande SET– au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ 90.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES. Le véhicule reprend la vitesse précédemment réglée.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir +RES enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.

- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir SET– jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter votre vitesse. Chaque fois que l'accélérateur est relâché, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment.

En enfonçant la pédale d'accélérateur ou peu après le relâchement du régulateur de vitesse, appuyer brièvement sur le bouton SET– pour régler la vitesse du régulateur sur la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

L'efficacité du régulateur de vitesse automatique dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Sur une côte abrupte, appuyer au besoin sur l'accélérateur pour maintenir votre vitesse. En descente, freiner au besoin ou rétrograder pour maintenir une vitesse réduite. Si la pédale de frein est appliquée, le régulateur de vitesse automatique se désengagera.

Régulateur de vitesse pendant la sélection de rapport avec le changement de rapport manuel par palette

Lorsque le véhicule est en mode manuel (M) et que vous n'utilisez pas les commandes de changement de vitesse manuel à palettes, le régulateur de vitesse fonctionne de la même manière que la marche avant (D).

En mode manuel (M) lorsque les commandes de changement de rapport manuel par palette sont utilisées, le régulateur de vitesse fonctionne comme suit :

- Si le régulateur de vitesse est actif et qu'un rapport est sélectionné au moyen des commandes de changement de rapport manuel par palette, la vitesse du véhicule est maintenue dans le rapport

sélectionné par le conducteur. Aucun passage au rapport supérieur ni rétrogradation pendant que la sélection de rapport du conducteur est active.

- Si vous conduisez le véhicule en côte, le régulateur de vitesse peut ne pas être en mesure de maintenir la vitesse du véhicule si le conducteur ne sélectionne pas un passage au rapport supérieur ou une rétrogradation. Lorsque vous rouler en côte et que le régulateur de vitesse a été activé à partir du changement de vitesse manuel à palettes, le conducteur doit sélectionner la vitesse appropriée pour la côte ou la marche avant (D) sur le levier de vitesses pour que la boîte de vitesses fonctionne de manière entièrement automatique.

Arrêt du régulateur de vitesse

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Appuyer sur .
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou voir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la

(Suite)

Avertissement (Suite)

conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ➔ 204.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.
- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

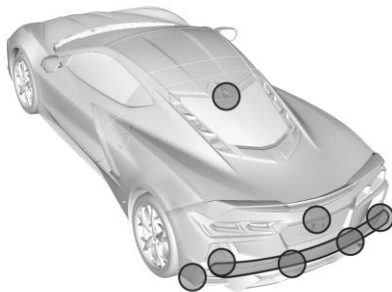
La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 111.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectifs de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant

- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

Radiofréquence

Ce véhicule peut être équipé de systèmes d'aide à la conduite faisant appel à des dispositifs de radiofréquence. Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

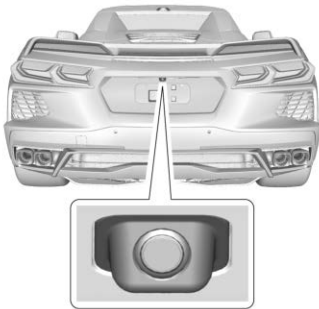
Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul

Si le véhicule en est équipé, la caméra de recul, l'assistance au stationnement arrière et la caméra de surveillance des trottoirs peuvent aider le conducteur à se garer ou à éviter des objets. Vérifier toujours autour du véhicule en stationnant et en reculant.

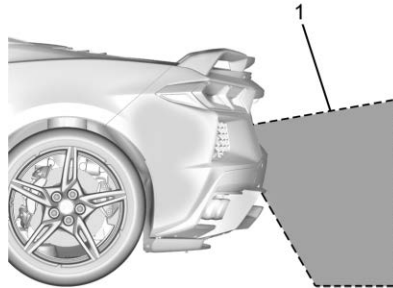
Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage d'infodivertissement. L'écran précédent

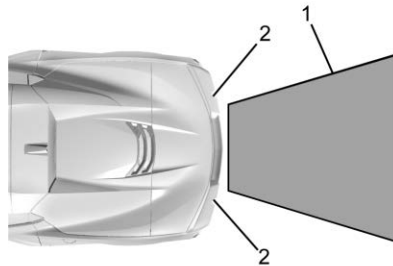
s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur le Home (accueil) ou Back (retour) du système d'infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mph) en position D (conduite).



La caméra est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.



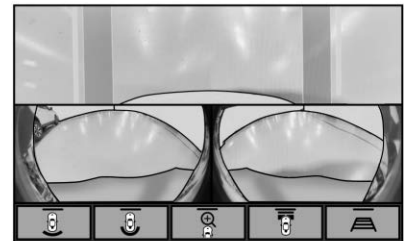
1. Vue affichée par la caméra.



1. Vue affichée par la caméra.
2. Coin du pare-chocs arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Caméra de vue des bordures de trottoir



Selon l'équipement, une vue de la zone avant du véhicule s'affiche à l'écran du système infodivertissement. Une vue de l'avant vu de dessus s'affiche au bas de l'écran sur les images du haut et de gauche et droite de la caméra avant.

La vue avant s'affiche après être passé de R (marche arrière) à une vitesse avant, ou en appuyant sur le bouton de la caméra sur la console centrale, et lorsque le véhicule avance à moins de 12 km/h (8 mph).

Les caméras sont placées des deux côtés du carénage avant.

Vue de jonction arrière

Affiche une vue de la circulation transversale arrière qui montre les objets directement à gauche et à droite de l'arrière du véhicule. Toucher Vue de jonction sur l'écran d'infodivertissement, lorsqu'une vue de caméra est active.

⚠ Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

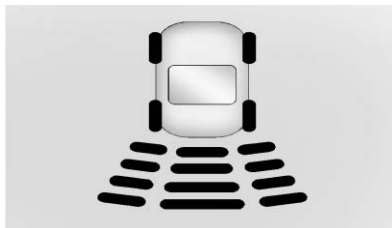
Assistance au stationnement

Avec la RPA (assistance au stationnement arrière), lorsque le véhicule recule à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs du pare-chocs arrière détectent les objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière du véhicule dans une zone de 25 cm (10 pi) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être plus courtes par temps plus chaud ou humide.

Les capteurs obstrués ne détectent pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Maintenir les capteurs exempts de boue, saleté, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture à des températures inférieures au point de congélation.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement

d'objet pour la RPA. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lors de la première détection d'un obstacle à l'arrière, un signal sonore retentit depuis l'arrière. Lorsqu'un obstacle est très proche (<0,6 m (2 pi) à l'arrière du véhicule), cinq signaux sonores retentissent depuis l'arrière.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

S'il figure parmi l'équipement, le RTCA affiche un triangle rouge d'avertissement avec une flèche tournée vers la gauche ou vers la droite sur l'écran de la RVC pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite, selon la direction du véhicule détecté.

Activation et désactivation des fonctions

Pour désactiver les lignes de guidage :

1. Dans le système Infodivertissement, toucher SETTINGS (réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Caméra arrière.
3. Sélectionner Lignes de guidage puis sélectionner Off (désactivé) ou On (activé).

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système de caméra de vision arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Il fait sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares frappe directement la lentille de la caméra.
- De la glace, de la neige, de la boue ou autre s'accumulent sur la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille, la rincer à l'eau et l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.
- Si l'arrière du véhicule se trouve pris dans une collision, la position et l'angle de montage de la caméra peuvent varier ou bien la caméra peut être affecté. S'assurer

de faire vérifier par votre concessionnaire la caméra ainsi que sa position et son angle de montage.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Selon l'équipement, le système SBZA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident avec les véhicules en mouvement qui se trouvent dans les angles morts. L'afficheur d'avertissement d'angle mort (SBZA) s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.



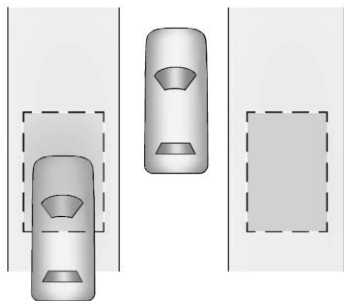
Avertissement

Le système SBZA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules qui approchent rapidement à l'extérieur des zones aveugles latérales, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

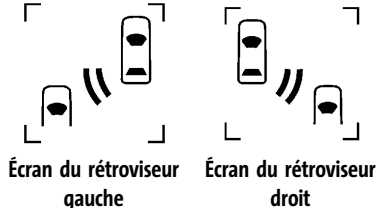
vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zones de détection du SBZA

Le capteur d'angle mort (SBZA) couvre une zone d'environ une voie sur les deux côtés du véhicule, ou de 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone se situe environ entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) au-dessus du sol. Cette zone commence approximativement au milieu du véhicule et couvre jusqu'à 5 m (16 pi) en arrière.

Fonctionnement du système

Le symbole du système SBZA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule en mouvement dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort. Ceci indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez l'écran SBZA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.



Au démarrage du véhicule, les écrans SBZA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule en mouvement est détecté dans l'angle mort. Si le clignotant est activé dans la direction d'un

véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le SBZA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 111. Si le conducteur a désactivé le SBZA, les affichages de rétroviseur SBZA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les affichages SBZA peuvent ne pas fonctionner en dépassant rapidement un véhicule ou pour un véhicule à l'arrêt. La fonction SBZA peut alerter au sujet d'objets fixés au véhicule tels qu'un vélo ou un objet qui s'étend vers l'extérieur de chaque côté du véhicule. Ceci est le fonctionnement normal du système. Le véhicule n'exige pas d'intervention.

Le SBZA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans l'angle mort latéral, en particulier par temps pluvieux. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et

d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le SBZA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs SBZA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 328. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du SBZA ne s'allument pas quand des véhicules se trouvent dans l'angle mort et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le SBZA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Side Blind Zone Alert On (Alerte d'angle mort latéral Marche) n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Informations de fréquence radio

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.



Carburant recommandé



Utiliser de l'essence super sans plomb conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 — $(R+M)/2$. Si ce type d'essence n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91. Cela réduira cependant le rendement et l'économie de carburant. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 91 peut endommager le moteur, et ces réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Si des cliquetis bruyants retentissent lors de l'utilisation d'essence avec un indice d'octane de 93, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.
- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.
- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclopentadiényltricarboxyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.

(Suite)

Attention (Suite)

- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-clicquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ 262.

Additifs au carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus –Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et

le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus–Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

Remplissage du réservoir

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ⇨ 94.

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

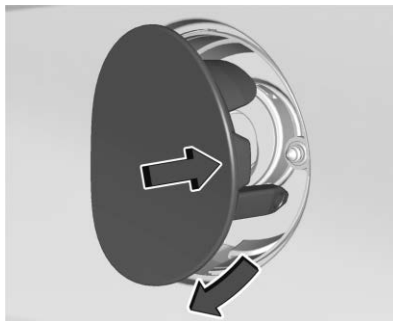
- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'îlot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bec de remplissage est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer lentement le bec de remplissage et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à remplir le réservoir.

Le volet d'accès au réservoir de carburant se déverrouille lorsque les portes du véhicule sont déverrouillées. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.



Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le système de remplissage de carburant sans bouchon est dépourvu de bouchon de réservoir. Insérer et verrouiller complètement le bec de remplissage, commencer à remplir le réservoir.

⚠ Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Dans certaines conditions, des incendies de carburant.

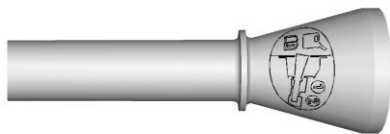
Veiller à ne pas renverser de carburant. Attendre cinq secondes après la fin du remplissage avant d'extraire le bec de remplissage. Éliminer toute projection de carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Entretien extérieur* ⇨ 328. Pousser la trappe à carburant pour la refermer jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le bec de remplissage. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un réservoir de carburant portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être réapprovisionné avec un réservoir de carburant portatif :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein avec un réservoir de carburant portatif sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant**⚠ Avertissement**

Ne jamais remplir un réservoir de carburant portatif pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Vous ou d'autres personnes pourriez être

(Suite)

Avertissement (Suite)

gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un réservoir portatif pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans une caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Maintenir le contact jusqu'à la fin du remplissage.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant le pompage de carburant.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Avertissement

Ne jamais tracter une remorque avec votre véhicule. Il n'a pas été conçu ou prévu pour une telle utilisation.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 97. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter

(Suite)

Avertissement (Suite)

le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 69 et *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 69.

Entretien du véhicule

Généralités

Généralités	267
Avertissement sur proposition 65 - Californie	267
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie	268
Accessoires et modifications	268
Levage du véhicule	268

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire	270
Aperçu du compartiment sous capot ...	271
Aperçu du compartiment moteur	272
Huile à moteur	275
Indicateur d'usure d'huile à moteur ...	278
Liquide de boîte de vitesses à double embrayage	279
Système de durée de vie du liquide de boîte de vitesses à double embrayage	280
Système de durée de vie du filtre à air du moteur	280
Filtre à air du moteur	281
Système de refroidissement	283
Surchauffe du moteur	287

Liquide de lave-glace	288
Freins	289
Liquide de frein	290
Batterie - Amérique du Nord	291
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)	292
Remplacement des balais d'essuie-glace	292
Remplacement de pare-brise	293
Vérin(s) à gaz	293

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant	294
--	-----

Remplacement d'ampoules

Éclairage par diode	295
---------------------------	-----

Réseau électrique

Système électrique : surcharge	295
Fusibles et disjoncteurs	295
Bloc-fusibles du tableau de bord	296
Bloc-fusibles de coffre	298

Roues et pneus

Pneus	301
Pneus toute saison	302
Pneus d'hiver	303
Pneus à flancs renforcés	303

Pneus à profil bas	304
Pneus d'été	304
Étiquette sur paroi latérale du pneu ...	305
Désignations des pneus	306
Terminologie et définitions de pneu	306
Pression des pneus	309
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée	310
Système de surveillance de la pression des pneus	311
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	312
Inspection des pneus	315
Permutation des pneus	315
Quand faut-il remplacer les pneus? ...	316
Achat de pneus neufs	317
Pneus et roues de dimensions variées	319
Classification uniforme de la qualité des pneus	319
Alignement des roues et équilibrage des pneus	321
Remplacement de roue	321
Chaînes à neige	322
Au cas d'un pneu à plat	322

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	323
---	-----

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	326
Remorquage d'un véhicule récréatif ...	328

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur	328
Soin intérieur	333
Tapis de plancher	336

Généralités

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

**Avertissement sur proposition 65 - Californie**
Avertissement

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Voir Batterie - Amérique du Nord ⇨ 291 et Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord ⇨ 323 ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'ammonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient

même entraîner une défaillance ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ➔ 69.

Levage du véhicule

Avertissement

Le levage d'un véhicule peut blesser. En quittant le cric, le véhicule peut vous écraser ou écraser une autre personne. Choisir un sol horizontal pour lever votre véhicule. Voici comment éviter le déplacement du véhicule :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Arrêter le moteur.

Pour être encore plus certain d'immobiliser le véhicule, vous pouvez placer des cales devant et derrière les roues.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le cric doit être placé correctement lors du levage du véhicule au risque d'endommager le véhicule ou de le faire tomber et de causer des blessures à vous-même ou aux autres.

Si un cric est utilisé pour soulever le véhicule, suivre les instructions accompagnant le cric et s'assurer d'utiliser les points de levage appropriés pour éviter d'endommager le véhicule.

Attention

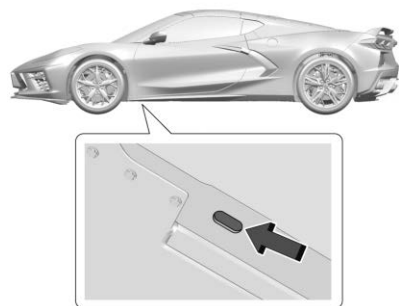
Un levage incorrect du véhicule peut l'endommager et causer des réparations coûteuses non couvertes par la garantie sur le véhicule. Pour lever le véhicule correctement et éviter de l'endommager :

- S'assurer de placer un bloc ou un élément amortisseur entre le cric et le véhicule.
- Lever uniquement dans les zones illustrées suivantes.

Pour plus de renseignements, consulter votre concessionnaire et le manuel de réparation.

Attention

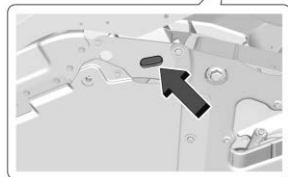
Les patins de cric avant ne peuvent entrer en contact avec les panneaux du bas, les ailes avant ou le plancher. Sinon, des dégâts sont à craindre.

Levage depuis l'avant – Châssis

Utiliser uniquement un cric de service avec un diamètre de patin de levage de 64 mm (2,5 po) ou moins et d'une épaisseur suffisante pour que le cric n'entre pas en contact avec la carrosserie du véhicule.

Placer le cric de service et le patin de levage sous le raidisseur de la fente d'expédition de longeron.

Levage depuis l'arrière – Châssis



Utiliser uniquement un cric de service avec un diamètre de patin de levage de 64 mm (2,5 po) ou moins et d'une épaisseur suffisante pour que le cric n'entre pas en contact avec la carrosserie du véhicule.

Placer le cric de service et le patin de levage sous le raidisseur de la fente d'expédition de longeron.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 270.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certaines opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 365.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 69.

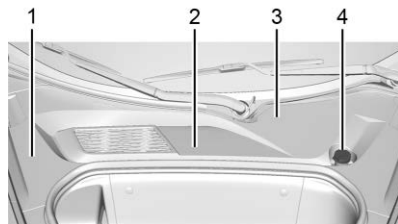
Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le hayon/le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 14.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ 351.

Attention

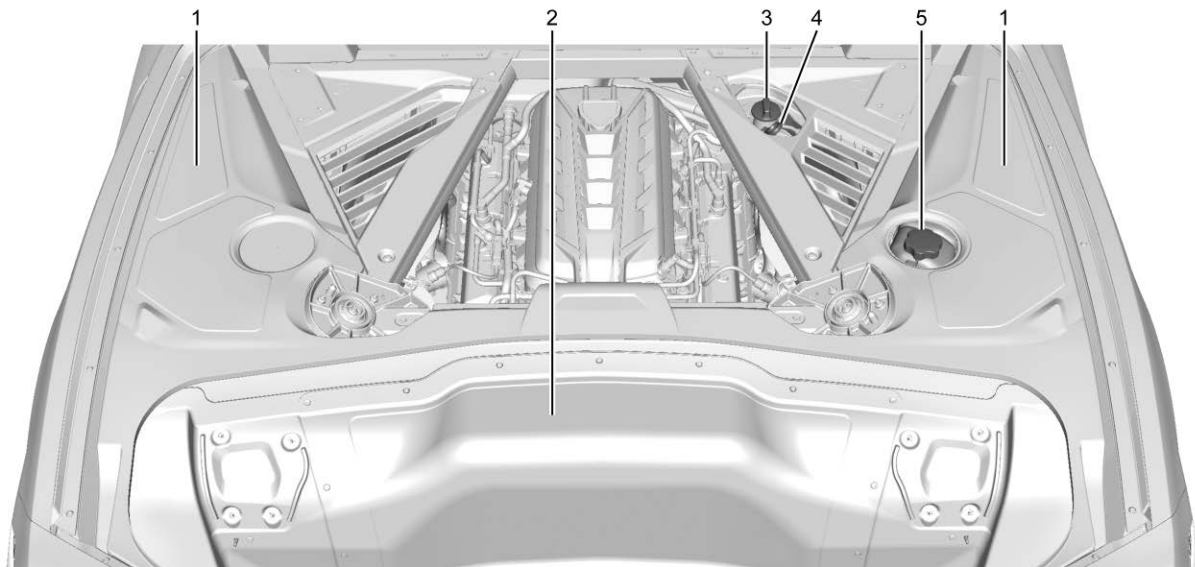
Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Aperçu du compartiment sous capot



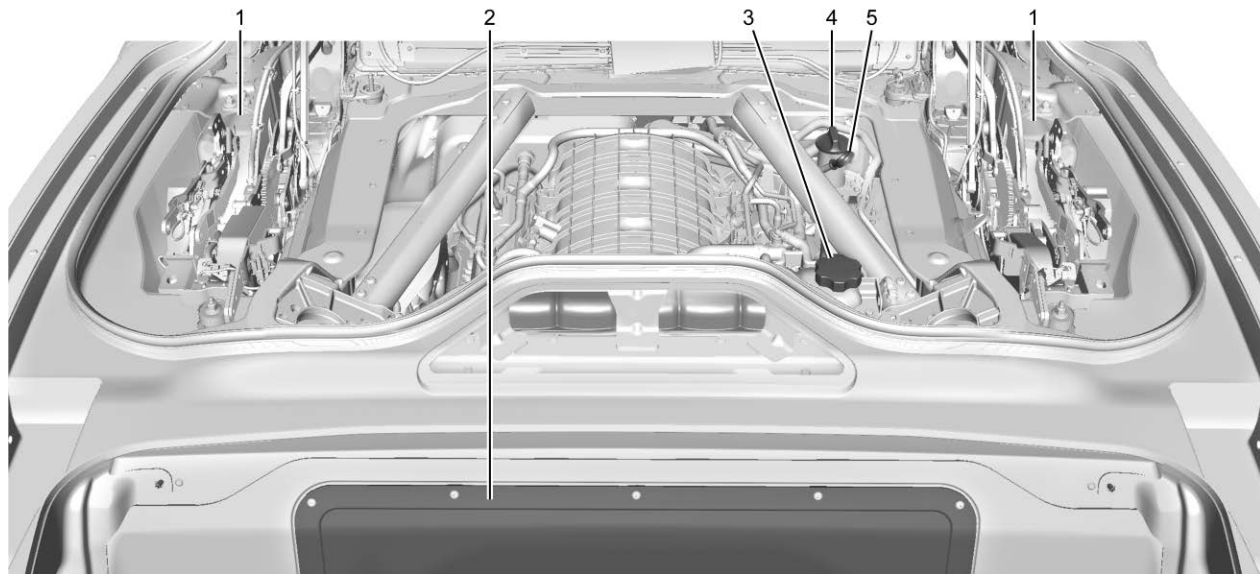
1. Réservoir du système de relevage avant (sous le capot, selon l'équipement). Voir *Système de levage avant* ⇨ 248.
2. Batterie (sous le couvercle). Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 291.
3. Réservoir de liquide de frein (sous le couvercle). Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 290.
4. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 288.

Aperçu du compartiment moteur



Moteur V8 de 6.2L (coupé)

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.
2. Filtre à air du moteur (sous le panneau d'accès). Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 281.
3. Réservoir d'huile moteur à carter sec et bouchon de remplissage. Voir *Huile à moteur* ⇨ 275.
4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 275.
5. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.



Moteur V8 de 6.2L (décapotable)

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.
2. Filtre à air du moteur (sous le panneau d'accès). Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 281.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.
4. Réservoir d'huile moteur à carter sec et bouchon de remplissage. Voir *Huile à moteur* ⇨ 275.
5. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 275.

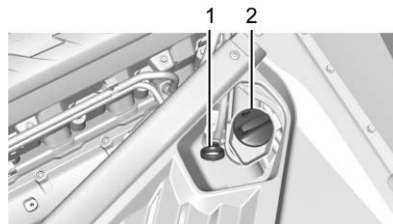
Huile à moteur

Pour assurer une bonne performance et une longue durée de vie du moteur, faire attention à l'huile moteur. Suivre ces étapes importantes :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » plus loin dans la présente section.

- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » plus loin dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 278.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur



1. Jauge d'huile moteur
2. Bouchon de remplissage de l'huile-moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, tous les 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être garé sur un terrain plat.

La poignée de la jauge d'huile moteur est une boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 272 pour l'emplacement.

Le véhicule est équipé d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit d'attente. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vérification du niveau d'huile moteur. Respecter strictement cette procédure.

Le niveau d'huile moteur doit être vérifié lorsque le moteur est chaud. Le niveau d'huile froid dans le réservoir de carter sec peut ne pas indiquer la quantité réelle d'huile dans le système. L'huile moteur est contenue dans un réservoir externe, séparé du moteur. Dans des conditions de fonctionnement normales, le carter d'huile situé sous le moteur ne contient pas d'huile. Si le véhicule a stationné pendant une période prolongée sans que le moteur ne soit démarré, une certaine quantité d'huile

s'infiltre de nouveau dans le carter d'huile. Cela réduira la quantité d'huile contenue dans le réservoir à carter sec et il pourrait ne pas y avoir d'huile moteur sur la jauge. Ceci est normal puisque la jauge est conçue pour lire le niveau d'huile moteur seulement après que le moteur ait tourné assez longtemps pour atteindre une température de fonctionnement normale. Ne pas ajouter d'huile moteur en vous basant sur la jauge d'huile moteur à froid. Le niveau d'huile moteur sur la jauge doit être vérifié lorsque le moteur tourne au ralenti.

Pour vérifier l'huile moteur :

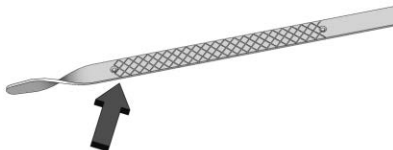
1. Faire tourner le moteur et le laisser chauffer jusqu'à au moins 80 °C (175 °F).
2. Une fois que le moteur est chaud, vérifier l'huile pendant que le moteur tourne au ralenti.

Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

3. Retirer la jauge et l'essuyer avec un essuie-tout propre non pelucheux ou un chiffon. Remettre la jauge en place et l'enfoncer jusqu'à ce qu'elle s'arrête.
4. Retirer la jauge et lire le niveau sur la zone hachurée.
5. Couper le contact.

Ajout d'huile moteur



Si l'huile se trouve sous la zone hachurée à l'extrémité de la jauge, ajouter 1 l (1 qt) de l'huile recommandée par l'ouverture du bouchon de remplissage d'huile dans le tube de remplissage du réservoir d'huile, puis vérifier à nouveau le niveau. Voir Sélection de la bonne huile moteur, plus loin dans cette section pour connaître le type d'huile à utiliser. Pour la capacité du carter d'huile moteur, voir *Capacités et spécifications* ⇨ 353.

Attention

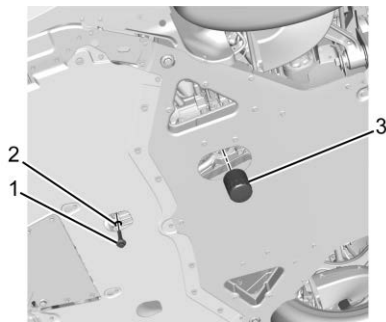
Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Pour connaître l'emplacement de la jauge du réservoir externe d'huile moteur et du bouchon de remplissage, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 272.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, enfoncer la jauge dans le tube du réservoir d'huile.

Remplacement de l'huile moteur et du filtre

Le véhicule nécessite une procédure spéciale lors du changement de l'huile moteur et du filtre. Adopter cette procédure.



1. Bouchon de vidange d'huile
2. Joint torique
3. Filtre à huile du moteur

Pour changer l'huile moteur et le filtre :

1. Faire tourner le moteur au ralenti pendant environ 20 secondes pour remettre toute l'huile dans le réservoir d'huile à carter sec.
2. Arrêter le moteur avant de vidanger l'huile.
3. Retirer le bouchon de vidange d'huile moteur du fond du carter d'huile moteur. Retirer le bouchon de vidange permet de vidanger l'huile du réservoir d'huile externe et l'huile résiduelle du carter moteur. Laisser l'huile s'écouler.
4. Retirer le filtre à huile du moteur et laisser l'huile s'écouler.
5. Inspecter le joint torique du bouchon de vidange et le remplacer s'il est endommagé. Réinstaller le bouchon de vidange dans le carter d'huile et serrer à 25 N.m (18 lb-pi).
6. Remplacer le filtre à huile et le serrer de trois quarts de tour à un tour après contact avec le joint. Se reporter à *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ 350 pour le bon filtre.
7. Retirer le bouchon de remplissage d'huile du réservoir d'huile moteur externe. Ajouter de l'huile dans le réservoir d'huile par l'ouverture du tube de remplissage. Voir *Capacités et spécifications* ⇨ 353.
8. Installer le bouchon de remplissage d'huile et insérer la jauge, si vous l'avez retirée.
9. Démarrer le moteur et vérifier le niveau d'huile comme décrit dans la section Vérification de l'huile moteur, précédemment dans cette section.



Avertissement

Pour éviter les blessures et/ou les dommages au moteur, installer toujours la jauge d'huile moteur et le bouchon de remplissage d'huile jusqu'à ce qu'ils soient complètement en place. Sinon, l'huile peut s'échapper sur les pièces d'échappement chaudes et provoquer un incendie.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Spécification

Utiliser les huiles moteur à la norme dexos2.



Les huiles moteur ayant été approuvées par GM comme répondant aux spécifications dexos2 sont identifiées par le logo dexos2 approuvé. Consulter le site www.gmdexos.com.

GM recommande les huiles moteur Mobil 1 qui portent le logo d'approbation dexos2.

Attention

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-40.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Additifs pour huile moteur/Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos2 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous débarrasser du filtre. Ne jamais se

débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Ce véhicule est doté d'un système de lubrification du moteur à carter sec prêt pour les pistes de course. Ce système à haute performance fonctionne différemment d'un système de lubrification de moteur

standard et nécessite une procédure spéciale lors du changement de l'huile moteur et du filtre. Voir *Huile à moteur* ⇨ 275.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message **PROCÉDEZ AU CHANGEMENT D'HUILE BIENTÔT**. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas qu'il est nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile.

Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Faire défiler le menu Pages d'information du CIB jusqu'à ce que le pourcentage de Huile moteur restant s'affiche. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.
2. Appuyer et maintenir enfoncée la molette sur le CIB (centralisateur informatique de bord) pendant que l'affichage de vie de l'huile est actif. La durée de vie de l'huile va passer à 100%.

Si **PROCÉDEZ AU CHANGEMENT D'HUILE BIENTÔT** ou le message réapparaît au démarrage du véhicule, cela signifie que l'indicateur d'usure d'huile n'a pas été réinitialisé. Répéter la manœuvre.

Liquide de boîte de vitesses à double embrayage

Comment vérifier le liquide de transmission à double embrayage

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale pour vérifier et remplacer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, la confier à votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire ou consulter le manuel de réparation. Pour acheter un manuel de réparation, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 365.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner
(Suite)

Attention (Suite)

des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles prévus. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339. S'assurer d'utiliser le liquide correct. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Système de durée de vie du liquide de boîte de vitesses à double embrayage

Quand changer le liquide de transmission à double embrayage

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique quand il faut changer le liquide de transmission. Ceci est basé sur une combinaison de facteurs qui incluent la température et le kilométrage parcouru. En fonction des conditions de conduite, le kilométrage auquel un changement de liquide est indiqué peut varier considérablement. Pour que le système de

durée de vie du liquide fonctionne correctement, le système doit être réinitialisé chaque fois que le liquide est changé. Lorsque le système a calculé que la durée de vie du fluide a été réduite, il indique qu'un changement de fluide est nécessaire. Un message CHANGE TRANSMISSION FLUID SOON s'affiche. Changer le fluide dès que possible dans les 1 000 km (600 mi) suivants. Le fait de ne pas changer le liquide de transmission aux intervalles requis peut entraîner une baisse de performance de la transmission. Votre concessionnaire a formé des techniciens d'entretien qui changeront le liquide et réinitialiseront le système. Si le système est réinitialisé accidentellement, le liquide doit être changé à 72 000 km (45 000 mi) depuis le dernier changement de liquide.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du liquide de la transmission à double embrayage

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile de transmission est remplacée afin que le système puisse calculer le prochain changement d'huile de transmission.

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionner la page Vie de l'huile et du fluide sous le menu CIB de maintenance. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.
3. Appuyer sur la molette sous la page Durée de vie d'huile et fluide, pour passer à la zone d'affichage Réinitialiser/Désactiver. Sélectionner Réinitialiser le fluide de transmission, avec la molette de défilement, puis appuyer sur la molette. Appuyer ensuite sur Oui pour confirmer la réinitialisation.
4. Lorsque le système de durée de vie du liquide de transmission est réinitialisé avec succès, 100 % de la durée de vie du liquide de transmission s'affiche.

Système de durée de vie du filtre à air du moteur

Selon l'équipement, cette fonction fournit la durée de vie utile restante du filtre à air moteur ainsi que le meilleur moment pour le remplacer. Les intervalles de

remplacement du filtre à air moteur dépendent de la conduite et des conditions environnementales.

Quand changer le filtre à air du moteur

Quand le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur au prochain intervalle de remplacement d'huile, suivre ce calendrier.

Quand le CIB affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur bientôt, remplacer le filtre à air du moteur dès que possible.

Le système doit être réinitialisé après avoir remplacé le filtre à air du moteur.

Si le CIB affiche un message Vérifier le système de filtre à air du moteur, contacter votre concessionnaire.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur

Réinitialiser le système à chaque changement du filtre à air du moteur afin que le système puisse calculer l'échéance du prochain changement du filtre à air du moteur.

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionner Durée de vie du filtre à air, dans le menu CIB de maintenance. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.
3. Appuyer sur la molette sous la page Durée de vie du filtre à air, pour passer à la zone Réinitialiser/Désactiver. Sélectionner Réinitialisation de la durée de vie du filtre à air, avec la molette de défilement, puis appuyer sur la molette. Appuyer ensuite sur Oui pour confirmer la réinitialisation.
4. Lorsque le système de durée de vie du filtre à air du moteur est réinitialisé avec succès, 100 % de la durée de vie du filtre à air s'affiche.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 272 pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Attention

Si de l'eau est aspergée et pénètre dans le filtre à air du moteur/l'admission du filtre et le boîtier, le moteur risque des dégâts. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie sur le véhicule.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

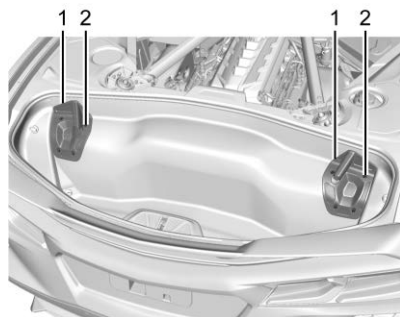
Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

Comment examiner/remplacer le filtre à air du moteur

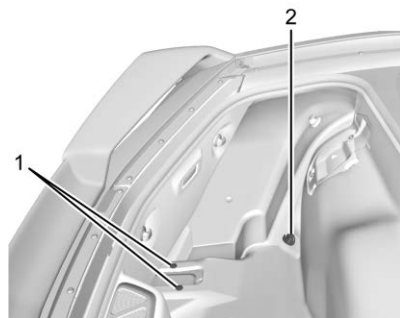
Ne pas faire démarrer ni tourner le moteur quand le boîtier du filtre à air moteur est ouvert. Avant de déposer le filtre à air moteur, vérifier que son boîtier et les composants proches sont exempts de saleté et de débris. Ne pas nettoyer le filtre à air moteur ni les composants avec de l'eau ou de l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :

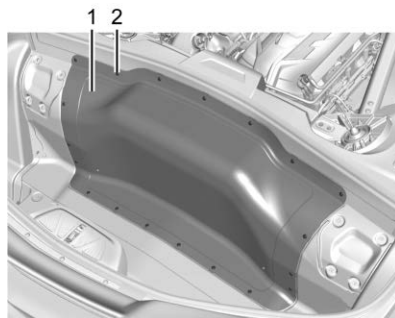
1. Enlever le fit d'arrimage (selon l'équipement).



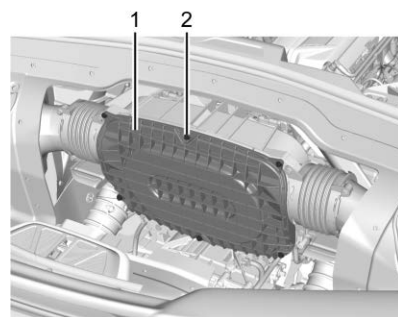
2. Retirer les quatre boulons de support de levage (2) pour retirer les supports (1).



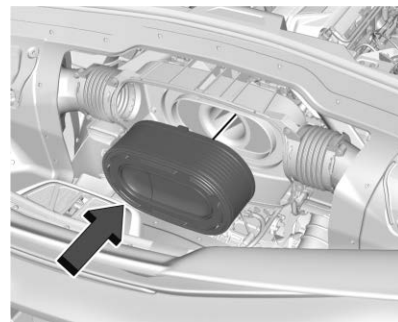
3. Enlever les crochets du filet de commodité (2) et les fixations en plastique (1).
4. Retirer le tapis.



5. Retirer les vis du panneau d'accès au compartiment arrière (2) et le panneau (1).



6. Retirer les vis du couvercle du filtre à air (2) et le couvercle (1).



7. Retirer le filtre à air/élément.

⚠ Avertissement

Si un remplacement est nécessaire, la pièce doit être remplacée par une pièce avec le même numéro de pièce ou par une pièce équivalente. L'utilisation d'une pièce de rechange n'étant pas de la même taille, de la même forme, ni avec la même fonction, est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule.

8. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
9. Inverser les étapes 2-7 pour remettre en place le filtre à air/élément.

⚠ Avertissement

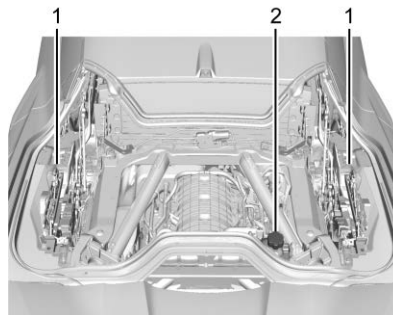
Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

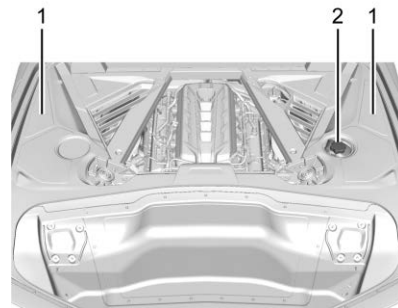
Système de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

**Cabriolet**

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)

2. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression

**Coupé**

1. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
2. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et
(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

 Avertissement

Ne pas toucher les flexibles du chauffage ou du radiateur ou d'autre pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement fuirait. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Corriger toute fuite avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement du moteur DEX-COOL. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349. Le liquide doit être remplacé à certains intervalles. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 287.

Utiliser ce qui suit **Avertissement**

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable. Ce mélange n'exige aucun additif. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -28 °C (-18 °F).

- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129 °C (265 °F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Si les températures ambiantes prévues sont inférieures à -28°C (-18°F), utiliser un mélange dans un rapport correct de 50% de liquide de refroidissement DEX-COOL et 50% d'eau claire potable.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le système de refroidissement doit être froid et le véhicule sur une surface plane.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible mais si son niveau n'est pas au moins égal au repère de remplissage à froid, ajouter un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable au vase d'expansion, en veillant à ce que le circuit de refroidissement est refroidi avant l'opération. Se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 287.

Le vase d'expansion se trouve dans le compartiment moteur. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 272.



Lorsque le moteur est froid, le niveau de liquide de refroidissement devrait se trouver à l'indicateur COLD FILL dans le réservoir d'appoint de liquide de refroidissement.

Lorsque le moteur est chaud, le niveau peut être plus élevé que l'indicateur COLD FILL. Si le niveau de liquide de refroidissement est inférieur à l'indicateur COLD FILL lorsque le moteur est chaud, il peut y avoir une fuite dans le circuit de refroidissement.

Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, ajouter du liquide ou amener le véhicule chez votre concessionnaire pour intervention.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Si du liquide de refroidissement est nécessaire, le système de refroidissement doit être froid, puis ajouter le bon mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL directement dans le vase d'expansion.

1. Ouvrir le hayon/le coffre. Voir *Hayon (Coffre)* ➔ 22.



2. Lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression du vase d'expansion et le moteur, a refroidi, retirer le bouchon de pression.

Tourner lentement le bouchon de pression dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, d'environ un quart de tour et arrêter.

Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il reste de la pression.

3. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.



4. Remplir le vase d'expansion de liquide de refroidissement avec le mélange approprié jusqu'à ce que le niveau à l'intérieur se stabilise au niveau de l'indicateur COLD FILL dans le vase d'expansion.

5. Avec le bouchon de pression du vase d'expansion du liquide de refroidissement retiré, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que le moteur soit chaud.

À ce stade, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est bas, ajouter davantage de mélange approprié dans le réservoir

d'expansion, jusqu'à ce que le niveau se stabilise au niveau de l'indicateur COLD FILL dans le vase d'expansion.

6. Revisser fermement le bouchon de pression.
7. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 3 à 7 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement n'est toujours pas au bon niveau lorsque le système refroidit de nouveau, consulter votre concessionnaire.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Il existe un indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur sur le groupe d'instruments. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 94. Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut également afficher un message.

S'il est décidé de ne pas soulever le hayon, appeler un centre de service immédiatement. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 360.

Si vous décidez de soulever le hayon, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Il y a deux ventilateurs de refroidissement situés à l'avant (un de chaque coin) et deux ventilateurs de refroidissement à l'arrière (un de chaque côté du moteur). Si le moteur surchauffe, les ventilateurs devraient être en marche. Si ce n'est pas le cas, arrêter le moteur et faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Si de la vapeur s'échappe du moteur



Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Si de la vapeur provient du compartiment moteur sans avertissement de surchauffe

L'eau de pluie et de lavage des voitures peut pénétrer dans le compartiment moteur et entrer en contact avec des surfaces chaudes. Si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur sans avertissement de surchauffe, aucun entretien n'est nécessaire.

Si aucune vapeur ne s'échappe du moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.

2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus dans la zone ombrée ou si un avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut être conduit. Continuer à conduire le véhicule lentement pendant environ 10 minutes. Maintenir une distance de sécurité entre le véhicule à l'avant.

Si l'avertissement ne s'allume pas, continuer à conduire normalement et faire vérifier le remplissage et le bon fonctionnement du système de refroidissement.

Si l'avertissement est toujours allumé, quitter la route et garer le véhicule en sécurité immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque le véhicule a besoin de liquide de lave-glace, bien lire les instructions du fabricant avant l'usage. Si le véhicule est utilisé dans une région où la température peut descendre en dessous de 0°C, utiliser un liquide possédant une protection suffisante contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

1. Soulever le capot. Voir *Capot* ⇨ 19.



2. Retirer le bouchon marqué du symbole de liquide de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les garnitures de freins à disque sont dotées d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les garnitures de freins sont usées et doivent être remplacées par des neuves. Le bruit peut se produire ou disparaître lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque la pédale de frein est fermement enfoncée.

Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des garnitures de freins usées, les réparations peuvent être coûteuses.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque les freins sont activés la première fois, et qui disparaît après plusieurs applications. Ceci n'indique pas un problème de freins.

Si les garnitures de frein à haut rendement font partie de l'équipement, l'accumulation de poussière de frein et certains bruits mineurs peuvent être plus importants, par rapport aux garnitures de frein standard.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des garnitures de freins et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple spécifié. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 353.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Gémissement des freins

Les systèmes de freinage à haut rendement produisent un certain gémissement des freins. Ceci est normal. Pour réduire le gémissement, les plaquettes de frein sont traitées avec un lubrifiant qui peut devoir être réappliqué périodiquement dans le cadre de l'entretien normal du véhicule. L'utilisation de produits de nettoyage de roues ou de nettoyeurs à jet directement sur les étriers de frein peut éliminer le

lubrifiant des plaquettes de frein. Il peut être nécessaire de réappliquer le lubrifiant s'il est éliminé pendant le nettoyage.

Si le gémissement des freins est excessif, le lubrifiant doit être réappliqué. Le lubrifiant doit toujours être réappliqué à chaque fois que les plaquettes de frein sont déposées ou remplacées. Voir votre concessionnaire pour l'entretien.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. Sinon, les freins risquent de ne pas fonctionner correctement. Les performances de freinage peuvent changer de plusieurs façons si des pièces des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Le système d'assistance au freinage est conçu pour être utilisé avec les plaquettes de frein installées en usine ou les plaquettes de rechange approuvées par GM. Si les plaquettes de frein du véhicule doivent être remplacées, utiliser des plaquettes de frein approuvées par GM. Sinon, le système d'avertissement d'affaiblissement des freins peut ne pas fonctionner correctement.

Performances des garnitures de frein de haute performance par temps froid

Si le véhicule est équipé de composants de hautes performances pour les freins, ceux-ci peuvent se coincer ou cogner en déplaçant la première fois le véhicule après un stationnement par temps froid lorsque les freins ont été mouillés, comme en conduisant sous la pluie ou après un lavage du véhicule. Ceci est normal sur des freins avec des garnitures à forte et n'affecte pas le fonctionnement des freins. Appuyer plusieurs fois sur les freins jusqu'à ce que le coincement ou le cognement s'arrête. Si le véhicule est lavé avant de rester rangé pendant une longue période, le faire rouler et appuyer plusieurs fois sur les freins pour sécher entièrement les freins avant de le ranger.

Liquide de frein



Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 4 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment sous capot* ➔ 271 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.

- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Attention

Si on ajoute trop de liquide de frein, le liquide de frein peut se répandre et causer des dommages au véhicule, y compris des dommages aux composants électriques et aux surfaces. N'ajouter du liquide de frein que lorsque des travaux sont effectués sur le circuit hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 99.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 4 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une batterie neuve est nécessaire. Pour le remplacement de la batterie, consulter votre concessionnaire.

Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent
(Suite)

Avertissement (Suite)

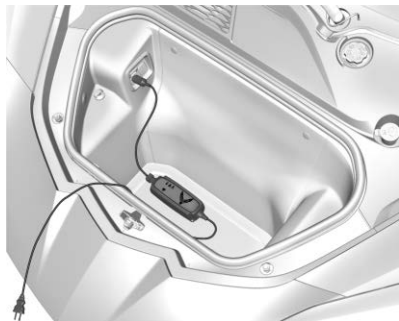
également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 267 et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule

Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 323 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.



Certains véhicules possèdent un ensemble de maintien de batterie. Respecter le mode d'emploi de l'ensemble de maintien de batterie pour maintenir la batterie chargée lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Brancher le dispositif de maintien de batterie dans la prise d'alimentation des accessoires sous le capot uniquement.

Pour les véhicules sans maintien de batterie, voir l'information suivante :

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Se reporter à « Indexation de vitre » sous *Glaces électriques* ⇨ 32.

Entreposage prolongé : il est recommandé d'utiliser l'ensemble de maintien de batterie. Cependant, si non, déposer le câble noir négatif (-) de la batterie. Tous les paramètres de mémoire du véhicule doivent être réinitialisés lorsque l'alimentation de batterie est restaurée.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

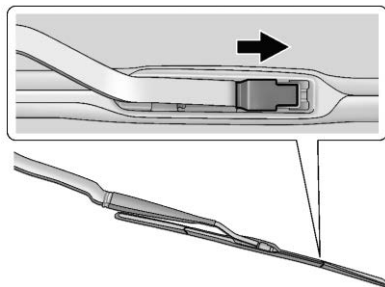
Remplacement des balais d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ 350.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras du balai d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas

couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras du balai d'essuie-glace toucher le pare-brise.

5. Pour le remplacement du balai d'essuie-glace, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer que le pare-brise de remplacement est conçu pour le système de visualisation tête haute, sinon l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement GM est recommandé. Le pare-brise de remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne

pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Pare-brise acoustique

Le véhicule est équipé d'un pare-brise acoustique. Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer de commander un pare-brise acoustique, afin de pouvoir continuer à profiter des avantages de ce type de pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon (Suite)

Avertissement (Suite)

hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

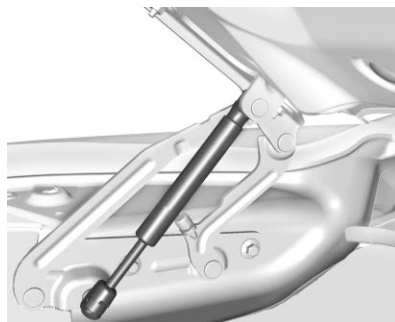
Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Éclairage par diode

Tous les lampes de ce véhicule sont les lampes à LED. Pour le remplacement d'un ensemble d'éclairage à LED, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Les fusibles protègent les dispositifs d'alimentation dans le véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

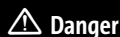
Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles protègent les circuits électriques du véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement les risques de dommages dus à des problèmes électriques.



Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.



⚠ Avertissement

Il est dangereux d'installer ou d'utiliser des fusibles non conformes aux spécifications des fusibles d'origine GM. Ces fusibles peuvent fondre et provoquer un incendie. Vous-même et d'autres pourriez être blessés ou tués, et le véhicule peut être endommagé.

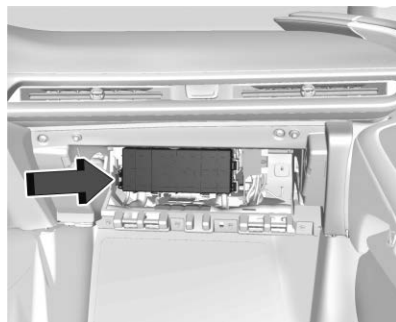
Se reporter à *Accessoires et modifications* ➔ 268 et *Généralités* ➔ 267.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles du tableau de bord

Le bloc de fusibles du tableau de bord se trouve derrière la boîte à gants. On peut accéder à la boîte à gants en déverrouillant l'amortisseur de la porte et en pressant le pivot pour libérer l'anneau de l'amortisseur. Tirer les parois latérales de la boîte à gants vers l'intérieur pour libérer les butées de la porte. Puis tourner la porte jusqu'à ce que les crochets de la charnière se détachent de l'axe de la charnière.



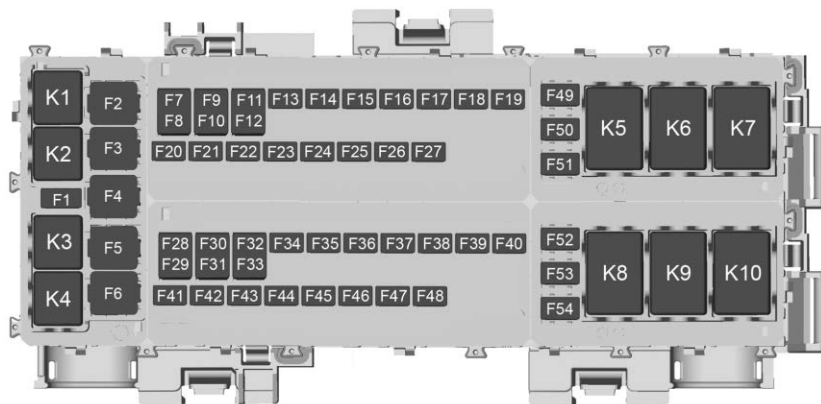
Pour accéder :

1. Ouvrir le couvercle supérieur.
2. Retirer le couvercle supérieur en poussant vers l'intérieur sur le loquet.
3. Tirer le couvercle vers le haut.

Pour installer :

1. Insérer les languettes au dos du couvercle dans les fentes du tableau de bord.
2. Aligner le clip avec les fentes du tableau de bord.
3. Appuyer sur le couvercle pour le mettre en place.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles et relais illustrés.

Fusibles	Usage
F1	—
F2	Essuie-glace avant
F3	Ventilateur de refroidissement 1
F4	—
F5	Ventilateur de refroidissement 2

Fusibles	Usage
F6	Soufflante avant
F7	Correcteur d'assiette automatique
F8	Module de carte d'interface de changement de vitesse
F9	—
F10	Module d'affichage du tableau de bord/CVC/console centrale

Fusibles	Usage
F11	USB
F12	—
F13	—
F14	Boîte à gants
F15	—
F16	—
F17	Actionneur de fonctionnement à distance
F18	Déverrouillage du coffre avant
F19	Capteur de batterie intelligent
F20	Module d'éclairage extérieur 1
F21	Module d'éclairage extérieur 3
F22	Module d'éclairage extérieur 4
F23	Module confort/commodité 2
F24	Module d'éclairage extérieur 6
F25	Amplificateur

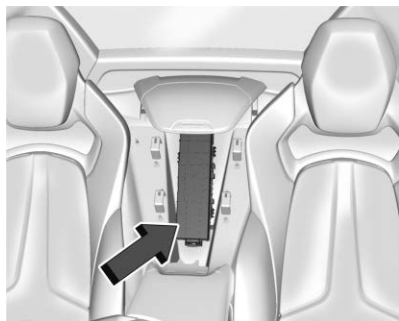
Fusibles	Usage
F26	Détection automatique de l'occupant / Frein de stationnement électrique
F27	Module de traitement vidéo
F28	Phare droit
F29	—
F30	Module de détection et de diagnostic/module de détection automatique d'occupant
F31	Module confort/ commodité 1
F32	Module de verrouillage de colonne
F33	Liaison de données/module de charge sans fil
F34	Télématique / Affichage tête haute
F35	Klaxon
F36	—
F37	—
F38	Pompe de lavage avant
F39	Prise électrique pour accessoires arrière

Fusibles	Usage
F40	Enregistreur de données de performance / module de console centrale
F41	—
F42	Dissuasion de vol
F43	Phare gauche
F44	Module 2 d'éclairage extérieur
F45	Module de colonne de direction électrique
F46	Module confort/ commodité 3
F47	Module d'éclairage extérieur 5
F48	Module d'éclairage extérieur 7
F49	Module confort/ commodité 4
F50	Prise électrique pour accessoires avant
F51	—
F52	Commutateur de commande au volant
F53	Volant de direction chauffant

Fusibles	Usage
F54	—
Relais	Usage
K1	—
K2	Relais de boîte à gants
K3	Relais d'avertisseur sonore
K4	Relais de lavage frontal
K5	Relais de prolongation de l'alimentation des accessoires/Accessoire
K6	Relais de déverrouillage du coffre avant 1
K7	—
K8	—
K9	Relais de déverrouillage du coffre avant 2
K10	Relais d'essuie-glace

Bloc-fusibles de coffre

Le boîtier à fusibles de coffre se trouve à l'arrière du véhicule, entre les sièges.



Pour accéder :

1. Ouvrir le couvercle supérieur.
2. Retirer le couvercle supérieur en poussant vers l'intérieur sur le loquet.
3. Tirer le couvercle vers le haut.

Pour installer :

1. Insérer les languettes au dos du couvercle dans les fentes du coffre.
2. Aligner le clip avec les fentes du tableau de bord.
3. Appuyer sur le couvercle pour le mettre en place.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles

Usage

- | | |
|---|--|
| 1 | Module de siège à mémoire du conducteur/siège électrique |
| 2 | Siège chauffant du conducteur |
| 3 | Module de siège à mémoire du passager/siège électrique |

Fusibles

Usage

- | | |
|---|--|
| 4 | Siège chauffant du passager |
| 5 | Module de commande de la boîte de vitesses |
| 6 | Assistance au stationnement arrière |
| 7 | Module de sondeur électrique / fonction d'avertissement de piétons |

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
8	Alerte d'angle mort	20	Module de détection et de diagnostic/rétroviseur intérieur	34	Module 1 de commande du moteur
9	Module de verrouillage de colonne	21	Électrovalve d'échappement	35	Module de commande du moteur/capteur de débit d'air massique/sonde O2/climatisation
10	Module de commande du moteur/climatisation	22	Pompe à carburant/module de zone de réservoir du carburant	36	—
11	—	23	Panneau de recouvrement du côté gauche	37	Ventilation de boîtier
12	Module de batterie au lithium-ion	24	Panneau de recouvrement du côté droit	38	Module de commande de loquet
13	Gestion active de carburant	25	Capote du côté droit	39	Interrupteur de glace du côté droit/serrure de porte
14	Ventilateur de siège	26	Capote du côté gauche	40	Interrupteur de glace du côté gauche/serrure de porte
15	—	27	Commande électronique de suspension	41	—
16	Module d'éclairage extérieur	28	—	42	Module 2 de commande du moteur
17	Groupe d'instruments du tableau de bord/carte d'interface de changement de vitesse/module de contrôle de la transmission/module de contrôle électronique des freins	29	CGM	43	—
18	Module de commande du moteur	30	Sonde d'O2	44	Embrayage de climatisation
19	—	31	Sonde O2 / Huile moteur / Purge de cartouche / Gestion active du carburant	45	—
		32	Allumage - pair	46	—
		33	Allumage - impair	47	—

Fusibles	Usage
48	—
49	Ventilateur de refroidissement auxiliaire du côté droit
50	—
51	—
52	—
53	Solénoïde de démarreur
54	Ventilateur de refroidissement auxiliaire du côté gauche
55	Correcteur d'assiette automatique
56	—
57	Désembueur de lunette arrière
58	—
59	Glace gauche/droite
60	Siège à commande électrique du passager
61	Siège de conducteur à commande électrique

Relais	Usage
1	—
2	Relais du groupe motopropulseur
3	Relais de marche/lancement
4	Relais de désembueur de lunette arrière
5	Relais d'embrayage de climatisation
6	—
7	—
8	—
9	—
10	—
11	—
12	—
13	—
14	Relais de solénoïde de démarreur
15	—

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée* ⇨ 310 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 303.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 317.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.

- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la cote de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Neuf, ce véhicule peut être équipé de pneumatiques à flancs renforcés. Le véhicule ne possède pas de roue de secours, d'équipement de changement de pneu ni aucun emplacement pour en ranger un à l'intérieur.

Avertissement

En roulant avec des pneus à plat avec une pression de gonflage réduite, éviter les arrêts ou les manœuvres brusques, car les capacités de tenue de route des pneus peuvent être réduites. Une conduite trop rapide peut entraîner une perte de

(Suite)

Avertissement (Suite)

contrôle et vous ou d'autres personnes pourraient être blessés. Ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec des pneus à faible pression. Conduire prudemment et contrôler la pression des pneus dès que possible.

Les pneus permettant le roulage à plat peuvent rouler jusqu'à 80 km (50 mi) à des vitesses inférieures à 80 km/h (50 mi/h) après une perte de pression de gonflage. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le côté de la route pour changer le pneu. L'autonomie possible après une perte de pression varie en fonction de la charge du véhicule et des conditions de conduite. Dès que possible, contacter le centre de service GM ou de roulage à plat agréé le plus proche pour une inspection et une réparation ou un remplacement.

Lorsqu'on roule sur un pneu à flancs renforcés dégonflé, il faut éviter les nids-de-poule et tout autre risque de la route qui pourraient endommager le pneu ou la roue au point de ne plus être réparable. Lorsqu'un pneu est endommagé ou qu'on a roulé sur un pneu dégonflé sur

une certaine distance, il faut vérifier auprès d'un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés certifié pour déterminer si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé. Pour maintenir la capacité du véhicule à rouler sur un pneu dégonflé, tous les pneus de remplacement doivent être à flancs renforcés.

Pour trouver le service GM ou de réparation de pneus à flancs renforcés, appeler l'assistance à la clientèle.

Pneus à profil bas

Si le véhicule est équipé de pneus 245/35ZR19 ou 305/30ZR20, et classifiés comme pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule,

(Suite)

Attention (Suite)

ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus d'été

Pneus d'été à haut rendement

Ce véhicule peut être livré d'usine avec des pneus d'été haute performance 245/35ZR19 et 305/30ZR20. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Il est recommandé d'installer les pneus d'hiver sur le véhicule s'il est prévu de conduire fréquemment sous des températures au-dessous d'environ 5 °C

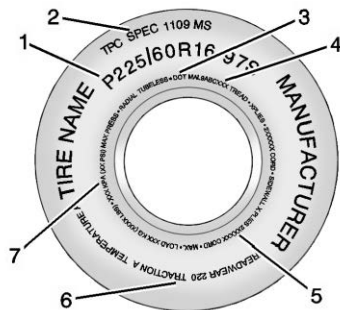
(40 °F) ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 303.

Attention

Les pneus d'été à hautes performances comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7 °C (20 °F). Toujours conserver les pneus d'été à hautes performances à l'intérieur et à des températures supérieures à -7 °C (20 °F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7 °C (20 °F), les laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 315.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se

reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffres, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 sera

indiquée par la date DOT à 4 chiffres 0320. La semaine 01 est la première semaine entière (du dimanche au samedi) de chaque année.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à

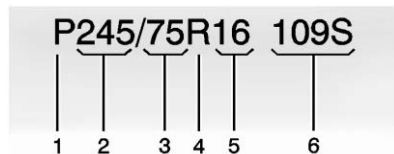
la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 319.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre « P » initiale indique un pneu de

voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Le numéro à 3 chiffres indique la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Un numéro à 2 chiffres qui indique les mesures de la hauteur à la largeur du pneu. Par exemple, si la dimension du pneu est de 75, tel qu'illustré au point (3) de l'illustration, cela signifie que le flanc du pneu est 75 % plus haut que large.

(4) Code de construction : Un code alphabétique est utilisé pour indiquer le type de construction dans le pneu. La lettre R signifie une construction en nappe radiale ; la lettre D signifie une construction en diagonale ou en biais.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de

charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des

transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver

sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309 et

Limites de charge du véhicule ⇨ 217.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 316.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures

d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 319.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de

gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Replacer les bouchons sur les tiges de valve pour les protéger des poussières et de l'humidité. Utiliser uniquement des bouchons conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs du TPMS pourraient être endommagés et ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

Avertissement

La conduite à haute vitesse, 255 km/h (155 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les véhicules dont les dimensions des pneus sont indiquées dans le tableau des pressions de gonflage pour les opérations à grande vitesse nécessitent un ajustement de la pression de gonflage lorsque le véhicule est conduit à une vitesse de 255 km/h (155 mi/h) ou plus. Régler la pression de gonflage à froid sur la valeur correspondante dans le tableau pour les dimensions des pneus du véhicule.

Pressions de gonflage pour le fonctionnement à grande vitesse	
Dimensions des pneus	Pression de gonflage à froid en kPa (psi)
245/35ZR19	260 kPa (38 psi)
305/30ZR20	260 kPa (38 psi)

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217 et *Pression des pneus* ⇨ 309.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de

gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également

réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette

séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 312.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette

d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217 pour un

exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 309.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 315, *Permutation des pneus* ⇨ 315 et *Pneus* ⇨ 301.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 317.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de

fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).

4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, le klaxon retentit une fois. Si le pneu en cours de gonflage est un pneu avant, le clignotant avant le plus proche du pneu en cours de gonflage cesse de clignoter et reste allumé brièvement.

Si le pneu en cours de gonflage est un pneu arrière, le clignotant arrière le plus proche du pneu en cours de gonflage cesse de clignoter.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 305 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter

pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS — fonction d'autoapprentissage

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code d'identification unique. Les codes d'identification doit être appariés à la position du nouveau pneu/jante après la permutation des pneus ou le remplacement d'un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Lorsqu'un pneu est installé, le véhicule doit rester immobile pendant 20 minutes environ avant que le système n'effectue les calculs. Le processus d'apprentissage suivant prend jusqu'à 10 minutes, en roulant à une vitesse minimum de 20 km/h (12 mi/h). Un tiret (-) ou une valeur de pression s'affiche au CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 104. Un message d'avertissement s'affiche au CIB en cas de problème pendant le processus de réapprentissage.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

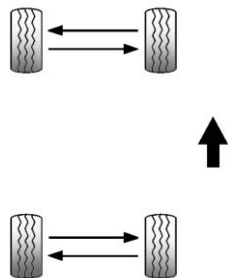
Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 mi). Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 339.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 316 et

Remplacement de roue ⇨ 321.

Ne pas permuter des pneus de taille différente de l'avant à l'arrière.



Utiliser ce schéma de permutation si le véhicule est équipé de pneus de tailles différentes à l'avant et à l'arrière.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 312.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 353.

Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

Enduire légèrement le diamètre intérieur de l'ouverture du moyeu de roue avec de la graisse pour roulements de roue après un changement de roue

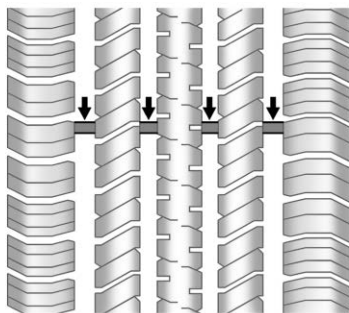
ou une permutation des pneus pour prévenir la corrosion ou l'accumulation de rouille.

Avertissement

Ne pas appliquer de graisse sur la surface de montage des roues, les sièges coniques des roues ou les écrous ou boulons des roues. L'application de graisse sur ces zones peut entraîner le desserrage ou le détachement d'une roue, ce qui peut entraîner un accident.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 315 et *Permutation des pneus* ⇨ 315 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc des pneus vieillit avec le temps. Ceci s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en possède une, même si elle n'est jamais utilisée. De multiples facteurs, y compris les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage, influent sur la rapidité du vieillissement. GM

recommande que les pneus, y compris les pneus de secours, le cas échéant, soient remplacés après six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour identifier l'âge d'un pneu, utilisez la date de fabrication du pneu (les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneu (TIN) du ministère des Transports moulé sur un côté du flanc du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffres, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aurait une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route

et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 305.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés

d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière. Voir *Permutation des pneus* ⇨ 315.

Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes, de sculptures différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le type, la dimension et la marque corrects de pneu pour toutes les roues.

Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge,

le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie ou une commande de la stabilité électronique, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 317 et *Accessoires et modifications* ⇨ 268.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis,

qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200 Traction
AA Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations

dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse

excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Effets des irrégularités de la chaussée

La direction et le comportement précis du véhicule le rendent très réactif à la réaction de la surface de la chaussée. Un léger tirage peut être perçu dans la direction en fonction du bombement de la chaussée et/ou des autres variations de surface telles que des irrégularités diverses. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas d'intervention.

Sursaut de pneu

En roulant à petite vitesse et dans des virages très serrés, le véhicule peut présenter un sursaut de pneu. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas d'intervention.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Les pneus peuvent perdre de l'air et entraîner une perte de contrôle, ce qui provoquerait un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées avec les boulons et les écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur,
(Suite)

Attention (Suite)

de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion **Avertissement**

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige **Avertissement**

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un
(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant le trajet, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Se reporter à *Pneus* ⇨ 301 pour plus d'informations. Toutefois, en cas

d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Si le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés, il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour remplacer un pneu dégonflé. Se reporter à *Pneus à flancs renforcés* ⇨ 303.

 Avertissement

Des outils spéciaux sont nécessaires et certaines procédures doivent être suivies pour la réparation de pneus à flancs renforcés. Le fait de ne pas utiliser ces outils et de ne pas suivre les procédures appropriées peut être à l'origine de blessures et de dommages sur le véhicule. Veiller à toujours utiliser les outils appropriés et de suivre les bonnes procédures, telles que décrites dans le manuel de réparation.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 291.

Si la batterie est déchargée, utiliser un autre véhicule et des câbles de pompage pour redémarrer le véhicule. Exécuter les opérations suivantes pour le faire de manière de sûre.

 Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 267 et à la quatrième de couverture.

 Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

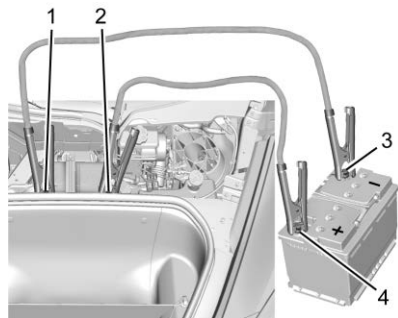
L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

La batterie se trouve sous un couvercle de batterie et des extensions latérales/écrans dans le compartiment sous le capot.

Pour accéder à la batterie sous le capot, il faut retirer les écrans de vision de droite et de gauche pour pouvoir retirer le deuxième ensemble de capot pour accéder à la

batterie. La borne positive de la batterie se trouve du côté du conducteur et la borne négative se trouve du côté du passager.

Avant de connecter les câbles, voici quelques informations de base. Le positif (+) va à la cosse positive (+). Le négatif (-) va à la cosse négative (-).



1. Cosse négative (-) de la batterie déchargée
2. Cosse positive (+) de la batterie déchargée
3. Cosse négative (-) de la batterie en état
4. Cosse positive (+) de la batterie en état

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles de démarrage puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Si c'était le cas, cela pourrait provoquer une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez pas faire démarrer le véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques. Pour éviter que les véhicules utilisés dans l'opération bougent, tirer fermement leur frein de stationnement. Avant de serrer le frein de stationnement, mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P), dans le cas d'une

boîte automatique, ou à la position de point mort (N) dans le cas d'une boîte manuelle.

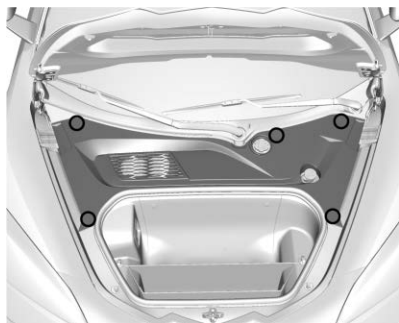
Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de l'allume-cigarette ou de la prise électrique pour accessoires (le cas échéant). Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Cela permettra d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!
4. Soulever le capot. Voir *Capot* ⇨ 19.



5. Déverrouiller les quatre clips pour les couvercles extérieurs gauche et droit.



6. Relâcher les cinq clips et retirer le couvercle extérieur pour accéder à la batterie.
7. Repérer les bornes positive (+) et négative (-) de la batterie.
8. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.
9. Ouvrir le couvercle de garniture de cosse positive (+) et connecter le câble rouge positive (+) à la cosse positive (+) (2) de la batterie déchargée.
10. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher du métal. La connecter à la cosse positive (+) (4) de la batterie en état.
11. À présent, connecter le câble noir négatif (-) à la cosse négative (-) (3) de la batterie en état.
Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
12. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) à la cosse négative (-) (1) de la batterie déchargée.

13. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
14. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Au besoin, réinitialiser les lève-vitres électriques. Se reporter à « Indexation des glaces », sous *Glaces électriques* ⇨ 32.

Remorquage du véhicule

Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni fixer ni accrocher aux composants de la suspension. Utiliser les sangles adéquates autour des pneus pour fixer le véhicule. Ne pas traîner une roue ou un pneu bloqué(e). Utiliser des supports roulant ou chariots pour pneus sous chaque roue/pneu bloqué(e) pendant le chargement du véhicule. Ne pas utiliser d'élévateur à élingue pour remorquer le véhicule, au risque d'endommager le véhicule.

GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule accidenté. Utiliser des rampes pour aider à réduire les angles d'approche, si nécessaire. Les roues motrices d'un véhicule remorqué doivent être décollées du sol. Si le véhicule accidenté doit être remorqué et qu'il est couvert par

les garanties routières de GM ou OnStar, communiquer avec l'Assistance routière. Sinon, communiquer avec un service de remorquage professionnel.

Selon l'équipement, le système de relevage avant peut être relevé lorsque le moteur est arrêté. Le véhicule étant en ACC/ACCESSORY et les portes étant fermées, appuyer sur le bouton du système de relevage avant et le maintenir enfoncé pendant 10 secondes. Voir *Système de levage avant* ⇨ 248.

Après le chargement du véhicule, l'avant peut être abaissé en appuyant à nouveau sur le bouton du système de relevage avant avec les portes fermées.

Utilisation de l'œillet de remorquage

Attention

Une utilisation inappropriée de l'œillet de remorquage risque d'endommager le véhicule. Selon l'équipement, utiliser l'œillet de remorquage pour charger le véhicule en panne (stationné sur une surface plane) sur une dépanneuse à plateau ou pour déplacer le véhicule sur une courte distance. Rouler prudemment

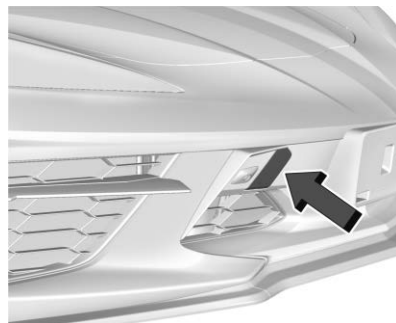
(Suite)

Attention (Suite)

et à basse vitesse. La boîte de vitesses doit être au point mort (N) lors du déplacement du véhicule.

Le véhicule peut être équipé d'un œillet de remorquage qui peut servir à tirer le véhicule d'une surface plane vers le plateau de la remorqueuse. Ne pas utiliser l'œillet de remorquage pour tirer le véhicule hors de la neige, de la boue ou du sable.

Un anneau de remorquage peut avoir été fourni à la livraison du véhicule. Si nécessaire, votre concessionnaire peut vous fournir un anneau de remorquage.



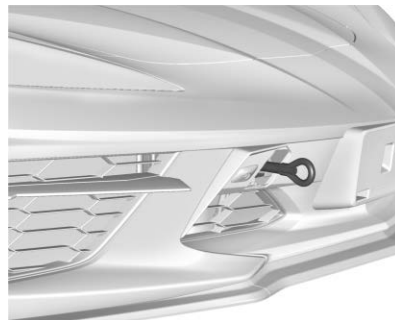
Couvre-œillet de remorquage avant



Couvre-œillet de remorquage arrière

Les prises des œillets de remorquage sont accessibles par des couvercles dans le carénage.

Retirer soigneusement le couvercle à l'aide d'un outil en plastique plat dans la petite encoche sur le côté du couvercle. Soulever lentement le couvercle pour l'éloigner du carénage afin d'éviter de l'endommager.

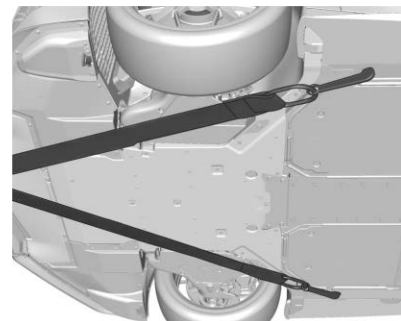


Œillet de remorquage avant



Œillet de remorquage arrière

Poser l'œillet de remorquage dans la douille en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. Lorsque l'œillet de remorquage est déposé, replacer le couvercle avec l'encoche à la position d'origine.



Le véhicule est équipé de fentes qui sont situées sous le véhicule, à l'arrière des pneus avant. Celles-ci peuvent être utilisées pour tirer le véhicule sur un porte-autos à plat à partir d'une surface de route plane. Ne pas utiliser l'anneau de remorquage pour tirer le véhicule sur la neige, la boue ou le sable.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Attention

Le remorquage avec chariot ou pneumatique du véhicule risque de l'endommager en raison de la garde au sol réduite. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule* ⇨ 326.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Nettoyage des composants sous le capot

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les solvants ou les nettoyants agressifs peuvent endommager les composants sous le capot. L'utilisation de ces produits chimiques devrait être évitée. Seule l'eau est recommandée.

Un nettoyeur à pression peut être utilisé, mais il faut faire attention. Les critères suivants doivent être respectés :

- La pression de l'eau doit être maintenue en dessous de 14 000 KPa (2000 PSI).
- La température de l'eau doit être inférieure à 80 °C (180 °F).
- Il faut utiliser une buse de pulvérisation à grand angle de 40 degrés ou plus.
- La buse doit être maintenue à au moins 30 cm (1 ft) de toute surface.

Station automatique de lavage**Attention**

Les stations automatiques de lavage peuvent provoquer des dégâts sur le véhicule, les jantes, les bas de caisse et le toit convertible (selon l'équipement).

Ne pas utiliser d'installations de lavage automatiques en raison de la faible garde au sol, de la largeur des pneus arrière et des jantes.

Lavage manuel

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer

les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglacant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastique, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois, la peinture mate ou les calandres métallisées sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser

(Suite)

Attention (Suite)

uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures**Attention**

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées, et en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.

- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome et l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien du toit décapotable

N'abaisser le toit que lorsqu'il est complètement sec et éviter de le laisser abaissé pendant des périodes prolongées afin d'éviter l'altération atmosphérique de l'habitacle.

Entretien des fibres de carbone

Les pièces composites en fibre de carbone peuvent être lavées et cirées comme toutes les autres pièces. Utiliser de la cire incolore ou teintée en noir. Se reporter à *Matériaux composites* ➔ 221.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont fabriqués en plastique et certains comportent une pellicule de protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs
- Racleurs de glace ou autres objets durs
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

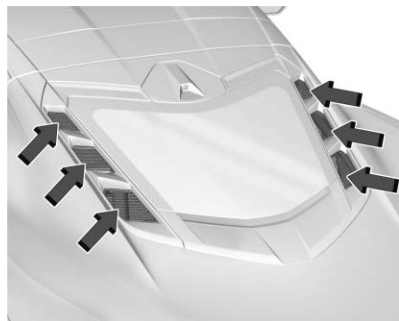
L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air - calandres à mailles

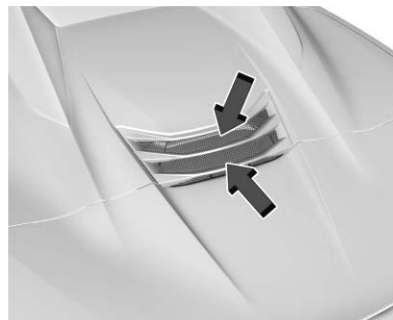
Garder les grilles de protection arrière et du capot libres de tout débris. Les grilles métalliques peuvent être chaudes au toucher après la conduite du véhicule.



Grille arrière à mailles



Calandre à mailles de coupé



Calandre à mailles de décapotable

Ne pas appliquer de cire sur les calandres à mailles.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glacé ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs d'étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il est nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirées en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la

(Suite)

Attention (Suite)

peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures.

Inspecter les autres pièces des freins, y compris les tambours, les cylindres de roue, les étriers, le frein de stationnement, le

maître-cylindre, le réservoir de liquide de frein, les tuyaux à vide, la pompe à vide électrique, y compris le support et le tuyau de mise à l'air libre, le cas échéant.

Si le véhicule est équipé de Z51, inspecter les composants de refroidissement des freins. Voir *Conduite en compétition (Z51 uniquement)* ➔ 207.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'accrochage, l'absence de griffage, de fuite, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot et les charnières du hayon, sauf si les composants sont en plastique. Appliquer de la graisse au silicone

sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et à l'automne, rincez abondamment à l'eau le dessous de la carrosserie pour éliminer tout matériau corrosif. Prenez soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Dégâts de carrosserie

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Éliminer rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire.

Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soins de finition » précédemment dans cette section.

Soins intérieurs

Pour empêcher l'abrasion due aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser du produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.

- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de

(Suite)

Attention (Suite)

nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est

utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibre est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.

5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant

ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibre humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibre doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher

(Suite)

Attention (Suite)

naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyeurs contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyeurs améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet d'arrimage

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Avertissement

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

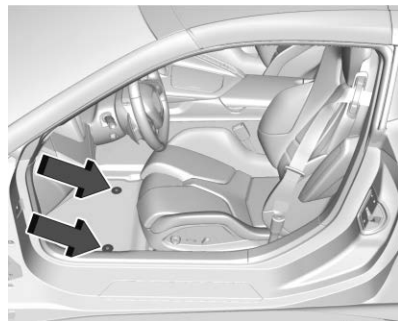
Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement de la pédale d'accélérateur ou de frein. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.

- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenu de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.



Les tapis de sol sont fixés par deux pièces de retenue.

Installation et remplacement des tapis de sol

1. Tirer sur l'arrière du tapis de sol pour le dégager des pièces de retenue.
2. Réinstaller les tapis de sol en alignant leurs ouvertures sur les fixations, puis en appuyant sur ceux-ci pour les positionner.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place. Vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Nettoyage des tapis de sol en caoutchouc (tapis toutes saisons et revêtements de sol)** Avertissement**

Ne pas utiliser de produits de nettoyage contenant du silicone, de produits à base de cire ou de produits de nettoyage lustrants sur les protège-tapis/tapis de plancher en caoutchouc. Ces produits peuvent altérer de manière permanente l'aspect et la texture du caoutchouc et peuvent rendre les protège-tapis/tapis de plancher en caoutchouc glissants. Votre pied pourrait glisser lors de l'utilisation du véhicule et vous pourriez

*(Suite)***Avertissement (Suite)**

perdre le contrôle de celui-ci et provoquer ainsi un accident. Vous-même ou d'autres personnes pourraient être blessés.

Utiliser un chiffon doux et/ou une brosse humidifiée à l'eau pour enlever la poussière et la saleté. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser une solution de savon doux.

Entretien et maintenance

Généralités

Généralités 338

Programme d'entretien

Programme d'entretien 339

Interventions d'application spéciale

Interventions d'application spéciale 345

Maintenance et entretien

supplémentaires

Maintenance et entretien
supplémentaires 346

Fluides, lubrifiants et pièces

recommandées

Liquides et lubrifiants
recommandés 349
Pièces de rechange d'entretien 350

Enregistrement des travaux d'entretien

Enregistrement des travaux
d'entretien 351

Généralités

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les

vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé

de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km (7 500 mi). Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 217.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé* ⇨ 261.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.



Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 270.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 275.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 315.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 288.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message PROCÉDEZ AU CHANGEMENT D'HUILE BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km (600 mi). En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens

qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km (3000 mi) après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 278.

Remplacement du filtre à air du moteur

Quand le message REMPLACER À LA PROCHAINE VIDANGE D'HUILE s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé lors du changement d'huile moteur suivant. Quand le message REMPLACER LE FILTRE À AIR DU MOTEUR BIENTÔT s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé à la première opportunité. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 280.

Vidange du liquide de la boîte de vitesses

Lorsque le message CHANGER L'HUILE DE TRANSMISSION BIENTÔT s'affiche, changer le fluide et le filtre dans les 1 000 km (600 mi) suivants. Ne pas changer le liquide de transmission aux intervalles requis peut entraîner une réduction des performances de la transmission. Le liquide de transmission doit être changé au moins tous les trois ans et le système de durée de vie du liquide doit être réinitialisé. Votre concessionnaire a formé des techniciens d'entretien qui changeront le liquide et réinitialiseront le système. Si le système est réinitialisé accidentellement, le liquide doit être changé à 72 000 km (45 000 mi) depuis le dernier changement de liquide. Voir *Système de durée de vie du liquide de boîte de vitesses à double embrayage* ⇨ 280.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Entretiens exigés tous les 12 000 km (7500 mi)

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 275 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 278.
- Vérifier le pourcentage de durée de vie du filtre à air. Si nécessaire, remplacer le filtre à air du moteur et réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 280.

- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 288.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 309.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 315.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Entretien extérieur* ⇨ 328.
- Examiner visuellement les composants de direction, de suspension et de châssis en recherchant tout problème, y compris des fissures ou de l'usure dans les soufflets en caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes, ou toute trace d'usure, au moins une fois par an. Voir *Entretien extérieur* ⇨ 328.
- Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc.
- Examiner visuellement les demi-arbres et les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations desserrées ou manquantes, et des fuites par les joints d'essieu.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité* ⇨ 58.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 328.
- Vérifier le frein de stationnement et le mécanisme de stationnement de la transmission à double embrayage. Voir *Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)* ⇨ 292.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 293.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 281.

(2) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ou tous les trois ans, selon la première éventualité. Si le kilométrage du véhicule est proche de l'intervalle de remplacement du filtre à cartouche, remplacer le fluide et le filtre. Un remplacement plus fréquent du liquide et du filtre peut être nécessaire si le véhicule est conduit de façon compétitive ou agressive. Ce service peut être complexe. Consulter votre concessionnaire.

(5) Vérifier le pourcentage de durée de vie du fluide de transmission. Si le pourcentage est inférieur à 10 %, remplacer le fluide et le filtre. Le remplacement initial du filtre de la boîte de vitesses doit être effectué à 12 000 km (7 500 mi), et tous les 36 000 km (22 500 mi) par la suite. Ce service peut être complexe. Consulter votre concessionnaire.

(6) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(8) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 290.

(9) Remplacer le liquide du système de relevage avant tous les cinq ans. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349

(10) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 292.

(11) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 293.

(12) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ 281.

(2) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ou tous les trois ans, selon la première éventualité. Si le kilométrage du véhicule est proche de l'intervalle de remplacement du filtre à cartouche, remplacer le fluide et le filtre. Un remplacement plus fréquent du liquide et du filtre peut être nécessaire si le véhicule est conduit de façon compétitive ou agressive. Ce service peut être complexe. Consulter votre concessionnaire.

(5) Vérifier le pourcentage de durée de vie du fluide de transmission. Si le pourcentage est inférieur à 10 %, remplacer le fluide et le filtre. Le remplacement initial du filtre de la boîte de vitesses doit être effectué à 12 000 km (7 500 mi), et tous les 36 000 km (22 500 mi) par la suite. Ce service peut être complexe. Consulter votre concessionnaire.

(6) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 283.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(8) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 290.

(9) Remplacer le liquide du système de relevage avant tous les cinq ans. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349

(10) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 292.

(11) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 293.

(12) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Entretien extérieur* ⇨ 328.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glacé avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.

- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 333 et *Entretien extérieur* ⇨ 328.

Barrage pneumatique avant et séparateur

Non seulement ces composants rehaussent l'apparence d'un véhicule, mais ils sont également importants pour l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule.

Inspecter le barrage d'air avant et le séparateur. Consulter votre concessionnaire si ces éléments sont manquants ou endommagés. Voir *Déflexeur d'air avant (et répartiteur)* ⇨ 220 et *Matériaux composites* ⇨ 221.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, ou par leurs spécifications, y compris ceux ne figurant pas ici, sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis répondant aux exigences de grade NLGI 2, catégorie LB ou GC-LB.
Transmission à double embrayage	Consulter votre concessionnaire.
Liquide de refroidissement	Mélange 40/60 de liquide de refroidissement/eau claire potable et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 283.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos2 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile Mobil 1 dexos2 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 275.
Système de levage avant (selon l'équipement)	Liquide de frein hydraulique approuvé GM DOT 4 . Voir <i>Système de levage avant</i> ⇨ 248.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique approuvé GM DOT 4
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de rechange d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	84378662	A3249C
Filtre à huile du moteur	12696048	PF64
Cartouche de filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougie d'allumage	12622442	41-149
Kit de filtre de transmission externe	24299326	-
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur — 600 mm (23,6 po)	84566977	-
Côté passager — 525 mm (20,7 po)	84566978	-

Données techniques

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)	352
Identification des pièces de rechange	352

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications	353
Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur	355

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve aussi sur l'étiquettes de conformité du véhicule, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 353 pour le code-moteur du véhicule.

Identification des pièces de rechange

Il y aura un grand code à barres sur l'étiquette de certification située sur la porte ou sur le cadre de porte du conducteur, et que vous pouvez numériser pour obtenir les informations suivantes :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Options de production

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques.

Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 349.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur avec ensemble Performance*	21.5 L	22.7 pintes
Système de refroidissement du moteur sans ensemble Performance*	20.5 L	21,7 pintes
Huile moteur avec filtre	7,1 L	7,5 pintes
Réservoir de carburant	70,0 L	18,5 gal
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les valeurs de capacité du système de refroidissement du moteur sont basées sur l'intégralité du système de refroidissement et ses composants.		

Caractéristiques du moteur

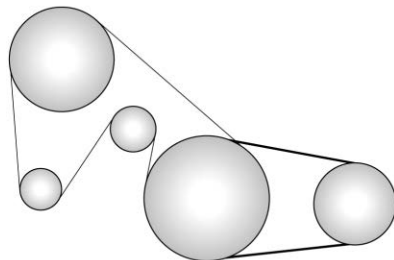
Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes	Ordre d'allumage
Moteur V8 6.2L (LT2)	4	Transmission à double embrayage	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)	1–8–7–2–6–5–4–3

L'écartement des électrodes de bougies d'allumage est pré-réglé par le fabricant. Il est déconseillé de modifier ce réglage car cela risque d'endommager les bougies d'allumage.

Données de moteur

Moteur	Puissance	Couple de serrage	Cylindrée	Taux de compression
Moteur V8 6.2L (LT2) avec échappement de performance	495	470 lb pi	6,2 L	11,5 : 1
Moteur V8 6.2L (LT2) avec échappement standard	490	465 lb pi	6,2 L	11,5 : 1

Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur



Moteur 6.2L LT2

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	356
Bureaux d'assistance à la clientèle	358
Assistance technique aux utilisateurs de téléscribes	358
Centre d'aide en ligne à la clientèle ...	359
Programme de remboursement de mobilité GM	359
Programme d'assistance routière	360
Fixer des rendez-vous pour l'entretien	361
Programme de véhicule de courtoisie	362
Réparation de dommages causés par une collision	363
Informations au sujet de la commande des publications	365
Fréquences radio : déclaration	365

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	366
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	366
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	367

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	367
Cybersécurité	367
Enregistreurs de données d'événement	368
OnStar	368
Système infodivertissement	369

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un

concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires

américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
BBB National Programs, Inc.
3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
<http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line>

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires

canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre

d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils télécriteurs (ATS))

Assistance routière : 1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : télécriteurs)
Assistance routière : 1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de télécriteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur,

composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Le Chevrolet Owner Center (États-Unis) my.chevrolet.com

Apprenez-en davantage sur les caractéristiques de votre véhicule, achetez et gérez vos services connectés et vos plans OnStar, et accédez aux informations de diagnostic spécifiques à votre véhicule.

Avantages des membres

 : Télécharger des guides du propriétaire et visionner des vidéos explicatives spécifiques aux véhicules.

 : Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule. Programmer des rendez-vous pour entretien.

 : Consultez les relevés de service de votre concession et ajoutez les vôtres.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Le numéro d'identification du véhicule (NIV)* ➔ 352.

 : Gérez votre profil et vos informations de paiement. Consultez les gains de votre Carte Primes GM et vos points Primes My Chevrolet.

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visitez my.chevrolet.com et créez un compte dès aujourd'hui.

Chevrolet Owner Center (Centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) mychevrolet.ca

Visiter le site du Centre des propriétaires de Chevrolet à l'adresse mychevrolet.ca (en anglais) ou my.chevrolet.ca (en français) pour accéder à des avantages similaires à ceux offerts sur le site des États-Unis.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de télécriteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de télécriteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant** : Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.

- **Service de déverrouillage** : ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute** : remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé** : remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Livraison de carburant :** le remboursement peut aller jusqu'à 7 litres. Le propane et les autres carburants ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs

aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Fixer des rendez-vous pour l'entretien

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un manuel séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations sous garantie sont nécessaires pendant la nuit, et que les transports en commun sont utilisés, la dépense doit être prise en charge sur la base des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si les clients des États-Unis organisent leur transport par leurs propres moyens, un remboursement limité pour des dépenses de carburant raisonnables peut être disponible. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et être accompagnées des factures originales. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de consommation de carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les prélèvements, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation de la location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprse de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement

votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 360.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ 63.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie et les portfolios. Les portfolios comprennent un manuel du propriétaire, un manuel de garantie, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi-vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule utilise des émetteurs/récepteurs / systèmes exemptés de permis qui fonctionnent sur une fréquence radio conforme à la partie 15 / partie 18 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) et à la norme RSS / RSP-100 / ICES-GEN d'Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED) du Canada exempt de permis.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en

informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)

www.tc.gc.ca/rappels (français)

ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défauts et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le 800-466-0811 ou 800-508-0000.

Dans les autres pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, appeler le 52-555-901-2369.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données des clients contre tous accès ou contrôles électroniques extérieurs non autorisés est importante pour GM. GM applique des normes de sécurité, des pratiques, des directives et des contrôles appropriés visant à protéger le véhicule et les services écosystémiques contre tout accès électronique non autorisé, à détecter d'éventuelles activités malveillantes dans des réseaux connexes et à réagir rapidement de manière coordonnée et efficace aux incidents de cybersécurité. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie

similaire). Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;

- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux

Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Information complémentaire au sujet d'OnStar* ⇨ 372.

Système infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter à la section d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Aperçu OnStar 370

Services OnStar

Emergency (urgences) 371

Sécurité 371

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Information complémentaire au sujet d'OnStar 372

Aperçu OnStar



 Bouton de commande vocale

 Bouton bleu OnStar

 Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les

termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé.

Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Voir *Système OnStar*
⇒ 142 pour savoir comment utiliser l'application OnStar.

Ou bien

- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des informations pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule. Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).

- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une

collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 365.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter. Appuyer sur **ⓞ** pour tenter un nouvel appel

ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 265. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou

maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Pour obtenir le code source sous GPL, LGPL, MPL, et autres licences open source, qui est contenu dans ce produit, veuillez visiter <http://opensource.lge.com>. En plus du code source, toutes les conditions de licence, les dénis de garantie et les avis de droit d'auteur mentionnés peuvent être téléchargés. Cette offre est valable pour une période de trois ans à compter de notre dernière expédition de ce produit. Cette offre est valable pour tous ceux qui reçoivent ces informations.

*Fourni par l'entremise de LG Electronics Inc. qui est l'unique responsable des dispositions relatives à la conformité aux normes OSS connexes.

Services connectés

Services connectés

Navigation	376
Connexions	377
Diagnostics	378

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur  pour recevoir les consignes pas à pas ou les faire renvoyer à l'écran de navigation du véhicule (option).

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains véhicules, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Pour les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Annulation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. » Le système répond : « Do you want to cancel directions ? » (désirez-vous annuler les directions ?)
3. Dire « Oui. » Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye. » (d'accord, demande satisfaite, merci, au revoir).

Prévisualisation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Itinéraire prévu. » Le système répond avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Répéter. » Le système répond avec la dernière direction donnée. Ensuite avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar disponible) puis une tonalité retentit.
2. Dire « Dire la Destination. » Le système répond avec l'adresse et la distance jusqu'à destination puis avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur  puis demander au conseiller de télécharger les consignes pour accéder au système de navigation du véhicule (option). Une fois l'appel terminé, l'écran de navigation vous invite à commencer à prendre la route. Les itinéraires envoyés à l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifiez les mots de passe par défaut du point d'accès Wifi et de l'application mobile myChevrolet. Utilisez des mots de passe différents l'un de l'autre et utilisez une combinaison de lettres et de chiffres pour augmenter la sécurité.
- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer des informations sur les points chauds Wi-Fi, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'infodivertissement. Ensuite, sélectionner

Hotspot Wi-Fi. Sur certains véhicules, effleurer les paramètres Wi-Fi ou Wi-Fi à l'écran.

2. Les paramètres Wi-Fi afficheront le nom du point d'accès Wi-Fi (SSID), le mot de passe et, sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité du signal (mauvaise, bonne, excellente). L'icône LTE indique la connexion au Wi-Fi. Il est possible que l'icône ne s'allume pas même si le véhicule dispose d'une connexion active.
3. Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur  ou composer le 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules, le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés au menu Wi-Fi Hotspot.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.

- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Visiter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir my.chevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accessoires et modifications	268
Achat de pneus neufs	317
Acheminement de la courroie de transmission, moteur	355
Acheminement, courroie de transmission du moteur	355
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	226
Affichage « tête haute »	106
Air climatisé	196
Aires de stockage	
Avant	81
Boîte à gants	80
Console centrale	82
Filet d'arrimage	82
Alarme	
Sécurité du véhicule	24
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)	259
Alimentation des accessoires	224
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	76
Antenne	
Diversity System (système de sélection d'antennes)	137
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	238

Antivol	26
Dispositif antidémarrage	26
Aperçu du compartiment sous capot	271
Aperçu du tableau de bord	4
Aperçu OnStar	370
Appareils de retenue pour enfant	
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant	76
Bébés et jeunes enfants	72
Enfants plus âgés	71
Fixation	76
Systèmes	74
Apple CarPlay et Android Auto	174
Appuie-tête	44
Assistance à la clientèle	358
Bureaux	358
Utilisateurs de télécriteurs (TTY)	358
Assistance au démarrage en côte	238
Assistance au démarrage en côte (HSA)	238
assistance de stationnement	256
Assistance Routière, Programme	360
Assistance ultrasonique arrière de stationnement	
au-dessus d'objets qui brûlent	226
Empattement long	226

- Assistance ultrasonique arrière de stationnement (suite)
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P) 292
- Attention, danger et avertissement 2
- Audio
Bluetooth 141
Audio Bluetooth 141
- Automatique
Rétroviseurs à atténuation automatique 29
Serrures de porte 18
Système d'allumage des phares 121
- Autoradio inopérante avec système de divertissement vidéo et ensemble vitesse de marche désactivé
HD Radio Technology 135
- Avertissement
Angle mort (SBZA) 259
Attention et danger 2
Témoin du système de freinage 99
- Avertissement relatif à la proposition 65, Californie 267, 291, 323, Couvercle arrière
- Avertissement sur proposition 65 - Californie 267, 291, 323, Couvercle arrière
- Avertissements
Feux de détresse 122
Avertisseur de dépassement 121
- B**
Batterie
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 125
Protection de l'alimentation 125
Batterie - Amérique du Nord 291, 323
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 72
Bluetooth
Présentation 168, 169
Boîte à gants 80
Boîte de vitesses à double embrayage 228
Mode manuel 231
Bouches d'aération 199
Boucler pour prendre la route 52
Boussole 85
- C**
Calage du moteur au ralentissement
Acheminement de la courroie de transmission 355
Aperçu du compartiment 272
Démarrage 223
Échappement 227
- Calage du moteur au ralentissement (suite)
Épurateur d'air/Filtre 281
Fonctionnement en stationnement 228
Indicateur d'usure 278
Indicateur de température du liquide de refroidissement 94
Messages de puissance 110
Surchauffe 287
Système de refroidissement 283
Témoin de pression d'huile 103
Témoin de vérification (témoin de panne) 97
- Californie
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate 268
Caméra de vision arrière(RVC) 256
Capacités et spécifications 353
Capot 19
Carburant Top Tier 261
Carburants interdits 262
Cartes 146
Ceinture-baudrier 55
Ceintures de sécurité 51
Boucler pour prendre la route 52
CD et DVD 59
Ceinture-baudrier 55
Extension 58

Ceintures de sécurité (suite)	
Port adéquat des ceintures de sécurité	53
Rappels	95
Remplacement après un accident	59
Utilisation pendant la grossesse	58
Centralisateur informatique de bord	104
Centre d'aide en ligne à la clientèle	359
Chaînes à neige	322
Changement de vitesse	
en position de stationnement	225
Sortie de la position de stationnement	226
Charge	
Sans fil	87
Charge sans fil	87
Chargement	
Points d'arrimage	82
Chauffage	196
Volant de direction	84
Chauffés	
Atténuation automatique	29
Chauffés	29
Convexes Rétroviseurs	27
Électrique	27
Gradation automatique, vision	
arrière	29
Inclinaison en marche arrière	29

Chauffés (suite)	
Rabattable	27
Rétroviseur manuel	29
Circuit de refroidissement	283
Circuit électrique	
Bloc-fusibles d'ensemble	
d'instruments	296
Boîtier à fusibles du compartiment	
arrière	298
Fusibles et disjoncteurs	295
Surcharge	295
Classification uniforme de la qualité	
des pneus	319
Clés	6
Clignotants, indicateurs de	
changement de voie	123
Climatisation	
Automatique double zone	196
Collecte des données du véhicule et	
enregistreurs de données d'événement	
Enregistrement des données du	
véhicule	367
Collecte des données du véhicule et	
enregistreurs et Confidentialité	367
Collision, réparation de dommages	363
Combiné d'instruments	90
Combiné, instruments	90

Commande	
Recul en pente	240
Traction et stabilité électronique	238
Commande de mode conducteur	240
Commandes	
Volant de direction	129
Commandes de l'éclairage extérieur	120
Commandes de volant de direction	129
Comment signaler les défauts	
compromettant la sécurité	
General Motors	367
Gouvernement canadien	366
Gouvernement des États-Unis	366
Communication cellulaire	368
Compartiment	
Sous capot	271
Compartiments	
Entreposage	80
Compartiments de rangement	80
Compte-tours	93
Compteur de vitesse	93
Compteur journalier	93
Compteur kilométrique	93
Journalier	93
Conducteur	
Jeune	183
Conduite	204
Compétition	249

Conduite (suite)		Déflexeur d'eau		Dispositifs de verrouillage (suite)	
Défensive	204	Dispositifs de verrouillage	15	Porte	15
Déficient	204	Témoin de porte ouverte	104	Verrouillage retardé	18
Épreuves sur piste et compétition	207	Verrouillage retardé	18	Distraction au volant	203
Hiver	215	Démarrage à distance du véhicule	14	E	
Limites de charge du véhicule	217	Démarrage avec batterie d'appoint -		Éclairage	125
Meilleure économie de carburant	203	Amérique du Nord	323	Activation des feux de route	103
Perte de contrôle	207	Démarrage du moteur	223	Avertissement de système de	
Reprise en tout-terrain	206	Démarrage du véhicule, À distance	14	freinage antiblocage (ABS)	101
Routes mouillées	214	Description et fonctionnement		Avertissement du système de	
Routes onduleuses et de montagne	215	d'ouvre-porte de garage	116	freinage	99
Si le véhicule est bloqué	216	Programmation	116	Avertisseur de dépassement	121
Conduite en compétition	207	Destination	148	Changement de rendement	101
Connexions		Diagnostics		Circulation de jour (DRL)	121
Services connectés	377	Services connectés	378	commande d'éclairage	123
Contrats		Différentiel à glissement limité	252	Commandes de l'éclairage extérieur ...	120
Marques déposées et licence	186	Différentiel, glissement limité	252	Compartiment-moteur	124
Contrôle du recul en pente	240	Direction	205	Contrôle du moteur (témoin de	
Contrôle du véhicule	205	Chauffage	84	panne)	97
Cric		Commandes au volant	84	D'accueil	124
Auxiliaire	141	Réglage du volant	84	Disponibilité de sacs gonflables	96
Cybersécurité	367	Disjoncteurs	295	Éclairage	295
D		Dispositif antidémarrage	26	Économiseur de batterie d'éclairage	
Danger, Avertissements et Attentions	2	Dispositif d'antenne à réception		extérieure	125
Déclaration de fréquence		simultanée	137	Entrée	125
Radio	365	Dispositifs de verrouillage		Entretien de frein de	
Déflexeur d'air avant	220	Automatiques de porte	18	stationnement électrique	100
		Dispositif antiverrouillage	19		

Éclairage (suite)	
Exit (Sortie)	125
Frein électrique de stationnement	100
Inverseur des feux de route/de croisement	121
Lampes	124
Porte entrouverte	104
Pression d'huile moteur	103
Pression des pneus	102
Rappel	103
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	120
Rappels de ceinture de sécurité	95
Régulateur automatique de vitesse	104
Sécurité	103
Système de charge	97
Système de levage avant	99
Système électronique de correction de la trajectoire, arrêt	102
Témoin de panne (contrôle du moteur)	97
Traction asservie désactivée	101
Éclairage d'accueil	124
Éclairage d'entrée	125
Éclairage DEL	295
Éclairage du système de levage avant	99
Économie de carburant	
Additifs	262

Économie de carburant (suite)	
Carburants dans les pays étrangers	262
Carburants interdits	262
Conduite pour une meilleure économie de carburant	203
Gestion, active	226
Indicateur	94
Recommandé	261
Remplissage d'un bidon de carburant	264
Remplissage du réservoir	262
Top Tier	261
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	125
écran pare-chaleur	
Double embrayage	228
Jauge de température	95
Liquide de double embrayage	279
Système de durée de vie du liquide de double embrayage	280
Électrique	
Glaces	32
Prises électriques	86
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)	224
Protection, Batterie	125
Réglage de siège	44
Rétroviseurs	27

Emergency (urgences)	
OnStar	371
Enfants plus âgés, Appareils de retenue	71
Enregistreur de données	
Performance	163
Enregistreur de données de rendement (PDR)	163
Enregistreurs de données d'événement	368
Enregistreurs de données, Événements	368
Entreposage	
ARRIÈRE	81
Entretien	201
Accessoires et modifications	268
Entretien, Informations générales	338
Exécution par le propriétaire	270
Fiches	351
Fiches d'entretien	351
Fixation de rendez-vous	361
Identification des pièces	352
Entretien de l'apparence	
Extérieur	328
Intérieur	333
Entretien du système	156
Entretien du système de sac gonflable ...	69

H		I		L	
Habitacle, filtre à air	200	Indicateur de statut de sac gonflable du passager	96	Lampe du compartiment moteur	124
Hayon	22	Information (information) Commande de publication	365	Lampes de lecture	124
HD Radio Technology	135	Information complémentaire OnStar	372	LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant	76
Heure	86	Information complémentaire au sujet d'OnStar	372	Levage du véhicule	268
Hiver		Information de la clientèle Renseignements sur la commande de guides	365	Levier du régulateur de vitesse automatique	252
Conduite	215	Informations au sujet de la commande des publications	365	Éclairage	104
Horloge	86	Informations générales Entretien du véhicule	267	Liquide de boîte de vitesses à double embrayage	279
Hors route		Remorquage	265	Liquide lave-glace	288
Reprise	206	Réparations et Entretien	338	Liquides et lubrifiants recommandés	349
Huile		Inscription, Flanc du pneu	305		
Carburant	94	Interventions d'application spéciale	345	M	
Compte-tours	93	Introduction	1, 127	Maintenance et entretien supplémentaires	346
Compteur de vitesse	93			Manoeuvres de stationnement ou de recul Systèmes d'assistance	256
Compteur journalier	93			Marques déposées et contrats de licence	186
Huile pour moteur	275			Matériaux composites	221
Indicateur d'usure de l'huile moteur	278	J		Média	
Témoin de pression	103	Jeune conducteur	183	Éviter les appareils non fiables	138
Témoins d'avertissement et indicateurs	89	K		Mémoire	
Température de la boîte de vitesses	95	Klaxon	84	À mémoire	46
Température du liquide de refroidissement du moteur	94			Appuie-tête.	44
Totalisateur	93			Chauffés et ventilés avant	50
HVAC	196				

Mémoire (suite)	
Dossiers inclinables	46
Réglage électrique, avant	44
Réglage lombaire, avant	45
Messages	
Puissance du moteur	110
Véhicule	110
Vitesse du véhicule	111
Miroir de la caméra arrière	29
Mises à jour	
Données cartographiques	156
Logiciel	133
Mises à jour de données cartographiques	156
Mises à jour de logiciel	133
Mobilité GM, programme de remboursement	359
Mode	240
Commande conducteur	240
Mode de conduite de compétition	249
Mode manuel	231
Monoxyde de carbone	
Conduite hivernale	215
Échappement du moteur	227
Hayon	22

N

Navigation	
Destination	148
Services connectés	376
Utilisation du système de navigation	143
Nettoyage	
Extérieur	328
Intérieur	333

P

Panneau de pavillon	34
Panneau, toit	34
Pare-soleil	34
Park	
Passage à	225
Sortie du point mort (N)	226
Permutation, Pneus	315
Personnalisation	
Véhicule	111
Perte de contrôle	207
Phares	
Allumage automatique	121
Avertisseur de dépassement	121
Feux de circulation de jour (DRL)	121

Phares (suite)

Inverseur des feux de route/de croisement	121
Pointage	294
Rappel d'allumage	103
Témoin d'activation des feux de route	103
Phares et feux de gabarit	
Réglage des phares	294
Pièces de rechange	
Entretien	350
Sacs gonflables	70
Pneu dégonflé	322
Pneumatiques	301
Vérification	315
Achat de pneus neufs	317
Au cas d'un pneu à plat	322
Chaînes à neige	322
Classification uniforme de la qualité des pneus	319
Désignations	306
Dimensions variées	319
Flancs renforcés	303
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression	312

Pneumatiques (suite)	
Hiver	303
Inscription sur le flanc	305
Levage du véhicule	268
Permutation	315
Pression	309, 310
Profil bas	304
Quand faut-il remplacer les pneus?	316
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus	321
Remplacement de roue	321
Système de surveillance de la pression	311
Témoin de pression	102
Terminologie et définitions	306
Toute saison	302
Pneus à flancs renforcés	303
Pneus d'été	304
Pneus de profil bas	304
Pneus hiver	303
Pneus toute saison	302
Port	
USB	138
Port adéquat des ceintures de sécurité	53
Port USB	138
Porte-gobelets	80

Positionnement	
Véhicule	155
Positionnement du véhicule	155
Commande	205
Démarrage à distance	14
Limites de charge	217
Messages	110
Messages de vitesse	111
Numéro d'identification (NIV)	352
Personnalisation	111
Propriétaires canadiens	2
Remorquage	326
Sécurité	24
Système d'alarme	24
Positions du commutateur d'allumage	221
Présentation	128
Compartiment sous capot	271
Panneau d'instruments	4
Prise auxiliaire	141
Prises	
Électrique	86
Problèmes de guidage routier	155
Procédure de satisfaction de la clientèle	356
Programme	
Transport de courtoisie	362

Programme Assistance routière	360
Programme d'entretien	339
Liquides et lubrifiants recommandés	349
Programme Transport de courtoisie	362
Programme Transport, Courtoisie	362
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)	224
Propriétaires de véhicule canadiens	2

Q

Quand faut-il remplacer les pneus?	316
--	-----

R

Radio AM-FM	133
Radio satellite	136
Radios	
Radio AM-FM	133
Satellite	136
Rallonge, ceinture de sécurité	58
Rangement arrière	81
Rangement avant	81
Rangement de console centrale	82
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	120
Réception radio	137
Recommandé	
Carburant	261

Reconnaissance	
Voix	156
Reconnaissance vocale	156
Recueil de données	
OnStar	368
Système Infodivertissement	369
Refroidissement	196
Réglage lombaire	45
Sièges avant	45
Réglages	
Lombaire, sièges avant	45
Remboursement, Mobilité GM	359
Remorquage	
SAT	265
Véhicule	326
Véhicule récréatif	328
Remorquage d'un véhicule récréatif	328
Remplacement de lame d'essuie-glace ...	292
Remplacement de lame, essuie-glaces ...	292
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	59
Remplacement du système de sac gonflable	70
Réparation de dommages causés par une collision	363

Rétroviseur	
Caméra de recul	29
Rétroviseurs à rabattement	27
Rétroviseurs chauffés	29
Rétroviseurs convexes	27
Rétroviseurs inclinables	29
Rétroviseurs intérieurs	29
Rétroviseurs, intérieurs	29
Rodage de véhicule neuf	220
Rodage, véhicule neuf	220
Roues	
4T65-E	321
Dimensions variées	319
Géométrie et équilibrage des roues	321
Routes	
Conduite, mouillée	214
Routes onduleuses et de montagne	215

S

Sac gonflable	
Ajout d'équipement au véhicule	69
Indicateur de statut du sac gonflable du passager	96
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables	69
Témoin de disponibilité	96
Vérification du système	60

Sacs gonflables	
Vérification	70
De quelle façon le sac gonflable agit-il?	63
Où se trouvent les sacs gonflables?	61
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	63
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	62
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	63
Système de détection des occupants ...	65
Sécurité	
Alarme du véhicule	24
Éclairage	103
OnStar	371
Véhicule	24
Sécurité OnStar	371
Services connectés	
Connexions	377
Diagnostics	378
Navigation	376
Servofrein électrique	235
SETTINGS (paramétrages)	175
Si le système doit être réparé	156
Sièges à dossier inclinable	46
Sièges à mémoire	46

Sièges avant	
Chauffés et ventilés	50
Sièges chauffés et ventilés	50
Signaux de changement de direction et de changement de voies	123
Spécifications et Capacités	353
Stationnement prolongé	226
Surchauffe du moteur	287
Symboles	2
Navigation	147
Symboles de navigation	147
Système	
Durée de vie du filtre à air du moteur	280
Infodivertissement	369
Levage avant	248
OnStar	154
Positionnement mondial	155
Système d'accueil sans clé	
Système de (RKE)	8
Système de détection des occupants	65
Système de durée de vie du filtre à air du moteur	280
Système de durée de vie du liquide de boîte de vitesses à double embrayage	280

Système de freinage	
antiblocage (ABS)	235
Témoin	101
Système de levage avant	248
Système de radiocommunication de données (RDS)	136
Système de surveillance, Pression des pneus	311
Système de télédéverrouillage (RKE)	7, 8
Système Infodivertissement	369
Système OnStar	142, 154
Systèmes	
Assistance au conducteur	255
Systèmes d'assistance au conducteur	255
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul	256
Systèmes de commande de climatisation automatique	
double zone	196
Systèmes de commande de suspension	
Système de traction asservie améliorée (ETS)	252

T	
Tapis de plancher	336
Télécommande universelle	116
Programmation	116
Fonctionnement	118
Téléphone	
Apple CarPlay et Android Auto	174
Bluetooth	168, 169
Témoin d'activation des feux de route	103
Témoin d'anomalie	97
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique	100
Témoin de changement de vitesses de performance	101
Témoin de désactivation du système électronique de correction de la trajectoire	102
Témoin de frein électrique de stationnement	100
Témoin du système de charge	97
Témoins d'avertissements et indicateurs	89
Toit décapotable	38
Traction	
Différentiel à glissement limité	252
Témoin de désactivation	101

U

Urgences OnStar	371
Utilisateurs de téléscribes (TTY)	358
Utilisation de ce manuel	2
Utilisation du système	130
Utilisation du système de navigation	143

V

Véhicule bloqué	216
Ventilation, Air	199
Vérification	
Témoin du moteur (témoin de panne)	97
Vérification du système de sécurité	58
Vérin(s) à gaz	293
Vérins	
Gaz	293
Verrouillage retardé	18



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Assistance aux clients :
1-800-263-3777

Assistance routière :
1-800-268-6800

Services connectés et OnStar :
1-888-4-ONSTAR



Canada 



84363619A_CA

Application MyChevrolet

Téléchargez l'application my.Chevrolet, pour les manuels complets et les vidéos «Comment faire». Le manuel du propriétaire complet se trouve avec le système infodivertissement de votre véhicule, s'il en est équipé.

